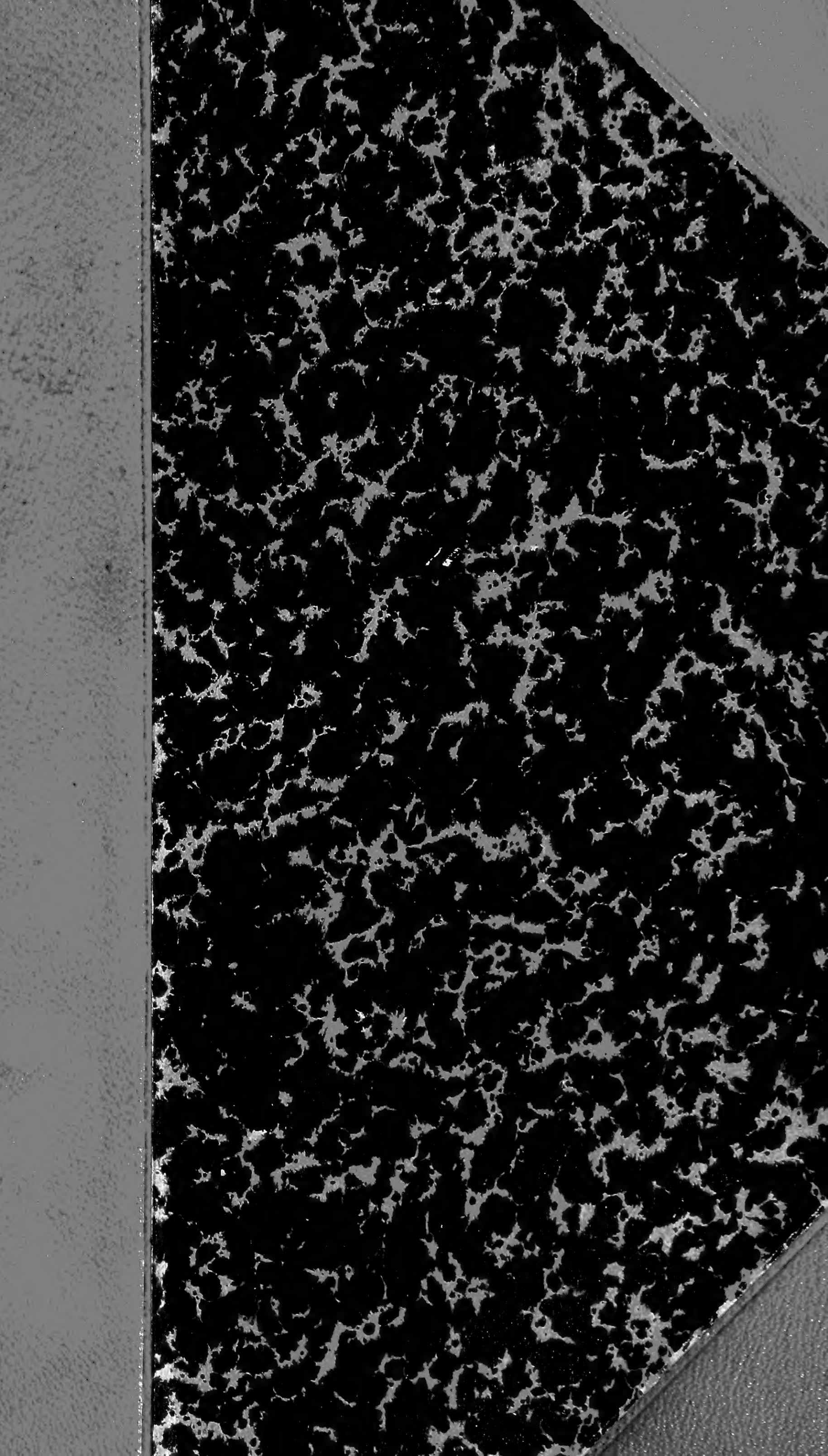



SIGILLVM · ACADEMIAE · HARVARDIANAE · IN · NOV · ANG :
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD
Rue St-Hyacinthe St-Michel, 30.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis.

TOME ONZIÈME.

PARIS,
CH. PITOIS, ÉDITEUR.
ON SOUSCRIT:
CHEZ P. BERTRAND, LIBRAIRE,
RUE ST-ANDRÉ-DES-ARCS, 38.
STRASBOURG, V^E LEVRAULT, rue des Juifs, 33.

1842.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis.

TOME ONZIÈME.

Premier trimestre.

1842.

Paris,
CH. PITOIS, ÉDITEUR.
RUE DE L'ODÉON, N. 35.

M DCCCXLII.

EXTRAIT DU RÉGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Année 1842. — 10e de sa fondation.

Le montant de la cotisation, pour les membres de la Société, est, par an, de :

24 fr. pour les membres résidant à Paris.
26 fr. — — en France et à l'étranger.

Les membres *résidants* paient leur cotisation d'avance et par trimestre. (Règl., art. 55.)

Les membres *non résidants* doivent faire parvenir la leur au Trésorier de la Société, *sans frais*, *immédiatement après l'annonce de leur nomination*, et, pour les années suivantes, *dans le courant du mois de janvier*. (Règl., art. 55, et séance du 6 mars 1833.)

Les membres de la Société ne reçoivent leurs *Annales* que *par la Société*. Les numéros auxquels ils ont droit sont envoyés francs de port *jusqu'à résidence :*

Aux membres de Paris, après réception du trimestre correspondant à celui du numéro paraissant;

Aux membres hors Paris, après réception de leur cotisation de l'année courante;

Et francs de port jusqu'à la frontière, aux membres *étrangers*, également après réception de leur cotisation de l'année courante. (Règl., art. 6.)

La Société correspond par l'entremise de son *Secrétaire* et de son *Trésorier*. Le premier a dans ses attributions la correspondance scientifique; le second, celle qui concerne le recouvrement des cotisations et l'envoi des numéros des *Annales*. Les lettres et paquets doivent être adressés, *francs de port*, à l'un comme à l'autre, rue d'Anjou-Dauphine, nº 6, à Paris. (Règl., art. 57.)

Nota. Pour ne pas éprouver de retard dans l'envoi de leurs *Annales*, il est essentiel que MM. les Membres *français* et *étrangers* adressent, le 1er janvier de chaque année, le montant de leur cotisation au Trésorier de la Société, les premiers par *mandat sur la poste aux lettres*, les *étrangers* par la voie du commerce.

Chaque auteur d'un Mémoire inséré aux *Annales* a droit à un tirage à part de 10 à 20 exemplaires, dont le prix est de 5 cent. par feuille d'impression, 10 cent. par planche en noir, et 35 cent. par planche coloriée. Il doit informer le Secrétaire de ses intentions en même temps qu'il envoie son travail, et joindre à sa première cotisation le montant du tirage à part après l'impression du Mémoire.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

COMMUNICATION VERBALE

SUR LA *Ptérologie* DES LÉPIDOPTÈRES (Pl. I, II, III.)

Par M. AL. LEFEBVRE.

(Séance du 19 janvier 1842.)

M. Al. Lefebvre présente de nombreux dessins à l'appui d'une méthode qui a pour objet de faciliter la classification et la description des Lépidoptères. Elle repose exclusivement sur des caractères qu'offre le système nervulo-alaire dans les insectes de cet ordre.

L'auteur s'exprime en ces termes :

« Depuis plus de dix ans, Messieurs, cette étude, dans plusieurs ordres, avait été l'objet de mes investigations, et je me disposais à en faire connaître les résultats à la Société, lorsqu'en 1836, je fus obligé de me démettre des honorables fonctions qu'elle avait bien voulu me confier, de m'éloigner de Paris

et d'abandonner mes occupations entomologiques pour un temps illimité.

« Aujourd'hui, qu'il m'est permis de reprendre de temps à autre ces occupations favorites, j'ai l'honneur de vous soumettre une partie des dessins ptérographiques faits pour la plupart à l'époque dont je viens de vous parler, ainsi que la méthode que j'essayais d'introduire, à l'aide des nervures qui constituent la charpente des ailes des Lépidoptères. Je vous en entretins un instant, en 1832 (1), au sujet d'un groupe de ces insectes de la tribu des Satyrides, et, plus tard, relativement à de nombreuses variétés dans le dessin alaire de l'un d'entre eux, l'*Argé Galatea;* j'eus même, dans la suite, occasion de vous parler de cette méthode appliquée à une tribu de l'ordre des Névroptères.

« Le temps me manquerait si j'avais à vous analyser les travaux que Harris, Dalman, Godart, plus récemment MM. Duponchel, Boisduval, Guénée et Devilliers, Lacordaire, de Haan, etc., ont publiés sur ce sujet, et tout nouvellement notre collègue M. le docteur Rambur : seulement, avant de terminer, je m'arrêterai sur ce dernier entomologiste, parce qu'il m'a paru avoir voulu résumer les travaux de ses prédécesseurs sur ce sujet trop peu étudié jusqu'à ce jour, et en tirer parti pour la classification.

« Je me bornerai donc à vous dire que tous ces premiers auteurs, loin de rechercher des caractères génériques dans la disposition de ces nervures, se sont contentés de désigner les principales sous des noms assez différents et au fur et mesure que le besoin de les distinguer nominativement se faisait sentir.

« Frappé, depuis longues années, des ressources précieuses que MM. Jurine, Meigen, Macquart, Schilling, et autres avaient puisées dans les premières ailes des Hyménoptères,

(1) *Ann. de la Soc. Ent. de France*, tom. I, p. 82.

des Diptères et des Hémiptères; ayant étudié moi-même les caractères que la nature a imprimés parmi ces divers ordres dans ces organes de locomotion, je remarquai qu'elle les inscrivait d'une manière plus particulière, plus sensible pour nous, sur les premières ailes que sur les secondes. Je me persuadai en outre, en m'appuyant d'ailleurs sur mes propres observations, que dans l'organe le plus développé, le plus prédominant dans tel ordre, devaient nécessairement résider les caractères les plus sûrs, les plus tranchés. Dès lors, je m'attachai à trouver, surtout aux premières ailes des Lépidoptères, quel plan la nature avait voulu suivre dans la distribution de leurs nervures, dont la marche et la forme souvent si compliquées, devaient avoir un but et n'être pas l'effet d'un capricieux hasard.

« Déjà par un simple dessin alaire propre à ces diurnes du G. *Argé* (Bd.), j'avais remarqué la persistance avec laquelle il était répété à la même place, ne variant de forme que selon l'espèce, de manière à se faire reconnaître d'une manière positive, même à travers les variétés les plus anormales dont ce dessin n'était jamais atteint, tandis que tout changeait autour de lui et que les autres dessins étaient plus ou moins altérés.

« Par induction, je pensai que les nervures (1), ayant une bien autre importance ou du moins certaines d'entre elles, devaient présenter, selon la famille, la tribu, le groupe, le genre, et peut-être même selon l'espèce, des caractères bien plus intéressants à connaître, bien plus utiles à étudier

(1) Employé ainsi d'une manière générale, pour ne rien changer aux expressions consacrées, j'entends toujours tout le système vasculo-aérifère des ailes, bien que dans l'application je lui fasse représenter telle espèce de nervure. De même qu'on dit les *Papillons* pris généralement, sans pour cela désigner seulement les Lépidoptères du G. *Papillon*, etc.

pour la classification. Vous voyez, Messieurs, que mon ambition n'était pas minime, et que je me préparais un travail de longue haleine, peut-être même de toute une vie d'homme.

« Et tout d'abord me tracer une route, la jalonner de caractères naturels, invariables, était ce à quoi je devais procéder, devenait le premier but que je me proposais d'atteindre.

« A force d'examiner les plis de l'aile dont parfois quelques-uns, par leur position et leur coloration, simulent assez bien une nervure pour en imposer au premier coup-d'œil, je m'aperçus qu'il en existait un plus accusé, beaucoup plus long que tous les autres, et qui, dans toutes les espèces que je consultais, partait invariablement du milieu du bord extérieur en se prolongeant longitudinalement à travers la cellule discoïdale, qu'il y eût ou non une petite nervule transverse closant cette cellule.

« Vérifié sur une assez grande masse de Lépidoptères de toutes les familles ou tribus, tant exotiques qu'indigènes, ce caractère me parut constant, et souvent existant à l'excès dans certains groupes. Quelque faible qu'il pût être parfois, sa prolongation constante était toujours fort remarquable en comparaison des autres plis internervulaires qui s'arrêtent tous, comme devant une barrière infranchissable, aux coudes que présentent les méplats qui entourent et forment la cellule discoïdale. Ce caractère persistant se répétait aux deuxièmes ailes, mais, comme je devais m'y attendre, le plus souvent d'une manière moins sensible, tandis qu'aux premières il était toujours très reconnaissable.

« J'avais donc réussi à trouver une ligne de démarcation naturelle, positive et nullement arbitraire parmi ces branches qui radient de la base à la marge. Je nommai ce pli, *pli cellulaire* en raison de sa position, pour le distinguer de tous les autres.

« Ce point une fois arrêté, les rameaux se divisèrent naturellement en deux groupes, l'un *supérieur*, l'autre *inférieur* à

ce même pli. Les supérieurs produits par la *sous-costale* (1), les inférieurs par la *médiane*. Quant à la nervule transversale qui clôt la cellule discoïdale lorsqu'elle est fermée, nervule que traverse et semble parfois soulever en partie ou faire dévier la puissance du pli cellulaire, vu quelquefois son absence totale, ou que lorsqu'elle existe, elle naît le plus souvent de la base de la première supérieure comme de la première inférieure, en restant incomplète à son milieu (voy. *Erebus Crepuscularis?*); vu qu'elle peut aussi procéder indistinctement de l'un ou de l'autre faisceau, et demeurer nulle ou du moins très faible à l'une de ses extrémités; qu'elle est aussi, dans son état le plus normal, susceptible d'offrir dans toute sa longueur une égale force, une attache aussi solide à ses deux bouts, etc.; ne pouvant donc, par ces motifs, la rallier décidément à l'un ou l'autre faisceau de nervules, faute de raisons plausibles et fixes, je dus l'en isoler, et l'appelai *disco-cellulaire* (2).

« Peut-être, plus tard, son départ de l'une des deux nervules, lorsqu'elle sera incomplète à l'autre extrémité, sera-t-elle d'un précieux secours dans les coupes génériques.

« Il est à remarquer que la nature paraît tenir cette nervule pour si nécessaire à l'harmonie de ce système alaire, qu'elle la reproduit souvent par un dessin imitatif, lorsqu'elle n'existe pas, et que par un motif inexplicable, elle la dérobe pour la plupart du temps à nos regards sous un épi d'écailles, ou sous une tache colorée d'une manière tranchée avec le fond.

« C'est à tort, je le crois, qu'on a voulu depuis la confondre

(1) En 1832, mon *Antero-médiane* ou *Médiane antérieure* (vu sa communauté d'origine avec ma *Postero-médiane* de cette même époque), et non ma *Médiane*, comme sans doute par faute typographique le docteur Rambur le fait entendre dans une note à ce sujet. *Faune d'Andalousie*, Lépidoptères, t. ....., p. 231. La même que M. le docteur Boisduval pensait, en 1836, avoir distingué le premier et qu'il appella *souscostale*.

(2) Autrefois ma *Cellulaire*.

avec la continuation du coude que forme presque toujours la première nervule supérieure (1), c'est-à-dire la première qui est immédiatement au-dessus du pli cellulaire. Un examen soutenu du trajet que parcourt cette première supérieure m'a convaincu de la tendance qu'avait cette nervule à dévier constamment de sa route directe au bord extérieur au moment de son départ, et que la Disco-cellulaire, qu'elle émane dans certains cas, ou de l'extrémité de la sous-costale ou de la médiane, ou des deux à la fois, doit être considérée plutôt comme indépendante de cette première nervule. Nous en trouverons un exemple dans le G. *Vanessa*. La *première supérieure*, en effet, y forme un coude très grand, et cependant cette nervule n'y existe pas ! etc., etc. Ce coude, nous le retrouverons modifié de toutes les façons dans nombre de groupes, presque toujours bien accusé, et plus rarement à peine senti. Il était dès lors évident pour moi que ce coude appartenait bien à cette nervule, et n'était pas une portion supérieure de la *Disco-cellulaire*, puisque lui, il pouvait exister, que cette dernière fît ou non acte de présence.

« Maintenant, entre ces deux faisceaux de nervules, lequel devait contenir, aux premières ailes, le plus de caractères à étudier? Les variations prodigieuses de forme et de nombre des supérieures, m'indiquèrent de suite que c'était en elles et non dans le faisceau inférieur, qui varie peu par le nombre et bien rarement dans la forme, surtout aux diurnes, que devaient résider les caractères cherchés. En effet, je ne me trompai pas, et en notant soigneusement la marche de chacune des supérieures, il me fut prouvé, jusqu'à l'évidence, qu'en elles reposaient des signes de première importance.

(1) J'ai dû me corriger par l'expérience de ma manière de compter ces nervules, telle que je l'avais indiquée (*Ann. de la Soc. Ent. de France*, tom. I, p. 83 et 84). Comme je le dirai plus bas, ce mode de procéder était aussi peu sûr qu'incommode.

« Afin de faciliter la détermination de ces nervules, à l'inverse de ce que j'avais fait il y a dix ans, je les numérai depuis dans ces deux faisceaux de bas en haut pour les supérieures, de haut en bas pour les inférieures, en prenant toujours mon point de départ du *pli cellulaire;* c'est-à-dire que les deux nervules qui sont au-dessus et au-dessous de ce pli sont *les premières* de chaque faisceau, et ainsi de suite, en reculant. J'ai dû préférer ce mode, surtout pour les supérieures, où il est d'un avantage incontestable, principalement dans les descriptions spécifiques, vu qu'étant resserrées le plus souvent vers le bord antérieur, ces dernières sont parfois très difficiles à distinguer, tandis qu'à partir de ce pli, la première est toujours facile à préciser.

« La *première supérieure* appelant d'abord mon attention, je la vis décrire à son départ des sinus, des courbes persistants, selon les groupes, les genres établis sur d'autres organes, et se rapportant à ces coupes avec une exactitude fort remarquable. Grâce à elle, à ses sœurs superséquentes, et non moins curieuses à étudier, je découvris parfois quelques confusions d'espèces dans le même genre, que plus tard l'étude de la larve, par nos Rambur, nos Guenée et autres, força en effet à ranger à une autre place ou à séparer génériquement.

« C'est ainsi que je vis cette *première supérieure* largement ployée en carré dans les *Papilio,* droite et sans déviation sensible aux *Discophora,* très arrondie chez les *Vanessa,* génuflexueuse parmi les *Argynnis,* ou simplement coudée en dehors à des *Pieris*, etc., etc.

« Déjà à elle seule cette nervule offre donc de précieux documents; mais si nous passons aux autres de ce faisceau, l'intérêt augmente avec les caractères qu'elles présentent. En effet, la deuxième, la troisième supérieures s'anomalisent de mille manières. Aux *Doritis*, la deuxième se trifurque; aux *Parnassius* elle sera simplement bifurquée, comme aux *Papi-*

lio, aux *Eurycus*, que d'autres caractères pris à d'autres branches ou aux secondes ailes en distinguent suffisamment. Parmi les *Acrea*, les *Hyades*, c'est la troisième qui lance des rameaux sur la côte; à certains *Pyralis*, *Eudamus*, *Castnia*, etc., les rameaux feront ou paraîtront faire défaut, et il nous faudra alors les chercher dans la base elle-même, à partir de la cellule discoïdale (1).

« Et ces rameaux, à leur tour, présentent des signes constants qui peuvent devenir le motif de bonnes subdivisions; c'est ainsi que d'après leur disposition on parvient à distinguer les *Thaïs* des *Doritis*, genres si voisins; même à faire dans les *Anthocharis* une distinction entre le groupe des *Eupheno* et celui des *Belia*, etc.; et dans la trop grande famille des *Pieris*, ils seront également d'un secours non moins précieux, etc.

« Quant à la position respective de ces nervules supérieures dès leur départ, elle est également bonne à consulter : car à leur base sur la cellule discoïdale, on les observera ou resserrées ou distantes entre elles. Dans les *Idmaïs*, les *Leptocircus*, les *Hepialus*, la dernière partira du dessus de la cellule discoïdale, non bien loin de la base de l'aile, tandis qu'aux *Timètes*, aux *Limenitis*, elle sera tout au contraire resserrée en faisceau avec les autres vers l'extrémité de cette même cellule.

« Il y a donc d'utiles renseignements à prendre dans ces nervules si variables, si capricieuses, mais dans le dédale desquelles une étude aussi neuve que captante trace un chemin commode à suivre.

« On peut aussi sur ces mêmes ailes signaler, mais comme caractères fort secondaires, la position qu'occupe, ou les formes diverses qu'affecte la *disco-cellulaire*, tantôt brisée en

(1) Si on admet un nombre constant de quatre nervules supérieures pour tout l'ordre; recherche qui m'occupe actuellement.

dedans comme aux *Heleona*, simplement courbe comme aux *Féronia*, à peine transversale aux *Hyades*, droite dans beaucoup, flexueuse chez les *Argynnis*, etc.

« D'autre part, la conformation de la *cellule discoïdale*, si petite aux *Leucophasia*, si grande aux *Morpho*, si étroite aux *Glaucopis*, et même quelquefois nulle, etc., ainsi que ces *aréoles* formées à leur tour dans la cellule discoïdale, ou en dehors, comme aux *Castnia*, aux *Agarista*, seront également d'un précieux enseignement.

« Si, toujours aux premières ailes, on passe aux nervules inférieures, leur nombre variera, sinon leur forme, selon les grands groupes (1). Puis viendra la *sous-médiane*, qui, dans quelques Satyrides, sortira de sa route ordinairement si régulière, pour décrire des courbes insolites, ainsi qu'on le voit chez les *Sat. Girondius*, *Roxelana;* même dans quelques Nocturnes, elle se divisera à sa base pour former une *aérole sous-cellulaire*, etc.

« Chez plusieurs Nocturno-crépusculaires, on aura à constater entre elle et la médiane la présence d'une nervure ordinairement plus faible, l'*intermédiane*. Puis l'*interne*, toute brève qu'elle soit, le plus souvent se rendra directement sur le bord interne, ou se plaira à s'anastomoser avec cette dernière et à former ainsi une petite aréole. Son absence se remarquera en bien des genres, comme sa présence se manifestera dans plusieurs, tels qu'aux *Castnia*, aux *Papilio*, etc. Enfin, à ce dernier, nous nous garderons de dédaigner cette petite nervule transverse placée près de la base de l'aile, entre les médianes, qui, ne se rencontre guère que dans les G. *Ornithoptera*, *Pa-*

(1) Cependant, mais plus rarement, elles peuvent se diviser en plusieurs branches dans quelques groupes de Nocturnes ou Nocturno-crépusculaires, où les nervures sont très tourmentées, comme aux G. *Erasmia*, *Oeketicus*, etc.; mais ces ramifications sont le plus souvent étrangères aux Diurnes.

pilio, *Eurycus* et ne reparaît ensuite que dans quelques groupes des *Heliconia* et des *Morpho*, etc.

« Vous voyez, Messieurs, quel parti on peut tirer de tant de matériaux épars seulement sur les premières ailes !

« Les secondes, pour être d'un intérêt moins évident dans cette nomenclature, n'en présentent pas moins nombre de caractères. Car si les ramifications alaires des premières ailes sont plutôt appelées à servir de base aux principales sections, celles des secondes ailes aideront peut-être à descendre dans des distinctions divisionnaires. Leur composition, à de faibles différences près, est identique avec les premières; aussi ai-je consacré avec soin les mêmes noms aux mêmes nervures, selon leur disposition, et je les compte de la même manière: seulement, le pli cellulaire y est parfois fort difficile à distinguer, il faut en convenir.

« Là en général, et surtout dans les diurnes, il y aura une plus grande simplicité dans les nervules, mais leur nombre variera ainsi que leur forme : puis la *cellule discoïdale*, selon la marche de la *sous-costale* sera plus ou moins modifiée. Presque carrée aux *Hœtera*, descendant aux deux tiers de l'aile aux *Euplœa*, imperceptible à des *Macroglossa*, petite aux *Limnas*, ouverte aux *Limenitis*, aux *Urania*, aux *Timètes*, etc. On la trouvera fermée dans beaucoup d'autres; et c'est ce dernier caractère qui frappa Godart, et dont il se servit le premier avec moins de bonheur peut-être qu'il ne l'espérait lui-même.

« Le nombre, la disposition des nervules supérieures et inférieures varieront aussi considérablement jusqu'à disparaître en tout ou en partie, comme aux premières ailes, dans quelques petites espèces; enfin, parmi certains Nocturnes nous rencontrerons des bizarreries incroyables, mais constantes selon le groupe, dans la ramification de ces vaisseaux aérifères.

« Je m'arrête, car je crois, Messieurs, vous avoir fait suffisamment connaître tout ce qu'offre d'intéressant l'étude ap-

profondie du système nervulo-alaire chez les Lépidoptères. Je vais vous présenter maintenant quelques observations sur le tableau ptérographique de ce système tel que je le comprends.

« Dans les noms que j'ai choisis, j'ai dû éviter avec soin d'en forger de nouveaux et sacrifier à l'usage, à l'habitude, lors même que le nom reçu n'exprimait pas parfaitement l'objet désigné. Car, à mon avis, il n'appartient qu'à un Léon Dufour, un Milne-Edwards, un Strauss, un Chabrier, à ces profonds anatomistes enfin, de créer une nouvelle nomenclature pour les organes qu'ils coordonnent ou qu'ils ont découverts dans tous les ordres des animaux articulés. Alors, devant le résultat de leurs savantes recherches, doit crouler tout cet échafaudage provisoire, pour faire place aux noms qu'ils auront imposé à tout jamais, ainsi qu'à la méthode qu'ils auront introduite.

« Divers entomologistes ont déjà accueilli quelques-unes des formules émises par moi en 1832. Je les conserverai donc, ne corrigeant que celles qui m'ont paru devoir l'être avec raison par plusieurs de nos lépidoptéristes, et que l'usage de quelques années semble avoir déjà consacrées.

« Ce que j'ai cherché par-dessus tout, c'est à être clair, exact, précis, facile à comprendre comme à retenir, et qu'un nom désigne bien à lui seul l'objet auquel il s'applique, la place qu'il occupe, sans qu'il puisse y avoir doute ou double emploi. J'ai évité avec soin de descendre à des détails anatomiques trop minutieux pour être bien vus, bien dits par moi, trop difficiles à vérifier pour ceux qui étudient; et c'est surtout cette dernière considération qui m'a imposé la condition de rester un peu superficiel, afin de demeurer à la portée du plus grand nombre dans l'exposé de ce système. Dans le cours de la description ou du discours, laissant de côté les désignations de *nervures*, *nervules* et *rameaux*, je dis l'*interne*, la *deuxième inférieure*, la *costale*, la *discoïdale*, la

première supérieure, la *disco-cellulaire*, etc., et ce n'est pas sans y avoir longuement réfléchi que je me suis arrêté de préférence à tel ou tel nom, afin d'empêcher la confusion. C'est ainsi que j'éviterai, autant que faire se pourra, l'emploi multiplié du même adjectif, afin qu'on ne puisse dire, par exemple, l'aile *inférieure* a, au bord *inférieur*, une nervure *inférieure*, etc., mais la *deuxième* aile a, au bord *postérieur*, une nervure *interne*, etc. ; et c'est ce qui m'a quelquefois obligé à renoncer à tel nom adopté pour lui en préférer un autre.

« Je prends la première aile pour base de cet examen, et divisant, comme jadis, les canaux aérifères qui supportent la membrane de l'aile en *nervures* ceux qui partent du tronc, en *nervules* ceux qui jaillissent des nervures, et en *rameaux* (1) ceux qui naissent des nervules, je trouve en commençant par le bord antérieur, immédiatement après la *côte* (2), la *costale* qui le plus souvent s'arrête sur la côte même. Plus rarement, comme dans les *Hépialus*, une petite nervule transversale (la *précostale*) liera, près de la base, la costale à la côte elle-même, comme cela a presque toujours lieu aux deuxièmes ailes. Immédiatement au-dessous d'elle, la *souscostale*, plus faible qu'elle, la longe une partie du chemin, forme le bord supérieur de la *cellule discoïdale* pour se diviser ensuite en plusieurs branches très variables qui sont les *nervules supérieures*. Les branches que fournissent ces nervules supérieures deviennent les *rameaux supérieurs* dits *costaux*, ou *apicaux*, ou *marginaux*, selon leur arrivée sur le contour de l'aile.

(1) J'avais proposé autrefois *ramuscules*, ou mieux encore *nervuscules*, mais *rameaux* a été depuis adopté plus volontiers, et j'ai dû y souscrire.

(2) La côte elle-même, comme dans des *Glaucopides* et autres groupes, peut dégénérer aussi en vaisseau aérifère. C'est ce qui, dans le temps, m'avait fait créer deux médianes, afin de me réserver un nom au besoin pour cette nervure costale.

« Ces rameaux, comme les nervules et par le même motif, se numèrent également de bas en haut.

« Quelquefois, comme aux *Castnia*, aux *Agarista*, une de ces supérieures, concurremment avec l'extrémité de la sous-costale, formeront une petite *aréole sus-cellulaire* de l'extrémité de laquelle sortiront les autres nervules.

« Au-dessous de la sous-costale, part du thorax et d'une base commune avec elle, la *médiane* qui chemine à travers le milieu de l'aile ; à son tour elle forme le bord inférieur de la cellule discoïdale, se subdivise en plusieurs branches, bien moins variables en général, et qui sont les nervules *inférieures*. Ces deux faisceaux se nombrant, comme je l'ai dit plus haut, sont joints par la *disco-cellulaire*, lorsqu'elle existe. Au-dessous de la médiane, toujours à partir du thorax, vient la *sous-médiane*. C'est elle qui, d'habitude, longe le bord interne, et ne jette presque jamais aucune branche. Cependant elle peut à mi-chemin, comme, par exemple, au G. *Oeketicus*, se séparer en deux bras peu après sa naissance, pour former une large *aréole sous-cellulaire*, et continuer sa route jusqu'à l'angle interne. Moins fréquemment, et dans quelques groupes, s'intercalle entre ces deux nervures une *inter-médiane* qui se rend directement sur le bord extérieur, et semble remplacer le pli de ce nom. Enfin au-dessous de la sous-médiane, dont on la dirait une branche, vient l'*interne*, qui, plus brève, va plus volontiers rejoindre le bord postérieur. Fort courte aux premières ailes, elle est plus longue aux deuxièmes, et s'échappe immédiatement du thorax. Enfin, s'il en existe encore une autre, aux secondes ailes près du bord, ce sera l'*abdominale*.

« Outre ces principales il en est d'autres plus petites. C'est ainsi qu'aux premières ailes, on en voit une placée transversalement entre la médiane et la sous-médiane (ex. G. *Papilio*),

ce sera la *baseo-médiane* : et l'aréole qu'elle forme peut s'appeler *médio-basilaire.*

« Aux deuxièmes ailes une petite nervure précède la costale ; elle est brève, et le plus souvent recourbée à sa base en remontant vers la côte, elle se bifurquera à son extrémité ; pour moi, c'est la *précostale,* qui forme alors une petite aréole que j'appelle *basilaire*, qui se modifie selon les genres ou elle existe, et n'est l'appanage que de quelques-uns tels que *Ornithoptera*, *Papilio*, etc., et manque à presque toute la masse des Diurnes. Quand à la précostale, elle peut aussi s'anastomoser quelquefois par son extrémité supérieure avec la costale, ainsi qu'on le voit au G. *Eurycus*. Enfin, comme à ce dernier genre, la petite nervule transversale, qui à ces mêmes ailes lie, non loin de la base, la costale à la sous-costale, deviendrait une *baseo-costale.* Si, comme j'ai cru le remarquer aux G. *Erasmia* et autres, il en est encore une située plus loin entre les costales, on l'appellera *medio-costale* ou *extremo-costale,* selon sa position, etc.

« Il arrivera fort souvent que quelques rameaux ou nervules, plus ou moins complets, jailliront longitudinalement dans la cellule discoïdale, soit de la disco-cellulaire (voy. au G. *Heleona*), soit d'elle et de la médiane (voy. G. *Gynautocera*), ou bien seulement de la médiane (voy. G. *Hepialus*), ou du coude de la première supérieure (voy. *Helic. Selene*), etc., et ces diverses branches formeront des aréoles dans l'énumération desquelles je ne puis entrer ici. Je me bornerai donc à vous parler d'une des principales de ces ramifications.

« C'est celle qui, comme aux *Castnia,* par exemple, rayonne de l'extrémité de la cellule discoïdale jusque vers la base de l'aile. Je la nomme, quelle que soit son origine et pour éviter toute ambiguité, *nervule discoïdale.* Ses branches dans la cellule de ce nom y formant une autre cellule, cette dernière sera pour moi une *aréole discoïdale.* Et j'affecte ce dernier ad-

jectif à tout ce qui est dans cette grande cellule, comme je qualifie de *cellulaire* rameaux et aréoles qui se trouvent accidentellement en dehors et près d'elle, et ne sont pas désignés nominativement dans la nomenclature fondamentale. C'est ainsi que si la disco-cellulaire projette ou paraît projeter un rameau complet ou non vers le bord extérieur, ce sera nécessairement le *rameau cellulaire,* pour le distinguer des nervules des deux faisceaux supérieur et inférieur.

« Quant à la dilatation que présentent certaines nervures, mon digne et savant ami, M. Duponchel, s'en servit dès 1833 d'une manière fort ingénieuse, pour grouper les nombreuses espèces de la tribu des Satyrides : exemple que le docteur Boisduval suivit avec le même succès.

« Aux deux ailes, les *plis internervulaires,* dont la position est bonne à constater dans le cours des descriptions spécifiques, prendront les noms de premier, second, troisième *pli supérieur* ou *inférieur*, selon la place qu'ils occupent entre les nervules, se nombrant en plus dans le même sens qu'elles.

« J'aurais encore à entrer dans bien des détails, Messieurs, sur les absences, les croisements, les anastomoses, que l'on remarque dans les nervules, surtout parmi les Nocturnes, mais ce sujet me mènerait trop loin. Plus tard, sans doute, je réclamerai de nouveau votre attention au sujet de ce système alaire, que je regarde seulement comme une ébauche que j'aurai à perfectionner par la suite. Les instances de quelques amis m'ont seules décidé à le publier dans l'état où il est, pour m'assurer une priorité qui semble déjà m'être contestée.

« En effet, M. Boisduval, dès 1836, dans les planches de son premier volume des Lépidoptères (*suites à Buffon*), a fait figurer des ailes de divers genres, dénudées de leurs écailles. Mais je dois dire que ces ailes ne sont pas toujours d'une rectitude parfaite, surtout dans la distribution de leurs ramifications. Bien que cet auteur, dans ses généralités, donne des noms aux prin-

cipales, il semble dans la suite n'en tirer aucun parti à l'appui de ses groupes, de ses genres, et dans la dernière édition de son *Index methodicus* il garde à ce sujet le même silence.

« Le Révérend M. Hope, dans les *Transactions de la Soc. Linn. de Londres*, t. XVIII, p. 446, pl. 31, figure et décrit, sous le nom générique d'*Erasmia*, un nocturno-crépusculaire dont la conformation nervulo-alaire l'a assez frappé pour le décider à le faire représenter, et en dire à l'énoncé des caractères génériques « *nervis posticis curvatis:* » mais à l'inspection des seules nervules supérieures, je reconnus de suite que ce genre ne pouvait appartenir à la tribu des *Zygènides*, comme M. Hope l'y place avec doute, mais bien plutôt à celle des *Gynautocera* et des *Heleona*.

« Dans l'Histoire naturelle des possessions néerlandaises dans les Indes, publiée par le gouvernement Néerlandais, sous la savante direction de M. Temminck, 1840, Zool. n° 3, la pl. 9 représente onze figures d'ailes dénudées des G. *Papilio*, *Eurycus*, *Leptocircus*, *Thais*, *Doritis* et *Parnassius*. Elles sont parfaitement bien faites, très exactes; mais rien n'indique quelque distinction dans la nervulation. Et aux pages 12 et 13, mon ignorance de la langue hollandaise ne m'a pas permis de savoir si aux noms déjà imposés aux nervures, M. de Haan en avait ajouté d'autres. En outre ce n'est que pendant quelques minutes que j'ai eu cet ouvrage entre les mains, il y a dix mois, avant mon départ pour ma campagne et depuis mon retour tout récent je n'ai pu parvenir à le revoir.

« Au printemps dernier alors que je consultais la collection de M. Boisduval, essayant de reconnaître son obligeance en lui montrant mes dessins, en lui expliquant mes idées sur ce système alaire, je lui avais manifesté le désir de consigner, à mon retour, mes observations dans une de nos Revues. Lorsque tout récemment, et pendant mon absence, son ami M. Rambur fit imprimer une livraison de sa *Faune*

d'Andalousie, livraison qui ne fait pas suite aux quatre autres déja parues, est intitulée *Lépidoptères,* sans indication de tome comme aux précédentes, commence à la feuille 1re et en même temps à la page 213!.... Et ce fut lorsque je la parcourus ces jours derniers que je m'aperçus qu'aux généralités, non seulement M. Rambur entrait, au sujet du système alaire, dans des détails que ses devanciers avaient omis, séparait les faisceaux des nervures, les comptait, etc., mais, mieux que cela, en faisait l'application en tête des premiers genres dont il traite.

« Cependant, dans cette nomenclature où nous nous sommes rencontrés d'une manière vraiment merveilleuse, et suffisante pour me faire passer aujourd'hui près de ceux qui ne me connaissent pas pour un indigne plagiaire, M. Rambur que, malgré mes sollicitations, je regrette de ne pas voir parmi nous aujourd'hui à cette séance, semble avoir élaboré ce système d'une manière peut-être trop rapide. Voici ce qui me le fait penser.

« Dans cette livraison, en séparant les faisceaux des nervules, il omet de nous dire quel est le caractère qui établit la ligne de démarcation entre elles (*le pli cellulaire*), et laisse à ce sujet l'observateur dans une indécision complète. Ce point de départ valait cependant la peine d'être précisé dans un exposé de généralités et sur un sujet aussi neuf.

« Quant aux nervules supérieures, dans lesquelles résident, comme je l'ai dit, les traits les plus saillants, elles n'attirent pas assez son attention, car il se contente (page 232) de nous dire : « Qu'on ne peut donner de dénomination particulière à « ces rameaux, à cause des grandes variations qu'ils éprouvent « dans leur position et leur forme. »

« Tout au contraire, je vous ai prouvé, Messieurs, que ces variations étaient un motif de plus pour les dénommer exactement; plus bas cependant, il propose de les désigner numériquement, mais sans dire de quelle manière. Ce n'est que plus

tard, dans le courant des descriptions génériques, que j'ai pu m'apercevoir, mais non sans quelque difficulté, qu'il les compte comme je le faisais autrefois de haut en bas, méthode dont je vous ai déjà expliqué la défectuosité.

« Plus loin, M. Rambur détruira le nom de *cellule discoïdale*, consacré depuis plus de vingt ans pour le remplacer (page 252) par celui d'*aréole discoïdale*. Je ne vois pas la grande utilité de ce changement. Tandis que, p. 244, il nous parlera des *cellules discoïdales* dont il n'a pas fait mention, et cela sans dire ce qu'il entend actuellement par cette ancienne dénomination par lui rejetée!

« Pourquoi, par exemple, avoir omis complétement aux caractères du G. *Papilio*, la *baseo-médiane*, cette petite nervule propre à ce genre et qui distingue si bien les papilioniens? Son exiguité ne devait pas être un titre d'exclusion auprès d'un aussi bon observateur que le docteur Rambur. Quand à l'*interne* il en parle dans ses généralités mais sans la désigner nominativement.

« Au sujet de la *disco-cellulaire* à laquelle il donne deux noms *récurrente* ou *transverse*, ad libitum (noms impropres à mon avis, puisqu'il existe d'autres récurrentes ou transverses, et en ce qu'ils ne précisent nullement la place invariable de cette nervule); cet auteur confond la courbe habituelle à la première supérieure avec la portion contiguë de la disco-cellulaire, comme on en peut juger à son exposé du *G. Thaïs*. Il semble avoir totalement méconnu cette déviation propre à la première supérieure, si essentielle à distinguer, et malgré l'importance dont elle est.

« Au lieu d'expliquer brièvement la distinction si frappante entre les *Thaïs* et les *Parnassius*, par leurs nervules supérieures, il prend seulement en considération le point de départ de la première supérieure (pour lui sa dernière), en s'égarant sur sa base véritable, comme je l'ai dit. Puis il aime mieux énoncer

un caractère négatif commun à ces deux genres (l'absence d'une bifurcation) que d'exposer les ramifications différentes qui existent. Ce caractère était cependant bien positif, bien évident et facile à voir comme à exprimer. Je ne dis pas que la position de cette bifurcation apicale ne soit pas à prendre en considération, mais à mon avis elle ne pourrait servir que pour les grandes divisions selon la position numérique qu'elle occupe et en comptant toutes les nervules de bas en haut sans faire de distinction entre elles.

« Sans parler de la valeur qu'il attache dans ses généralités aux noms de *nervures*, *nervules* et *rameaux,* il les emploie indistinctement, appelant les nervules, tantôt des rameaux (p. 232, 254, etc.), tantôt des nervures (p. 244, etc.), de même que la *disco-cellulaire* sera pour lui ou une nervure (p. 232), ou une nervule (p. 250, etc.).

« Des idées bien arrêtées seraient préférables à cette confusion, surtout quand on semble proposer une méthode aussi neuve et comme étant le fruit de ses propres observations.

« Au G. *Pieris*, M. Rambur donne comme caractère générique, *troisième rameau* de la sous-costale seulement bifurqué (il compte en sens inverse de moi, à partir du bord costal), mais à la *Cratægi*, par exemple, ce troisième rameau est déjà lui-même une branche superposée à une autre! L'auteur veut-il parler de la grande bifurcation, et omet-il à dessein la petite de l'*apex* (assez caractéristique de ce genre nombreux), ou bien mentionne-t-il cette dernière à l'exclusion de l'autre? De laquelle parle-t-il? Et cependant le point de départ des nervules est précieux à noter, car il nous fait connaître que la *Cratægi* diffère déjà par cela seul des vraies *Pieris*, et doit faire le type d'une division. D'autre part, si la *P. Valeria* (presque pareille par les nervules supérieures aux G. *Eronia*, *Thestias* et *Iphias*) est une vraie *Pieris,* je trouve alors que cette troisième supérieure, au lieu de deux branches, en porte trois!

« Encore un fait. Aux *Polyommatides*, M. Rambur comptera quatre rameaux à la sous-costale, dont un bifide. Fort bien. Mais lequel ? Maintenant, si pour l'*Argus Dolus*, par exemple, ce nombre de nervules de la sous-costale, comme il les énumère, est exacte, et que j'y découvre que c'est la troisième qui est bifurquée avant l'apex, total cinq branches atteignants les bords, que ferais-je du *Thecla Eurytulus* qui me tombe sous la main, et ne compte que quatre supérieures aboutissants au bord de l'aile, et dont la troisième (toujours en partant du haut) est bifurquée tout près de sa base? Reste donc trois nervules à la sous-costale, et non quatre, savoir : trois dont une bifurquée ou quatre sans bifurcation comptée. Cela ne corde plus avec le caractère de tribu. Bien mieux, d'autres m'offriront tout au contraire trois branches à la troisième nervule de la sous-costale, en tout six rameaux arrivant sur le bord extérieur, toujours abstraction faite de celui imputé à la disco-cellulaire ; et pourtant ce sont des *Polyommatides !*

« Autre chose. Certes, les courbes de la disco-cellulaire, toutes faibles qu'elles soient, sont utiles à enregistrer, mais comme caractère très secondaire, il faut en convenir. Et cependant comment croire que ce soit cette *seule et unique* courbure en dedans, que M. Rambur ait trouvée pour caractériser nervulairement les G. *Zegris, Anthocharis,* et même *Colias!* tandis que dans les seules Anthocharides on possède déjà, à l'aide des nervules supérieures, les éléments d'une distinction entre le groupe des *Eupheno* et celui des *Belia !* M. Rambur a-t-il donc suffisamment élaboré ces caractères, *armato oculo?*

« Actuellement, après s'être servi jusqu'à ce moment de la disposition et du nombre des nervules des ailes comme caractères génériques, voici qu'au G. *Rhodocera* il les passe sous silence ! A ce genre, fort bien caractérisé du reste par les embranchements des nervules, cet auteur se contente de dire :

« Quelques nervures sont épaissies et d'autres extrêmement « déliées ; » et cela encore, sans les désigner ; rien de plus.

« Poursuivons. Au G. *Thecla*, M. Rambur se borne à nous apprendre que « le troisième rameau de la médiane des secondes « ailes se prolonge le plus souvent en queue, » et rien autre ! Au G. *Tomares* (genre nouveau de l'auteur et dont le *Ballus* est le type), il n'appellera l'attention que sur le renflement de la sous-costale et de la médiane. Bientôt enfin l'auteur abandonnera tout à fait ce système, et arrivé à l'exposé générique des G. *Lycœna*, *Argus* et *Polyommatus*, auquel finit cette livraison, il *se taira totalement* sur l'emploi des nervures, comme s'il ne s'en fût jamais occupé !

« Il faut convenir que cette suite ne tient pas tout ce que promettait le début assuré de M. Rambur à ce sujet ; qu'il s'est hasardé sur un terrain peut-être trop nouvellement et trop promptement reconnu par lui, et qui, par cela même, lui a bientôt manqué sous les pieds.

« On doit accorder à M. Rambur une rare sagacité dans l'étude et la recherche des larves, dans la distinction minutieuse des espèces, basée sur des caractères que son talent et son aptitude ont pu seuls lui faire découvrir : ajoutons, qu'habile observateur il a ouvert une nouvelle route aux investigateurs consciencieux dans l'étude qu'il vient de faire de l'appareil génital parmi les *Hespérides* (curieux travail pour lequel j'ai eu un vrai plaisir à lui communiquer dernièrement quelques matériaux), mais convenons aussi qu'il s'est peut-être un peu trop hâté de prendre l'initiative dans ce nouveau mode de classement, que sans doute, des investigations trop peu prolongées ne lui ont pas permis d'envisager sous toutes ses faces.

« Je suis loin moi-même de vouloir et de pouvoir tirer dès à présent des conséquences sérieuses des observations que j'ai pu faire sur ce sujet depuis quelques années, tant je les reconnais insuffisantes. Cette hardiesse prématurée m'expose-

rait à un reproche que j'aurais désiré n'avoir pas eu à faire à un collègue, déjà pour moi vieux de science et de relations amicales.

« Pour terminer, Messieurs, j'appelle votre attention sur ces recherches; toutes imparfaites qu'elles puissent vous paraître, elles n'en ont pas moins droit à votre intérêt, que je me suis borné aujourd'hui à vouloir éveiller à leur égard. La meilleure preuve que vous puissiez m'en donner c'est de m'aider de vos avis que je réclame comme une faveur.

« Je compte une autre fois vous présenter, à l'aide d'autres dessins ptérographiques, les vues d'ensemble et de caractères génériques que le temps et votre patience à m'écouter ne me permettent pas de vous développer aujourd'hui. »

P. S. Je saisis avec plaisir cette occasion pour vous annoncer, en terminant, le travail auquel se livre mon vieil et savant ami M. Percheron, et qui n'est rien moins qu'un examen approfondi du système nervulo-alaire dans tous les ordres d'Insectes, de son identité de conformation, et des modifications que subit la charpente des ailes selon les ordres et les tribus. Un pareil ouvrage manquait encore à la science, et il fallait tout le courage et la patience de M. Percheron, étayés de son beau talent comme entomologiste, pour ne pas reculer devant une entreprise aussi gigantesque.

Vous aimerez sans nul doute à y applaudir, comme moi-même je me félicite de l'avoir vu céder à mes instances réitérées à ce sujet, en entreprenant un travail de pareille importance.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche Ire.

Plan ptérographique du système nervulo-alaire des Lépidoptères. Pour éviter la confusion, je me suis borné à représenter les nervures qui, pour la plupart, se trouvent aux ailes des Lépidoptères diurnes, et qui servent de point de départ. (*Cette figure est imaginaire.*)

Planche II.

Supplément à la planche précédente, contenant quelques nervures qui n'ont pu être consignées.

(Toutes ces figures, ainsi que celles de la planche III, sont copiées sur nature à la *camera lucida*, et plus ou moins grossies.) Les points internervulaires indiquent *le pli cellulaire*.

Fig. 1. G. Castnia. (. . . . . .). Première aile.

(*a*) *aréole sus-cellulaire*, (*b*) *aréole discoïdale*, (*c*) *intermédiane*, (*d*) *discoïdale*. Le genre *Agarista*, qui se place si naturellement contre celui-ci, m'a présenté, comme je m'y attendais, une grande analogie dans son système nervulo-alaire. Il ne s'en distingue, au premier aperçu, que par l'absence d'une aréole discoïdale, et la bifurcation de la deuxième supérieure à mi-chemin de son trajet, au lieu de partir de l'aréole sus-cellulaire.

Fig. 2. G. Macroglossa (*Picus*). Première et deuxième ailes.

Disposition remarquable des nervures. Dans la nature, les dernières supérieures des premières ailes sont tellement resserrées contre la côte qu'on a peine à les distinguer ; afin de les faire voir, j'ai dû ici les espacer davantage. Deuxième aile. Exiguité extrême de la *cellule discoïdale* : prolongement de la costale le long de la côte jusqu'à l'angle externe. Dans d'autres

espèces, la première supérieure lance un *rameau imparfait* dans la cellule discoïdale.

Fig. 3. G. HEPIALUS (*Humuli*). Première aile.

(*a*) *précostale.* Cet exemple d'une précostale aux premières ailes est peu commun, et tout à fait insolite aux Lépidoptères diurnes.

(*b*) *baseo-médiane.* Quelquefois cette nervule, comme au G. *Heliconia* (voy. pl. III, fig. 7), aura une disposition toute différente, plutôt semblable à celle de l'*interne*, ou bien elle sera imparfaite (*id.*, fig. 6.) La première supérieure ne forme ici aucun coude, et la position anormale de la *disco-cellulaire*, ainsi éloignée de la base des supérieure et inférieure, est un exemple frappant de la séparation naturelle des nervules en deux faisceaux. Les *discoïdales*, en s'ajustant avec les deuxième et troisième inférieures, dont elles ne paraissent être qu'un prolongement, sont un cas qui se rencontre souvent dans les Nocturno-crépusculaires. Leur attache sur la médiane est remarquable, ainsi que les zigzags que décrit cette dernière avant d'arriver à la première inférieure.

D'autres Hépialides m'ont offert les mêmes dispositions, à de légères différences près.

Fig. 4. G. GLAUCOPIS (*Polymena*). Première et deuxième ailes.

Première aile. J'ai choisi cette figure pour donner un exemple du point de départ des troisième et quatrième supérieures attachées sur la deuxième.

La côte est ici dilatée comme une nervure jusqu'à moitié de sa course.

Deuxième aile. Disposition très remarquable des nervures. Fusion de la sous-costale avec la costale. Cette dernière, la seule que nous puissions conserver, file parallèlement à la côte jusqu'à l'angle externe, et la sous-costale ne fait acte de pré-

sence que par une nervule unique. Une seule bifurcation à la médiane. Brisure extrême de la disco-cellulaire.

Fig. 5. G. GYNAUTOCERA (Guérin) (*Rhodope*), et fig. 6, G. HELEONA (Swainson) (*Papilionaris*).

(*a*) anastomose partielle de *la quatrième supérieure* avec la costale. (Elle reparaît au delà de cette dernière au G. *Gynautocera*, tandis qu'elle est complétement absorbée au G. *Heleona.*)

(*b*) anastomose de l'*interne* avec la sous-médiane.

J'ai donné ces deux figures pour montrer d'abord l'analogie générale qui existe dans la disposition des nervures, malgré la différence notable dans la forme des ailes de ces deux espèces de genres voisins et autrefois confondus : ensuite, pour faire sentir la différence ptérologique qui les caractérise. Et, en effet, bien qu'à tous deux la *disco-cellulaire* soit brisée, il existe au G. *Heleona* une aréole discoïdale dont est privé le G. *Gynautocera*, chez lequel la discoïdale ne se bifurque pas.

A tous deux, même forme dans les supérieures, même petite brisure de la première, même nombre dans les inférieures, même anastomose de l'interne; à toutes deux une intermédiane.

Fig. 7. G. ŒKETICUS (. . . .). Le défaut d'espace m'a empêché de donner la deuxième aile de ce Bombycite, qui est fort curieuse par ses ramifications nervulaires. Je me borne donc à la première.

(*a*) *aréole sous-cellulaire*, formée par la bifurcation de la *sous-médiane.*

(*b*) anastomose et double déviation de l'*interne.*

(*c*) bifurcation de la première inférieure, cas moins commun et qu'on retrouve au G. *Erasmia* (Hope).

J'ai dû borner là les exemples, en ce que ce n'est pas une énumération complète de toutes les nervures que je prétends donner, mais un court aperçu des principales d'entre elles, des

diverses formes qu'elles affectent et la manière dont je propose de les analyser.

Pour cela, il faut une certaine étude et acquérir une connaissance de la ptérographie nervulaire des groupes : car si on n'avait pas égard aux habitudes des nervures selon certains genres, on risquerait de rallier une ramification à un autre faisceau et de s'égarer dans leur nomenclature.

On conçoit, du reste, que tout cet arrangement n'est qu'hypothétique, basé sur des analogies, et comme tous les caractères génériques tirés d'ailleurs, non susceptible d'être poussé à l'excès, comme non sans exceptions. Le rendre le plus rationnel que possible est, pour le moment, tout ce que je puis ambitionner.

Planche III.

Les fig. 1, 2, 3 et 4 sont principalement destinées à faire voir les diverses déviations que la première supérieure peut affecter aux premières ailes. Presque nulle au G. *Parnassius*, courbe en dedans aux *Eurybia*, largement ployée en carré au G. *Papilio*, etc.; on peut du reste la suivre dans toutes ses phases aux autres espèces figurées dans ces deux planches.

On voit clairement par la fig. du G. *Vanessa*, où la *disco-cellulaire* n'existe pas, et où la cellule discoïdale est par conséquent ouverte, la tendance que cette nervule a à dévier, et que le coude qu'elle forme très souvent à son départ est bien à elle, et non, comme on l'a cru, la portion antérieure de la disco-cellulaire, en lui faisant lancer un rameau vers le bord extérieur. Les G. *Limenitis*, *Urania*, *Timetes*, etc., où la cellule discoïdale est ouverte, en fournissent encore la preuve.

Fig. 5. G. HYADES (*Jairus*).

J'ai choisi dans mes dessins cette figure, tant pour faire voir la disposition de la disco-cellulaire des premières ailes que pour montrer la brièveté qu'aux secondes peut avoir la sous-costale, ainsi que la longueur de ses ramifications, en comparaison du G. *Heliconia*, que j'ai placé auprès. A ce même G. *Hyades*,

on voit également comment aux deuxièmes ailes la *costale* peut sembler naître de la *précostale*, par opposition à celle de l'*Heliconia Selene.*

Fig. 6. G. Heliconia (*Melpomene*). 7. G. Heliconia? (*Selene.*)

Comme à la planche précédente, j'ai réuni à dessein ces deux figures d'espèces placées d'habitude dans le même genre, et qui, par la seule inspection des nervures (abstraction faite des caractères puisés ailleurs dans l'insecte), doivent cependant former deux groupes distincts.

Dans le fait, si les premières ailes de ces deux Héliconides offrent assez d'affinité dans la distribution de leurs supérieures, on trouve aux deuxièmes ailes des caractères suffisants pour les distinguer et ne pouvoir les placer dans le même genre; à *Selene*, les deux costales des deuxièmes ailes sont extrêmement resserrées à leur base, et par cette raison la cellule discoïdale très grande, tandis qu'à *Melpomene*, ces costales sont très écartées, et la cellule discoïdale d'autant plus petite; en plus, à cette dernière espèce, la disposition des supérieures n'est plus du tout la même; la disco-cellulaire n'y est pas brisée comme à *Selene*, où elle lance en outre un rameau imparfait dans la cellule discoïdale, et cela peut-être en raison de sa dimension, qui laisserait ainsi un trop grand espace de membrane sans soutien.

Cette fig. 7 est destinée également à donner pour les deux ailes des exemples de rameaux imparfaits que souvent on rencontre dans beaucoup de genres.

On pourra remarquer aux premières ailes de ces deux Héliconides un curieux exemple d'une *baseo-médiane* toute différemment placée qu'au G. *Papilio*, mais absolument disposée comme l'*interne*, à croire vraiment qu'il y a eu ici transposition de cette nervure à la place de la *baseo-médiane :* à l'une, elle est entière, à l'autre incomplète.

Quant à la numération des supérieures indiquées sur la planche aux premières ailes par les chiffres romains, je dois conve-

nir qu'il faut s'aider un peu par le raisonnement, et jusqu'à ce que de nouvelles observations viennent confirmer ou annuler mon opinion, voici ce que je propose :

Tenté de reconnaître un nombre fixe de quatre supérieures pour tout l'ordre, j'ai trouvé que la première ne se ramifiait que rarement quand elle n'était pas seule; qu'au contraire, la deuxième avait une extrême tendance à se diviser en plusieurs branches, et ainsi de la troisième, quand la deuxième était simple; et que cette troisième, lorsqu'elle est simple, rejettée alors près de la côte avec la quatrième, part plus volontiers avec elle du dessus de la cellule discoïdale que de ses extrémités; et à l'inverse, lorsque cette troisième se ramifie, sa base se trouve presque toujours réunie à celle des précédentes, ou du moins en est fort voisine; les exceptions m'ont paru rares.

Du moins tel est le point un peu éphémère, j'en conviens, où mes observations m'ont amené jusqu'à présent.

Maintenant partant de cette base, telle quelle, pour analyser ptérologiquement les nervures d'une aile (1), je commence par reconnaître mon *pli cellulaire*, et de suite, toujours le plus près possible de la cellule discoïdale, la première supérieure, puis la quatrième; après, j'attribue à la troisième et à la seconde les ramifications qui semblent leur appartenir. Mais si les branches partent de la cellule discoïdale ou d'une aréole sus-cellulaire (augmentant ainsi le nombre des nervules), attendu qu'il m'est avéré que la deuxième a plus de tendance à se ramifier que la troisième, c'est à la deuxième que j'attribuerai les branches en surplus, pour peu qu'il y ait hésitation. Du reste, j'ai peu vu de troisième supérieure se ramifiant de la base ellemême, ce mode de ramification m'a paru plutôt être le propre de la seconde.

(1) La face inférieure des ailes est celle où cet examen se fait avec plus de certitude et de facilité; et afin de s'en mieux rendre compte, je conseille d'adopter un côté, tant pour l'observation que surtout pour les dessins qu'on en peut faire, et pour lesquels je préconise l'emploi des couleurs dont je fais usage.

Ainsi, pour nous aider des ailes figurées ici : je trouve mon compte quartenaire supérieur au G. *Parnassius*, où première et deuxième sont à base commune. Au G. *Papilio*, j'attribue à la deuxième la nervule qui, au-dessus d'elle, part de la même base en se dirigeant vers l'apex.

Même mode de procéder pour les G. *Vanessa* et *Euribia*, dernier genre où cette réunion des deux grandes branches est plus manifeste à la base.

Au G. *Hyades*, mon nombre se trouve exact, et c'est la troisième qui, à sa moitié, lance trois rameaux costaux et un apical.

Au G. *Heliconia*, même calcul et même nombre de rameaux, mais s'échappant bien plus près de la base.

Au G. *Castnia*, cette répartition paraît plus difficile, vu la présence de l'aréole sus-cellulaire, mais ma première et ma quatrième supérieures trouvées, je dis de ma seconde qu'elle est trifourchue, à base écartée, partant de l'extrémité de cette aréole.

Au G. *Macroglossa*, où les quatrième et troisième sont très difficiles à voir, c'est la deuxième qui se trifurque, et dont le troisième rameau supérieur longe la dernière moitié de la côte.

Au G. *Hepialus*, première et troisième sont à base commune et toutes faciles à numérer.

Au G. *Glaucopis*, nous en trouvons de moins si nous admettons l'absence des troisième et quatrième supérieures, ou bien nous les dirons partir, comme c'est plus rationnel, du dessus de la deuxième, qui elle-même est trifourchue. Ces anomalies, ces transpositions ne sont pas rares, seulement il faut avoir le tact de les reconnaître et de s'en rendre le meilleur compte possible.

Aux G. *Gynautocera*, *Helcona*, elles sont très faciles à numérer, malgré l'anastomose de la quatrième; et enfin au G. *OEketicus*, comme au G. *Papilio*, la deuxième est bifourchue dès sa base.

J'en agis de même pour la reconnaissance des nervures dis-

coïdale, inférieure et autres, et je procède également par analogie. Le groupe des *Heleona*, des *Agarista*, des *Castnia* me donnant presque toujours des nervures que je ne retrouve pas aux Diurnes, savoir : une *intermédiane*, une *discoïdale* formant ou non aréole; facilement je les distribue, et de manière à ramener chaque ramification au poste qu'elle doit occuper et qu'elle doit porter dans cette nomenclature.

Cette méthode semble au premier coup d'œil se prêter trop facilement à l'arbitraire, et j'en comprends tout le défaut, mais obligé d'en parler bien plus tôt que je ne l'aurais voulu, je dois convenir des points qui pour moi sont encore douteux, et que je ne peux éclaircir qu'après de plus longues observations.

N. B. Dans l'extrait de cette note inséré au Bulletin de la Société Cuviérienne, il y a plusieurs erreurs commises sur la planche. Ce dessin grossier fait tout simplement à la plume n'étant pas bien venu dans son transport sur la pierre, il a fallu y retoucher, et diverses nervures ont été omises ou mal entendues.

P. S. Il y avait près de deux mois que je venais d'entretenir la Société de cette théorie, et je me proposais à la plus prochaine séance de lui soumettre l'application de ma méthode aux caractères génériques, lorsqu'au moment où finissait de s'imprimer cette notice, je rendis visite à M. Milne-Edwards, qui dans la chaire d'Entomologie du Muséum a succédé à M. Audouin, que les sciences viennent de perdre.

Ce fut seulement alors que je sus de ce savant anatomiste qu'il travaillait également de son côté à des recherches semblables dans l'ordre des Lépidoptères. Grand fut notre étonnement lorsque nous nous apprîmes mutuellement que nous courrions vers le même but sans nous en être douté : et les nombreux dessins ptérographiques qu'à l'instant M. Milne-Edwards eut l'obligeance de me soumettre, me prouvèrent quelle importance pouvait acquérir cette innovation en de pareilles mains, et avec le secours de matériaux aussi nombreux.

Je dois le dire, ce professeur s'empressa de me demander, avec une

prévenance que l'on saura apprécier comme moi, de m'entendre avec lui sur ce sujet, afin d'éviter autant que possible la confusion au moins nominale que jetteraient, dans cette nomenclature de la charpente alaire, deux méthodes qui paraîtraient à si peu de distance l'une de l'autre. Cette démarche de M. Milne-Edwards, vu sa position scientifique, et le rang modeste que j'occupe parmi les entomophiles, me tracèrent dès ce moment la marche que j'avais à suivre.

Je fus confirmé dans cette résolution après l'entretien rempli d'intérêt que j'eus avec lui, et lorsqu'il m'eut développé dans tous ses détails la manière dont il envisageait cette théorie et comptait la traiter. Aussi, tant dans l'intérêt de la science que par déférence pour ses profondes connaissances et pour sa conduite pleine de délicatesse en cette occasion, j'eus plaisir à lui déclarer, comme je le fais ici, que j'abandonnais la poursuite et la publication de mes recherches à ce sujet, les bornant à la communication que j'en avais fait à la Société Entomologique. Malgré les obligeantes sollicitations de M. Milne-Edwards pour me faire renoncer à cette décision, je crois devoir y persister, et en cela, je le pense, j'aurai l'approbation de chacun.

Dépositaire des idées qui ont présidé aux travaux ptérologiques de ce savant, initié aux bases de son travail, aux ingénieux procédés qu'il emploie, afin de n'avoir aucun doute sur la valeur de ses examens anatomiques, on comprend qu'il ne m'est pas permis d'en divulguer un seul mot. Je ne puis qu'engager les Entomologistes à attendre avec confiance le résultat des travaux de M. Milne-Edwards pour faire l'application de ces nouveaux caractères à la classification des Lépidoptères.

Je trouverai ma récompense des recherches auxquelles je me suis livré dans la satisfaction d'avoir un des premiers appelé l'attention de nos naturalistes à ce sujet, et vu enfin un des plus recommandables d'entre eux s'en emparer pour le traiter avec cette supériorité qui jusqu'à ce jour a présidé à tous ses travaux.

A. Lefebvre.

20 mars 1842.

DESCRIPTION

DE LA CHENILLE DE L'*Eriopus pteridis*;

Par M. BRUAND.

(Séance du 3 novembre 1841.)

Cette charmante Noctuelle a rarement été prise en France; elle habite principalement l'Allemagne septentrionale.

M. TREITSCHKE a fait de cette espèce unique son genre *Eriopus* (pieds laineux), qui a pour caractère une particularité qui n'existe que chez le mâle : ce sont les longs poils qui garnissent les deux pattes antérieures jusqu'au pénultième tarse. M. DUPONCHEL a ajouté une espèce nouvelle à ce genre; c'est la *Latreillei*, qu'il a dédiée au savant naturaliste dont elle porte le nom, et qu'il a figurée dans le VIIe vol. de son superbe ouvrage sur les Lépidoptères d'Europe (1).

J'ai pris pour la première fois l'insecte parfait l'année dernière, dans les bois d'Evans (arrondissement de Dôle, Jura); mais quoique ces bois soient remplis de fougère, il est très difficile de rencontrer, soit la chenille, soit le papillon. Deux choses contribuent à les rendre encore plus rares : ce sont d'abord les Ichneumons, qui détruisent bon nombre de chenilles; ensuite, c'est l'habitude qu'ont les paysans de nos contrées de

(1) Ouvrage commencé par feu Godart, et que les souscripteurs ont eu le bonheur de voir continué par M. Duponchel.

couper les fougères pour économiser la paille, et faire la litière aux bestiaux.

M. Treitschke prétend qu'il est difficile d'élever la chenille, cela vient de ce que la fougère sèche presque aussitôt qu'elle est cueillie. Pour remédier à cet inconvénient, j'ai transporté chez moi quelques pieds de fougère; je place sur l'un d'eux la chenille, je couvre celle-ci avec un vase à fleurs défoncé et couvert lui-même d'une toile métallique, après avoir eu soin de placer au fond un peu de terre légère, séparée du sol par un obstacle quelconque, qui empêche la chenille de s'enfoncer trop avant quand elle descend pour se chrysalider. Au moyen de ces précautions, la chenille vient parfaitement et arrive à sa taille au bout d'une quinzaine de jours. Je ne crois pas qu'il existe un autre exemple d'une chenille de Noctuelle qui atteigne aussi promptement le terme de sa croissance : et c'est là encore une cause qui rend sa découverte difficile, car le laps de temps pendant lequel on peut la rencontrer est très restreint.

Au reste, il ne faut pas perdre courage facilement en la cherchant; car j'ai, pour ma part, visité près de deux mille pieds de fougère, l'année dernière, pour trouver trois chenilles, dont deux avaient été piquées par les Ichneumons. Cette année, j'en ai visité presque autant, et je n'ai rencontré qu'une seule chenille. Je l'ai peinte à plusieurs époques, et j'en donne ici une figure très exacte (1) : je pense qu'elle n'a jamais été publiée en France, ou du moins qu'elle est peu connue.

En voici la description, au terme de sa croissance.

Elle est assez grosse pour sa longueur (plus de 3 mill. de diamètre sur 27 de long.), de forme arrondie, légèrement déprimée en dessous; rase, les anneaux bien arqués et soutenus, le premier et le dernier peut-être un peu plus forts que les intermédiaires.

(1) Voyez planche IV, partie 1re.

La couleur générale est un beau vert velouté; la tête est petite, détachée et tombante, légèrement en forme de cœur, mais le bas bien arrondi et le sommet peu échancré; elle est d'un vert sale tirant sur le jaune; ainsi que le premier anneau, la ligne stigmatale est d'un jaune pâle, assez large et bien arrêtée; les stigmates noirs, le premier et le dernier plus visibles (1) que les autres; la vasculaire vert foncé, étroite et interrompue vers les intersections.

Chaque anneau, excepté le premier, est orné d'une raie de même couleur que la stigmatale, de figure triangulaire sur le troisième et le second (elle est même brisée sur celui-ci), et en forme de demi-cercle sur tous les autres jusqu'au douzième exclusivement : elle est remplacée sur ce dernier par un triangle plein, très allongé, dont les pointes latérales viennent se joindre à la ligne stigmatale et dont le sommet est placé au commencement du douzième anneau, et le dessous un peu en avant du clapet anal, qui est peu visible et marqué seulement par une petite raie transversale, plus claire que le fond. A la pointe antérieure de ce triangle, ainsi que devant le centre du demi-cercle précédent, se trouve un petit point de la même couleur. La partie qui suit immédiatement chaque raie dorsale prend une teinte verte plus foncée que le reste.

En outre, la vasculaire est coupée sur tous les anneaux, à partir du troisième jusqu'au onzième inclusivement, par une petite tache transversale, de même couleur que la stigmatale et placée en arrière des demi-cercles, près des intersections. Cette tache a la forme d'un carré long sur les 4e, 5e, 6e, 7e, 8e et 9e anneaux; c'est une raie atténuée à ses extrémités sur le 3e, le 10e et le 11e. Il en est de même sur le second, mais ici la vasculaire coupe cette raie, comme elle coupe les taches triangulaires de ce même anneau et du suivant. La ligne sous-

(1) Ce caractère est bien plus remarquable dans le jeune âge de la chenille.

dorsale est remplacée sur chaque anneau, sauf le premier, par un point jaune-clair qui est placé un peu en avant, et presque à l'extrémité des raies cintrées et triangulaires. Celles-ci occupent toute la partie dorsale; le centre est placé sur le bord de l'anneau du côté de la tête, le bas s'étend jusqu'à l'intersection de l'anneau suivant, se dirigeant par conséquent vers la partie anale. Au-dessous de chaque point qui orne le 11e et le 12e anneau, il en existe un beaucoup plus petit, mais qui n'est guère visible qu'à la loupe.

Dans le jeune âge de la chenille, la couleur générale est d'un vert plus tendre, les raies dorsales moins bien écrites; celles des intersections sont remplacées par deux petits points de même couleur, un de chaque côté de la vasculaire. Enfin, lorsqu'elle est à sa seconde peau (environ 13 millimètres de longueur), les écailles de la tête sont marquées d'une petite tache brune, ce qui lui donne un aspect assez singulier.

Je n'ai remarqué aucune différence dans les quatre exemplaires que j'ai rencontrés, quoique M. Duponchel parle d'une variété où la couleur verte est remplacée par du rouge.

La chenille sort de l'œuf vers le milieu de juillet, arrive à sa taille au bout d'une quinzaine de jours, entre en terre dans les premiers jours d'août, et se forme une coque oblongue dans laquelle elle reste à l'état de chenille jusqu'au printemps suivant. Cette particularité m'a fait perdre un exemplaire de cette espèce rare : car, désirant peindre la chrysalide, en hiver, j'ouvris la coque à l'une de ses extrémités, et je fus fort étonné de trouver sa chenille aussi verte que lorsqu'elle était descendue en terre : elle referma sa coque, mais ce dérangement la fit périr.

Cette chenille vit sur la fougère, *pteris aquilina,* et se tient constamment au-dessous des feuilles, ainsi que cinq ou six autres espèces, qui se nourrissent de cette plante : mais je n'en ai jamais trouvé une seule sur les pieds qui portaient de la graine.

DESCRIPTION

D'UN NOUVEAU GENRE D'INSECTES DIPTÈRES;

Par M. MACQUART.

(Séance du 22 décembre 1841.)

Il a été récemment découvert en France un insecte Diptère de la famille des Notacanthes, tribu des Stratiomydes, qui ne se rapporte à aucun genre connu. Il présente un singulier assemblage de caractères appartenant à différents membres de cette famille : il se rapproche des Sargus par le faciès, des Béris par les huit divisions du troisième article des antennes; des Stratiomyies par la longueur du premier article de cet organe, par les deux pointes de l'écusson et par les nervures des ailes. Comme chacune de ces ressemblances est accompagnée des différences les plus contrastantes, il est impossible de réunir ce Diptère à aucun de ces genres. De plus, il se distingue de tous par le caractère que présente le péristome fort saillant et échancré pour recevoir la trompe. Nous le considérons donc comme type d'un nouveau genre auquel nous donnons le nom d'Exochostome, qui exprime la saillie de la bouche.

Nous devons la découverte et la communication de ce Diptère à M. Boyer de Fonscolombe, entomologiste distingué, habitant Aix en Provence. Il nous a autorisé à le faire connaître. C'est vers la fin de mai 1840 qu'il en a pris trois individus, en fauchant au filet dans des prés naturels assez frais et humides, sur un terrain très élevé et très froid qui couronne la vallée du Sault, département de Vaucluse, au pied du mont Ventoux. Il avait gelé très épais la veille, par le vent nommé *mistral*.

Voici la description du genre et de l'espèce.

Genre EXOCHOSTOME, *Exochostoma. Macq.*

Faciès des Béris.

Tête presque sphérique.

Trompe un peu allongée, à lèvres terminales menues et terminées en pointe mousse. Palpes filiformes, de trois articles, atteignant la moitié de la longueur de la trompe. Labre court, échancré. Langue paraissant nulle. Soies maxillaires rudimentaires.

Face un peu saillante, arrondie dans le haut, puis inclinée en arrière, un peu velue; péristome saillant, échancrant la face et présentant dans le bas, de chaque côté, une petite saillie obtuse, formée du prolongement des joues.

Front large, ♀, brièvement velu, un peu creusé sur les côtés, un peu élargi postérieurement, vertex portant trois ocelles disposés en triangle.

Yeux convexes, arrondis, nus.

Antennes insérées au milieu de la hauteur de la tête, près de la base supérieure de la saillie de la face; un peu plus longue que la tête; premier article un peu allongé, cylindrico-conique, atténué à la base, brièvement velu; deuxième court, cyathiforme, muni de quelques soies courtes; troisième nu,

trois fois aussi long que le premier, subuliforme, composé de huit divisions, dont les quatre premières courtes et cylindriques; la cinquième plus longue, atténuée à l'extrémité, et les trois dernières plus menues, égalant ensemble la cinquième en longueur.

Thorax finement velu, arrondi antérieurement, un peu convexe, à côtés droits; écusson semi-circulaire à deux petites pointes obtuses, assez rapprochées.

Abdomen nu, lisse, un peu plus large que le thorax, à bords saillants; premier segment arrondi antérieurement; les deuxième, troisième et quatrième d'égale longueur et largeur, à côtés droits; cinquième arrondi postérieurement; sixième petit.

Pieds menus, presque nus.

Ailes grandes, à nervures faibles; cellule marginale étroite, assez courte; deux sous-marginales : première assez longue et étroite; deuxième petite, apicale, éloignée de la marginale; les deux basilaires d'égale longueur; discoïdale, hexagonale; cinq postérieures ouvertes à l'extrémité : la première ayant sa base appuyée à l'extrémité de la basilaire externe; les deux suivantes, à la discoïdale; les quatrième et cinquième, à la basilaire interne; anale allongée, se terminant près du bord intérieur.

EXOCHOSTOME LUISANTE, *Exochostoma nitida. Macquart.*
Nigra nitida : tibiis flavis.

Long. 2 3/4, L. ♀.

Face noire, à poils noirs. Front d'un noir mat sur les côtés, luisant au milieu. Antennes noires. Thorax à légers reflets verts. Abdomen très luisant, à poils noirs très courts. Extrémité des cuisses et jambes jaunes; un anneau plus pâle au milieu de ces dernières; jambes postérieures brunes, à

base et extrémité fauves et un anneau blanchâtre au milieu. Balanciers d'un jaune pâle. Ailes noirâtres.

Explication des figures de la 2e partie de la planche IV.

1. L'insecte grossi.
2. La longueur naturelle.
3. La tête vue de côté.
4. La tête vue en face.
5. La trompe.
6. L'écusson.

OBSERVATIONS

SUR UNE NOTICE PUBLIÉE SUR LES PODURELLES *dans le n° 64 de la Bibliothèque universelle de Genève;*

Par M. l'abbé BOURLET.

(Séance du 5 janvier 1842.)

M. Nicollet de Neufchâtel a publié dans le recueil scientifique de la *Bibliothèque universelle de Genève* une notice sur une espèce de Podurelle trouvée sur les glacis des Alpes. Cette espèce, que je crois nouvelle et voisine de la *Podura arborea*, lui a servi de type pour l'établissement d'un nouveau genre qu'il a nommé *Desoria*, genre absolument identique avec celui créé par moi, il y a trois ans, sous le nom d'*Isotoma*, que j'ai depuis remplacé par celui de *Podura*. M. Nicollet, s'étant livré à cette occasion à quelques recherches sur les Podurelles, ne s'est pas contenté d'en observer les parties extérieures ; il a voulu porter le flambeau de l'anatomie jusque dans leur organisation intérieure, étude délicate et difficile, vu la petitesse de ces animaux et le peu de consistance de leur corps, qui se prête difficilement à la dissection. On doit féliciter l'auteur des particularités que ses inves-

tigations lui ont fait découvrir. M. Nicollet a reconnu que les mandibules et les mâchoires des Podurelles, quoique seulement rudimentaires, sont armées de fortes dents; que leur tube intestinal est composé de deux membranes, l'une intérieure, très mince, lisse et transparente, l'autre extérieure, un peu opaque, plus épaisse et ridée transversalement, toutes choses qui, je l'avoue, ont échappé jusqu'ici à mes recherches.

M. Nicollet croit devoir corriger plusieurs erreurs commises par ceux qui l'ont devancé dans l'étude des Podurelles. Ces erreurs sont : 1° qu'on a cru jusqu'à présent que les Podurelles se nourrissaient *de sucs terreux et végétaux*, tandis qu'elles se nourrissent de matières solides; 2° qu'elles sont, comme les autres insectes, privées de circulation, et que leurs stigmates sont nuls ou inapparents, tandis que M. Nicollet a découvert chez elles une *véritable circulation analogue à celle des vertébrés*, et qu'il a compté sur leur corps *vingt stigmates;* 3° que *Latreille s'est trompé* en réunissant aux Lépismènes ces insectes, qui, selon l'auteur, devraient former le passage des Arachnides aux insectes.

M. Nicollet me permettra de lui faire observer que tous les Entomologistes n'ont pas partagé l'erreur qu'il leur impute concernant le mode d'alimentation des Podurelles : la plupart, au contraire, ont reconnu qu'elles se nourrissaient, non de sucs, mais de détritus végétaux; je citerai entre autres, LATREILLE, DUMÉRIL, GUÉRIN. Pour mon compte, voici ce que j'écrivais il y a trois ans, dans les Mémoires de la Société royale de Lille : « *Les Podures se nourrissent d'humus; ce dont on peut s'assurer en les mettant dans un vase avec un morceau de terre : on voit, en l'examinant quelques jours après, qu'elles l'ont creusé en tous sens, et que, partout où elles ont pu pénétrer, elles en ont enlevé l'humus, en laissant à nu les autres parties. Elles peuvent cependant vivre quelque temps avec d'autres substances.* » Depuis, m'étant occupé de l'étude des Sminthurides (*Smin-*

thurus, Latr.); je me suis assuré que ces Podurelles se nourrissent la plupart de feuilles vertes dont elles rongent le parenchyme, et quelques-unes de champignons, en d'autres termes, que ces insectes sont les uns phyto-thalérophages, et les autres mycétophages.

Quant au mouvement péristaltique observé par M. Nicollet dans le corps des Podurides, je l'avais aussi remarqué, ainsi que les intermittences auxquelles il paraît être sujet : mais je n'ai pas cru pouvoir en conclure qu'il fut l'indice d'une véritable circulation. Je conjecturai, au contraire, qu'il avait lieu dans le tube digestif, lequel, comme on sait, est doué dans les insectes d'un mouvement de cette nature. Ce qui pourrait appuyer ma conjecture, c'est que M. Nicollet n'a aperçu chez les Podurelles aucune trace de vaisseau dorsal. D'ailleurs, la cessation de ce mouvement dure quelquefois *des heures entières* : or est-il vraisemblable que l'exercice d'une fonction aussi essentielle à la vie que la circulation du sang, puisse rester suspendue si longtemps sans entraîner la mort de l'animal?

Enfin devons-nous penser, avec M. Nicollet, que Latreille s'est trompé lorsqu'il a réuni dans un même ordre les Podurelles aux Lépismènes? Quoique l'erreur ne soit que trop souvent le partage de l'humanité, on doit y regarder à deux fois, ce me semble, avant de dire d'un savant aussi distingué que Latreille, il s'est trompé. Législateur en entomologie, Latreille a porté l'ordre et la lumière dans toutes les parties de cette science, et la classification établie par lui, œuvre du génie, expression de profondes combinaisons, pourra bien, par suite des progrès de la science, être modifiée dans quelques-unes de ses parties accessoires, mais ses bases dureront probablement autant que cette science même, parce que ces bases sont dans la nature. M. Nicollet voudrait que les Podurelles fussent classées d'après leurs organes intérieurs. Nul

doute que ces organes, étant appelés à jouer un rôle plus important dans les phénomènes de la vie, ne fournissent des caractères plus naturels que les organes extérieurs : mais on sait que les premiers, faciles à saisir dans les animaux supérieurs, sont d'une observation difficile, souvent même impossible dans les animaux exigus et mous, tels que sont les Podurelles. Aussi les investigations les plus minutieuses n'obtiennent-elles souvent, sur la conformation intime de ces insectes, que des données vagues et incomplètes, éléments peu propres à servir de base à une bonne classification. Force est alors de s'en tenir aux formes extérieures. C'est ce que l'on a fait pour les Podurelles, comme pour presque tous les insectes. Sous ce rapport les Podurelles paraissent occuper dans le cadre entomologique la place qui leur convenait. Munies de six pieds, de deux antennes et d'une tête distincte, elles ont droit par ces caractères à la classe des insectes. L'absence d'ailes et de métamorphose, leur appendice abdominal, les écailles dont plusieurs sont revêtues, leurs organes buccaux et la forme de leurs yeux, les placent naturellement à côté des Lépismènes. Concluons que, dans l'état actuel de la science, le mieux est de conserver à cette famille le rang qui lui a été assigné par notre grand Entomologiste, à moins qu'une suite d'observations claires et précises ne viennent démontrer que la nature a marqué ailleurs sa place.

NOTICE

SUR UN INSECTE DE LA FAMILLE DES LONGICORNES;

Par M. ÉMILE BLANCHARD.

(Séance du 5 janvier 1842.)

M. Duponchel publia en 1837, dans les *Annales de la Société Entomologique,* la description et la figure d'un insecte de la famille des Longicornes, qu'il nomma *Purpuricenus Loreyi.* Notre savant confrère annonçait alors que cette nouvelle espèce avait été trouvée dans un chantier de Marseille, en émettant l'opinion fort judicieuse que ce Longicorne était probablement exotique, et que l'individu en sa possession pouvait être venu dans des bois apportés d'Orient.

Tout récemment, M. Buquet a appris à la Société que sa collection renfermait un individu de cette même espèce qui avait été pris au Havre.

Or, comme il est curieux de voir un insecte d'une assez grande taille et fort remarquable par ses formes et ses couleurs, trouvé plusieurs fois, et par hasard, sur différents points de la France, surtout quand il est presque certain que cet insecte n'est pas indigène, je crois qu'il n'est pas sans intérêt

de faire savoir à la Société entomologique qu'un individu mâle de ce *Purpuricenus Loreyi*, Dup., a été pris dernièrement dans Paris même, à l'entrepôt du Magasinage public, situé à la place des Marais, par M. Tappes, caissier de cet établissement, qui dans ses moments de loisir s'occupe d'Entomologie avec le plus grand zèle.

Comme cet entrepôt renferme des quantités considérables de bois exotiques, et particulièrement de bois des Antilles, j'ai supposé qu'il devait en être sorti ; mais il a été impossible d'arriver à sa retraite, qui aurait probablement indiqué sa patrie.

M. Tappes a bien voulu faire hommage au Muséum du seul individu qu'il possédât, et après l'avoir examiné, je n'ai pas tardé à reconnaître que cette espèce, qui offrait tant d'analogie par ses couleurs avec les *Purpuricenus* et les *Anoplistes*, s'en éloignait beaucoup par tous ses caractères zoologiques.

M. Buquet ayant fait la même observation, a décidé, dans sa Notice communiquée à la Société Entomologique, que l'espèce décrite par M. Duponchel devait être placée dans le genre *Eburia*, de M. Serville. A cette occasion, j'entrerai dans quelques détails qui tendront à compléter les observations faites sur cet insecte, sous le rapport zoologique. Il m'a paru évident, comme à M. Buquet, que le *Purpuricenus Loreyi* offrait les plus grands rapports avec les *Eburia;* mais j'ai trouvé de très grandes différences dans presque toutes les parties. Dans le *P. Loreyi*, la tête est proportionnellement plus petite que dans les *Eburia;* le dernier article des palpes est plus épais et moins dilaté à l'extrémité; les antennes, qui présentent de grandes ressemblances par la longueur et la proportion de chaque article, en diffèrent cependant d'une manière sensible par le premier article, qui est plus cylindrique et notablement plus mince à sa base, ainsi que le second article.

Le prothorax du *P. Loreyi* est beaucoup plus court que celui des *Eburia*, et surtout plus orbiculaire, sans parler des tubercules auxquels je n'attache que fort peu d'importance; l'écusson se termine un peu en pointe, tandis qu'il est parfaitement arrondi dans les *Eburia* : les élytres sont bien moins parallèles, dépourvues de pointe à leur extrémité, et tronquées presque carrément. Enfin, les épines qui terminent les cuisses intermédiaires et postérieures sont plus petites et plus égales que chez les *Eburia* proprement dites, dont l'interne est toujours beaucoup plus développée que l'externe, qui est souvent oblitérée complétement.

Tous ces caractères, joints à un aspect bien différent, me font penser que le *Purpuricenus Loreyi* de M. Duponchel, doit constituer un genre distinct auquel on pourrait appliquer le nom d'*Heterops;* ce genre se placerait immédiatement après celui d'*Eburia*, et renfermerait, outre le *Loreyi*, l'*Eburia dimidiata,* Chev., de l'île de Cuba, qui offre exactement les mêmes caractères, ainsi que l'a fait observer M. Buquet.

Si l'on se refusait à admettre que ces deux insectes doivent former un genre particulier, il faudrait à bien plus forte raison confondre parmi les *Eburia* les genres *Cerasphorus*, Serv., *Coccoderus*, Buq., et *Chlorida*, Serv., qui en diffèrent moins que notre genre *Heterops*.

NOTE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU *Pissodes pini*;

Par M. Goureau.

(Séance du 19 janvier 1842.)

Ce curculionite est l'un des insectes qui cause le plus de dégât dans les forêts de sapins; on a vu quelquefois les administrations forestières, en France et en Allemagne, faire abattre une grande étendue de bois pour préserver les parties saines d'une forêt, en les isolant des parties infectées par cet insecte. Il paraît donc intéressant d'étudier ses mœurs, afin de reconnaître s'il existe quelque circonstance de sa vie où il tombe facilement sous la puissance de l'homme, et qui permette de le détruire. Voici ce que l'observation m'a fait connaître sur son histoire.

Le 18 mai, en cherchant sous des écorces de sapins, je trouvai, sur un tronc abattu depuis plusieurs mois, une nichée de larves et de chrysalides. Les premières étaient arrivées au terme de leur croissance, elles étaient contractées, immobiles et couchées chacune dans une petite loge qu'elles s'étaient creusée au temps de leur agilité. Cette loge était légèrement imprimée dans l'aubier; la plus grande partie de sa profondeur était prise dans la partie intérieure et tendre de l'écorce. Les chrysalides étaient aussi couchées et immobiles dans des cellules semblables. Je pris une assez grande quantité des unes et des autres que je déposai dans une boite. Au bout de

quelques jours, je vis des larves se métamorphoser en chrysalides, et d'autres, en plus grand nombre, se dessécher. Quelques chrysalides se transformèrent en insectes parfaits, que je reconnus facilement pour des *Pissodes pini;* les autres se desséchèrent. Les insectes qui parvinrent à une heureuse transformation ne prirent jamais leur couleur naturelle, et leurs élytres restèrent plus ou moins chiffonnées. J'attribue ces résultats à ce que les larves et les chrysalides renfermées dans la boîte n'étaient pas placées dans des circonstances convenables. A l'état naturel, elles sont dans une légère humidité et privées du contact de l'air; lorsque les insectes doivent paraître à l'état parfait, ils se débarrassent facilement de leur robe de chrysalide, à l'aide des épines qu'ils portent et des frottements qu'ils éprouvent contre les parois de leurs loges. Dans une boîte, ils sont en contact avec l'air qui les dessèche promptement; et pour se dépouiller de leurs enveloppes, ils éprouvent des difficultés dans lesquelles ils succombent quelquefois; s'ils parviennent à les surmonter, ils en sortent le plus souvent mutilés.

Il ne m'a pas paru que les larves rongeassent le bois; car je n'ai pas observé de sillons sur l'aubier, ni de trous dans le bois même; elles me semblent se nourrir de la sève, du cambium et des sucs que renferme la partie intérieure et tendre de l'écorce. Je suis porté à croire que ces larves jouent, à l'égard du sapin, un rôle analogue à celui des larves d'ichneumon à l'égard des chenilles, et qu'il en est de même pour une multitude de larves qui habitent entre le bois et l'écorce des autres arbres.

Lorsque la larve du *Pissodes pini* a atteint toute sa croissance, elle se creuse, à l'aide de ses mâchoires, une loge qui pénètre d'un millimètre au plus dans le bois, et dont la contre-partie est enfoncée dans l'écorce. L'insecte, après sa dernière métamorphose, achève de percer l'écorce et y pratique

un trou rond par lequel il sort. On peut observer ces trous sur les sapins qui ont nourri l'insecte.

La larve du *Pissodes pini* est d'une couleur blanche, excepté la tête, qui est jaunâtre; sa forme est cylindrique, un peu atténuée aux deux extrémités; sa consistance est molle. La tête est écailleuse et ronde; on y voit trois sillons longitudinaux à peu près parallèles; celui du milieu est le plus prononcé. Le labre et les mandibules sont bruns; ces dernières sont épaisses et fortes, comme il convient à un insecte qui doit ronger des substances ligneuses; elles m'ont paru munies d'un petit tubercule à leur racine, qui représente peut-être les antennes. Comme toutes les larves que j'ai trouvées étaient sur le point de se métamorphoser, les différentes parties de la bouche étaient très contractées, et je n'ai pu apercevoir, à l'aide de la loupe, ni les mâchoires, ni les palpes. On voit cependant sous les mandibules deux petites pointes qui appartiennent probablement à la lèvre inférieure ou aux palpes. Le corps est composé de douze anneaux, dont le premier porte deux petites taches jaunâtres, d'une apparence écailleuse; les autres sont blancs et mous.

La chrysalide est blanche. La trompe est étendue le long de la poitrine; les antennes coudées sont appliquées sur les côtés de la poitrine et passent sur les pattes antérieures. Toutes les autres parties du corps sont libres et placées comme on l'observe sur les autres chrysalides des coléoptères. On voit deux épines droites à l'extrémité de l'abdomen, deux autres plus petites sur le sommet de la tête, et une couronne de très petites pointes sur le dos de chaque anneau de l'abdomen.

L'insecte ne passe guère plus de quinze jours sous cette forme. Lorsqu'il approche du moment de sa métamorphose, ses yeux et ses élytres brunissent, les autres parties se colorent légèrement; enfin l'enveloppe se rompt, et il en sort sous sa forme adulte. Il est d'abord tout blanc; ce n'est que petit à

petit qu'il prend sa consistance et sa couleur naturelle. Il est d'ailleurs trop connu pour que j'en donne ici la description.

Les observations précédentes, en nous donnant quelques notions sur les mœurs du *Pissodes pini*, ne nous fournissent aucun indice sur les moyens que l'on doit employer pour le détruire et nous préserver de ses ravages. Les observations qui suivent nous mettent sur la voie et nous permettent d'arriver à ce résultat.

Le 11 juin, en me promenant dans une forêt de sapins du Jura, au-dessus de Collonges, je remarquai l'un de ces arbres dont les branches étaient desséchées d'un seul côté de la tige, depuis le bas jusque vers le sommet; les branches situées de l'autre côté étaient vertes et paraissaient saines. Je m'en approchai pour l'examiner de plus près, et je vis que l'écorce de la partie paralysée était sèche, tandis que celle de l'autre moitié conservait sa verdeur et son apparence de santé. On jugeait au premier coup d'œil que la sève y circulait librement, tandis qu'elle s'était retirée de l'autre partie. Je trouvai sur le côté sec dela tige et près de terre, une assez grande quantité de *Pissodes pini* cachés dans lesgerçures de l'écorec. Jesoulevai plusieurs fragments de cette écorce, et je vis une multitude de larves parvenuesà tout leur développement, et déjà retirées dans les cellules où elles devaient se métamorphoser en chrysalides. Les arbres environnants me parurent tous parfaitement sains, et je ne trouvai aucun insecte sur leurs tiges. En poursuivant mes investigations, je rencontrai une souche de sapin dont la tige avait été abattue récemment. Elle était couverte de *Pissodes pini;* les uns étaient isolés, les autres accouplés; le plus grand nombre se tenait tapi dans les gerçures de l'écorce, tandis que d'autres se promenaient sur la section. Je visitai successivement plusieurs autres souches de l'année courante, situées dans les environs, et toutes m'offrirent le même spectacle. Je portai ensuite mon attention sur les souches de l'année

précédente, sur lesquelles je ne rencontrai point d'insectes; mais ayant soulevé l'écorce de plusieurs, je vis une grande quantité de larves et de chrysalides du *Pissodes*, et je ne doutai pas que ce ne fût là le berceau de la génération qui infestait ce canton. Enfin, j'examinai les souches de deux ans, dont l'écorce desséchée et presque pourrie était détachée du bois; elles ne recèlaient ni larves, ni chrysalides.

Il me semble que l'on est en droit de conclure de ces faits, que le *Pissodes pini* pond ses œufs à la fin du printemps, et qu'il les dépose dans les gerçures de l'écorce des souches des sapins coupés pendant l'hiver précédent; que les larves se nourrissent entre l'écorce et le bois, en absorbant la sève et les liquides qui y circulent; qu'elles extraient en outre les liquides contenus dans la partie intérieure et tendre de l'écorce en la triturant avec leurs mandibules, qu'arrivées au terme de leur croissance, au printemps suivant, elles se creusent chacune une loge pour s'y retirer et y subir leurs métamorphoses en chrysalides; enfin que l'insecte parfait achève de percer l'écorce avec ses dents, sort de sa prison et se livre en dehors aux divers actes de sa vie. La larve prévoyante, en s'enfermant dans sa loge, s'y place le dos tourné contre le bois, afin que la chrysalide et ensuite l'insecte parfait aient le rostre placé contre la partie de l'écorce qui doit être percée pour donner issue à ce dernier. Les insectes sortis d'une souche de l'année précédente vont pondre sur les souches de l'année courante, qui deviennent à leur tour la patrie d'une nouvelle génération, laquelle se portera sur les souches de l'année suivante, ainsi de suite indéfiniment, jusqu'à ce qu'une circonstance extraordinaire vienne détruire la race.

Il semble encore que la sève pure n'est pas l'aliment que préfèrent les larves; lorsqu'elle est altérée par le contact de l'air et son mélange avec l'eau de la pluie et des rosées, ou modifiée par d'autres causes que je ne connais pas, elle est

beaucoup plus de leur goût. Les insectes sont doués d'un sens assez délicat pour distinguer, entre les arbres d'une forêt et les troncs qui s'y trouvent, ceux dont la sève convient à leur postérité. Lorsqu'ils rencontrent un sapin dont la sève est de la même qualité que celle des souches de l'année précédente, ils s'y portent en masse, y déposent une multitude d'œufs dont les larves absorbent la sève et le cambium, privent de nourriture les branches et la partie supérieure de la tige, et déterminent la mort du sujet. Quelles sont les causes qui prédisposent un sapin à devenir ainsi la proie du *Pissodes pini?* Est-ce une maladie résultant du sol, des racines ou d'une altération de certains tissus? ou bien vient-elle des blessures qu'il a reçues les années précédentes de la part des insectes? C'est ce que je ne peux décider. Ce qui me paraît certain, c'est que les sujets vigoureux qui entouraient celui dont j'ai parlé plus haut étaient parfaitement sains, et que je n'ai trouvé aucun insecte sur leurs troncs. Ce qui me paraît également vrai, c'est que l'arbre attaqué ne périt pas la première année, qu'il se soutient en dépérissant graduellement pendant une et peut-être deux années.

Il résulte de ce qui précède, que, pour détruire le *Pissodes pini* et préserver une forêt dans laquelle il s'est établi, il faut abattre tous les arbres malades, et les transporter au loin, hors de la forêt, avant le mois de juin; que si l'on est obligé de les laisser sur place, il faut les écorcer; et que de plus on doit écorcer toutes les souches; par ces moyens, on enlève à ces petits animaux les aliments et le séjour nécessaires à leur nourriture et à la propagation de leur espèce. L'opération d'écorcer les souches n'a pas d'inconvénient pour les conifères, attendu qu'ils ne poussent pas de rejets comme le font les arbres à feuilles caduques; on peut donc l'employer sans aucun danger et avec certitude, si ce n'est de détruire la race entière, au moins de la diminuer considérablement.

ESSAI

D'UNE CLASSIFICATION MÉTHODIQUE DE LA TRIBU DES COPROPHAGES, FAMILLE DES LAMELLICORNES, DIVISION DES SCARABOEIDES, COLÉOPTÈRES, PENTAMÈRES;

Par M. REICHE.

(Séance du 16 février 1842.)

Un de nos plus savants collègues a dit avec raison, dans la préface de la dernière édition de son Catalogue, que nonobstant les travaux de MM. Mac Leay, Serville et Latreille, il restait encore beaucoup à faire pour donner une nomenclature satisfaisante de la famille des Lamellicornes. Afin d'aider par quelques renseignements celui qui entreprendra ce grand travail, je viens présenter à la Société le fruit de quelques études sur la première tribu de cette famille, celle des Coprophages et un essai de sa classification méthodique.

Depuis les travaux des auteurs cités plus haut, plusieurs Entomologistes se sont occupés de cette tribu; MM. Brullé et de Castelnau, dans deux éditions diverses de *Suites à Buffon*, ont traité de la famille entière; le premier de ces savants s'est principalement occupé des mœurs et des premiers états des in-

sectes, il s'est peu étendu sur les divisions établies ou à établir pour en faire un classement naturel et propre à en faciliter l'étude, et il a même cherché à restreindre le nombre des genres déjà admis, quoique, d'autre part, il en ait introduit quelques-uns nouveaux, créés par lui-même. Nous devons à M. Brullé des renseignements intéressants sur l'absence de tarses antérieurs dans plusieurs genres.

M. de Castelnau, au contraire de l'auteur précédent, ne s'est occupé principalement que de la partie systématique : sa nomenclature est plus étendue; mais le temps et l'espace lui ont été mesurés si courts, qu'il n'a pu donner que des descriptions très succinctes et tout à fait insuffisantes, tant pour les genres que pour les espèces.

La dernière édition du Catalogue de M. le comte Dejean nous donne la nomenclature la plus complète et certainement la plus naturelle de toutes celles qui ont été publiées jusqu'à présent; elle servira nécessairement de base à tous les travaux ultérieurs, sauf quelques changements qu'exigera l'état des connaissances acquises depuis.

Des publications de nouveaux genres de cette tribu ont été faites par MM. Kirby, Perty, Vigors, Eschscholtz, Erichson, Guérin et Westwood. Ce n'est qu'après l'étude des travaux de tous ces auteurs, et après des dissections multipliées, autant que possible, sur plusieurs individus du même genre, que j'ai pensé à présenter ce travail; je prie mes collègues de l'accueillir avec indulgence.

Les Coprophages se distinguent des insectes appartenant aux autres tribus des Scarabœides, par les caractères suivants:

Antennes insérées sous l'épistome, près de la partie antérieure et interne de l'œil, de huit ou neuf articles, le premier très long, atteignant le bord du chaperon, les cinq suivants ne dépassant pas ensemble la longueur du premier, tous cor-

nés, polis, glabres, et les trois derniers très dilatés, en lamelles infundibuliformes, membraneux, tomenteux, formant une masse subsphérique.

Labre membraneux, entièrement caché.

Mandibules cornées à leur base, amincies et membraneuses à leur extrémité et au côté interne, qui est fortement cilié.

Mâchoires cornées, épaisses, anguleuses, terminées par un lobe arrondi, membraneux, entier ou bilobé, et dont la partie inférieure est tournée en dedans.

Menton assez fortement échancré de chaque côté, droit dans son milieu.

Lèvre inférieure subconique.

Palpes labiaux insérés à la partie supérieure externe de la lèvre inférieure, à premier article aussi grand ou plus grand que les deux suivants réunis, le troisième étant le plus petit et à peine visible dans plusieurs genres.

Palpes maxillaires insérés au côté externe supérieur des mâchoires, à dernier article beaucoup plus grand que les autres, subcylindriforme, le premier article très petit.

Tête aplatie; ses bords très développés recouvrant toutes les parties de la bouche et le point d'insertion des antennes, l'épistome échancré ou découpé en plusieurs lobes, et le vertex souvent armé de cornes ou de tubercules dans un des sexes ou dans les deux.

Yeux assez gros, presque entièrement infères; une faible portion de leur circonférence visible en dessus par une échancrure latéro-postérieure du vertex.

Corselet ou *prothorax* très grand, souvent plus large que les élytres, se développant dans quelques genres d'une manière extraordinaire, en carènes, en lobes ou en cornes dans l'un des sexes.

Poitrine (mésothorax et métathorax) très étendue, occupant en espace au moins le tiers de la longueur de l'insecte.

Écusson peu prononcé, non apparent dans beaucoup de genres.

Elytres de consistance solide, coriacée, le plus souvent libres et embrassant l'abdomen.

Abdomen proportionnellement peu développé, composé de neuf anneaux ou segments supérieurs, et de six inférieurs.

Pattes robustes, peu propres à la course; les *antérieures* fouisseuses, aplaties, leur côté externe profondément denté ou lobé; les *intermédiaires* souvent plus écartées à leur insertion que les autres; toutes les *jambes* munies d'une ou de deux épines ou appendices soudés ou articulés ; les *tarses*, complets dans la plus grande partie des genres, manquent aux pattes antérieures de quelques-uns, et sont incomplets d'un à trois articles, ou seulement des crochets dans quelques autres.

M. Audinet Serville, dans l'*Encyclopédie méthodique*, a donné, d'après Latreille, une division des Coprophages en quatre groupes. M. de Castelnau a assigné à ces groupes les noms de *Ateuchites*, *Coprites*, *Onitides* et *Aphodites*. J'ai adopté cette division, qui m'a semblé naturelle; mais j'ai dû changer plusieurs des caractères sur lesquels elle était basée. J'ai aussi un peu altéré la terminaison des dénominations appliquées par M. de Castelnau à ces groupes, pour leur en donner une commune et qui m'a paru plus euphonique et plus en rapport avec celle adoptée dans les autres branches de l'histoire naturelle.

DIVISION *de la tribu des Coprophages en sous-tribus.*

Pattes postérieures	allongées, peu ou pas renflées à leur extrémité. Tête sans cornes dans les deux sexes			**ATEUCHIDES.**
	courtes, épaisses, renflées; tête armée souvent de cornes ou de tubercules dans l'un des sexes; *Pattes intermédiaires*	beaucoup plus écartées à leur insertion que les autres; *élytres*	réunies à leur base, sans écusson ou hiatus sutural.	**COPRIDES.**
			séparées à leur base par un écusson ou hiatus sutural. . . .	**ONITIDES.**
		n'étant pas plus écartées à leur insertion que les autres.		**APHODIDES.**

1re Sous-tribu. Ateuchides.

Cette division est remarquable à plus d'un titre; tous les Entomologistes savent avec quelle industrie les insectes qui la composent forment des boules d'excréments dans lesquelles ils renferment leurs œufs, et qu'ils roulent jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un lieu convenable pour l'enterrer profondément. C'est cette industrie qui leur a valu les noms de *Rouleurs*, *Pillulaires*, qu'ils portent dans quelques ouvrages.

L'organisation de quelques genres se distingue par l'existence d'une anomalie apparente, celle d'ailes propres aux vol, recouvertes d'élytres soudées.

Sous le rapport historique, cette sous-tribu renferme des genres dont les espèces paraîtraient avoir été, chez quelques peuples de l'antiquité, sinon l'objet d'un culte religieux, au moins celui d'une attention particulière (1).

L'ancien continent, l'Amérique et l'Australasie lui fournissent leur contingent de genres; mais il est à remarquer

(1) C'est par suite de l'opinion manifestée par beaucoup de savants. d'une sorte de culte que les Égyptiens auraient rendu à quelques insectes de cette sous-tribu, qu'on leur a donné, en Angleterre, le nom d'insectes sacrés (*sacred Beetles.*)

qu'à l'exception d'un seul, le genre Sisyphus, aucun genre n'est commun à deux continents.

Les caractères qui distinguent les Ateuchides des autres Coprophages sont les suivants :

Antennes de neuf articles.

Tête et *corselet* sans cornes dans les deux sexes.

Épistome au moins échancré dans tous les genres, et découpé dans quelques-uns en lobes plus ou moins nombreux, mais ne dépassant pas le nombre de six.

Élytres laissant à découvert le pygidium ou dernier segment de l'abdomen, en dessus.

Pattes intermédiaires et *postérieures* grêles, allongées, linéaires, peu ou point élargies à leur extrémité, les intermédiaires plus écartées à leur insertion que les autres.

Ces insectes sont de taille moyenne, de forme oblongue ou subhémisphérique; les uns très déprimés, les autres très renflés; leur couleur est en général d'un brun obscur, noire ou métallique.

Je partage la sous-tribu des Ateuchides en deux divisions fondées sur l'absence ou la présence, sous les élytres, d'ailes propres au vol.

La première division, celle des aptères, comprend sept genres, qui se rangent dans l'ordre et d'après les caractères suivants :

Première Division APTÈRES.

1re Section. Toutes les pattes munies d'un tarse, *Australiens*.		Bord postérieur du corselet coupé carrément, échancré de chaque côté, les angles aigus	I. AULACIUM, Dejean. Type, *A. Carinatum*, Reiche.
		Bord postérieur du corselet légèrement arrondi, entier, les angles très obtus, arrondis.	II. COPRÆCUS, Reiche. Type, *C. Hemisphæricus*, Latr.
2e Section. Pattes antérieures dépourvues de tarse.	Deux épines ou appendices articulés à l'extrémité des jambes intermédiaires. . .	Tarses munis de crochets, *Africains*.	III. CIRCELLIUM, Latreille. Type, *C. Bacchus*, Fabricius.
		Tarses dépourvus de crochets, *Américains*. . . — Appendice externe des jambes intermédiaires spatuliforme. .	IV. EUCRANIUM, Dejean. Type, *E. Arachnoides*, Dej.
		Tarses dépourvus de crochets, *Américains*. . . — Les deux appendices des jambes intermédiaires spiniformes.	V. GLYPHIDERUS, Westwood. Type, *G. Sterquilinus*, Wst.
	Une seule épine ou appendice articulé à l'extrémité des jambes intermédiaires.	Chaperon bilobé. *Sternum non saillant.*	VI. PACHYSOMA, Kirby. Type, *P. Æsculapius*, Olivier.
		Chaperon à six dents aiguës. *Sternum saillant*.	VII. MNEMATIUM, Mac Leay. Type, *M. Silenum*, Kirby.

PREMIÈRE SECTION.

Toutes les pattes pourvues de tarse, *Australiens*.

Genres AULACIUM. — COPRÆCUS. — TESSARODON?

1. Genre AULACIUM, *Dejean*, Cat. 1833, p. 137.

AULACIUM, *Boisduval*, Voy. de l'Astrolabe, 1835, p. 152.

MENTOPHILUS, *De Castelnau*, Insectes, *Duménil*, 1840, tom. II, p. 74.

Pl. V, fig. 1.

Palpes. *Maxillaire* à premier article en triangle allongé très

petit. Deuxième et troisième égaux, deux fois plus grands que le premier, en triangles allongés; quatrième aussi long que les trois premiers réunis, fustiforme (Pl. v, fig. 1, *b*). *Labial.* Premier article cylindrique, moitié moins long que la lèvre inférieure; deuxième triangulaire, équilatéral, une fois moins long que le premier, articulé à l'un de ses angles et portant au côté correspondant le troisième article, qui est ovalaire, très petit (Pl. v, fig. 1, *c*).

Mâchoire portant de longs poils raides au côté externe et deux lobes membraneux superposés à sa partie interne supérieure (Pl. v, fig. 1, *b*).

Lèvre inférieure semi-orbiculaire, très légèrement convexe, largement canaliculée perpendiculairement; le canal bordé parallélement de deux fascies de poils longs, très fournis (Pl. v, fig. 1, *c*).

Antenne. Premier article très long, subcylindrique, renflé au bout supérieur; deuxième presque globuleux, aussi long que large; troisième cylindrique, une fois plus long que le deuxième; quatrième et cinquième égaux, un peu plus longs que le deuxième; sixième cupuliforme, moins long que le cinquième et moitié plus large; septième, huitième et neuvième en lamelles, formant une masse presque orbiculaire, aussi longue que les cinq articles précédents réunis (Pl. v, fig. 1, *d*).

Tête semi-orbiculaire; bord antérieur de l'épistome quadridenté.

Yeux oblongs, très petits.

Corselet transversal, plus large que les élytres, très convexe; bords latéraux dilatés, aplatis; bord antérieur largement échancré pour recevoir la tête; bord postérieur coupé carrément avec une échancrure profonde contre le bord latéral, dont l'angle forme une pointe avancée.

Écusson entièrement caché.

Ailes nulles, atrophiées.

Élytres soudées ensemble, moins larges que la base du corselet, presque triangulaires; le dernier segment de l'abdomen, en dessus, n'est visible qu'en renversant l'insecte.

Pattes antérieures allongées; l'extrémité de *la cuisse* atteignant le bord latéro-postérieur du corselet. *Jambe* presque droite intérieurement, trilobée extérieurement, tronquée carrément à l'extrémité (Pl. v, fig. 1, *e*). *Intermédiaires* moyennes, très écartées à leur insertion; l'extrémité de *la cuisse* atteignant le bord externe de l'élytre. *Jambe* un peu plus longue que la cuisse, allant en s'élargissant jusqu'à l'extrémité, tronquée carrément, avec deux épines articulées dans la troncature près son bord externe, et une petite dent aux deux tiers de sa longueur; extérieurement ciliée sur tous ses angles (Pl. v, fig 1, *f*). *Postérieures* très allongées. *Cuisse* dépassant l'abdomen du tiers de sa longueur. *Jambe* aplatie, un peu plus longue que la cuisse, allant en s'élargissant médiocrement jusqu'à l'extrémité, droite avec de très petites dentelures en dedans, ciliée en dehors et subunidentée aux deux tiers de sa longueur; tronquée presque carrément à l'extrémité avec une épine articulée dans la troncature près de son bord interne (Pl. v, fig. 1, *g*).

Tarses prenant leur insertion dans la troncature des pattes, près du bord interne. *Antérieur* à 1er article en triangle allongé; deuxième, troisième et quatrième égaux, cordiformes, suborbiculaires; cinquième aplati, oblong. *Intermédiaire* à 1er et 2e articles égaux, triangulaires, un peu allongés; troisième et quatrième cordiformes, moitié plus courts; cinquième aplati, oblong. *Postérieur* de la longueur des $\frac{1}{4}$ de la jambe, à 1er et 2e articles en triangle allongé; deuxième moitié plus courte que le premier, troisième et quatrième triangulaires, en-

semble de la longueur du premier, cinquième aplati, oblong; *crochets* simples. Sternum déprimé, élargi.

Ce genre, établi par M. Dejean en 1833, dans son troisième Catalogue, sans indication de caractères, a été fondé sur un insecte qu'il considérait à tort comme l'*Ateuchus Hollandiæ* de Fabricius. M. Boisduval, dans l'Entomologie du voyage de l'Astrolabe, copia cette erreur comme fit M. De Castelnau, qui néanmoins, par amour du *mihi*, changea le nom générique. Dans son *Histoire des Insectes*, Duménil, 1840, il ne donne de ce genre que deux seuls caractères *différentiels*, dont l'un est commun à tous les genres du même groupe, et l'autre (1) est supposé. Le type est le

AULACIUM CARINATUM, *Reiche.*

Aulacium Hollandiæ, *Dej.*, Cat. 1833, p. 137.
Id. *Boisduval*, Voyage de l'Astrolabe, p. 152.
Mentophilus. Id. *De Castelnau.* Ins. (*Duménil*, 1840), t. ii, p. 74.

Habitat Australia. *Musœo* Reiche.

Long., 8-9 millim. Lat., 7 millim.

Pl. v, fig. 1.

Fere hemisphœricus, niger; capite *antice late emarginato; in medio dentibus duabus porrectis, acutis;* thorace *crebre punctato, tomentoso, medio subcarinato;* elytris *septem carinatis; interstitiis pilis nigris brevibus, seriebus duabus dispositis.*

Presque hémisphérique, noir. *Tête* large, ponctuée. Épistome largement échancré au bord antérieur; les angles de l'échancrure aigus; deux lobes très pointus avancés dans son milieu

(1) Deux épines articulées à l'extrémité des pattes postérieures.

et une petite échancrure au milieu du bord latéral de chaque côté; vertex à ponctuation plus lâche que celle de l'épistome. *Corselet* d'une largeur égale à deux fois et demie sa longueur, tomenteux, couvert de points enfoncés très serrés, avec une petite carène lisse longitudinale sur le disque, et les côtés ciliés, arrondis, tombant sur les élytres en ligne continue avec leur contour. *Elytres* aussi larges à leur base que la partie droite du bord postérieur du corselet, s'élargissant ensuite brusquement, diminuant rapidement du quart de leur longueur à l'extrémité, et formant ensemble un triangle équilatéral, à sommet arrondi; elles sont très embrassantes, très convexes, à sept côtes élevés en carènes, une suturale, cinq discoïdales et une marginale; les intervalles arrondis, ayant dans le fond deux stries très fines séparées par une rangée de très petits points enfoncés, et deux séries latérales de poils noirâtres. *Épipleures* de la largeur du tiers de l'élytre, presque lisses, avec deux stries longitudinales très fines, parallèles, rapprochées du bord inférieur. *Poitrine* très ponctuée, avec quelques poils noirâtres; segments de *l'abdomen* tomenteux. *Pattes* ciliées. Jambe antérieure un peu sinuée en dedans.

Cet insecte n'est certainement pas l'*Ateuchus Hollandiæ* de Fabricius, qui compare sa taille à celle de l'*Onthophagus ovatus*, ni celui d'Olivier, qui lui donne celle de l'*Onthophagus Schreberi*, ni enfin celui de Latreille, qui, en le mettant dans son genre *Circellium,* dit expressément que les bords latéraux du corselet sont droits et point dilatés. Au surplus, et pour trancher la question, M. Hope, dans son *Coleopterist's Manual,* t. I, pl. III, donne la figure de l'insecte de la collection Fabricienne de Banks, qui a servi à la description faite par ce célèbre Entomologiste (1).

(1) M. Hope avait déjà reconnu (Col. Manual, 1837) que l'At. Hollandiæ des Collections de Paris n'était pas l'espèce décrite par Fabri-

2. Genre COPRÆCUS, *Reiche.*

CIRCELLIUM, *Guérin*, Icon. du Règne animal, Ins., pl. XXI. Texte, p. 76.

COPROBIUS, *Brullé*, Ins. (Suite à *Buffon*); *Pillot*, 1837. VI, p. 293 (Note).

Pl. V, fig. 2.

Palpes. . . . .

Mâchoire velue au côté externe.

Lèvre inférieure velue, semi-orbiculaire; bord supérieur largement, mais peu profondément échancré.

Antennes à premier article long, subcylindrique, renflé au tiers de sa longueur.

Tête semi-orbiculaire; *épistome* bilobé en avant.

Yeux oblongs, très petits.

Corselet transversal, de la largeur des élytres, très convexe; bords latéraux aplatis et dilatés; bord antérieur largement échancré pour recevoir la tête; bord postérieur droit; les côtés arrondis, légèrement sinués; angles antérieurs obtus, les postérieurs arrondis.

Ecusson entièrement caché; point *d'ailes.*

Élytres un peu moins larges que le corselet à leur base, subsemi-orbiculaires; le dernier segment de l'abdomen en dessus n'est visible qu'en renversant l'insecte.

Pattes antérieures moyennes, extrémité de la *cuisse* n'atteignant pas le bord latéro-postérieur du corselet. *Jambe* droite intérieurement, trilobé extérieurement, tronquée carrément à

cius et par Olivier. M. Duponchel, dans l'article AULACIUM du Dictionnaire universel d'histoire naturelle, qui vient (février 1842) d'être livré à la publicité, donne des détails à peu près identiques avec les miens.

l'extrémité; une épine articulée au côté interne de la troncature. (Pl. v, fig. 2, *b*). *Intermédiaires* moyennes, très écartées à leur insertion; l'extrémité de la *cuisse* atteignant le bord extérieur de l'élytre. *Jambe* ciliée, pas plus longue que la cuisse, presque droite en dehors, un peu arquée en dedans, allant en s'élargissant fortement jusqu'à l'extrémité, tronquée obliquement de dehors en dedans; une seule épine articulée dans la troncature, près du bord externe (Pl. v, fig. 2, *c*). *Postérieures* très allongées. *Cuisse* dépassant l'abdomen du tiers de sa longueur. *Jambe* un peu plus longue que la cuisse, aplatie, *arquée en dedans*, *sans dentelures au côté interne*, *ni dent au côté externe;* légèrement ciliée, tronquée obliquement de dehors en dedans à l'extrémité; côté externe de la troncature formant une dent très saillante; une épine articulée dans la troncature près du bord interne (Pl. v, fig. 2, *d*). *Tarses* prenant leur insertion dans la troncature, près du bord interne. *Antérieur* très court, ne dépassant pas le bord externe de la troncature; les quatre premiers articles moniliformes, subglobuleux; le cinquième oblong, très renflé, aussi long que les trois précédents réunis. *Intermédiaire* cilié, aussi long que la jambe; les quatre premiers articles triangulaires, aplatis; le premier aussi long que les deux suivants réunis; quatrième très petit, cinquième oblong. *Postérieur* cilié, n'atteignant que la moitié de la longueur de la jambe; articles comme ceux des intermédiaires. *Crochets* simples. Sternum très large, uni, un peu bombé.

L'insecte qui sert de type à ce genre a été figuré par M. Guérin, dans son Iconographie du règne animal, comme appartenant au genre *Circellium* de Latreille. Je n'ai pu le conserver dans ce genre dont l'éloignent, 1° la présence de tarses aux pattes antérieures; 2° celle d'une seule épine aux jambes intermédiaires; 3° les proportions relatives du corselet et des

élytres, etc. (1). L'insecte sur lequel j'ai fait la description qui précède et celle qui suit, provient de la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris; déjà étudié par Latreille et par M. Guérin, il était dépouillé de ses antennes et des organes de la bouche. C'est donc en partie par induction que je l'ai placé dans ce groupe.

COPRÆCUS HEMISPHÆRICUS, *Péron.*

CIRCELLIUM HEMISPHÆRICUM, *Guérin*, Icon. du Règne animal, Ins. Tab. 21, fig. 3. Texte explic., p. 76.

Hab. Australia. Musæo Parisiense.

Long., 16 millim. Lat., 10 millim.

Pl. v, fig. 2.

Ovatus, niger; capite *crebre punctato, antice medio bilobato, utrinque postea vix emarginato;* thorace *crebre punctato, utrinque marginem versus tuberculo minuto;* elytris *sex costatis; interstitiis subtilissime medio striatis punctis que seriebus duabus utrinque dispositis.*

Ovalaire noir; *tête* moyenne, très ponctuée; épistome bilobé, avec une petite échancrure à la base externe de chaque lobe; *corselet* d'une largeur égale à deux fois et demie sa longueur, criblé de gros points enfoncés, avec un petit tuber-

(1) Il est à regretter que M. Guérin, dans l'excellent ouvrage cité plus haut, se soit attaché de préférence à figurer des espèces autres que les types désignés par Latreille; cette innovation entraîne de graves conséquences. L'espèce figurée pouvant devenir, mieux étudiée, le type d'un nouveau genre, il ne reste plus dans l'ouvrage de figure représentant le genre primitif.

cule de chaque côté, au milieu et près du bord latéral; bord postérieur droit, les côtés arrondis, tombant obliquement sur la base des élytres et formant avec elle un angle aigu. *Elytres* plus longues que leur largeur réunie, un peu moins larges que le corselet à leur base, et s'élargissant insensiblement jusqu'aux deux tiers de leur longueur, s'amoindrissant ensuite, et arrondies à l'extrémité; elles sont très embrassantes, très convexes, à six côtes, qui sont élevées, obtuses, lisses, un peu effacées à l'extrémité, et toutes discoïdales; elles ont une carène marginale, les intervalles arrondis, larges, peu profonds, avec deux stries parallèles, très fines dans leur milieu, et une rangée de points enfoncés de chaque côté (Pl. v, fig. 2, *e*). *Epipleure* de la largeur du quart de l'élytre, avec trois stries qui se réunissent à l'extrémité. *Poitrine* couverte de gros points enfoncés assez distants; les cinq premiers segments de l'abdomen ponctués antérieurement, lisses postérieurement, le sixième entièrement ponctué.

Cet insecte, rapporté par feu Péron du voyage fait autour du monde par le capitaine Baudin, avait été nommé par lui du nom que je lui ai conservé.

3e?? Genre TESSARADON, *Hope*, Coleopt. Manual, p. 55, Tab. 111.

SCARABÆUS, *Fab.*, Ent. Syst. I, p. 65, N° 214.
Id. *Herbst.*, Col., II, p. 324, N° 209.
Id. *Oliv.*, Entomol., I, 3, p. 174, N° 217, Tab. 13, fig. 117.
ATEUCHUS, *Fab.*, Syst. Eleuth., I, p. 57, N° 15.
CIRCELLIUM, *Lat.*, Règne animal, I, p. 535.

Pl. v, fig. 3.

Palpes. . . . .
Mâchoire. . . . .
Lèvre inférieure. . . . . . .

Antennes, articles 4, 5, 6 globuleux? 7, 8, 9 en lamelles infundibuliformes, formant ensemble une masse orbiculo-ovalaire.

Tête semi-orbiculaire; épistome avec une large et profonde échancrure antérieure, à deux lobes avancés dans son milieu.

Corselet transversal moins large que les élytres, convexe; ses bords latéraux nullement aplatis et dilatés. Bord antérieur largement échancré pour recevoir la tête; bord postérieur droit; les côtés arrondis au tiers antérieur, ensuite droits jusqu'à la base.

Ecusson entièrement caché; point d'*ailes??*

Elytres soudées? aussi larges que le corselet à leur base.

Pattes moyennes; *antérieure* à jambe droite en dedans, trilobée en dehors, tronquée carrément avec une forte épine au côté interne. *Intermédiaire* forte. *Jambe* ciliée; droite, allant en s'élargissant médiocrement à l'extrémité, tronquée carrément (avec une épine de chaque côté de la troncature?). *Postérieure* à jambe ciliée, droite, s'élargissant brusquement à l'extrémité, tronquée anguleusement; angles de la troncature saillants, en forme de dents.

Tarses. Antérieur. . . . . Intermédiaire. . . . . . Postérieur de la longueur des deux tiers de la jambe. Premier article moitié plus long que les suivants. Deuxième, troisième et quatrième égaux, tous triangulaires. Cinquième oblong. *Crochets* simples (1).

Ce genre n'a pas été compris dans mon tableau synoptique, faute de caractères suffisamment connus; je ne puis affirmer

(1) Cette description et celle qui suit n'étant faites que sur la figure donnée par M. Hope, je ne me crois nullement responsable de leur exactitude; je serais même très surpris si les jambes intermédiaires étaient faites comme elles sont figurées, et avec une épine de chaque côté de la troncature, et s'il n'y avait pas de tarse antérieur.

qu'il soit ici bien à sa place, mais par l'analogie j'en suis presque certain.

TESSARODON HOLLANDIÆ, *Fab.*, Ent. Syst., 1, p. 65, N° 214.

Id. *Id.* *Herbst.*, Col. II, p. 324, N° 209.

TESSARODON NOVÆ HOLLANDIÆ, *Oliv.*, Ent., I, 3, p. 174, N° 217. Tab. 13, fig. 117.

Id. HOLLANDIÆ, *Latr.*, Règne animal, I, p. 535.

Hab. Australia. Musæo Dom. Banks.

Long., 5 millim. Lat., 3,50 mill.

Pl. V, fig. 3.

Ovatus, niger; capite *punctato; antice quadridentato;* thorace *crebre punctato;* elytris *costatis, interstitiis subtilissime medio bi-striatis punctisque seriebus duabus utrinque dispositis; pedibus ciliatis.*

Ovalaire, noir; *tête* moyenne, ponctuée. Epistome largement et profondément échancré, avec deux lobes avancés du milieu de l'échancrure, dont les angles sont aigus; *yeux* ovales. *Corselet* d'une largeur égale à deux fois sa longueur, criblé de gros points enfoncés; *élytres* soudées? plus larges, réunies, que longues, aussi larges que le corselet à leur base, et s'élargissant aussitôt jusqu'au tiers de leur longueur, diminuant ensuite en s'arrondissant jusqu'à l'extrémité; très convexes, avec des côtes obtuses, dont les intervalles ont deux stries fines parallèles, et une rangée de petits points enfoncés de chaque côté; les quatre pattes postérieures ciliées.

DEUXIÈME SECTION.

Pattes antérieures dépourvues de tarse.

Premier Groupe.

Deux épines ou appendices articulés à l'extrémité des jambes intermédiaires.

Genres CIRCELLIUM, EUCRANIUM, GLYPHIDERUS.

4. Genre CIRCELLIUM, *Latreille*, Règne animal, I, p. 535.
SCARABÆUS, *Fabr.*, Ent. Syst., I, p. 64, N° 515.
» *Herbst.*, Col. II, p. 297, N° 191. Tab. 19, fig. 4.
» *Oliv.*, Ent., I, 3, p. 153, N° 186. Tab. 17, fig. 161.
» *Pallas*, Icon., p. 20. A, 23. Tab. B, fig. 23, A.
ATEUCHUS, *Fabr.*, Syst. Eleuth., I, p. 57, N° 12.
COPRIS, *Oliv.*, Encyclop. méth., 1790, p. 171, N° 120.
ATEUCHUS, *Serville*, *id.* 1823, p. 352.
CIRCELLIUM, *Dejean*, Catalogue 1833, p. 136.
CIRCELLIUM, *Brullé*, Ins. *Pillot*, 1837, VI, p. 293.
CIRCELLIUM, *Hope*, Coleopterist's Manual, I, p. 55.
CIRCELLIUM, *Delaporte*, Ins. *Duménil*, 1840, II, p. 66.

Pl. V, fig. 4.

Palpes. *Maxillaire* à premier article grêle, renflé au bout, cuculliforme; deuxième triangulaire, de même longueur que le premier; troisième, en cône renversé, moitié plus long que le deuxième; quatrième, aplati, en ovale très allongé, cultriforme, un tiers plus long que le troisième (Pl. V, fig. 4, *b*).

Labial à premier article en triangle, presque équilatéral;

l'angle externe arrondi, l'interne aigu, d'une surface égale au quart de la lèvre inférieure. Deuxième semi-orbiculaire articulé près de l'angle externe du premier et moitié plus petit, tous deux coriacés, extrêmement velus. Troisième ovoïde très petit, corné, glabre, inséré au côté interne du deuxième (Pl. v, fig. 4, c.)

Mâchoire obtuse, garnie extérieurement de longs poils raides et portant au côté interne supérieur deux lobes membraneux superposés, ne descendant qu'au quart de sa longueur (Pl. v, fig. 4, *b*).

Lèvre inférieure presque carrée, un peu rétrécie, antérieurement sinuée à sa partie supérieure; sur son disque deux larges fascies longitudinales de très longs poils (Pl. v, fig. 4, *c*).

Antenne à premier article subcylindrique, aussi long que les suivants réunis, un peu renflé près de son insertion; deuxième très petit, subglobuleux; troisième obconique, deux fois plus long que le deuxième; quatrième *obconique, moitié plus grand que le troisième;* cinquième cupuliforme, moitié plus grand que le premier; sixième infundibuliforme, de la hauteur du cinquième; septième, huitième et neuvième en lamelles, formant une masse ovalaire, aussi longue que les cinq articles précédents réunis (Pl. v, fig. 4, *d*).

Tête semi-orbiculaire. Bord antérieur de l'*épistome* bilobé; yeux triangulaires très petits.

Corselet transversal, aussi large que les élytres, et atteignant les $\frac{3}{4}$ de leur longueur. Bord antérieur échancré profondément pour recevoir la tête. Bord postérieur droit, un peu sinué dans son milieu. Côtés arrondis, angles antérieurs et postérieurs obtus.

Écusson entièrement caché.

Ailes rudimentaires, atrophiées.

Elytres soudées, embrassantes, moins larges que le corselet à leur base.

Pattes antérieures assez allongées. *Cuisse* n'atteignant pas le bord latéro-postérieur du corselet. *Jambe* de la longueur de la cuisse, droite en dedans, trilobée en dehors, tronquée carrément à l'extrémité avec un appendice épais, obtus, articulé au côté interne de la troncature. *Intermédiaires* moyennes écartées à leur insertion. *Cuisse* n'atteignant pas le bord externe de l'élytre. *Jambe* de la longueur de la cuisse, légèrement arquée en dedans, avec plusieurs dents au côté externe, tronquée carrément à l'extrémité; angles de la troncature saillants, avancés, et deux épines articulées dans son côté interne. *Postérieures* très longues. *Cuisse* dépassant les élytres du tiers de sa longueur. *Jambe* un peu plus longue que la cuisse, arquée en dedans avec plusieurs dents au côté externe, tronquée carrément à l'extrémité, avec une forte épine articulée au côté interne.

Tarses prenant leur insertion au côté externe dans la troncature des jambes. *Antérieur* nul. *Intermédiaire* un tiers moins long que la jambe, à articles épais, anguleux : le premier un peu plus long que le deuxième; deuxième, troisième et quatrième presque égaux, très bombés en dessus, déprimés en dessous; leurs angles terminaux avancés de chaque côté, subépineux. Cinquième subcylindrique, un peu renflé au bout. *Postérieur*, de la moitié de la longueur de la jambe. Articles 1-5, comme l'intermédiaire. Crochets simples. Sternum déprimé, large.

Il est remarquable que l'insecte qui fait le type de ce genre ne soit pas mentionné dans les *Horæ Entomologicæ*, de Mac Leay. Serait-ce que son organisation eût dérangé l'économie de son système quinaire, ou qu'il eût considéré cet insecte comme appartenant à un nouveau groupe (1)?

(1) On serait disposé à croire cette dernière explication par ce que dit M. Hope de l'opinion de cet auteur, qui prétendait que le Scar. Bacchus était, suivant Illiger, le type du genre *Canthon* d'Hoffmansegg.

CIRCELLIUM BACCHUS, *Fabr.*, Ent. Syst., I, p. 64, N° 212
Id. *Id.*, *Herbst.*, Col. II, p. 297, N° 191, Pl. XIX, fig. 4.
Id. *Id.*, *Oliv.*, Ent., 1, 3, p. 153, N° 186, Pl. XVII, fig. 161.
Id. HEMISPHÆRICUS, *Pallas*, Icon., p. 20, A, 23. pl. B, fig. 23, A.
Id. BACCHUS, *Serville*, Encycl. méthod., 1825. Tom. x, p. 352.
Id. *Id.*, *Dejean*, Catal. 1821, p. 52.
Id. *Id.*, *Brullé*, Ins. *Pillot*, 1837, tom. VI, p. 293.
Id. *Id.*, *Hope*, Coleopt. Manual, I, p. 55. T. II, pl 66.
Id. *Id.*, *De Castelnau*, Ins. *Duménil*, 1840. T. II, p. 66.

Hab. Prom. Bon.-Spei. Musœo Reiche.

Pl. v, fig. 4.

Subhemisphæricus, niger, nitidus; capite *punctato antice medio bilobato;* thorace *lævigato lateribus vix punctatis puncto que utrinque medio impressis;* elytris *sublævigatis, striis tenuibus quinque punctisque raris instructis; pedibus posticis serratis.*

Subhémisphérique, noir, assez brillant. *Tête* couverte de petits points enfoncés, large, semi-orbiculaire; milieu de l'épistome avancé en deux lobes courts, arrondis. Un tubercule obsolète au milieu du vertex. *Corselet* d'une largeur égale à deux fois sa longueur, très convexe, légèrement marginé, couvert de très petits points enfoncés, obsolètes sur le disque, avec quelques enfoncements çà et là, principalement sur le milieu des côtés, et une strie médiane longitudinale très peu marquée. *Elytres* soudées, allant en s'élargissant un peu jusqu'au tiers de leur longueur, s'arrondissant ensuite jusqu'à

l'extrémité; leur contour formant presque le demi-cercle. Suture un peu élevée; quelques côtes obsolètes; cinq stries très fines sur chacune, avec de petits points enfoncés très espacés, irrégulièrement placés dans les intervalles, et une carène submarginale n'atteignant pas l'extrémité. *Epipleure* de la largeur du quart de l'élytre, avec une strie longitudinale bien marquée dans son milieu. *Pygidium* très ponctué, ainsi que la *poitrine;* les cinq premiers segments de l'*abdomen* lisses, avec quelques points enfoncés à leur base; le sixième très ponctué. *Pattes. Antérieure* ciliée en dedans, avec quelques dentelures au côté externe de la jambe avant les trois lobes. Une rangée de tubercules saillants au milieu de sa face inférieure, allant de la base au sommet, et dont les deux premiers sont beaucoup plus gros que les suivants. *Intermédiaire* à jambe fortement quadridentée sur ses angles latéro-inférieurs; ces dentelures servant d'insertion à des faisceaux de poils. *Postérieure* à cuisse échancrée en dedans près de la base, avec une touffe de poils dans l'échancrure. Jambe armée de deux dents au côté externe, l'une au tiers, l'autre aux deux tiers de sa longueur, avec de petites dentelures tout le long; son côté interne est hérissé de tubercules inclinés de bas en haut et d'où partent des faisceaux de poils, et porte une petite carène terminale très velue.

La taille de cet insecte varie beaucoup; ne trouvant aucun caractère sexuel extérieur, j'étais porté à croire que les plus gros individus étaient des femelles; mais l'opération très simple de détacher l'abdomen et d'en visiter le dernier segment, m'a fait retrouver le pénis dans tous les individus que j'ai vus, un seul excepté, et qui était le plus petit (1).

(1) Je ne puis trop recommander ce moyen si simple de s'assurer du sexe dans les cas douteux; la consistance cornée de l'organe mâle le fait résister à la décomposition, qui détruit promptement l'organe membraneux femelle.

Une seconde espèce est signalée par M. Westwood (British Cyclopedia, tom. II, p. 55), sous le nom de *C. Lyceus*. La seule description qu'il en donne consiste à dire que cette nouvelle espèce diffère du *C. Bacchus* par sa taille plus grande et la forme différente des lobes de l'épistome. D'après la figure qu'il en donne, je dois dire que je ne vois aucune différence entre l'épistome de l'espèce supposée nouvelle et celui des individus bien conservés du Bacchus; quant à la taille, j'ai des insectes de cette dernière espèce aussi grands que le *C. Lyceus*.

5. Genre EUCRANIUM, *Dejean*, Catal. 1833, p. 135.

EUCRANIUM, *Brullé*, Ins. *Pillot*, 1837, t. III, p. 289.

ANOMIOPSIS, *Westwood*, Zoolog. Soc., tom. II, p. 159, Pl.29, fig. 2.

PSAMMOTRUPES, *Guérin*, Icon. R. A. Ins. Texte, p. 74.

PACHYSOMA, *De Castelnau*, Ins. *Duménil*, 1840, t. II, p. 68.

Pl. VI, fig. 5.

Palpes. Maxillaire : premier article très petit, cuculliforme; deuxième subcylindrique, un peu arqué, renflé vers l'extrémité, deux fois plus long que le premier; troisième, semblable au deuxième; quatrième, moitié plus long que le précédent, fusiforme (Pl. VI, fig. 5, *b*). *Labial.* Premier article presque semi-orbiculaire, plus grand que les deux suivants réunis; deuxième, suborbiculaire, un tiers plus petit que le premier, tous deux coriacés, très velus; troisième, ovoïde, très petit, corné, glabre, articulé au côté interne du deuxième (Pl. VI, fig. 5, *c*).

Mâchoire garnie en dehors de longs poils raides, et portant

au côté interne supérieur un lobe membraneux, divisé, qui ne descend qu'à la moitié de sa longueur (Pl. VI, fig. 5, *b*).

Labre membraneux, échancré, avec une petite dent au milieu de l'échancrure.

Lèvre inférieure conique, convexe, profondément échancrée au sommet, très velue (Pl. VI, fig. 5, *c*).

Antenne à premier article grêle, subcylindrique, un peu sinué, atteignant le bord de l'épistome; deuxième, subglobuleux; troisième, deux fois plus long que le deuxième, cylindrique, un peu renflé au bout; quatrième, moitié moins long que le troisième, en cône renversé; cinquième, subglobuleux, semblable au deuxième; sixième, cupuliforme, dilaté en dedans; septième, huitième et neuvième, en lamelles, formant une masse oblongue aussi longue que les cinq articles précédents réunis (Pl. VI, fig. 5, *d*).

Tête large. *Epistome* denticulé sur ses côtés, largement et profondément échancré antérieurement, avec deux lobes avancés partant du fond de l'échancrure. *Yeux* très petits, suborbiculaires.

Corselet transversal, plus large que les élytres. Bord antérieur échancré carrément en avant pour recevoir la tête; bord postérieur sinué, rentrant dans son milieu. Côtés arrondis.

Ecusson ne séparant pas les élytres à leur base. Point d'ailes.

Élytres soudées, embrassantes, semi-orbiculaires, très étranglées à leur base, et s'élargissant immédiatement, en s'arrondissant en arc de cercle jusqu'à l'extrémité.

Pattes. Antérieures assez longues. Cuisse atteignant le bord latéro-postérieur du corselet. Jambe de la longueur de la cuisse, droite au côté interne, quadrilobée en dehors; lobe terminal simulant une prolongation de la jambe; troncature oblique, avec une épine articulée au côté interne. *Intermédiaires* très rapprochées à leur insertion des postérieures. Cuisse atteignant le bord externe des élytres. Jambe de la longueur de la cuisse,

un peu déprimée, arquée en dehors, tronquée obliquement, avec deux épines articulées : l'une interne, aiguë; l'autre externe, spatuliforme (Pl. vi, fig. 5, *e*). *Postérieures.* Cuisse dépassant du tiers de sa longueur le bord des élytres. Jambe de la longueur de la cuisse, droite, dilatée à l'extrémité du côté externe, tronquée carrément, avec une épine articulée au côté externe (Pl. vi, fig. 5, *f*).

Tarses de cinq articles, aplatis, triangulaires, insérés au côté interne supérieur de la troncature des jambes. *Antérieur* nul. *Intermédiaire* de la longueur des $\frac{4}{5}$ de la jambe. Articles décroissant de longueur : le premier, moité plus long que le deuxième; le cinquième, arrondi à l'extrémité. *Postérieur* de la longueur des $\frac{2}{3}$ de la jambe. Premier article deux fois plus long que le deuxième; troisième, moitié moins long que le deuxième, quatrième et cinquième en décroissant; ce dernier arrondi à l'extrémité. Crochets nuls.

Sternum aplati, allongé, très développé d'avant en arrière.

EUCRANIUM ARACHNOIDES, *Dejean*, Catal. 1833, p. 135.
Id. *Brullé*, Ins., *Pillot*, 1837, Tom. III, p. 289.
PACHYSOMA LACORDAIREI, *De Castelnau*, Ins. *Duménil*, 1840, Tom. II, p. 68.

Hab. Tucuman, Cordova. ♂ *Musæo Desmarest et Reiche* ♀ *Musæo de Brême.*

Long., 24-26 mill. Lat., 15-17 mill.

Pl. vi, fig. 5.

Niger, paulum metallico nitidus; capite *ciliato antico bilobato, postice obsolete carinato, tuberculo obsoleto utrinque instructo;* thorace *sparsim punctato canaliculato, utrinque puncto impresso, lateribus posticis, ciliatis;* elytris *convexis punctato striatis, interstitiis punctatis;* pedibus *ciliatis.*

Noir, avec un léger reflet métallique. *Tête* avec des points enfoncés, plus rares sur le vertex; une petite carène peu mar-

quée, et un tubercule peu saillant de chaque côté en avant des yeux. Épistome découpé en deux lobes avancés et relevés, spiniformes, sub-parallèles dans le mâle, plus larges, arrondis et divergents dans la femelle. Côtés arrondis, sinueux, bi-anguleux. *Corselet* d'une largeur égale à deux fois sa longueur, légèrement rebordé, plus large que les élytres, vaguement ponctué; une ligne enfoncée dans son milieu, n'atteignant pas le bord antérieur, et un gros point enfoncé de chaque côté, au milieu et près du bord latéral. Bord antérieur un peu renflé dans son milieu, et déprimé à chaque angle de l'échancrure; les côtés arrondis, finement denticulés; leur moitié postérieure fortement ciliée. Bord postérieur sinué, à milieu rentrant. *Elytres* convexes, ayant chacune huit stries de points enfoncés, dont la première et la deuxième vont se réunir aux stries de l'épipleure; la troisième à la quatrième, la cinquième à la huitième, et la sixième à la septième. Quelques points irrégulièrement placés dans les intervalles. Côte submarginale obtuse, effacée aux deux tiers des élytres. *Epipleure* de la largeur du cinquième de l'élytre, avec une strie tout à fait marginale, et une autre de points enfoncés submédiane. *Poitrine* et *abdomen* vaguement ponctués. *Pattes*. *Antérieure* ciliée, surtout en dehors, à l'articulation de la jambe. *Intermédiaire*. Cuisse légèrement ciliée en dehors. Jambe un peu épineuse sur ses angles; côté externe de la troncature prolongé en épine. *Postérieure* avec le genou cilié, ainsi que le côté externe de la jambe, dont les angles sont subépineux. *Tarses* fortement ciliés; cils plus longs et plus fournis du côté externe.

Deux autres espèces appartenant à ce genre sont décrites.

2. Eucr. dioscorides, *Westwood*, Zool. Soc., t. ii, p. 164. Pl. 29.

Hab. America Australi. Musæo Patrick Walker.

3. Eucr. dentifrons, *Guérin*, Icon. R. A. Texte, p. 75.

Hab. *Patagonia* (Baie de Saint-Blas). ***Musæo Reiche.***

4. EUCR. ÆLIANUS, *Blanchard*, Ins. Voy. de d'Orbigny.

Hab. Patagonia. Musæo Reiche.

J'en connais une cinquième espèce inédite, étiquetée *E. Heteroclytum*, dans la Collection du Muséum de Paris.

6. Genre GLYPHIDERUS, *Westwood*, Zool. Soc., t. II, p. 164. Pl. 29.

Pl. VI, fig. 6.

Palpes, maxillaire et labial, comme dans le genre EUCRANIUM (Pl. VI, fig. 6, *b*, *d*).

Mâchoire. . . . . . (Pl. VI, fig. 6, *b*).

Labre et *lèvre intérieure*, comme dans le genre EUCRANIUM (Pl. VI, fig. 6, *c*).

Antennes. . . . .

Tête moyenne. *Epistome* sinué sur ses côtés, avec deux lobes avancés dans son milieu. *Vertex* armé d'un tubercule conique, vertical. Yeux suborbiculaires.

Corselet transversal, plus large que les élytres, canaliculé irrégulièrement; ses angles postérieurs aigus, réfléchis.

Ecusson ne séparant pas les élytres; point d'ailes.

Elytres soudées, embrassantes, semi-orbiculaires, très étranglées à leur base, et s'élargissant immédiatement en s'arrondissant.

Pattes. Antérieures assez longues. Jambe droite au côté interne, quadrilobée? au côté externe, avec une épine articulée dans la troncature. *Intermédiaires* non rapprochées des postérieures à leur insertion, mais plus écartées qu'elles l'une de l'autre. Cuisses atteignant le bord de l'élytre. Jambe de la longueur de la cuisse, arquée en dehors, tronquée carrément,

avec deux épines aiguës, articulées, l'une interne, l'autre externe. *Postérieures* rapprochées l'une de l'autre à leur insertion, grêles. Cuisse dépassant l'abdomen de la moitié de sa longueur. Jambe de la longueur de la cuisse, droite aux $\frac{2}{3}$ de sa longueur, ensuite un peu courbée en dehors, dilatée du côté externe, tronquée obliquement, avec une épine articulée au côté interne.

Tarses insérés au côté interne de la troncature, de cinq articles, aplatis, ciliés : le premier, subtriangulaire, plus long que les autres ; deuxième, troisième et quatrième, en décroissant ; cinquième, oblong.

Crochets nuls.

GLYPHIDERUS STERQUILINUS, *Westwood*, loco citato.

Habit. America Australi. Musæo Patrick Walker.

Long., 22 mill. Lat., 14 mill.

Pl. VI, fig. 6.

Ater, nitidus, punctatissimus, convexus; elytris semi-circularibus, striis sex simplicibus in singulo; thoracis lateribus tibiis que quatuor posticis serrulatis; capite thorace, tarsis que breviter rufo hirtis. WESTW.

D'un noir brillant, très ponctué, convexe. Tête médiocre, subtrigone. *Epistome* à deux lobes avancés dans son milieu, et un petit, peu distinct de chaque côté. Vertex avec un tubercule conique, aigu, vertical. Corselet d'une largeur égale à deux fois sa longueur, très ponctué ; ses côtés arrondis, denticulés, ciliés de poils roux très courts ; ses angles postérieurs réfléchis ; le disque élevé, et dans son milieu une impression large et irrégulière, terminée antérieurement par deux tubercules arrondis. *Elytres* très ponctuées, convexes, avec six

stries lisses sur chacune. Jambes intermédiaires et postérieures denticulées sur leurs angles. WESTW.

Deuxième groupe.

Une seule épine ou appendice articulée à l'extrémité des jambes intermédiaires.

Genres PACHYSOMA. — MNEMATIUM.

7. Genre PACHYSOMA, *Kirby, Mac Leay*. Horæ Entomologicæ, t. I, p. 507.

PACHYSOMA, *Kirby, Mac Leay*. Horæ Entomologicæ; *Lequien*, 1833, p. 56.

SCARABÆUS, *Oliv.*, Ent., t. 3, p. 154, N° 187, Pl. XXIV, fig. 207.

COPRIS. *Id.* Encycl. méth., 1790, p. 172, N° 121.

ATEUCHUS, *Sch.*. Syn., Insect., t. I, p. 60.

PACHYSOMA, *Serv.*, Encycl. Méth., Ins., 1823, tom. X, p. 352.

Id. *Latr.*, R. A. Ins., t. I, p. 534.

Id. *Dej.*, Catal., 1833, p. 135.

Id. *Brullé*, Ins. *Pillot*, 1837, t. VI, p. 288.

Id. *Guérin*, Icon. R. A. Texte, p. 74.

Id. *De Castelnau*, Ins. *Duménil*, t. II, p. 67.

Pl. VI, fig. 7.

Palpes. Maxillaire : premier article petit, subcylindrique, cuculliforme. Deuxième, de la longueur du premier, triangulaire, subéquilatéral. Troisième, un quart plus long que le deuxième, moins élargi au bout, cuculliforme. Quatrième, presque aussi long que les trois premiers réunis, fusiforme (Pl. VI, fig. 7, *b*). *Labial:* premier article grand, ovalaire.

Deuxième, oblong, tronqué au bout, aussi long que le premier, mais moins large, tous deux très velus. Troisième, petit, ovoïde, glabre (Pl. VI, fig. 7, *c*).

Mâchoire avec quelques longs poils sur ses angles, et à son sommet un petit lobe membraneux, cilié, en quart de cercle, ne descendant pas sur le côté (Pl. VI, fig. 7, *b*).

Lèvre inférieure semi-orbiculaire, échancrée au sommet, avec une touffe de longs poils de chaque côté de l'échancrure (Pl. VI, fig. 7, *c*).

Antennes. Premier article grêle, subcylindrique, un peu aminci près de l'articulation et au milieu, aussi long que les suivants réunis. Deuxième, très court, cupuliforme. Troisième, trois fois plus long que le deuxième, cuculliforme. Quatrième, subcylindrique, deux fois plus long que le deuxième. Cinquième, aussi court que le deuxième, mais plus renflé, cupuliforme. Sixième, semblable, mais un peu prolongé en dedans. Septième, huitième et neuvième, en lamelles, formant une masse subsphérique, *moins longue* que les cinq articles précédents réunis (Pl. VI, fig, 7, *d*).

Tête large, triangulaire. *Epistome* bilobé en avant; une petite échancrure externe à la base de chaque lobe. *Yeux* triangulaires, très petits.

Corselet transversal, aussi large que les élytres. Bord antérieur légèrement échancré pour recevoir la tête; bord postérieur sinué, rentrant au milieu, les côtés arrondis.

Ecusson ne séparant pas les élytres. *Ailes* nulles.

Elytres soudées, embrassantes, presque orbiculaires, rétrécies à leur base, et s'élargissant immédiatement en s'arrondissant jusqu'à l'extrémité.

Pattes. Antérieures moyennes. *Cuisse* épaisse, forte, dépassant de très peu le bord latéro-postérieur du corselet. *Jambe* un peu plus courte que la cuisse, aplatie, un peu arquée en dedans, quadrilobée en dehors, tronquée obliquement, avec

une épine articulée. *Intermédiaires* moyennes, très rapprochées entre elles à leur insertion. *Cuisse* atteignant le bord de l'élytre. *Jambe* un quart plus courte que la cuisse, droite en dedans, bidentée et sinuée au côté externe, tronquée obliquement de haut en bas, avec une seule épine articulée. *Postérieures* moyennes. *Cuisse* ne dépassant que d'un cinquième de sa longueur le bord de l'abdomen. *Jambe* droite en dedans, bidentée et sinuée en dehors, tronquée obliquement de haut en bas et de dehors en dedans, avec une seule épine articulée au côté interne de la troncature.

Tarses insérés au côté supérieur de la troncature des jambes. *Intermédiaire* de la longueur des trois cinquièmes de la jambe. Articles un à quatre, triangulaires, un peu aplatis, le premier plus long, les autres en décroissant ; cinquième aussi long que le premier, renflé au bout. *Postérieur* de la longueur des quatre cinquièmes de la jambe. Articles un à quatre, triangulaires, aplatis; le premier article aussi long que les trois suivants réunis; deuxième, moitié moins long que le premier; troisième et quatrième, en décroissant; cinquième, de la longueur du deuxième, renflé au bout. *Crochets* simples. Sternum nullement saillant.

PACHYSOMA ÆSCULAPIUS, *Oliv.*, Ent., t. 3, p. 154, No 187, pl. 24, fig. 207.
Id. *Kirby*, *Mac Leay*, Horæ Entom., t. I, p. 507.
Id. *Serville*, Encycl. méth., Ins., t. X, p. 352.
Id. *Latreille*, R. A. Ins., t. I p. 534.
Id. *Dejean*, Cat., 1833, p. 135.
Id. *Brullé*, Ins., t. VI, p. 288.
Id. *De Castelnau*, Ins., t. II, p. 67.

Pachysoma æsculapius, *Guérin*, Icon., R. A. Texte, p. 74.

Hab. Prom. Bon.-Spei. Musæo Reiche.

Long., 24-26 millim. Lat., 16-17 millim.

Pl. vi, fig. 7.

Ater, capite *punctato;* thorace *marginato, subcanaliculato, punctato, lateribus rufo ciliatis, in medio tuberculo subobsoleto instructis;* elytris *substriatis, interstitiis irregulariter punctatis;* pedibus *rufo ciliatis.*

Noir, de la forme à peu près du chiffre 8. *Tête* irrégulièrement ponctuée, couverte de petites rugosités plus sensibles sur les côtés. *Vertex* bombé. *Corselet* d'une largeur égale à deux fois sa longueur, rebordé, irrégulièrement ponctué, sur sa partie antérieure et sur le disque, de points enfoncés, accompagnés chacun d'un petit tubercule, de petites rugosités très légères sur le reste de sa surface; une ligne enfoncée, lisse, longitudinale, dans son milieu, partant de la base et n'atteignant que la moitié de sa longueur, et une impression irrégulière au milieu de ses côtés; ceux-ci arrondis, denticulés et ciliés dans leur moitié supérieure. *Elytres* à six stries, peu marquées sur le disque et effacées à l'extrémité; intervalles irrégulièrement ponctués de points tuberculeux, comme ceux du corselet, et une petite carène dessinant tout leur contour depuis la base de la suture jusque près de son extrémité. *Epipleure* de la largeur du tiers de l'élytre. *Pygidium*, *poitrine* et partie latéro-postérieure des segments de l'abdomen, couverts de très petits tubercules. *Pattes antérieures* avec de petites dentelures au côté externe des jambes, avant et entre les lobes; côté interne cilié; dessous des cuisses et des jambes rugueux, une petite carène sur la face supérieure de la jambe; genoux ciliés. *Intermédiaires* à cuisse ponctuée; jambes avec deux petites carènes

ciliées, obliques, au côté externe, interrompues brusquement, formant dentelures. *Postérieures* à cuisse finement ponctuée, avec une rangée de très petits tubercules. Jambe avec trois petites carènes ciliées, obliques au côté externe. *Tarses* ciliés; cils plus longs et plus fournis au côté externe.

Deux autres espèces appartenant à ce genre sont décrites.

2. Pach. Hyppocrates, *Kirby*, *Mac Leay*, Horæ Entom., t. i, p. 507.

Hab. Prom. Bon.-Spei. Musæo Kirby.

3. Pach. Striatum, *De Castelnau*, Ins. *Duménil*, 1840, t. ii, p. 68.

Hab. Prom. Bon.-Spei. Musæo Gory.

8. Genre **MNEMATIUM**, *Mac Leay*, Horæ Ent., t. i.
Ateuchus, *Dejean*, Cat., 1833, p. 135.
Mnematium, *Kirby*, Règ. an. Anglais.
Id. *Guérin*, Icon., Règ. an., Texte, p. 76.

Pl. vi, fig. 8.

Palpes. *Maxillaire* à premier article grêle, subcylindrique, cuculliforme. Deuxième, triangulaire, presque équilatéral, de la longueur du premier, troisième, cuculliforme, de la longueur du deuxième. Quatrième, fusiforme, aussi long que les deux précédents réunis (Pl. vi, fig. 8, *b*). *Labial*. Premier article oblong, un peu élargi à l'extrémité. Deuxième, suborbiculaire, presque aussi grand que le premier, tous deux coriacés, très velus. Troisième, très petit, ovoïde, corné, glabre (Pl. vi, fig. 8, *c*).

Mâchoires, ciliées au côté externe, garnies en dedans d'un

lobe membraneux, partant du sommet et descendant aux deux tiers du côté interne (Pl. vi, fig. 8, *b*).

Lèvre inferieure, presque semi-orbiculaire, un peu sinuée à la partie latéro-supérieure, échancrée au sommet, rugueuse. Bords de l'échancrure garnis de longs poils (Pl. vi, fig. 8, *c*).

Antennes. Premier article grêle, subcylindrique aussi long que les suivants, réunis. Deuxième, très court, cupuliforme. Troisième, une fois plus long que le deuxième, cylindrique, un peu renflé au bout. Quatrième, cinquième, cylindriques, de la longueur du premier. Sixième, cyathiforme, de la longueur du précédent. Septième, huitième et neuvième, en lamelles formant une masse ovalaire aussi longue que les cinq articles précédents réunis (Pl. vi, fig, 8, *d*).

Tête semi-orbiculaire. *Epistome* découpé en six dents aiguës. *Yeux* oblongs.

Corselet transversal, plus large que les élytres. Bord antérieur échancré dans son milieu pour recevoir la tête; bord postérieur arrondi, ainsi que les côtés; les angles obtus.

Ecusson entièrement caché. *Ailes* nulles.

Elytres soudées, embrassantes, convexes, de la largeur de la moitié du corselet à leur base, et s'élargissant immédiatement en décrivant un arc de cercle jusqu'à l'extrémité; elles ont une carène submarginale qui n'atteint pas l'extrémité.

Pattes. Antérieures très longues. *Cuisse* dépassant un peu le bord latéro-postérieur du corselet. *Jambe* de la longueur de la cuisse, légèrement arquée en dedans, quadrilobée en dehors, échancrée carrément à l'extrémité, avec une épine articulée. *Intermédiaires* grêles, peu espacées à leur insertion. *Cuisse* dépassant un peu le bord des élytres. *Jambe* un tiers moins longue que la cuisse, sinuée en dehors, droite en dedans, tronquée carrément de dedans en dehors, mais obliquement de

haut en bas en dessus, avec une épine articulée. *Postérieures* grêles, longues. *Cuisse* dépassant l'abdomen du tiers de sa longueur. Jambe de la longueur de la cuisse, légèrement arquée en dedans, sinuée en dehors, tronquée obliquement de dehors en dedans et de haut en bas, avec une forte épine articulée au côté interne.

Tarses articulés au haut de l'échancrure des jambes; antérieurs nuls; intermédiaires de la longueur des deux tiers de la jambe; postérieurs de la moitié, tous deux, à premier article aussi long que les deux suivants réunis; deuxième, troisième, quatrième, en décroissant de longueur, tous triangulaires, un peu aplatis en dessous. Cinquième, oblong, arrondi au bout, aussi long que les deux précédents réunis. *Crochets* simples. *Sternum* élevé, saillant, anguleux (1).

MNEMATIUM RITCHII, *Mac Leay*, Horæ Entom.

ATEUCHUS INTERRUPTUS, *Dejean*, Cat., 1833, p. 135.

Hab. Africa boreali, Tripoli. Musæo Reiche.

Long., 16-19 mill. Lat., 11-13 mill.

Pl. VI, fig. 8.

Niger, nitidus; capite *punctato, elevato, carena transversa, obsoleta instructo, vertice depresso, thorace lævigato, sparse punctato, lateribus serratis;* elytris *obsolete sulcatis.*

D'un noir assez brillant. *Tête* couverte de petits tubercules serrés, un peu bombée, avec une petite carène transversale peu marquée; interrompue au milieu. Vertex déprimé. Epis-

(1) On s'étonnera, avec raison, que le genre MNEMATIUM n'ait été cité ni par M. Serville dans l'Encyclopédie, ni par Latreille, dans le Règne animal, ni même par M. De Castelnau, dans son Histoire des Insectes. Ces trois auteurs ont cependant étudié le travail de Mac Leay, et l'ont souvent copié.

tome avec deux dents aiguës avancées dans son milieu, et deux autres de chaque côté, presque en angles droits. *Corselet* d'une largeur égale à deux fois sa longueur, lisse, avec des points enfoncés très distants; une petite strie longitudinale enfoncée sur son disque, partant de la base et ne dépassant pas le milieu, et un enfoncement irrégulier au milieu de chaque côté, près du bord latéral; les côtés denticulés. *Elytres* à six stries obsolètes, les intervalles élevés subsillonnés. *Pattes* antérieures denticulées en dehors, avant et entre les lobes; intermédiaires et postérieures légèrement ciliées. Jambes avec deux petites carènes obliques, courtes, au côté externe. Tarses ciliés; pygidium, poitrine et segments de l'abdomen, lisses.

Une seconde espèce est décrite.

2. Mnem. Silenus, *Kirby*, R. A. anglais, t. i, p. 506, pl. 40, f. 2.

Hab. Syria. Musæo Reiche.

ANNONCES.

GENERA ET SPECIES CURCULIONIDUM, CUM SYNONYMIA HUJUS FAMILIÆ, *a C. J. Schoenherr.*

Six volumes chacun en deux parties sont en vente.

Chez *Roret*, rue Hautefeuille, 10 *bis*.

SPECIES GÉNÉRAL DES COLÉOPTÈRES DE LA COLLECTION DE M. LE COMTE DEJEAN. Tome VI, contenant l'histoire naturelle des Hydrocanthares et des Gyriniens, par M. le *docteur Aubé.*

Chez *Méquignon-Marvis* fils, rue de l'École-de-Médecine, 3.

HISTOIRE NATURELLE ET ICONOGRAPHIE DES INSECTES COLÉOPTÈRES, commencée par MM. *de Castelnau* et *Gory,* et continuée par M. *Gory.*

Cinquante-deux livraisons contenant des Monographies de Carabiques. La Monographie des Clytus et celle des Buprestes sont en vente. Prix de chaque livraison : 6 fr.

Chez *Duménil*, rue des Beaux-Arts, 10.

FAUNE ENTOMOLOGIQUE DE L'ANDALOUSIE, par M. le docteur *Rambur.*

Chaque livraison contient 5 planches et 5 feuilles de texte. La 4e livraison contenant une partie des Lépidoptères est en vente. Prix de chaque livraison : 6 fr.

Chez *Arthus-Bertrand*, rue Hautefeuille, 23.

GENERA ET INDEX METHODICUS LEPIDOPTERARUM EUROPÆARUM, auctore *Boisduval.*

Chez *Roret*, rue Hautefeuille, 10 *bis.*

MONOGRAPHIE DES TRACHYDÉRIDES, par M. *Dupont.*

Un volume in-8°, et 70 pl. coloriées.

Chez *Arthus-Bertrand*, rue Hautefeuille, 23.

ESSAI MONOGRAPHIQUE ET ICONOGRAPHIQUE DE LA TRIBU DES COSSYPHIDES (famille des Coléoptères Hétéromères), par M. le Marquis *De Brême.*

Première partie, un volume in-8°; devant paraître à la fin de juin 1842.

Chez *Lacheze*, rue des Mathurins-Saint-Jacques, 24.

Un ancien membre de la Société Entomologique se propose d'entreprendre, de concert avec une autre personne, un voyage dans le but d'explorer, sous le rapport entomologique, le midi de la France. Ces deux Entomologistes doivent parcourir, dans le courant de mai, juin et juillet, la Lozère, l'Aveyron, le Tarn, l'Hérault, les Pyrénées, l'Aude, la Haute-Garonne, la Garonne, le Cantal, la Corrèze, le Puy-de-Dôme, etc.

Ces deux amateurs, pour couvrir en partie les frais de leur voyage, se sont décidés à offrir aux Entomologistes quelques lots de Coléoptères. Chaque lot de 200 insectes est de 20 fr. Il n'y aura pas plus de quatre individus de la même espèce dans chaque lot.

On souscrit chez M. *Guérin-Méneville*, rue de Seine, 13. (*Écrire franco*).

ME[illegible] DU BUREAU

PO[illegible]ÉE 1842.

PRÉSIDENT,

M. le docteur Aubé,

Rue de Tournon, 8.

VICE-PRÉSIDENT,

M. Goureau,

Rue de Verneuil, 39.

SECRÉTAIRE,

M. E. Desmarest,

Rue de la Harpe, 45.

SECRÉTAIRE-ADJOINT,

M. Pierret,

Rue Corneille, 3.

[illegible]RÉSORIER,

M. [illegible] Pitois,

[illegible]on, 35.

T[illegible]INT,

M. [illegible]

Rue Da[illegible]

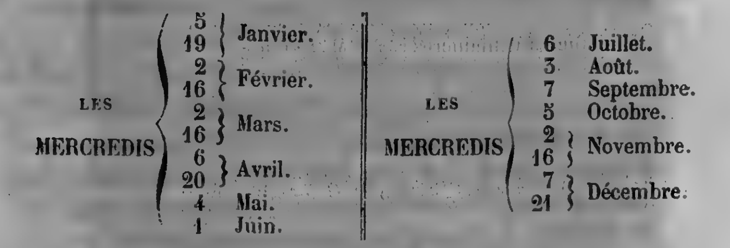
ARCHIVIS[illegible]

M. Duponch[illegible]

Rue de Sèvres, 4[illegible]

SÉANCES PENDANT L'ANNÉE 1842,

Onzième de sa fondation.



LES MERCREDIS	5, 19	Janvier.	LES MERCREDIS	6	Juillet.
	2, 16	Février.		3	Août.
	2, 16	Mars.		7	Septembre.
	6, 20	Avril.		5	Octobre.
	4	Mai.		2, 16	Novembre.
	1	Juin.		7, 21	Décembre.

LES SÉANCES ONT LIEU A SEPT HEURES DU SOIR,

Rue d'Anjou-Dauphine, 6, *à Paris*.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans cette Livraison.

Communication verbale sur la *Ptérologie des Lépidoptères;* par M. AL. LEFEBVRE. 4

Description de la chenille de l'*Eriopus pteridis;* par M. BRUAND. 37

Description d'un nouveau genre d'insectes diptères (l'*Exochostema nitida*); par M. MACQUART. 41

Observations sur une notice publiée sur les *Podurelles* dans le No 64 de la Bibliothèque universelle de Genève; par M. l'abbé BOURLET. 45

Notice sur un insecte de la famille de Longicornes (*Purpuricenus Loreyi* Dup.); par M. Em. BLANCHARD. 49

Note pour servir à l'histoire du *Pissodes pini;* par M. GOUREAU. 53

Essai d'une classification méthodique de la tribu des *Coprophages*, famille des Lamellicornes, division des Scaraboeides, Coléoptères pentamères; par M. REICHE. 59

Annonces. . . . . 95 et xv

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE. Premier trimestre de 1842. I

AVIS

MM. les Membres qui n'ont pas versé le montant de leur cotisation pour l'année 1842, sont priés de l'envoyer dans le plus bref délai, afin de ne pas éprouver de retard dans l'expédition des Annales. Le Ier N° de 1842 paraîtra au mois d'avril prochain.

S'adresser à M. CH. PITOIS, trésorier, Rue de l'Odéon, 35, à Paris.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD, RUE ST-HYACINTHE-ST-MICHEL, 30.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis.

TOME ONZIÈME.

1842. — Deuxième trimestre.

PARIS.
CH. PITOIS, ÉDITEUR,
RUE DE L'ODÉON, 35.

M DCCC XLII.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX DE

JEAN-VICTOR AUDOUIN,

Chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie des sciences, et d'un grand nombre d'autres sociétés savantes, tant nationales qu'étrangères (1), professeur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris; décédé le 9 novembre 1841.

Lue à la Société entomologique de France, dans sa séance du 6 avril 1842.

Par M. DUPONCHEL, archiviste de ladite société.

Messieurs,

Ce qui frappe d'abord dans la biographie des savants, comme dans celle des hommes de lettres et des artistes, c'est de voir que la plupart ont eu à lutter, soit contre leur position, soit contre la volonté de leur famille, pour suivre leur vocation; en sorte que ce n'est qu'à force de persévérance qu'ils ont pu embrasser la carrière à laquelle ils se sentaient appelés. Tel fut le sort de celui dont nous avons à nous entretenir : il n'a pas tenu, en effet, à ses parents, qu'il ne fût un avocat obscur, au lieu d'être, comme il l'a été, un des naturalistes les plus distingués de notre époque; mais heureusement

(1) On trouvera la liste de toutes les sociétés dont M. Audouin était membre, à la suite de la partie biographique de cette notice.

pour lui et pour eux, sa constance à poursuivre son but fut plus forte que leur volonté.

Jean-Victor Audouin est né à Paris, le 27 avril 1797, de parents chargés de plusieurs enfants, et dont la modique fortune fut tellement réduite par des pertes successives, qu'il devint leur soutien pendant les dix dernières années de sa vie. Après avoir commencé ses études au collége de Reims, il les continua pendant trois ans à celui de Louis-le-Grand (1); au bout de ce temps il alla rejoindre un cousin qui occupait une place assez importante dans la ville de Lucques, gouvernée alors par la princesse Élisa, sœur de Napoléon. Ce parent le fit entrer dans le collége principal de cette ville, où il ne tarda pas à se distinguer, malgré l'emploi qu'il était obligé de faire d'une langue qui lui était étrangère, mais qu'il sut bientôt comme la sienne, grâce à son application et à sa facilité pour apprendre. Se destinant dès lors à la carrière de l'enseignement, il espérait terminer toutes ses études classiques dans ce collége, et n'en sortir que pour entrer à l'École normale, lorsque les événements de 1813 vinrent déranger tous ses projets, en l'obligeant de quitter brusquement l'Italie pour rentrer en France, ce qu'il ne put faire sans courir de grands dangers. De retour à Paris, au commencement de 1814, il reprit ses études à ce même collége qu'il avait quitté deux ans auparavant pour se rendre en Toscane. Cependant, si cette vie nomade dut nuire un peu à ses études classiques, en revanche elle contribua beaucoup à développer en lui le goût qu'il avait montré dès ses plus jeunes ans pour l'histoire naturelle. La vue des Alpes qu'il traversa deux fois, et son séjour dans un pays dont les productions différaient en grande partie de celles de sa patrie, durent nécessairement produire cet effet; de sorte que ce goût, qui était modéré

(1) C'était alors le Lycée impérial.

avant son départ pour l'Italie, était devenu un penchant irrésistible lorsqu'il revint en France. Malheureusement ce penchant ne s'accordait guère avec la destination que lui réservaient ses parents : en effet, à peine eut-il fini ses études, que son père, qui était avocat, et qui ne voyait rien de mieux pour son fils que de lui faire embrasser sa profession, exigea de lui qu'il fît son droit, et le plaça même chez un avoué pour joindre la pratique à la théorie. Qu'on juge du désappointement du jeune Audouin, obligé de se livrer à des études pour lesquelles il avait la plus profonde antipathie. Aussi, malgré toute sa bonne volonté, n'y faisait-il aucun progrès, et sa position était devenue intolérable, lorsque enfin ses parents, vaincus par ses instances, consentirent à la demande qu'il leur faisait depuis longtemps, de passer des bancs de l'École de droit sur ceux de l'École de médecine. Peut-être auraient-ils refusé ce consentement, sans une circonstance que nous mentionnerons plus bas, et s'ils n'avaient fait la réflexion que la profession de médecin n'est pas moins lucrative que celle d'avocat ou d'avoué, lorsqu'on y acquiert quelque renom, car, d'après leurs idées positives, ce qu'ils voulaient avant tout pour leur fils, c'était de la fortune, et ils avaient raison de penser que la carrière des sciences n'y conduit pas, du moins ordinairement. Quant à lui, moins soucieux qu'eux sous ce rapport, il ne vit dans le changement de carrière auquel ils avaient consenti qu'un moyen de se livrer plus facilement à sa passion pour l'histoire naturelle. Ainsi, en abandonnant, à sa grande satisfaction, Justinien pour Hippocrate, son projet n'était pas, comme ses parents le croyaient, de pratiquer un jour la médecine, pour laquelle il n'avait pas plus de goût que pour la jurisprudence; mais il savait que les connaissances nécessaires pour obtenir le diplôme de médecin ne le sont pas moins pour devenir un habile naturaliste; et, en effet, si la zoologie a fait de si grand progrès depuis Linné, surtout dans

les invertébrés, c'est parce qu'on ne s'est plus contenté d'étudier les animaux d'après leur organisation extérieure, et qu'on a joint à cette étude celle de leur anatomie et de leur physiologie. Toutefois, pour ne pas contrarier les désirs de sa famille, et lui laisser croire qu'il étudiait la médecine pour elle-même, il entra comme externe chez un des premiers pharmaciens de Paris, où il passa deux ans; il en employa autant à servir d'aide à M. Vogel, alors préparateur des cours de chimie à l'École de pharmacie, et devenu depuis célèbre professeur à Munich. Enfin, après quatre autres années consacrées à cultiver les diverses branches de l'art de guérir, il fut reçu docteur en médecine en 1826, à l'âge de vingt-neuf ans. Mais qu'on ne croie pas que tout ce temps ait été perdu pour sa science favorite : loin de là; nous verrons dans l'analyse que nous donnerons plus bas de ses travaux, que pendant les huit années que durèrent ses études médicales, il publia dix mémoires, parmi lesquels on remarque celui qu'il lut à l'Académie des sciences, le 15 mai 1820, et qui a pour titre : *Recherches anatomiques sur le thorax des animaux articulés et celui des insectes en particulier.* Ce beau travail lui valut les plus grands éloges de la part de l'illustre Cuvier, si bon juge en cette matière, et lui acquit un tel renom, qu'il fut reçu quelque temps après membre de la Société philomathique (1), et successivement de plusieurs autres sociétés savantes, tant en France qu'à l'étranger, récompense bien flatteuse pour un jeune homme de vingt-trois ans, et bien propre à exciter son émulation. Aussi le voyons-nous reconstituer, en 1822, conjointement avec quelques jeunes naturalistes, la Société d'histoire naturelle, et créer en 1824, de concert avec deux de ses amis, de-

(1) On sait que le nombre des membres résidants de cette société est limité à cinquante, et que presque tous ceux qui en ont fait partie depuis sa fondation sont parvenus à l'Académie des sciences, dont elle peut être considérée comme la pépinière.

venus depuis ses beaux-frères, et comme lui membres de l'Académie des sciences, les *Annales des sciences naturelles,* recueil qui continue de jouir d'une juste célébrité. Au reste, sa réputation scientifique était déjà tellement répandue à cette époque, que la place de sous-bibliothécaire de l'Institut étant venue à vaquer en 1823, il fut choisi par les quatre Académies pour la remplir.

Dès lors tous les obstacles semblent s'aplanir devant lui, dans une carrière où tant d'autres sont restés en chemin. Ainsi, en 1825, le célèbre Lamarck, professeur de zoologie pour les animaux articulés, et notre illustre Latreille, qui n'était alors que son adjoint, étant tous deux hors d'état de professer, l'un par son état de cécité, et l'autre à cause de sa mauvaise santé, ce fut M. Audouin que l'administration du Muséum choisit pour les suppléer, et il faut convenir qu'elle n'eut qu'à se féliciter de sa détermination, car il s'acquitta de cette tâche difficile, avec un éclat qui surpassa l'attente de ceux même qui auguraient le mieux de son aptitude au professorat. Doué d'un bel organe et d'une élocution facile, exposant ses idées avec un ordre et une méthode remarquables, s'exprimant souvent avec élégance et toujours avec clarté, il prouva, dans cette occasion, qu'il possédait, dans un degré éminent, une qualité indispensable dans un professeur, l'art de se faire écouter même sur les sujets les plus arides. Aussi son cours eut le plus grand succès, et dès lors il fut jugé digne de devenir un jour titulaire d'une place dont il avait si bien rempli l'intérim.

En 1826, le gouvernement voulant enfin terminer le grand ouvrage sur l'expédition d'Égypte, ce fut encore M. Audouin que l'administration du Muséum désigna au ministre de l'instruction publique pour donner l'explication des planches relatives aux mollusques et aux animaux articulés, dont l'infortuné M. Savigny n'avait pas eu le temps de rédiger le texte avant

de devenir aveugle. Pour bien faire ce travail il aurait fallu avoir sous les yeux les animaux en nature, ou du moins les dessins originaux; mais ni les uns ni les autres ne purent être retirés des mains de M. Savigny, et M. Audouin fut obligé de deviner en quelque sorte ce que représentaient les figures en noir. Il en est résulté que son explication est très-sommaire, et laisse beaucoup à désirer, surtout pour les planches qui représentent des insectes. Quoi qu'il en soit, le gouvernement, pour l'indemniser de l'emploi de son temps dans ce travail ingrat, lui avait accordé une gratification; mais il la refusa, en demandant qu'elle fût remise à M. Savigny, qui, outre sa cruelle infirmité, se trouvait alors dans une position très-gênée. Son désintéressement et son zèle furent appréciés, et sur la proposition de la commission d'Égypte, le roi le nomma chevalier de la Légion d'honneur. Sans doute cette distinction honorable fut aussi la récompense de ses travaux antérieurs. Ce fut dix mois après l'avoir obtenue qu'il devint le gendre de M. Brongniart. La connaissance qu'il avait faite de ce célèbre professeur, dix ans auparavant, a eu une trop grande influence sur sa destinée, pour que nous n'entrions pas à ce sujet dans quelques détails.

On sait que M. Brongniart, aussi bon zoologiste qu'il est profond minéralogiste, s'était beaucoup occupé autrefois d'entomologie, et qu'il est en grande partie l'auteur d'une histoire générale des insectes en dix volumes in-18, publiés en 1802, sous le nom de M. de Tigny. Or, il paraît que, malgré ses grandes occupations, il n'avait pas encore entièrement renoncé à cette science en 1861, car cette même année il se promenait avec sa famille dans les bois de Meudon, où il se livrait, comme dans sa jeunesse, à la recherche des insectes, lorsqu'il fut rencontré par le jeune Audouin, qui s'occupait de la même recherche. S'aborder, se communiquer réciproquement le produit de leur chasse et ne se quitter qu'après

s'être enrichis mutuellement par des échanges, mais sans que l'un se fît connaître à l'autre, tel fut le résultat de cette rencontre qui probablement n'aurait jamais eu d'autre suite pour M. Audouin, si quelque temps après, assistant, par hasard, au cours de minéralogie du collége de France, il n'eût reconnu, dans le professeur, l'entomologiste qu'il avait rencontré au bois de Meudon. La leçon terminée, il s'empressa d'aller le saluer, pour renouveler connaissance avec lui. M. Brongniart le reconnut à son tour, l'accueillit fort bien, le questionna cette fois sur ce qu'il faisait, et lui dit, entre autres choses, que n'ayant pas le temps de s'occuper de sa collection qui devenait la proie des dermestes, il voudrait bien trouver un jeune homme auquel il pût se fier pour en prendre soin, moyennant 600 francs par an; et il finit par lui demander si, parmi ses camarades, il n'en connaîtrait pas un à qui cela pût convenir. M. Audouin le quitta en lui promettant de s'en informer et de lui rendre réponse sous peu. Effectivement, il revint voir M. Brongniart quelques jours après, et ce fut pour s'offrir lui-même de remplir ce modeste emploi. Cette offre étonna d'abord le célèbre professeur, qui ne la croyait pas compatible avec la position de celui qui la faisait; mais, après les explications du jeune Audouin, il vit bien qu'il pouvait l'accepter, et n'y consentit toutefois qu'après avoir obtenu l'agrément des parents, qui l'accordèrent d'autant plus volontiers que l'entretien de leur fils allait leur coûter 600 francs de moins; et ce fut même à cette occasion qu'ils lui permirent de quitter le droit pour la médecine.

C'est ainsi que, dès l'âge de dix-neuf ans, M. Audouin se trouva placé sous le patronage d'un homme qui, par sa haute position dans le monde savant, devait nécessairement lui faciliter l'accès d'une carrière presque inabordable pour ceux qui veulent y pénétrer sans appui. Mais il faut convenir que si M. Brongniart employa son influence dans cette occasion,

il ne pouvait en faire un meilleur usage : en effet, par les rapports journaliers qui s'établirent entre lui et le conservateur de sa collection, il fut à même d'apprécier les qualités de celui auquel il avait accordé sa confiance, et plus il apprit à le connaître, plus il conçut pour lui d'estime et d'affection. Ces deux sentiments, fortifiés par le temps, finirent par être partagés par tous les membres de la famille du célèbre académicien, et celui-ci, après dix ans d'épreuve, jugea le jeune savant qui les avait inspirés digne de devenir son gendre. Or remarquons qu'à l'époque de son mariage, M. Audouin n'était encore que sous-bibliothécaire de l'Institut; mais, d'un autre côté, n'oublions pas qu'il avait donné des gages sur son avenir, tant par les nombreux mémoires qu'il avait déjà publiés que par la manière brillante dont il avait fait le cours d'entomologie pendant la maladie de Latreille.

Cet épisode, sur lequel nous avons dû nous étendre, nous a fait interrompre notre récit; nous allons le reprendre où nous l'avons laissé.

Ce fut un an avant son mariage, c'est-à-dire en 1826, que M. Audouin entreprit son premier voyage sur les côtes de Bretagne et de Normandie, dans le but d'étudier les crustacés. Il en fit un second en 1828, et un troisième et dernier en 1829. Ces trois voyages, exécutés en commun avec son ami M. Milne-Edwards, eurent pour résultat d'enrichir le Muséum de beaucoup d'espèces rares ou nouvelles, et la science de plusieurs faits nouveaux et curieux, qui sont consignés dans des mémoires publiés en commun par les deux auteurs. Parmi ces mémoires, se trouve celui qui fait connaître la véritable circulation du sang dans les crustacés, et auquel l'Académie des sciences décerna, en 1828, le prix de physiologie expérimentale, ainsi que nous le verrons plus bas.

En 1830, Latreille ayant enfin été nommé professeur d'entomologie, M. Audouin le remplaça comme aide-naturaliste,

place qu'il avait remplie gratuitement pendant la maladie de son illustre maître; celui-ci étant mort en 1833, il devint, sans contestation, son successeur dans la chaire d'entomologie.

Un an auparavant, en 1832, il s'était réuni à plusieurs entomologistes pour fonder, sous le patronage de son vénérable prédécesseur, la Société entomologique de France (1), dont il fut nommé vice-président la première année de sa fondation, président la seconde, et de nouveau président en 1837. Ceux qui l'ont vu remplir ces honorables fonctions n'ont pas oublié avec quelle noble gravité il s'en acquittait, avec quelle clarté il résumait les débats, et surtout avec quelle précision il posait les questions mises aux voix; ils n'ont pas oublié non plus l'intérêt qu'il savait donner aux moindres communications qu'il faisait à la société.

En 1834, la Société royale et centrale d'agriculture, ayant remarqué la direction que M. Audouin avait donnée à ses travaux, le nomma à l'une de ses places d'associé ordinaire, convaincue qu'elle était de l'utilité des études entomologiques pour le progrès des connaissances agricoles; et ce fut sur la présentation de cette société que le ministre de l'agriculture et du commerce, informé des ravages que faisait depuis quelques années dans les vignobles du Maconnais la pyrale de la vigne, chargea M. Audouin, en 1837, de se rendre sur les lieux pour étudier les mœurs de cet insecte, et indiquer

(1) Nous croyons à propos de rappeler ici que, parmi les membres fondateurs de cette société, M. Alex. Lefebvre est le premier qui en ait eu l'idée, et qu'il a fallu tout son zèle et toute son activité pour surmonter les obstacles qui s'opposaient à sa formation. Ce zèle et cette activité ne se sont pas démentis pendant les quatre premières années qu'il a été notre secrétaire, fonctions que sa résidence habituelle à la campagne l'a forcé d'abandonner, au grand regret de la société.

aux propriétaires et aux vignerons les moyens les plus efficaces, sinon de le détruire entièrement, ce qui n'est pas au pouvoir de l'homme, mais au moins d'en diminuer le plus possible la propagation, et par conséquent les dégâts.

Les résultats de cette importante mission ont été consignés, d'abord dans deux notices lues à l'Académie des sciences les 4 et 25 septembre 1837, et ensuite dans un grand ouvrage in-4°, avec planches, divisé en quatre livraisons, dont la première seule a paru du vivant de l'auteur, et dont les trois autres doivent être publiées par les soins de M. Milne-Edwards, son ami et son successeur à la chaire d'entomologie. Nous reviendrons sur cet ouvrage, ainsi que sur les deux notices qui l'ont précédé, dans l'analyse que nous donnerons plus bas des travaux de M. Audouin sur l'entomologie appliquée à l'agriculture.

Enfin M. Audouin, dont la louable ambition était d'arriver un jour à l'Académie des sciences, eut le bonheur de voir ses vœux satisfaits en 1838. Une place dans la section d'économie rurale étant devenue vacante par le décès de M. Tessier, il l'obtint par les mêmes motifs qui l'avaient fait élire quatre ans auparavant membre associé de la Société royale et centrale d'agriculture.

Depuis, M. Audouin fit plusieurs voyages scientifiques : l'un en Italie, en 1839, où il assista au congrès de Pise; les autres dans plusieurs parties de la France, pour étudier les insectes des divers ordres nuisibles à l'agriculture. Ce fut à son retour de celui qu'il fit l'été dernier dans le Midi, que la maladie, qui le minait depuis longtemps, prit un caractère plus grave et l'emporta par une apoplexie, le 9 novembre 1841, à l'âge de quarante-trois ans et huit mois.

Ainsi mourut dans la force de l'âge, et au milieu de travaux laissés imparfaits, celui dont la carrière était encore si pleine d'avenir. Les causes morales de cette fin prématurée

honorent trop le caractère de M. Audouin pour être passées sous silence. Voici l'explication qu'en donne son intime ami, M. Milne-Edwards, dans le discours plein de sensibilité qu'il prononça sur sa tombe :

« Comment croire, dit-il, que notre ami, uni à l'une des fa-« milles les plus estimées par tous les hommes de science et les « plus respectées par tous les hommes de bien, associé à une « compagne si digne, par son caractère et ses vertus, d'embellir « sa vie et de charmer son existence, heureux dans ses en-« fants, n'ayant rien à souhaiter pour lui-même ; comment « croire qu'il mourrait le cœur froissé par des chagrins ré-« pétés, si on n'avait vu dans tout le cours de sa vie avec quelle « vivacité il sentait tout ce qui lui arrivait en bien comme « en mal.

« Une nouvelle et triste épreuve, ajoutée à bien d'autres, « vint le surprendre au milieu d'une mission qu'il accomplis-« sait dans le Midi, il y a quelques semaines. Cruellement « frappé déjà, il revint à Paris, et tous ses amis, en le voyant, « furent pénétrés des sentiments les plus tristes. Chaque jour « ses forces semblaient s'éteindre ; son estomac rejetait les ali-« ments les plus légers ; les sources de la vie paraissaient atta-« quées. Après trois semaines des soins les plus tendres, les « plus assidus et les plus inutiles, hélas ! une apoplexie est « venue mettre un terme à une scène de désolation.

« Une intelligence trop ardente, un cœur trop prompt à « s'abandonner aux émotions les plus nobles et les plus pieuses, « voilà le triste secret de cette maladie, qui depuis longtemps « travaillait sourdement à ravir Audouin à notre amitié. C'est à « ces deux causes qu'il faut reporter l'origine de cette attaque « soudaine, quoique lentement préparée, qui vient de nous en-« lever notre collègue, à peine âgé de quarante-quatre ans. »

A ces paroles, parties du cœur, ajoutons que la mort de M. Audouin est un événement déplorable, non-seulement

pour sa famille et ses amis, qu'il laisse inconsolables de sa perte, mais pour la science, envers laquelle il n'a pu remplir tous ses engagements. Toutefois, faisons observer que si la carrière de M. Audouin n'a pas été aussi longue qu'elle aurait pu l'être, elle a été aussi féconde que brillante dans sa brièveté. On en jugera par l'analyse que nous donnons de ses travaux à la fin de cette notice, où l'on verra qu'ils ne sont pas moins variés que nombreux. Nous citerons ici, comme les plus importants : 1° son mémoire sur le thorax, dont l'introduction annonce un esprit généralisateur et qui avait profondément médité sur l'organisation des animaux articulés; 2° ceux qu'il a publiés en commun avec M. Milne-Edwards, sur les crustacés, et dont le plus remarquable est celui qui démontre la véritable circulation dans ces animaux (ce mémoire, comme nous l'avons dit, a obtenu le prix Montyon); 3° ses recherches anatomiques et physiologiques sur la maladie contagieuse qui attaque les vers à soie, et qu'on désigne sous le nom de *muscardine;* 4° enfin, son grand ouvrage sur la pyrale de la vigne, bien que nous pensions qu'il a été conçu sur un plan trop vaste, et qu'il dépasse le but pour lequel il a été entrepris.

Les personnes qui font consister toute l'entomologie dans la méthode ou la classification apprécieront peu sans doute le mérite des travaux de M. Audouin, et regarderont même comme étrangère à cette science la partie de ces travaux qu'il intitule lui-même *Entomologie agricole;* mais, heureusement pour sa réputation, tous les entomologistes ne partagent pas cette manière de voir, et il en est plus d'un qui pense qu'observer les mœurs des insectes dans leurs divers états, et chercher à s'en rendre raison par l'étude de leur anatomie et de leur physiologie, comme l'a fait M. Audouin dans ses ouvrages, n'est pas moins utile aux progrès de l'entomologie que d'introduire chaque jour de nouvelles divisions plus arbi-

traires les unes que les autres dans la nomenclature déjà si embrouillée de cette science. Cela suppose au moins des connaissances préliminaires qui ne s'acquièrent que par des études sérieuses, et dont l'application à des animaux d'une organisation aussi délicate et aussi compliquée que celle des insectes demande autant de patience que de sagacité. Cela suppose, enfin, un génie ou un talent d'observation beaucoup plus rare qu'on ne pense; et la preuve en est qu'on peut compter facilement ceux qui le possèdent, tandis que nous voyons surgir de toutes parts des fabricateurs de genres et des descripteurs d'espèces. Ainsi, pour bien juger M. Audouin, il faut le considérer comme étant de l'école des Swammerdamm, des Lyonnet et des Réaumur, école si bien continuée de nos jours par les Savigny, les Straus, les Marcel de Serres et les Léon Dufour.

Quant à la partie de ses travaux où il cherche à prouver l'utilité des connaissances entomologiques pour la conservation des forêts et les progrès de l'agriculture, comment ne pas lui en savoir gré, quand on voit les hommes les plus éminents en physique, en chimie, en botanique, faire servir leurs profondes théories au perfectionnement de tout ce qui constitue la partie matérielle de la civilisation. Démontrer que l'entomologie peut aussi contribuer pour sa part à ce perfectionnement, n'est-ce pas le seul moyen de la réhabiliter dans l'esprit des hommes sérieux, qui veulent que les sciences ne servent pas seulement à satisfaire une vaine curiosité, mais qu'elles aient aussi un but d'utilité? Au reste, M. Audouin a suivi en cela l'exemple de Réaumur, qui, après nous avoir intéressés aux travaux des teignes, en nous faisant connaître la manière ingénieuse dont elles s'y prennent pour se nourrir et se vêtir à nos dépens, termine leur histoire par nous indiquer les moyens de nous préserver de leurs dégâts. Cependant, tout en rendant justice au mérite des travaux de M. Audouin, nous ne préten-

dons pas les mettre sur la même ligne que les ouvrages de ces savants qui ont embrassé l'entomologie dans son ensemble, et l'ont étudiée dans un but purement philosophique, tels que les Fabricius, les Latreille, les Lamarck et les Duméril; mais depuis que les méthodes ou les systèmes de ces célèbres auteurs ont veilli, et ne sont plus suivis dans la pratique, où sont les ouvrages qui les ont remplacés? Nous avons force travaux partiels sur certains ordres ou certaines familles que les entomologistes collecteurs affectionnent plus particulièrement, et pas un seul ouvrage général sur l'entomologie. Or, par là, nous n'entendons pas un *species,* mais seulement un *genera,* comme celui que Latreille publia en 1806; car, pour un *species,* convenons, vu l'énorme quantité d'espèces que renferme aujourd'hui la classe des animaux articulés, non compris les annélides et les crustacés, convenons, dis-je, que cet ouvrage ne peut être fait par un seul homme, et qu'il n'en faudrait pas moins de douze qui se partageraient les divers ordres entre eux pour le terminer en un pareil nombre d'années. On peut en juger par la famille des carabiques de M. le comte de Dejean, et par celle des curculionides de Schœnherr. On sait que la première se compose de cinq volumes qui ont été édités en dix ans, et que la seconde, dont le premier volume a paru en 1833, en comprend déjà douze, et n'est pas encore finie. Mais il ne suffirait pas de réunir douze entomologistes assez instruits et assez d'accord entre eux pour concourir à cette vaste composition, il faudrait encore trouver un éditeur assez hardi pour en entreprendre la publication à ses risques et périls.

C'est dans cet état de choses que M. Audouin a trouvé l'entomologie, et où elle est encore. Il est à regretter que pendant les huit ans qu'il a professé cette science, le temps lui ait manqué pour faire paraître un nouveau *Genera* en remplacement de celui de Latreille; mais peut-être attendait-il pour

cela que l'immense collection confiée à ses soins fût entièrement classée d'après la méthode qu'il avait adoptée, de concert avec M. Brullé, son adjoint, aujourd'hui professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Dijon; car nous savons que, malgré la direction particulière qu'il avait donnée à ses travaux, cette classification l'occupait beaucoup, et si elle ne s'est pas trouvée plus avancée à sa mort, c'est à l'insuffisance des moyens dont il pouvait disposer pour cette opération qu'il faut s'en prendre. En effet, que l'on veuille bien considérer que la collection entomologique du Muséum renferme aujourd'hui plus de 120,000 espèces, tant d'insectes que d'arachnides, de myriapodes et de crustacés; que ces 120,000 espèces sont réparties dans 10,000 genres et 2000 tribus ou familles au moins, ce qui fait 132,000 étiquettes à écrire; que chaque espèce étant représentée l'une dans l'autre par 4 individus, il en résulte 480,000 animaux, grands et petits, à placer dans je ne sais combien de tiroirs, indépendamment des doubles conservés à part pour les échanges; que l'on considère ensuite que pour suffire à tant de besogne le professeur n'a que deux ou trois aides qui ne sont tenus d'y donner que quatre ou cinq heures par jour, on sera forcé de convenir alors qu'il n'y a pas de proportion entre cette immense opération et les moyens d'exécution, et qu'il est physiquement impossible, par conséquent, au professeur, malgré toute sa bonne volonté et tout le zèle personnel qu'il pourrait y mettre, de la terminer aussi promptement que le voudraient ceux qui n'en connaissent pas les difficultés. Espérons, néanmoins, que le successeur de M. Audouin parviendra à les surmonter, et obtiendra de l'administration les moyens de mettre fin à un état de choses dont s'étonnent avec raison les entomologistes étrangers qui visitent cette partie importante du premier cabinet d'histoire naturelle de l'Europe, et que déplorent les entomologistes nationaux qui voudraient pouvoir classer et nommer leurs collec-

tions d'après celle du Muséum, laquelle, en effet, devrait servir de type à toutes les autres, du moins en France.

Cette notice serait incomplète, si, après avoir fait connaître le mérite de M. Audouin comme savant, elle se taisait sur ses qualités morales, qui n'étaient pas moins distinguées que celles de son esprit. Nous citerons d'abord, comme preuve de son bon cœur, sa conduite envers ses parents malheureux, et nous croyons ne pouvoir mieux faire que de rapporter à ce sujet les paroles prononcées sur sa tombe par son ami M. Milne-Edwards : « Audouin, dit cet ami, perd une de ses « sœurs, laissant après elle une nombreuse famille : il adopte « un de ses enfants, qui, dans sa reconnaissance, le pleure « maintenant comme un fils tendre et dévoué. La fortune mo- « dique de ses parents se dérange, et dès lors il redouble d'ef- « forts, il recueille sa mère et sa jeune sœur, et tandis que la « première termine ses jours auprès de lui, dans l'oubli de ses « douleurs, des économies obtenues à l'aide d'un esprit d'ordre « lui permettent d'offrir une dot à cette sœur, dont le mari « était devenu pour lui un véritable frère. Dans sa famille nom- « breuse et privée de son chef naturel, trois frères lui restaient, « et il devient leur chef, leur appui, leur père. Ses conseils, ses « soins, ses secours, au besoin, rien ne lui coûtait pour les « guider dans la vie, pour les soutenir dans l'adversité, pour « les consoler dans leurs malheurs. »

Mais voici un fait oublié par M. Milne-Edwards, et qui prouve que cette chaleur de cœur instinctive qui caractérisait M. Audouin le portait non-seulement à venir au secours de ses parents malheureux, mais encore à soulager, même au péril de sa vie, des personnes qui lui étaient absolument étrangères. Nous tenons de la bouche même de M. le docteur Rousseau, chef des travaux anatomiques au Jardin des plantes, qu'à l'époque où le choléra sévissait avec le plus de rigueur dans Paris, M. Audouin, qui n'avait jamais pratiqué la médecine,

se souvint, à cette fatale époque, qu'il avait le droit de l'exercer par son diplôme. Il vint donc spontanément s'adjoindre à M. Rousseau, qu'il accompagna dans toutes les visites que celui-ci faisait chez les cholériques du douzième arrondissement; et, comme, parmi eux, il s'en trouvait de très-pauvres, il aidait de sa bourse ceux qui n'avaient pas le moyen d'exécuter les prescriptions du médecin. Cette conduite n'a pas besoin de commentaires pour être appréciée; elle fut récompensée par la médaille accordée aux médecins qui montrèrent le plus de dévouement dans cette terrible circonstance.

Du reste, M. Audouin joignait aux qualités les plus solid du cœur et de l'esprit une grande aménité de caractère et cet esprit de conduite sans lequel il est bien difficile de réussir dans le monde, quelque mérite qu'on ait d'ailleurs. On ne doit pas s'étonner d'après cela qu'il ait eu pour adversaires ces prétendus Alcestes qui se donnent pour des modèles de franchise et d'indépendance, parce qu'ils n'ouvrent la bouche que pour dénigrer tous ceux qui les offusquent, et qu'ils ne peuvent se plier aux moindres exigences de la société, comme si la science, le talent, le génie même, dispensaient du savoir-vivre. Mais, en revanche, il eut pour amis ces hommes judicieux qui ne pensent pas qu'on soit dissimulé parce qu'on est prudent et circonspect, ni qu'on soit flatteur parce qu'on a assez de tact pour ménager l'amour-propre des autres.

Quant aux personnes qui n'ont eu avec M. Audouin que des rapports scientifiques, elles n'ont pas oublié combien ils étaient agréables, et elles se souviennent également que, possesseur de la plus riche bibliothèque de Paris, en fait d'ouvrages entomologiques, il l'avait rendue accessible à tous ceux qui avaient besoin de la consulter.

M. Audouin était membre de l'Institut de France (Académie des sciences) et de la Légion d'honneur; professeur administrateur au Muséum d'histoire naturelle; docteur en médecine; membre de la

Société royale d'agriculture; de la Société philomathique de Paris; de la Société entomologique de France; de la Société d'horticulture de Paris; de la Société royale académique de Caen; des Sociétés linnéennes de Bordeaux et du Calvados; des Sociétés académiques de la Loire-Inférieure et d'Arras; de l'Académie des sciences d'Aix; de la Société des sciences de Lille; de la Société philomathique de Perpignan; des Sociétés d'agriculture de la Drôme, de la Marne, de Lyon, de la Charente-Inférieure, du département de Seine-et-Oise et d'Aurillac; du Cercle médical de Vassy; de l'Académie de médecine de Marseille; de l'Académie des sciences de Stockholm; de la Société des curieux de la nature de Moscou; de l'Académie royale de Turin; du Lycée des sciences naturelles de New-York; des Sociétés géologique et entomologique de Londres; de la Société des sciences physiques et naturelles de Genève; de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie; des Sociétés d'histoire naturelle de Hartford, de l'île Maurice et de Halle; de l'Académie des géorgophiles de Florence; de la Société d'agriculture de Turin, et de la Société de médecine de Gand.



ANALYSE

DES TRAVAUX DE M. AUDOUIN.

Ces travaux se divisent en deux parties bien distinctes. La première se compose des Mémoires, Notices et Notes qui ont pour objet des recherches anatomiques et physiologiques, ainsi que des observations de mœurs, non-seulement sur les crustacés et les insectes, mais encore sur quelques annélides et quelques mollusques. La seconde comprend ceux où l'auteur n'étudie les insectes que dans un but d'utilité médicale, agricole ou industrielle. C'est à cette partie de ses travaux qu'il a dû son admission, d'abord dans la Société royale et centrale d'agriculture, et ensuite son entrée à l'Académie des sciences, dans la section d'économie rurale, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Tous ces mémoires, traitant de sujets isolés et n'étant pas, par conséquent, susceptibles d'être groupés méthodiquement, nous les présenterons dans l'ordre de leur publication. Du reste, comme les bornes d'une notice biographique ne nous permettent pas de les analyser tous, nous ne nous étendrons que sur les plus importants, et nous serons aussi bref que possible sur les autres.

PREMIÈRE PARTIE.

ANATOMIE, PHYSIOLOGIE ET OBSERVATIONS DE MOEURS.

1818. 1° *Anatomie d'une* Larve apode *trouvée dans le bourdon des pierres.*

(Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris, t. 1, p. 319.)

Ce mémoire, publié en commun avec M. Lachat, est le premier que M. Audouin ait fait paraître. Il avait alors vingt et un ans. Il a pour objet de démontrer que la larve dont il y est question n'est pas, comme on le croyait, un ver intestinal, mais une larve de diptère du genre *conops.*

1820. 2° *Sur les rapports naturels qui existent entre les appendices masticateurs et locomoteurs des crustacés et ceux de même nature chez les insectes hexapodes et les arachnides.*

(Analyse des travaux de l'Académie des sciences pendant l'année 1820; par M. G. Cuvier.)

Ce travail, dont M. Duméril a rendu un compte favorable à l'Académie, a pour but de simplifier l'étude comparative des appendices du corps des animaux articulés.

1820. 3° *Recherches anatomiques sur le thorax des animaux articulés et celui des insectes en particulier.*

Lues à l'Académie des sciences le 15 mai 1820 (*Ann. des sc. nat.*, t. I, p. 97 et 416, 1824.)

Ce n'est que depuis l'apparition de ce travail, que cette partie du corps des insectes, vulgairement appelée *corselet,* est bien connue. On n'avait auparavant qu'une idée très-incom-

plète de son organisation. M. Audouin, en l'analysant avec soin, y a découvert trente-quatre pièces, qu'il décrit dans les plus grands détails, et à chacune desquelles il a donné un nom qui en indique la position relative. Par cette nomenclature, aujourd'hui généralement adoptée, l'auteur a fait disparaître l'arbitraire et la confusion qui régnaient dans l'ancienne, laquelle ne s'appliquait d'ailleurs qu'aux principaux segments du corselet, parce qu'on avait négligé d'étudier les différentes parties dont chacun d'eux se compose. Ainsi, sous ce rapport, M. Audouin a rendu le plus grand service à l'entomologie. Mais par quelle fatalité ce travail, qui, à notre avis, est un des principaux fondements de la réputation de son auteur comme entomologiste, par quelle fatalité, disons-nous, n'a-t-il été imprimé qu'en partie? Et cependant il n'est pas douteux qu'il n'ait été lu en entier à l'Institut, puisque Georges Cuvier, en 1821, en a fait le plus grand éloge dans un rapport très-détaillé à l'Académie, et dont voici la conclusion :

« Indépendamment de son étendue et de son exactitude, le « travail de M. Audouin a le mérite d'avoir fixé les idées sur une « partie intéressante de l'organisation des insectes, qui n'avait « été étudiée encore que superficiellement, de l'avoir décrite « avec précision, d'avoir donné aux parties des noms métho- « diques, au moyen desquels tous ceux qui auront à en parler « dans la suite pourront s'entendre aisément; enfin, d'avoir « déduit des faits, et par une méthode rigoureuse d'analyse, « les lois générales observées par la nature dans cette partie « de ses ouvrages.

« Sous tous ces rapports, l'auteur nous paraît très-digne des « encouragements de l'Académie, qui nous semble devoir faire « imprimer son mémoire parmi ceux des savants étrangers. »

Or, bien que cette conclusion ait été adoptée, jamais le mémoire dont il s'agit n'a été imprimé aux frais de l'Académie, comme il aurait dû l'être; mais sa première partie seule-

ment a paru dans le tome I des *Annales des sciences naturelles,* sans que nous ayons pu savoir pourquoi le reste n'avait pas été publié. Et ce qu'il y a de bizarre dans cette publication incomplète, c'est qu'elle s'arrête au milieu d'une phrase; de sorte que, sans le rapport de Cuvier, on n'aurait aujourd'hui qu'une idée très-imparfaite du mérite et de l'étendue de ce travail. Le reste du manuscrit aurait-il été perdu?

1821. 4° *Recherches sur les rapports naturels qui existent entre les* TRILOBITES *et les animaux articulés.*

(*Ann. gén. des sciences physiques,* t. VIII, p. 233, avec planches.)

Dans ce mémoire, très-étendu, et où l'auteur fait preuve de connaissances réelles en anatomie comparée, il démontre que les trilobites, qui sont des animaux fossiles, doivent, par la forme de leur thorax, être rapportés aux crustacés, et que, dans l'état vivant, ils ne pouvaient avoir de véritables pattes, mais posséder seulement des appendices branchiaux, servant à la fois à la respiration et à la locomotion.

1821. 5° *Observations sur les organes copulateurs mâles des bourdons, en commun avec M. Lachat.*

(Même ouvrage, t. VIII, p. 285.)

Ce travail, qui fut l'objet d'un rapport très-favorable de M. Latreille à l'Académie des sciences, fait connaître la composition des organes copulateurs mâles des bourdons. Les auteurs prouvent qu'on peut y rencontrer des différences bien caractéristiques pour la distinction des espèces. Depuis, on sait que M. le docteur Rambur est parvenu, par l'étude des mêmes organes dans les hespéries, à distinguer d'une manière certaine plusieurs espèces de ce genre, qu'on avait confondues jusqu'alors, tant elles se ressemblent par le reste de leur organisation.

1821. 6° *Mémoire sur l'*ACHLYSIE, *nouveau genre d'Arachnides trachéennes.*

(*Mém. de la Société d'hist. nat.*, t. I, p. 98, avec planche.)

Dans ce mémoire, l'auteur décrit très au long un nouveau genre d'arachnides, découvert par lui, et auquel il a donné le nom d'*Achlysia*, de celui d'Achlys, déesse de l'obscurité, parce qu'il est privé d'yeux. Il appartient, suivant lui, à la famille des holètres, tribu des acarides, et peut être placé à côté des leptes. Mais M. Dugez, dans ses travaux sur les acarides, a démontré depuis que le genre *Achlysia* n'était autre chose qu'un *Hydracne*, qui n'avait pas encore atteint son entier développement.

1821. 7° *Lettre adressée à M. Arago, président de l'Académie des sciences sur la* GÉNÉRATION DES INSECTES.

(*Ann. des sc. nat.*, t. II, p. 281.)

Quelques anatomistes avaient déjà remarqué, dans les insectes et chez les femelles, une vésicule particulière attenant aux organes de la génération, et ils avaient cru que cette vésicule sécrétait exclusivement une liqueur visqueuse ou une matière sébacée. L'auteur prouve que, dans plusieurs espèces, cette vésicule, qu'il nomme *poche copulatrice*, remplit simultanément ou exclusivement un rôle essentiel dans l'acte de la génération. C'est elle qui reçoit l'organe mâle et la liqueur séminale, qu'elle conserve pour en imprégner les œufs à leur passage au moment de la ponte. Cette observation explique quelques-uns des faits si extraordinaires que présente la génération chez les insectes.

1824. 8° *Recherches anatomiques sur la femelle du* **Drile jaunatre** (drilus flavescens) *et sur le mâle de cette espèce.*

(*Ann. des sc. nat.*, t. ii, p. 443, avec planche.)

M. Mielzinsky, membre honoraire de la Société helvétique de Genève, a le premier signalé l'existence d'un insecte voisin des lampyres, lequel, soit à l'état de larve, soit à l'état parfait, vit aux dépens d'une espèce de limaçon (*helix nemoralis*), et subit ses métamorphoses dans l'intérieur de la coquille de ce mollusque. C'est pourquoi il lui avait donné les noms générique et spécifique de *Cochleoctonus vorax.* M. Desmarest père, ayant découvert ce même insecte à Alfort, et ayant suivi ses métamorphoses, a obtenu des individus des deux sexes qui l'ont mis à même de reconnaître en lui le *Drilus flavescens.* Or il paraît que si M. Mielzinsky en a fait un genre nouveau, c'est parce qu'il n'a trouvé que des femelles qui, à l'état parfait, sont aptères et diffèrent très-peu de leurs arves, comme dans la plupart des lampyres. Depuis, M. Audouin a confirmé les observations de M. Desmarest en démontrant par l'anatomie que le mâle et la femelle du *Drilus flavescens*, malgré leur dissemblance énorme à l'extérieur, avaient la même structure à l'intérieur.

1824. 9° *Note sur une nouvelle espèce d'*Achlysie.

(*Annales des sciences naturelles*, t. ii, p. 497.)

Voir ce que nous avons dit au genre *Achlysie* (1821, n° 6).

1826. 10° *Mémoire sur la* Nicothoé, *animal singulier qui suce le sang des homards;* en commun avec M. Milne-Edwards.

Lu à l'Académie des sciences le 13 nov. 1826 (*Ann. des sc. nat.*, t. ix, p. 345).

Il s'agit, dans ce mémoire, d'un petit crustacé parasite, d'une forme bizarre, dont la femelle seule s'attache et reste

fixée pendant toute sa vie aux branchies du homard, où elle acquiert, au moyen de la succion, un développement extraordinaire dans ses parties latérales inférieures. Les auteurs comparent ce développement à celui qui s'opère dans l'abdomen des tiques et des cochenilles femelles, lorsqu'elles sont fixées sur l'animal ou la plante aux dépens desquels elles vivent; ce qui n'a pas lieu dans les mâles, parce qu'ils mènent une vie vagabonde.

1826. 11° *Sur un petit* CRUSTACÉ ISOPODE, *qui vit dans la tête de la Callinasse;* par les mêmes.

(*Annales des sciences naturelles*, t. IX, p. 359.)

Le crustacé qui fait le sujet de cette note a un genre de vie analogue à celui de la nicothoé, et confirme les observations contenues dans le mémoire précédent et les conclusions que les auteurs en ont déduites.

1827. 12° *Recherches anatomiques et physiologiques sur la* CIRCULATION DANS LES CRUSTACÉS; par les mêmes.

Premier mémoire lu à l'Académie des sciences le 15 janvier 1827; deuxième mémoire lu à l'Académie le 5 février 1827 (*Ann. des sc. nat.*, t. XI, p. 283 et 352, avec un grand nombre de planches).

Ce travail étendu se compose de deux mémoires distincts, dont nous n'entreprendrons pas de donner l'analyse, ce qui nous mènerait trop loin : il nous suffira de dire que, dans le premier, les auteurs font connaître d'une manière très-détaillée la véritable structure du cœur des crustacés, sur laquelle on n'avait avant eux que des notions imparfaites; dans le second, qui est purement physiologique, ils rendent compte des nombreuses expériences qu'ils ont faites pour découvrir la marche que suit le sang dans ces animaux. Il en résulte que le sang va du cœur aux différentes parties du corps, de ces

parties à des sinus veineux, des sinus veineux aux branchies d'où il revient au cœur. Ce qui prouve l'importance et le mérite de ce travail, c'est que l'Académie lui a décerné le prix de physiologie expérimentale, en 1828.

1828. 13° *Recherches anatomiques sur le* SYSTÈME NERVEUX *des Crustacés;* par les mêmes.

Lues à l'Académie des sciences, en septembre 1828 (*Ann. des sc. nat.*, t. XIV, p. 75, avec planches).

Il résulte de ces recherches, que les modifications nombreuses que présente le système nerveux des crustacés, dans la série de ces animaux, se réduisent en définitive à un degré plus ou moins grand de rapprochement et de centralisation des noyaux médullaires et des cordons nerveux qui les lient entre eux.

Ce mémoire, présenté à l'Académie, a été l'objet d'un rapport favorable.

1828. 14° *De la* RESPIRATION AÉRIENNE *des Crustacés, et des modifications que l'*APPAREIL BRANCHIAL *présente dans les crabes terrestres;* par les mêmes.

Lu à l'Académie des sciences le 12 mars 1828 (*Ann. des sc. nat.*, t. XV, p. 85).

Les expériences que les auteurs ont entreprises sur la respiration des crustacés de nos côtes, et leurs diverses recherches anatomiques sur les espèces exotiques qu'on nomme *Crabes terrestres,* parce qu'ils vivent longtemps hors de l'eau et font de très-longs voyages à travers des pays chauds et montueux, les ont conduits à découvrir, chez ces espèces intéressantes, une organisation toute particulière, et qui rend parfaitement compte de la faculté dont elles jouissent. En effet, ces crabes ont, comme les crustacés aquatiques, des branchies; mais

ces branchies sont douées de la faculté de respirer l'air élastique, pourvu que cet air soit chargé d'humidité. A cet effet, la nature leur a accordé à tous, tantôt des espèces de réservoirs en forme de rigoles, et tantôt des corps de forme spongieuse, placés dans les cavités respiratoires du thorax. Ces appareils retiennent l'eau nécessaire à l'entretien de ce genre particulier de respiration.

Le rapport fait à l'Institut sur ce travail conclut à son insertion dans le *Recueil des mémoires des savants étrangers,* se fondant « sur ce que ce travail expose des faits nouveaux, curieux en eux-mêmes, et importants pour la science physiologique. »

1828. 15° *Résumé des* RECHERCHES SUR LES ANIMAUX SANS VERTÈBRES, *faites aux îles Chausey;* par les mêmes.

Présenté à l'Académie des sciences le 29 septembre 1828 (*Ann. des sc. nat.*, tome XV, p. 1).

Ce résumé a pour objet de faire connaître les faits ci-après, et de constater, en les communiquant à l'Académie, qu'ils sont les premiers qui les aient observés : 1° ils ont découvert le mode de reproduction de plusieurs animaux composés, particulièrement des ascidies; 2° ils ont décrit et défiguré l'animal dit *flustres,* sorte de polype dont les loges, réunies les unes aux autres, et excessivement minces, recouvrent divers corps sous-marins, et s'appliquent exactement à leurs surfaces; 3° ils ont fait connaître la structure de différents polypes très-différents des flustres, et beaucoup plus simples qu'eux; 4° enfin ils ont présenté diverses observations nouvelles relatives aux éponges ou à d'autres corps singuliers, appartenant à la même famille.

Cette communication a donné lieu à un rapport très-favorable de G. Cuvier, qui depuis en a mentionné les résultats dans son *Règne animal.*

1828. 16° *Recherches anatomiques sur le* SYSTÈME MUSCULAIRE *des Crustacés; par les mêmes.*

En étudiant la myologie du homard, les auteurs ont découvert dans les muscles de la queue une disposition très-singulière qui donne à cet organe une très-grande force, tout en diminuant considérablement le nombre et l'étendue de leurs points d'attache au squelette tégumentaire de l'animal. La plupart de ces muscles se fixent par leurs deux extrémités à la partie qu'ils doivent mouvoir, et prennent leur point d'appui sur le muscle précédent, qu'ils entourent comme une corde autour d'une poulie. Ce travail est encore inédit; mais il en a été publié un extrait assez étendu dans la traduction française du *Traité d'anatomie comparée* de Meckel (tom. VI, p. 129).

1828. 17° *Observations pour servir à l'histoire de la formation des* PERLES.

Lues à la Société d'histoire naturelle en juin 1828 (*Mémoires du Muséum d'hist. nat.*, tom. XVII, avec planches).

Ces observations, qui ont pour objet d'expliquer la manière dont se forment les perles, sont au nombre de deux. La première concerne la découverte d'une perle dans une coquille du genre *Solen*, vulgairement manche de couteau; la seconde est relative à une monstruosité singulière que présentait une huître de nos côtes, et consistant en un tubercule calcaire énorme qui occupait en entier, à l'intérieur de cette coquille, la place de l'impression musculaire.

1829. 18° *Des poils des* ANNÉLIDES, *considérés comme moyen de défense;* en commun avec M. Edwards.

Lu à l'Académie des sciences le 18 juillet 1829 (*Ann. des sc. nat.*, tom. XXI, p. 317).

Les auteurs démontrent dans ce mémoire que les poils qui garnissent les pieds des annélides ne sont pas, comme on le croyait, de simples ornements ou des organes propres à faciliter la locomotion, mais bien des armes défensives, dont ils décrivent les formes variées.

1829. 19° *Observations sur différents faits relatifs à l'*ANATOMIE DES CRUSTACÉS *et à la découverte de plusieurs* MOLLUSQUES *nouveaux;* par les mêmes.

Lues à l'Académie des sciences le 23 novembre 1829 (*Ann. des sc. nat.*, tom. XXI, p. 317).

Dans ce mémoire, les auteurs rendent compte de leurs nouvelles recherches sur les animaux sans vertèbres de nos côtes, et d'observations nombreuses faites sur les mœurs des diverses annélides et de plusieurs mollusques; ils ont retrouvé l'*Aplysie verte* de Montagu; ils ont découvert deux nouveaux genres auxquels ils donnent le nom de *Cribelle* et de *Dorimorphe*. Leurs excursions fréquentes sur les côtes leur ont fait reconnaître que les animaux qui les habitent sont distribués en quatre zones principales, comprises entre les limites des plus hautes et des plus basses eaux. Ces régions sont occupées par des animaux souvent très-différents.

G. Cuvier a fait, sur ce mémoire et sur le précédent, un rapport à l'Académie, qu'il termine par la conclusion suivante:

« Nous pensons que l'Académie ne peut trop témoigner sa satisfaction des efforts heureux par lesquels ces deux habiles naturalistes sont parvenus à enrichir la faune française d'es-

pèces si nouvelles et si curieuses, et la zoologie, en général, d'observations intéressantes; et nous lui proposons d'accorder son approbation aux mémoires dont nous venons de lui présenter l'analyse. »

1829. 20° *Observations anatomiques et physiologiques sur l'appareil de la* GÉNÉRATION DES CRUSTACÉS.

Dans ce mémoire, MM. Audouin et Milne-Edwards signalent l'existence d'une poche copulatrice placée près de l'ouverture externe de chaque oviducte : elle est très-apparente chez le *Maja squinado,* et sert de réservoir à la liqueur spermatique, destinée à féconder les œufs au fur et à mesure de leur passage au dehors. Ils exposent aussi les expériences qu'ils ont faites pour montrer que c'est réellement dans cette poche que la liqueur fécondante, déposée par le mâle pendant la copulation, doit pénétrer. Enfin ils rapportent une observation faite par M. Edwards sur un crabe tourteau femelle, chez lequel il trouva, après la copulation, les verges du mâle brisées à leur base, et restant dans la poche copulatrice, comme cela a lieu, suivant l'observation de M. Audouin, chez beaucoup d'insectes (voir ce que nous avons dit à ce sujet, page 119).

1829. 21° *Sur l'animal de la* GLYCIMÈRE, *et sur l'anatomie de ce mollusque.*

Lu à la Société philomathique, mars 1829 (*Ann. des sciences nat.* (Revue), 1839, p. 47).

M. Audouin démontre, par la description détaillée externe et interne de ce mollusque, qu'il doit être placé près des *myes,* dans la méthode naturelle.

1829. 22° *Observations sur l'animal de la* Siliquaire.

Communiquées à la Société philomathique le 8 janvier 1829 (*Ann. des sc. nat.* (Revue), 1829, p. 13).

On ne savait à quelle classe rapporter l'animal qui habite l'espèce de tube calcaire et plus ou moins tourné en spirale que l'on trouve dans les collections sous le nom de *siliquaire.* L'auteur a fait connaître que, par son organisation, il appartenait à celle des mollusques. G. Cuvier a consigné, en les adoptant, les résultats ci-dessus dans son *Règne animal,* tom. iii, p. 109 et 110.

1829. 23° *Observations sur un mollusque de la Méditerranée qui se rapproche beaucoup des* Clavagelles.

Communiquées à l'Académie des sciences le 29 avril 1829 (*Ann. des sc. nat.* (Revue), 1829, p. 78).

Les clavagelles sont des coquilles fossiles que jusqu'ici on n'avait pas encore trouvées à l'état vivant. L'auteur a été assez heureux pour s'en procurer un individu provenant des mers de Sicile, et il a reçu en même temps l'animal parfaitement conservé. G. Cuvier, à qui M. Audouin a remis son travail, a noté cette observation dans son *Règne animal,* t. iii, p. 161.

1829. 24° *Description et classification* des Annélides *de France;* en commun avec M. Milne-Edwards.

Présentées à l'Académie des sciences le 19 juillet 1829 (*Ann. des sc. nat.,* t. xxi).

Ce travail étendu, qui doit former un volume de 400 pages, accompagné de planches, n'a pas encore été imprimé; mais nous le mentionnons ici parce que G. Cuvier en a fait le rapport le plus avantageux à l'Académie, dans sa séance du 14 novembre 1830.

1830. 25° *Description* de l'HYPONOÉ, nouveau genre d'annélides; par les mêmes.

(*Annales des sciences naturelles*, t. XX, p. 156, avec figures.)

Les auteurs ont été conduits à l'établissement de ce genre curieux d'annélide par l'étude qu'ils ont faite des espèces exotiques comparées à celles qui sont propres au littoral de la France. L'espèce qui lui sert de type a été envoyée des mers d'Asie au Muséum d'histoire naturelle, par M. Gaudichand.

1830. 26° *Note sur* le SYSTÈME NERVEUX des Crustacés; par les mêmes.

Lue à la Société d'histoire naturelle de Paris (*Ann. des sc. nat.*, t. XX, p. 181).

Les observations contenues dans cette note sont une confirmation de celles qu'ils ont lues à l'Académie des sciences, en septembre 1828 (voir le mémoire n° 13).

1832. 27° *Recherches pour servir à* l'HISTOIRE NATURELLE *du littoral de la France*, ou *Recueil de mémoires sur l'anatomie, la physiologie, la classification et les mœurs des animaux de nos côtes;* par les mêmes. In-8°, avec un grand nombre de planches faites d'après nature.

Cet ouvrage devait avoir trois volumes; le dernier n'a pas paru. Le premier, sous le titre d'introduction, renferme la description des localités que les auteurs ont visitées, dans trois voyages successifs à Granville, aux îles Chausey, à Saint-Malo, et jusqu'au cap Frehel. On y trouve des recherches statistiques. Les chapitres 4 et 5, qui ont été rédigés par M. Edwards, sont relatifs aux pêches; le chapitre 6, dont

la rédaction a été faite par M. Audouin, traite des naufrages qui ont eu lieu sur les côtes de France.

Le second volume présente, à l'occasion de la description des annélides, un système général de classification pour ces animaux : plus de vingt planches leur sont consacrées.

1832. 28° *Observations sur le* NID D'UNE ARAIGNÉE *construit en terre, et remarquable par une grande perfection de travail.*

(*Annales de la Société ent. de France*, t. II, p. 69, pl. IV.)

Ce nid appartient à une espèce de Migale de la Corse, dont l'industrie, pour le construire, est poussée à un grand degré de perfection. En effet elle creuse dans la terre argileuse un tube qu'elle tapisse de soie intérieurement, et qu'elle ferme par un couvercle à charnière. Le côté interne de ce couvercle présente une série de trous rangés en demi-cercle, dans lesquels l'araignée introduit les dents dont ses mâchoires sont armées, et qui correspondent à ces trous. C'est par ce moyen et en opposant une forte résistance, qu'elle se tient renfermée hermétiquement dans son nid, et empêche ses ennemis d'y pénétrer. Tous ces détails, et beaucoup d'autres non moins curieux, sont décrits et figurés dans le mémoire en question.

1832. 29° *Lettres pour servir de matériaux à l'histoire des insectes. Première lettre, contenant des recherches sur quelques* ARACHNIDES PARASITES, *adressée* à M. Léon Dufour, *correspondant de l'Institut.*

(Extrait des *Annales des sciences naturelles*, mai 1832.)

Dans cette lettre, l'auteur passse en revue les genres *ptéropte, caris, argas* et *ixode;* cherche à reconnaître les espèces décrites par les auteurs, qui s'y rapportent, et en décrit

plusieurs de nouvelles dont il donne des figures grossies avec leurs détails génériques.

1832. 30° *Observations sur l'accouplement entre des individus d'espèces différentes du genre* COCCINELLE.

Communiquées à la Société entomologique de France le 4 août 1832 (*Annales* de ladite société, t. I, p. 232).

Il résulte des expériences faites par l'auteur sur les *Coccinella bipuncta* et *dispar*, que ces deux espèces se sont accouplées, mais que les œufs provenant de cet acccouplement sont restés stériles. Ces expériences ayant été répétées jusqu'à dix fois, M. Audouin en conclut que les cas où ces sortes d'accouplements sont féconds doivent être rares. Nous ajouterons que, dans ce cas, les hybrides qui en proviennent finissent par rentrer, après quelques générations, dans l'une ou l'autre espèce; sans quoi il s'en formerait tous les jours de nouvelles, et les primitives disparaîtraient. Or, cette hypothèse n'est pas admissible; l'expérience est là, d'ailleurs, pour prouver le contraire.

1833. 31° *Observations sur le mode singulier d'accouplement des* CÉBRIONS.

(*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. II, séance du 6 nov. 1833.)

On sait que la famille du *Cebrio gigas* possède une tarière longue et cornée; M. Audouin en indique le double usage : elle sert non-seulement à l'introduction des œufs dans la terre, mais encore à rendre possible l'accouplement qui se fait d'une manière inusitée et fort singulière. En effet, la femelle, cachée entièrement dans la terre, ne laisse poindre à la surface du sol que sa tarière, autour de laquelle on voit plusieurs mâles affluer dans leur ardeur. Bientôt l'un d'eux, plus

heureux que les autres, parvient à introduire son pénis dans ce tube saillant, et l'accouplement a lieu, sans que les deux individus se soient vus autrement. L'auteur a été témoin de ce singulier rapprochement des sexes.

1833. 32° *Quelques observations sur le* PROSOPISTOME, *nouveau genre très-singulier de crustacé.*

(*Nouvelles annales du Muséum d'hist. nat.*, t. II, p. 23.)

L'animal dont il s'agit fait le passage des crustacés aux insectes, et ressemble bien plus, en apparence, à ceux-ci qu'aux premiers. Aussi plusieurs entomologistes, se méprenant à leur égard, le regardèrent-ils, les uns comme voisins des gyrins, les autres, comme se rapprochant des notonectes. L'auteur, consulté par Latreille, lui présenta sur ce sujet un travail que ce savant fit en partie connaître, et sur lequel il s'exprime ainsi : « Je dois dire que mon jeune ami M. Victor Audouin « est arrivé aux mêmes résultats que moi, et que ses observa- « tions coïncident parfaitement avec les miennes, quant aux « faits généraux. Ainsi que moi encore, il a reconnu dans le « *binocle* à queue en *plumet* de Geoffroy, le prototype de « mon crustacé, et certes bien peu d'entomologistes eussent « été capables de tels rapprochements, car bien peu possè- « dent l'ensemble des connaissances générales sur lesquelles « reposent de telles données. »

1833. 33° *Observations sur les phénomènes qui précèdent souvent la* REPRODUCTION DES PATTES *chez certains crustacés.*

(*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. I, p. 238, année 1833.)

On sait que la reproduction des pattes chez les crustacés et les arachnides n'a lieu qu'à la base même de la patte. Si donc il arrive que la patte soit brisée accidentellement ailleurs que

dans ce point, l'animal se décide de lui-même à opérer une nouvelle amputation dans le seul endroit où il est convenable qu'elle soit pratiquée. Pour ce faire, les araignées arrachent le moignon superflu; mais les crustacés, qui, d'après leur conformation, ne peuvent en agir ainsi, emploient un moyen tout autre et non moins efficace. On les voit, dans cette circonstance, roidir le moignon de la jambe entière : aussitôt un petit craquement se fait entendre; il est l'indice de la fracture qui vient de se faire naturellement et par le seul fait d'une contraction musculaire de certains muscles; la jambe tombe aussitôt, et le nouveau membre ne tarde pas à se montrer et à croître. L'auteur a fait sur ce point de nombreuses expériences sur les tourteaux, avec M. Milne-Edwards.

1833. 34° *Note sur un* INSECTE FOSSILE *découvert dans le terrain houiller.*

Lue à l'Académie des sciences le 25 février 1833 (*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. II, *Bulletin*, p. 7, et feuilleton du journal *le Temps*, 27 février 1833).

Il s'agit, dans cette note, d'une empreinte d'aile de névroptère d'un genre inconnu, mais voisin des *corydales*, et surtout des *mantispes*, trouvée à Colebroskedale, dans le Shropshire, en Angleterre, au milieu de nombreux fossiles végétaux, dans un terrain houiller.

1833. 35° *Description anatomique et zoologique d'un genre de* CRUSTACÉ VIVANT, *analogue, sous beaucoup de rapports, aux trilobites.*

Présentée à l'Académie des sciences, séance du 19 août 1833. (Annoncée dans le journal *le Temps*, et par extrait, dans le *Compte rendu* des travaux des naturalistes réunis en 1835 à Bonn, *Notizem dem Gebiete*, etc., oct. 1835.)

Ce qui rend l'étude de ces crustacés curieuse, c'est la ressemblance qu'ils offrent avec des crustacés du monde antédi-

luvien (les trilobites), dont on ne connaissait pas d'analogue vivant aussi voisin. L'auteur en décrit trois espèces, et en donne des figures avec des détails de forme et de structure des différents organes.

1833. 36° *Observations sur un* INSECTE COLÉOPTÈRE, *qui passe une grande partie de sa vie sous la mer.*

Lues à l'Académie des sciences le 3 juin 1833 (*Nouvelles Ann. du Muséum d'hist. nat.*, t. III, p. 117).

Ce coléoptère est le *blemus fulvescens* de la famille des carabiques, et de la tribu des subulipalpes. Ce petit carabique vit sur les bords de l'Océan, où il est alternativement submergé lorsque la marée monte, et mis à sec lorsqu'elle descend, sans que, dans le premier cas, il soit asphyxié, bien qu'il ne paraisse pas organisé pour vivre sous l'eau; mais il est entièrement couvert de poils, y compris ses antennes et ses pattes, et M. Audouin a remarqué que lorsqu'on le fait passer immédiatement de l'air dans un vase rempli d'eau de mer, ses poils retiennent entre eux de petites bulles d'air qui bientôt se réunissent en une seule, et forment autour de son corps une espèce d'atmosphère qui lui reste adhérente, malgré l'agitation que l'insecte se donne en courant dans l'eau, au fond, ou contre les parois du vase où il est renfermé. M. Audouin ne doute pas que ce qui a lieu dans cette expérience ne se produise lorsque la mer vient submerger cet insecte. Toujours il emporte avec lui cette couche d'air, et quand il se cache sous une pierre, il se trouve momentanément dans les conditions d'un insecte placé librement dans l'air; mais comme cette petite couche d'air doit être promptement viciée, comment s'y prend-t-il pour la renouveler, puisqu'il n'a aucun moyen de remonter à la surface de l'eau? M. Audouin suppose qu'alors ce renouvellement s'opère de la même ma-

nière que l'a expliqué M. Dutrochet à l'égard de la chenille du *patomogeton*, qui vit également submergée. C'est, en effet, l'opinion de ce savant académicien, dans le rapport qu'il a fait à l'Académie, le 19 août 1833, sur le mémoire de M. Audouin. Au reste, le *Blemus fulvescens* n'est pas le seul coléoptère non aquatique qui jouisse de la faculté de respirer sous l'eau pendant un temps plus ou moins long. Suivant une notice de M. W. Spence, insérée dans les *Transactions de la Soc. ent. de Londres,* année 1836, le *Staphylinus tricornis* et les *pogonus Brullei, Chalecus* et *Æruginosus* seraient dans le même cas.

1833. 39° *Observations sur la manière de vivre de la larve du* SITARIS HUMERALIS.

Communiquées à la Société entomologique de France, séance du 2 décembre 1835 (*Ann. de la Société,* t. IV, *Bulletin,* p. 77).

Cette larve, qui a beaucoup d'analogie avec celle des méloés et des cantharides, vit parasite dans le nid des larves d'Anthophores.

1833. 37° *Observations sur les coques construites par des larves de* COLÉOPTÈRES, *qui subissent leurs métamorphoses dans la terre.*

Communiquées à la Société entomologique de France le 4 déc. 1833 (*Ann. de la Soc.*, t. II, *Bulletin*, p. 71).

Ces observations sont relatives à la larve du *Lucanus cervus,* et à celle du *Copris hispanus*. La première, après avoir vécu dans le bois pourri, s'enfonce dans le sol, et s'y construit une coque ovoïde en terre, dans laquelle elle subit ses métamorphoses. Il en est de même de la seconde, qui, avant de se renfermer dans sa coque, vivait dans les bouses. Ces observations n'ont rien de neuf.

1833. 38° *Observations sur la faculté que possèdent les* CALLIDIES *de ronger des corps très-durs.*

Communiquées à la Société entomologique de France le 18 déc. 1833 (*Ann. de la Société*, t. II, *Bulletin*, p. 76).

M. Audouin a présenté à la Société entomologique une plaque de plomb provenant d'une toiture de bâtiment, et sur laquelle des larves de *Callidies* ont creusé de profondes sinuosités pour s'y loger, comme dans le bois. Ces larves, après avoir percé le bois de la couverture, ont rencontré le plomb, ce qui ne les a pas empêché de continuer de ronger. Ce fait, dit M. Audouin, ferait supposer que la liqueur que les *Callidies* dégorgent en travaillant n'est pas exclusivement destinée à amollir le bois afin de l'entamer plus facilement, comme on le croyait jusqu'à présent.

1835. 40° *Analyse de deux* CALCULS D'ACIDE URIQUE *trouvés dans les canaux dits* CANAUX BILIAIRES *des insectes. Détermination des fonctions de ces canaux.*

Lettre adressée à l'Académie des sciences, séance du 7 décembre 1835 (*Compte rendu des séances*, 1835, p. 442, et *Ann. des sciences nat.*, 2e série).

M. le docteur Aubé, ayant trouvé dans le corps d'une femelle de *Lucanus capreolus* deux petits corps irrégulièrement arrondis, rugueux, d'un jaune grisâtre, et d'un aspect cristallin, qui obstruaient la portion des canaux biliaires qui rampent à la surface des intestins, il les remit à M. Audouin, qui, d'après l'analyse chimique qu'il en fit, reconnut que c'étaient deux calculs entièrement formés d'acide urique. Il conclut, de ce cas pathologique, que les vaisseaux dits biliaires chez les insectes, sont des organes de secrétion urinaire, ce qui met fin à l'incertitude où l'on était sur leur véritable usage.

1835. 41° *Quelques remarques sur le développement excessif de la lèvre inférieure dans les* Stènes.

(*Ann. de la Société entomologique de France*, t. iv, p. 166.)

Ces remarques ont pour but de compléter les observations anatomiques et physiologiques faites par M. le docteur Thion sur les organes de la manducation des *stènes*, et qui font l'objet d'un mémoire très-intéressant inséré dans le tom. iv, p. 153-166, des *Ann. de la Soc. ent. de France*. Il résulte de ces observations que, chez les stènes, la languette de la lèvre inférieure serait remplacée par une trompe, à l'extrémité de laquelle seraient placés les palpes labiaux, ce qui ferait de ces coléoptères des insectes à la fois broyeurs et suceurs; tandis que, suivant feu Carcel, qui a étudié les mêmes insectes, cet organe, qui ne sort de la bouche que lorsque l'animal est pressé entre les doigts, serait le prolongement de la languette (ligula).

1836. 42° *Observations sur des* Podures (podura nivalis, Lin.) *trouvées à la surface de la neige dans les Alpes*.

(Communiquées à la Société ent. de France, séance du 17 févr. 1836.)

Ces insectes ont été recueillis par MM. Breschet et Becquerel, sur une montagne couverte de neige, le mont Vélan, dans le col du Grand Saint-Bernard. Ils couvraient la neige dans l'étendue de plusieurs mètres, et à quelque distance, ils ressemblaient à de la poudre noire qui aurait été accumulée sur cette surface blanche. Non-seulement il en existait à la surface de la neige, mais encore à plus d'un pied dans son intérieur. M. Audouin, en communiquant ces podures à la Société, pense qu'elles se rapportent à la *podura nivalis* de Linné.

1836. 43° *Examen des* CRUSTACÉS *qui habitent les salines de Marignane.*

Communiqué à l'Académie des sciences, dans la séance du 7 nov. 1836 (*Compte rendu des séances*, 1836, 2e semestre, p. 545).

L'auteur, après avoir déterminé le crustacé qui pullule dans les marais salants du midi de la France, comme étant le *cancer salinus* de Linné, a fait connaître une espèce voisine et très-curieuse, qu'on trouve en Egypte dans des lacs dont la température s'élève, en été, jusqu'à 60° cent., et dont les eaux contiennent en dissolution du carbonate de soude, du sulfate de soude et des sels magnésiens. Ces lacs ne présentent aucun autre animal que ces petits crustacés à corps mou et pellucide.

1837. 44° *Note sur la demeure d'une* ARAIGNÉE MAÇONNE, *originaire de l'Amérique du Sud.*

Lue à l'Académie des sciences, séance du 29 mai 1837 (*Compte rendu*, t. IV, p. 853, et *Ann. des sc. nat.*, avril 1837).

Le but de cette note est de démontrer que les araignées maçonnes de l'Amérique du Sud ne sont pas moins industrieuses que celles de nos contrées méridionales dans la construction de leur demeure; mais cette démonstration, suivant nous, est sans objet, car pourquoi supposer que l'auteur de la nature aurait accordé moins d'instinct pour leur conservation aux animaux du nouveau monde qu'à ceux de l'ancien?

1837. 45° *Mémoire sur un genre nouveau d'*ENTOMOSTRACÉ BIVALVE, *remarquable par son volume.*

Lu à la Société entomologique de France, séance du 1er février 1837 (*Ann.*, t. VI, *Bulletin*, p. 9).

Les entomostracés, ou branchiopodes, sont de très-petits crustacés revêtus d'un test qui, au premier abord, les fait

ressembler à des mollusques à coquille bivalve. M. Audouin, dans son mémoire, en décrit deux nouvelles espèces, qui sont des géants relativement à celles que l'on connaissait auparavant. L'une est originaire de la Russie, et l'autre des environs d'Oran : elles n'ont pas moins d'un centimètre de long, et leur test présente des stries d'accroissement tout à fait semblables à celles qu'on voit sur certaines coquilles. L'auteur rapproche ces crustacés des lyncées, et en fait un genre nouveau sous le nom de Cyzique, *Cyzicus*. Ce qu'ils offrent surtout de curieux, c'est la distinction parfaite des sexes, qui n'avait pu être faite dans les autres genres, vu leur petitesse, ce qui les avait fait considérer mal à propos comme hermaphrodites.

1839. 46° *Observations sur les écailles de la* PYRALE DE LA VIGNE, *et sur la structure de la verge de cet insecte.*

Communiquées à la Société entomologique de France, le 16 janv. 1839 (*Bulletin*, p. 3).

L'auteur a reconnu que la poussière écailleuse qui recouvre les ailes supérieures de ce lépidoptère se compose de couches d'écailles superposées, au nombre de trois au moins. Il indique le moyen dont il s'est servi pour les obtenir successivement; et il s'est assuré, par le secours du microscope, que les écailles de chaque couche avaient des dimensions différentes, et qu'elles étaient d'autant plus petites qu'elles appartenaient à une couche plus profonde. Quant au pénis du même insecte, il résulte de l'examen qu'il en a fait qu'il présente à sa base une série d'épines réunies en faisceaux, au nombre de huit ou dix, qui s'écartent en forme de rosace dans la vulve de la femelle, ce qui empêche le mâle de se retirer après l'accouplement. Ces faits sont effectivement curieux, comme le dit M. Audouin; mais il y a lieu de croire qu'ils ne sont pas particuliers à la pyrale de la vigne, et qu'on les retrouverait dans

toutes les espèces du même genre, si on prenait la peine de les étudier.

1839. 47° *Instructions pour un voyage de M. Lefebvre en Abyssinie.*

Lues à l'Académie des sciences le 4 février 1839 (*Comptes rendus*, t. VIII, p. 160).

Ces instructions, qui s'étendent à tous les animaux invertébrés, ne sont pas susceptibles d'analyse. Nous relèverons seulement une légère erreur échappée à leur auteur dans la nomenclature qu'il donne des genres d'insectes qui n'ont pas de représentants en Europe, et parmi lesquels il cite les genres *Siagona* et *Sepidium*. S'il eût pris la peine de consulter le catalogue de M. Dejean, il aurait vu que le premier renferme cinq espèces, et le second, quatre, qui se trouvent en Sicile, en Grèce et dans le midi de l'Espagne.

1839. 48° *Observations sur l'*ARTEMIA SALINA.

(*Comptes rendus des séances de l'Acad. des sc.*, t. IX, p. 57.)

M. Joly, professeur d'histoire naturelle au collége de Montpellier, avait annoncé à l'Académie que les *Artemia salina* ne contribuaient que secondairement, et pour ainsi dire en rien, à la coloration en rouge des marais salants; mais qu'il pensait que cette coloration était due à des animaux infusoires. Les observations de M. Audouin confirment cette opinion. Étant à Montpellier, il a observé, dans des ruisseaux salants, dont les eaux étaient incolores, des *Artemia salina* dont le canal intestinal seul était coloré en rouge. Au reste, feu Turpin a lu à l'Académie, dans la séance du 18 novembre 1839, un mémoire pour prouver que la coloration en rouge des marais salants n'est due, en définitive, qu'à un grand nombre de *protococus Kermesinus*, végétaux globulaires très-petits, et que les

artemia salina, qui offrent cette couleur, ont leurs intestins remplis de ces petits végétaux, dont elles se nourrissent.

1839. 49° *Observations sur le vol des* CÉTOINES.

Communiquées à la Société entom. de France, séance du 4 déc. 1839 (*Bulletin*, t. VIII, p. 48).

Dans son voyage en Italie, M. Audouin a observé un fait qu'il croit très-vulgaire, et connu sans doute d'un grand nombre d'entomologistes, mais qu'il n'a vu consigné nulle part : c'est, dit-il, que les *cétoines*, pendant le vol, tiennent leurs élytres fermés, ce qui n'a pas lieu dans le plus grand nombre des coléoptères. Ce fait est, en effet, à la connaissance de tous les coléoptéristes. Quant à la question de savoir s'il a déjà été consigné quelque part, notre mémoire se trouve en défaut pour la résoudre.

1839. 50° *Description des espèces nouvelles ou peu connues de la famille des* CICINDELÈTES, *faisant partie de la collection du Muséum.*

(Paris, Gide, éditeur, rue de Seine-Saint-Germain, n° 6 *bis*.)

Cette description, faite en commun par M. Audouin et M. Brullé, aide naturaliste, est annoncée comme le commencement d'une publication qui doit faire connaître successivement toutes les espèces intéressantes dont s'enrichit chaque jour la collection entomologique du Muséum; mais ce projet n'a pas eu de suite. La description dont il s'agit est accompagnée de trois planches très-bien gravées et très-bien coloriées, qui représentent en tout 30 espèces.

1839. 51° *Deuxième lettre pour servir de matériaux à l'histoire des insectes, contenant des observations sur les mœurs des* ODYNÈRES; adressée à M. Léon Dufour.

(*Annales des sciences naturelles*, 2e série, tome II, p. 104.)

Cette lettre, accompagnée d'une planche, renferme plusieurs observations curieuses sur les mœurs de trois espèces d'odynères (*odynerus spinipes, od. cognatus* et *od. parietum*) dont l'auteur est parvenu à suivre les métamorphoses, au moyen de petits bâtons de sureau plantés verticalement en terre, et dans l'intérieur desquels ces hyménoptères sont venus pondre, après en avoir rongé la moelle. Ces observations ne sont pas susceptibles d'analyse, et sont trop longues pour être rapportées ici.

1840. 52° *Remarques sur la* PHOSPHORESCENCE *de quelques animaux articulés.*

(*Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, t. II, page 747.)

Ces remarques sont faites à l'occasion d'une lettre de M. Forster sur la phosphorescence des lombrics terrestres. M. Audouin raconte comment, étant à Choisy-le-Roi, il a observé des lombrics phosphorescents qui ne devaient leur lumière qu'à plusieurs myriapodes du genre *géophile*, attachés à leur corps. Il relate ensuite des observations de M. Moquin-Tandon de Toulouse, qui a vu plusieurs fois des lombrics phosphorescents; ce savant a reconnu que cette propriété résidait uniquement dans la substance du renflement sexuel ou *clitellum*, et qu'elle cessait d'exister immédiatement après l'accouplement.

1841. 53° *Description de* Crustacés *nouveaux ou peu connus, et remarquables par leur organisation, conservés dans la collection du Muséum;* par MM. Audouin et Milne-Edwards.

(*Archives du Muséum*, tome II, p. 5.)

Dans ce mémoire, accompagné de trois planches, les auteurs donnent d'une manière très-détaillée les caractères du genre *sérole,* mal étudié avant eux, et qui a pour type l'*oniscus paradoxus* de Fabricius; ils y rapportent quatre espèces, dont trois nouvelles, qui sont: *serolis Gaudichaudii* du Chili; *id. Dorbignyi,* de la Patagonie; *id. Trilobitoïdes,* du même pays. Ils donnent ensuite la description d'une nouvelle espèce d'écrevisse originaire de Madagascar, *astacus madagascariensis.*

DEUXIÈME PARTIE.

ENTOMOLOGIE APPLIQUÉE A LA MÉDECINE, A L'AGRICULTURE ET A L'INDUSTRIE.

1826. 1° *Recherches pour servir à l'histoire naturelle des* Cantharides.

Lues à l'Académie des sciences le 3 septembre 1826 (*Ann. des sc. nat.*, t. IX, p. 31).

Ce mémoire a pour objet la Cantharide des boutiques (*lytta vesicatoria,* Fabr.). L'auteur l'a observée sous le double rapport de son anatomie et de ses mœurs. Il traite successivement de son organisation extérieure et de son organisation intérieure. Il a suivi les circonstances de l'accouplement, de la fécondation et de la ponte; mais il n'a pas suivi l'éclosion des œufs, et ne fait que relater les notions très-imparfaites données par ses devanciers sur la larve de ces insectes. Ce travail,

accompagné de planches, a reçu ensuite plus d'extension. L'auteur, en ayant fait le sujet de sa thèse de *docteur en médecine*, y a ajouté divers chapitres : 1° sur l'analyse chimique des cantharides; 2° sur leur action physiologique; 3° sur leurs préparations pharmaceutiques; 4° enfin sur l'emploi de ces insectes en médecine.

1834. 2° *Observations sur les métamorphoses d'une chenille du genre* DOSITHEA, *et sur les habitudes d'un ichneumon qui vit à ses dépens.*

Présentées à l'Académie des sciences le 27 janvier 1834 (*Ann. de la Société entomol. de France*, t. III, p. 741; et INSTITUT, 2e année, t. III, p. 42).

Ce mémoire, que nous nous dispenserons d'analyser, ne renferme de neuf que la description de la chenille de la *Dosithea scutularia*, qui n'était pas encore connue. Du reste, il est d'un intérêt si minime, que nous ne concevons pas comment l'auteur a pu le présenter à l'Académie des sciences. Nous ne concevons pas davantage pour quel motif il le range parmi ses travaux d'entomologie agricole, car la chenille dont il s'agit n'est pas assez commune pour que les agriculteurs aient à se prémunir contre ses ravages.

1835. 3° *Observations sur quelques insectes nuisibles aux plantes desséchées, et qui furent trouvés momifiés.*

Communiquées à la Société entomologique de France, séance des 21 janvier et 5 février 1835 (*Annales* de ladite société, t. IV, *Bulletin*, p. 5 et 11).

Le *Gibbium scotias* est un petit coléoptère de la tribu des Ptiniores de Latreille, qui vit aux dépens des substances animales et végétales desséchées. M. Audouin a communiqué à la Société entomologique un vase en terre rouge, de la gros-

seur d'une forte orange, trouvé dans un tombeau à Thèbes, lequel renfermait des milliers de ce petit coléoptère, plongés dans une matière noire, semi-fluide. M. Audouin, après cette communication, se demande si c'est par un motif religieux que des myriades d'insectes ont été renfermés dans le vase en question, à la manière des momies. D'un autre côté, il ne lui paraît pas possible qu'ils s'y soient introduits d'eux-mêmes, de sorte qu'il laisse la question indécise; nous ne nous chargerons pas de la résoudre.

1835. 4° *Observations sur les altérations que produit le* PUCERON LANIGÈRE *sur les pommiers.*

Présentées à la Société entomologique de France le 5 février 1835 (*Ann. de la Société*, t. IV, *Bulletin*, p. 9).

Ce puceron est un véritable fléau pour les pommiers, surtout en Normandie. Il n'en suce cependant la séve qu'à travers l'écorce; mais cette succion, sans cesse répétée, suffit quelquefois pour les faire périr, et occasionne toujours aux branches des altérations sensibles. L'auteur, qui a suivi ces insectes dans les diverses circonstances de leur vie, s'est attaché en même temps à étudier la structure des altérations qu'ils font éprouver aux arbres; elles ont l'aspect de petites nodosités, ou bien se montrent sous forme de tubérosités, dont quelques-unes atteignent la grosseur du poing, mais seulement au bout de six, sept et huit ans. L'auteur a suivi annuellement les changements qui s'opèrent dans la formation de ces tubérosités, et a pu s'en rendre compte en pratiquant de nombreuses coupes : il a vu alors que l'écorce qui les recouvrait se trouvait dans son état normal, et que l'augmentation de volume était due aux nouvelles écorces ligneuses qui annuellement venaient emboîter les couches d'aubier déjà formées.

1835. 5° *Mémoire sur une larve de* TAUPIN (elater segetis) *qui exerce de grands ravages dans les champs d'*AVOINE.

Lu à la Société entom. de France le 3 juin 1835 (*Ann.,* t. IV).

Les avoines, au moment où elles se lèvent, sont sujettes à être attaquées par une larve qui, durant trois semaines ou un mois, se nourrit du liquide visqueux que contiennent la semence et le collet de la jeune plante. Il en résulte que les racines et les tigelles avortent. Des dégâts de cette nature se sont fait remarquer depuis quelques années dans diverses localités. L'auteur les a observés, en 1834 et en 1835, aux environs de Paris. Cette circonstance lui a fourni l'occasion d'étudier, dans ses habitudes mal connues, cet insecte nuisible. Il a décrit avec soin la larve, auteur des dégâts. Son organisation est très-curieuse : elle a de fortes mandibules, de longues mâchoires et des antennes d'une structure très-bizarre. Ses pattes sont courtes, mais robustes, onguiculées; elle s'en sert pour marcher et pour creuser la terre. Une ventouse, située au dernier anneau du corps, et qu'elle applique sur le sol, l'aide beaucoup pour se déplacer et pour se fixer. Des dessins nombreux, reproduisant les organes tels qu'ils se montrent sous le microscope, permettent de suivre les détails descriptifs dans lesquels il est nécessaire d'entrer.

1835. 6° *Note sur les dégâts occasionnés par les insectes dans la forêt de* ROUVRAY, près de Rouen.

Communiquée à la Société entomologique de France, séance du 16 décembre 1833 (t. IV).

Un curculionite, le *pissodes notatus* de Schœnherr, ou *rhynchenus notatus* de Gyllenhall, est la cause de ces dégâts : ils ont été tels, qu'en 1835 on s'est vu contraint d'abat-

tre 190 hectares de bois. C'est là une mesure sévère qu'on aurait pu éviter, dit M. Audouin, si, le mal ayant été reconnu, on avait eu la sage précaution d'abattre à temps quelques arbres attaqués, et qui ont été la cause du grand développement de l'infection. L'administration forestière a cherché à expliquer par une autre cause le dépérissement de la forêt; mais de nouveaux renseignements ont prouvé à l'auteur qu'il ne fallait pas la chercher ailleurs que dans la présence des insectes, et dans la sécurité où l'on est resté pendant la propagation du mal.

1836. 7° *Observations sur les insectes qui depuis plusieurs années dévastent le* BOIS DE VINCENNES.

Lues à la Société entomologique de France, dans la séance du 2 mars 1836 (*Ann. de la Société*, t. v, *Bulletin*, p. 15).

Il résulte de ces observations, que plus de cinquante mille pieds de chêne, âgés de trente-cinq à quarante ans, ont dû être abattus dans le bois de Vincennes, en 1835, parce qu'ils étaient morts sur place; que cette mortalité a été causée par la larve du *Scolytus pygmæus*, et que la perte énorme qui en est résultée aurait pu être évitée, du moins en grande partie, si l'administration forestière, mieux éclairée sur la véritable cause du dépérissement des chênes dans le bois de Vincennes, qu'elle attribue mal à propos, suivant l'auteur, à la grande sécheresse du sol, avait reconnu le mal plus tôt, et s'était résignée à faire en temps opportun, et à certaines places, quelques abattis. Mais cette opinion a été fortement combattue depuis par M. le baron Feisthamel, dont le frère est garde général du bois de Vincennes. Il fait observer que la mortalité n'a eu lieu que dans les terrains manquant de terre végétale et où les racines, étant près de la surface du sol, ne pouvaient atteindre à une couche humide; que les arbres malades ont pu

attirer les scolytes qui ont hâté leur destruction, mais qu'ils n'en sont pas la cause primitive, puisqu'ils n'ont pas attaqué les arbres sains qui croissent dans les terrains humides. Du reste, le mémoire de M. Audouin renferme des faits très-curieux sur les mœurs et les habitudes du *Scolytus pygmæus*. Il en résulterait que cet insecte serait presque aussi nuisible aux arbres dans son état parfait qu'à l'état de larve. Il a découvert que celle-ci, au moment de ses métamorphoses en nymphe, devenait la proie d'un petit ichneumon.

1836. 8° *Observations sur des* LARVES D'INSECTES *qui perforent le tronc des hêtres.*

Communiquées à la Société entomologique de France le 2 mars 1836 (*Ann. de la Société ent. de France*, t. v, et *Hist. nat. des insectes*, par MM. Audouin et Brullé, t. vi).

L'auteur a observé, en 1835, dans la forêt de Compiègne, des hêtres âgés de cinq à six ans, dont l'aubier était percé jusqu'au centre par de nombreuses galeries parallèles et longitudinales, dans lesquelles vivaient des larves d'une assez grosse espèce de Bupreste (*Buprestis berolinensis*). Il en a fait l'anatomie, il a suivi leurs habitudes, et s'est convaincu que l'ignorance où sont les forestiers, des diverses circonstances de la vie de ces insectes, et de quelques autres analogues, ne leur permet d'apporter aucun remède efficace aux dégâts qu'ils occasionnent, et qui menacent de s'étendre chaque jour d'avantage.

1836. 9° *Observations sur le dépérissement de plusieurs chênes, qui a eu pour cause la piqûre faite à l'écorce par des milliers d'insectes du genre* Coccus.

Communiquées à la Société entomologique de France, séance du 6 avril 1836 (*Ann. de la Société*, t. v).

Des chênes âgés d'environ trente ans, hauts de vingt-cinq pieds, et plantés au bois de Boulogne, dans une bonne nature

de sol, étaient tellement malades, que le garde forestier les avaient marqués pour être abattus, ne sachant pas, du reste, à quoi attribuer leur mort prochaine. L'examen que M. Audouin en fit lui montra que le mal était dû à la présence de milliers de petits coccus, gros comme la tête d'une épingle très-fine, dont le bec, adhérant à l'écorce, la transperçait. Là où ces insectes se montraient, l'écorce paraissait plus ou moins brunâtre, et comme desséchée; là où l'on n'en voyait pas, elle était saine. En général, ils étaient en si grande quantité, qu'on n'en comptait pas moins de cinquante à cent dans un pouce carré. Du reste, ces chênes n'étaient attaqués par aucun scolyte, et il est certain que si la cause du mal avait été reconnue plus tôt, il aurait été facile d'y apporter remède en couvrant l'écorce d'un lait de chaux. L'expérience a démontré à l'auteur l'efficacité de ce moyen fort simple.

1836. 10° *Recherches anatomiques et physiologiques sur la maladie contagieuse qui attaque les* VERS A SOIE, *et qu'on désigne sous le nom de* MUSCARDINE.

Lues à l'Académie des sciences le 25 juillet 1836. (Par extrait dans le *Compte rendu des séances de l'Académie*, 1836, 2e semestre, p. 82.)

La *muscardine*, ce terrible fléau qui réduit chaque année, dans sa source, une des principales branches de notre industrie, n'avait guère été étudiée que sous le point de vue pratique. On avait essayé mille moyens pour arrêter la maladie, mais il restait encore à savoir de quelle nature était cette maladie. Plusieurs expériences entreprises par M. Bassi, de Milan, ne décidaient pas la question; l'auteur en tenta de nouvelles. Après avoir suivi les phénomènes de la maladie dans l'animal, il s'est attaché à observer jour par jour, heure par heure, le développement du végétal qui la produit, depuis l'instant où le germe est déposé jusqu'à celui où, ayant occasionné la

mort, il se fait jour à travers le cadavre. Il a été témoin de la manière dont se produit cet admirable réseau radicellaire que l'on a désigné sous le nom de *thallus;* il a vu comment, en continuant de s'accroître, il arrivait à remplacer complétement le tissu graisseux sous-cutané, et par quelle singulière métamorphose tout cela s'opérait.

1836. 11° *Mémoire sur un* INSECTE COLÉOPTÈRE *qui a fait, en* 1836, *de grands dégâts dans des farines conservées en magasin.*

Lu à la Soc. entom. le 16 novembre 1836 (*Ann. de la Soc.,* t. v.)

L'auteur, ayant été consulté par l'administration municipale de Versailles, à l'occasion de farines qui, déposées dans les magasins de cette ville, se trouvaient infectées par des insectes, a reconnu que ces insectes étaient de deux espèces d'ordres très-différents. Il présuma que l'un pourrait bien être la larve de la *pyralis farinalis* de Linné; quant à l'autre, il s'est assuré que c'était celle du *ptinus fur.* Sa présence en quantité prodigieuse dans la farine est un fait que M. Audouin croit n'avoir encore été signalé par aucun entomologiste, et, en effet, tous en ont parlé comme d'un insecte attaquant les collections de divers genres, et surtout les peaux et autres substances animales. Quoi qu'il en soit, le calme dans lequel l'administration était restée, relativement à la conservation de ces farines, avait permis à ces insectes, dont on ne soupçonnait pas la présence, de pulluler. Il n'y eut d'autre moyen de tirer parti de ces farines avariées, que de les utiliser dans l'industrie; car elles ne pouvaient plus servir à la fabrication du pain.

1836. 12° *Recherches sur la cause de certaines fissures qu'on remarque fréquemment sur la tige des* POIRIERS, *et qu'on attribue à la gelée.*

Communiquées à la Société entomologique de France, dans sa séance du 21 décembre 1836 (*Ann. de la Société*, t. v).

Le sieur Duvilliers, habile horticulteur, propriétaire d'un vaste jardin situé rue de Varennes, s'étant aperçu que plusieurs poiriers offraient à l'extérieur des fissures longitudinales, qui, bien qu'elles semblassent superficielles et n'intéresser que l'épiderme, étaient un indice certain de la souffrance de ces arbres, et manquaient rarement de les faire périr, consulta M. Audouin pour savoir quelle pouvait être la cause de ce phénomène. L'examen que celui-ci en fit ne tarda pas à lui faire reconnaître que cette altération remarquable, qu'il avait déjà eu occasion d'observer ailleurs, et que beaucoup de jardiniers attribuent, bien à tort, à la nature du sol ou aux intempéries atmosphériques, était occasionnée par des insectes. Ayant enlevé l'écorce de plusieurs poiriers sur le trajet des fissures épidermiques, il reconnut qu'il existait audessous d'elles autant de sillons pratiqués par des insectes à l'état de larve. Ces sillons, creusés aux dépens de l'écorce et de la couche la plus superficielle de l'aubier, avaient constamment leur point de départ là où l'on avait pratiqué la taille d'une branche; l'écorce, un peu soulevée vers ce point, par le fait du dessèchement de la partie entaillée, avait permis à l'insecte femelle de placer ses œufs, d'où étaient éclos les larves qui avaient sillonné la tige des poiriers dans une longueur de deux ou trois pieds. L'auteur conseille, d'après cela, de recouvrir toujours avec une espèce de mastic les entailles pratiquées sur les arbres; non-seulement on les préserverait de l'insecte en question, mais on les garantirait d'une évaporation et d'un desséchement qui leur sont plus nuisibles qu'on ne

pense. Quant au moyen de remédier aux fissures, il est très-facile quand le mal est pris à temps : il suffit d'enrouler autour du tronc fissuré, de la paille, de la filasse, ou mieux, de la laine; on empêche ainsi que la pluie ou la neige ne pénètrent dans le sillon, et n'opèrent la séparation de l'écorce dans une étendue bien plus grande que ne l'avait fait l'insecte. Cette écorce, rapprochée de l'aubier, ne tarde pas à s'y unir, et après une saison, la cicatrisation est complète. Ce procédé, fort simple, dit l'auteur, mis souvent en pratique, a parfaitement réussi à divers agriculteurs. Du reste, M. Audouin n'ayant pas étudié les métamorphoses de la larve en question, ne dit pas à quel genre d'insecte elle appartient; il aurait pu dire au moins à quel ordre.

1836. 13° *Recherches sur l'organisation et les habitudes des* COCHENILLES.

Lues à la Société entomologique de France, séance du 21 décembre 1836 (*Ann. de la Société*, t. v).

L'auteur annonce, dans ce mémoire, qu'il est parvenu à propager la chenille du nopal (*coccus cacti*, L.) dans les serres du Muséum, depuis l'année 1833. Les tentatives qu'on avait faites auparavant pour l'élever avaient mal réussi; depuis lors on en a obtenu plusieurs générations successives, qui l'ont mis à même d'en étudier les deux sexes. Ayant observé les femelles au moment où elles mettent bas, il a reconnu qu'à l'instar de nos pucerons, elles engendraient successivement des centaines de petits, qui sortent de leur corps à l'état d'insecte parfait d'une ténuité excessive, pourvus de six pattes, et déjà d'un beau rouge. D'abord très-agiles, ils se répandent à la surface des tiges du nopal, et après avoir fait choix d'une place convenable, ils y enfoncent leur bec. Si les individus sont du sexe féminin, ils s'y fixent à jamais, et leur abdomen acquiert, comme on le

sait, la grosseur d'un petit pois. Les mâles sont bien différents par leur forme : ils ont des ailes, tandis que les femelles en sont constamment privées, et le volume de leur corps est si petit, que pendant longtemps ils ont échappé à l'observation. En effet, ils n'ont guère, à l'état adulte, qu'un millimètre de longueur, tandis que les femelles, avec lesquelles il est curieux de les voir s'accoupler, n'ont pas moins d'un demi-centimètre. Le corps de ces mâles est rouge, sans duvet, et leurs aîles, semi-transparentes, sont couvertes d'une sorte de poussière blanchâtre. Au temps de l'accouplement, ils sont agiles et se promènent sans cesse à la surface des nopals; leur activité augmente beaucoup quand ils sont exposés directement aux rayons du soleil. C'est dans le courant de décembre que les mâles se voient en plus grand nombre, et c'est aussi à cette époque qu'on observe le plus grand nombre de jeunes femelles parcourant les tiges du nopal pour s'y fixer; dès cette époque elles sont couvertes de cette sécrétion blanche qui suinte des pores de leur peau.

1837. 14° *Recherches sur la manière dont les* SCOLYTES *nuisent aux* ARBRES FORESTIERS.

Communiquées à la Société entomologique de France, dans la séance du 4 janvier 1837 (*Annales de la Société*, t. VI).

On a vu, p. 144, que les agents forestiers pensent que le dépérissement des chênes d'une certaine partie du bois de Vincennes doit être attribué principalement à la sécheresse et au peu de profondeur du sol, et que les scolytes, qui les attaquent de préférence aux arbres sains, ne font qu'accélérer leur destruction, au lieu d'en être la cause primitive. D'après les nouvelles recherches auxquelles s'est livré M. Audouin, il persiste à penser que ces insectes sont la seule et unique cause de la maladie des arbres qu'ils attaquent et auxquels ils nui-

sent, non-seulement à l'état de larve, mais aussi à l'état parfait. C'est à tort, suivant lui, que l'on croit que les scolytes à l'état parfait ne prennent aucune nourriture, et qu'ils s'occupent uniquement de s'accoupler et de pondre. A cette époque de leur vie ils sont très-affamés et se précipitent en grand nombre sur les troncs des arbres pour y puiser un suc nourricier. Ils y parviennent en perçant l'écorce à l'aide de leurs mandibules, et en creusant au-dessous une petite galerie plus ou moins profonde qui entame la couche la plus récente du bois, laquelle contient, comme on sait, une grande quantité de sève visqueuse ou *cambium*. Mais bientôt les scolytes sortent de cette galerie et laissent béante une ouverture arrondie; alors il en résulte un premier état de souffrance pour l'arbre, à cause du suintement qui a lieu par ces cavités, surtout au temps de l'ascension de la sève d'août. Plus tard, ces petites ouvertures facilitent l'introduction de l'eau de pluie ou celle qui provient de la fonte des neiges; en s'infiltrant et séjournant sous l'écorce, elle amène la désorganisation des tissus dans une étendue de quelques pouces. Or, il est curieux de voir que ce sont ces arbres malades et rendus tels par les scolytes, comme l'auteur s'en est assuré, qui l'année suivante seront envahis par les scolytes femelles, lesquelles, se dirigeant toutes sur eux comme vers un point de mire, y déposeront des milliers d'œufs d'où sortiront autant de larves. L'auteur ajoute, à l'égard de ce même scolyte, que cet insecte, indépendamment de ce qu'il perfore à l'état parfait l'écorce des chênes, attaque souvent, et dans le seul but d'y puiser de la nourriture, les jeunes pousses de l'année, lorsqu'elles sont encore vertes; il les coupe à leur base. Certaines espèces de chênes paraissent plus exposées que d'autres à être ainsi taillées. L'arbre finit par en souffrir, et c'est encore un moyen que la nature emploie pour préparer ces sujets à recevoir des œufs. Les chênes du Jardin des plantes, et surtout un chêne

de Portugal (*quercus lusitanica*) situé dans l'École de botanique, sont dépouillés ainsi chaque année de tous leurs jeunes rameaux, vers le milieu de juin ou à la fin de ce mois. M. Audouin, qui a été souvent témoin de l'invasion, s'est assuré que les scolytes auteurs de ce dégât provenaient des chantiers qui avoisinent le Muséum d'histoire naturelle.

1837. 15° *Notice sur les ravages causés dans quelques cantons du Mâconnais par la* PYRALE DE LA VIGNE.

Lue à l'Académie des sciences, dans sa séance du 4 septembre 1837. (Par extrait dans le *Compte rendu de l'Académie*, et en entier dans les *Annales des sciences naturelles*.)

Chargé par le ministre du commerce, d'après la désignation de la Société centrale et royale d'agriculture, de se rendre sur les lieux pour étudier les ravages de la pyrale de la vigne dans le Mâconnais et le Beaujolais, et aviser au moyen d'y remédier, M. Audouin rend compte, dans cette notice, du résultat de cette mission. Après un séjour d'un mois au milieu de la population victime de ce fléau, après avoir visité les vignobles les plus ravagés par la pyrale et qu'on pouvait considerer comme le centre de l'infection, après avoir bien étudié les mœurs de cet insecte destructeur; enfin, après avoir réuni autour de lui les personnes les plus éclairées et les plus influentes du pays, pour leur faire part de ses observations, voici les deux moyens qu'il leur a indiqués comme lui paraissant les plus efficaces, sinon pour arriver à l'entière destruction de la pyrale, au moins pour en diminuer singulièrement le nombre.

Le premier consiste à placer dans les vignobles, à la chute du jour, au moment de l'apparition de la pyrale, des feux distants de 25 pieds les uns des autres; chacun de ces feux consiste en une petite lumière haute de 3 à 4 pouces, placée au

centre d'un plat dont le fond doit être enduit d'une couche d'huile d'une à deux lignes d'épaisseur. Les papillons viennent voler en foule autour des lumières, et la plupart se noient dans l'huile.

Le second, beaucoup plus simple, consiste à cueillir avec précaution les feuilles sur lesquelles sont groupés par plaques les œufs pondus par la pyrale; ces plaques, très-apparentes, en renferment un plus ou moins grand nombre dont le terme moyen peut être évalué à 60.

Ces deux moyens furent mis en pratique immédiatement par M. Delahante, l'un des plus grands propriétaires du Mâconnais, et voici quels en ont été les résultats.

Deux cents feux du genre de ceux dont on vient de parler furent établis, le 6 août, après le coucher du soleil, dans un clos de vigne, sur une étendue d'un hectare et demi environ; ces feux durèrent deux heures environ. A peine furent-ils allumés, qu'un grand nombre de papillons vinrent voler autour. Le lendemain on fit le compte de ceux qui s'étaient noyés dans l'huile. Chacun des 200 plats en contenait, terme moyen, 150. Ce chiffre, multiplié par le premier, donna par conséquent un total de 30,000 papillons détruits, sur lesquels on compta un cinquième de femelles ayant toutes l'abdomen plein d'œufs. Elles n'eussent pas tardé à pondre 150 œufs, terme moyen; ce dernier nombre multiplié par 6,000, cinquième des 30,000, donnerait donc pour résultat définitif de cette première expérience, le chiffre élevé de 900,000 pyrales dont on aurait arrêté le développement.

Le lundi 7 août, un nouvel éclairage fait à la même heure et dans les mêmes lieux, avec 180 feux, ont produit pour chacun d'eux 80 papillons, c'est-à-dire en total 14,400 pyrales. Sur ces 14,400, on a compté, non plus un sixième, mais les trois quarts de femelles. En admettant qu'il ne s'en fût trouvé que la moitié, c'est-à-dire 7,200, et en multipliant ce

nombre par 150, qui est celui des œufs que chacune d'elles eût pondu, on voit que le résultat de cette expérience est encore plus satisfaisant que celui de la première, puisqu'il donne un total de 1,080,000 œufs détruits.

Deux nouvelles expériences furent établies sur un autre point, les 8 et 10 août, et procurèrent ensemble la destruction de 9,260 papillons.

Nul doute, par conséquent, que l'usage des feux employés de la manière qui vient d'être indiquée, ne soit un très-puissant moyen d'arriver à la diminution du fléau; mais il devrait être répété pendant plusieurs jours, et mis simultanément en pratique sur toute l'étendue du territoire infecté; car le propriétaire qui en fera usage aujourd'hui ne garantira pas ses vignobles des papillons du voisin, qui le lendemain viendront y déposer leurs œufs. Pourrait-on ensuite déterminer facilement ou bien obliger une population entière, pauvres ou riches, à faire la dépense première qui est nécessaire pour opérer? Voilà la seule objection fondée qu'on peut alléguer contre l'emploi de ce puissant moyen.

Il n'en est pas de même du second, qui n'entraîne aucune mise première de fonds, et qui n'exige que de la main-d'œuvre. M. Delahante se décida, sur la proposition de M. Audouin, à le tenter également. Le 7 août, une vingtaine de vignerons, de femmes et d'enfants, se mirent à l'œuvre sur divers points de son grand vignoble; l'opération dura jusqu'au 11 août inclusivement. Voici le résultat qu'on obtint dans cet intervalle de cinq jours : 186,900 pontes ou plaques furent ramassées, lesquelles, multipliées par 60, nombre d'œufs contenus dans chacune, terme moyen, donnent un total de 11,214,000 œufs, qui eussent bientôt donné naissance à autant de chenilles s'ils n'avaient été détruits (1).

(1) L'auteur fait ici abstraction des causes naturelles de destruction qui font périr quelquefois beaucoup d'œufs et de jeunes chenilles.

L'opération, continuée, du 12 au 18 août inclusivement, par une trentaine de personnes, a donné pour ces sept journées un total de 482,000 plaques, ou de 28,920,000 œufs d'étruits.

Ainsi, douze journées de vingt à trente travailleurs ont suffi pour détruire 40,182,000 œufs qui eussent éclos dans l'espace de douze à onze jours, et souvent plus tôt, selon l'époque plus ou moins éloignée à laquelle ils ont été pondus.

Ces résultats parurent si satisfaisants, que M. Delahante n'hésita pas à opérer sur une beaucoup plus grande échelle. Il fit rechercher les œufs dans sa grande propriété, dite du bois de l'Oize, et qui n'a pas moins de 120 hectares d'étendue. Le travail fut entrepris par la presque totalité des vignerons, et pendant les onze jours qu'il dura, on recueillit 1,184,000 plaques d'œufs, contenant 68,040,000 œufs.

Tandis que ces expériences se faisaient sous les yeux de l'auteur, et en quelque sorte sous sa direction, un autre propriétaire, M. Desvignes l'aîné, exécutait aussi en grand la recherche des œufs, et obtenait, par ce procédé, la destruction de 31,000,000 d'œufs, dans une propriété beaucoup moins grande que celle de M. Delahante. Or, M. Desvignes, qui en sa qualité d'habile négociant s'entend parfaitement en calcul, a supputé que la dépense de cette opération, répétée deux fois dans le même vignoble, ne s'élevait pas à plus de 20 francs par hectare, somme bien minime, si on la compare au produit de la récolte moyenne sur un sol qui se vend jusqu'à 10 et 14,000 francs l'hectare.

En résumé, l'auteur considère la *cueillette des œufs* comme préférable à tous les moyens proposés ou employés jusqu'ici pour la destruction de la pyrale. Il regarde ce procédé comme bien supérieur à celui qui a pour objet la recherche des chrysalides, et même à l'opération longue, difficile, et toujours imparfaite de l'échenillage ; cependant il ne proscrit pas ce dernier moyen, mais il ne l'admet que comme

la ressource de l'imprévoyant vigneron qui ayant vu, l'année précédente, des pontes sur ses vignes, a négligé de les enlever.

Enfin l'auteur termine sa notice par annoncer qu'il croit être arrivé à la découverte d'un procédé au moyen duquel on pourrait détruire les chenilles qui se cachent l'hiver sous l'écorce des ceps, sans nuire au tissu très-délicat de cette écorce, et en attendant qu'il ait acquis la certitude entière de son efficacité, il demande à l'Académie la permission d'en faire le dépôt dans les archives, ce qui lui a été accordé.

1837. 16° *Considérations nouvelles sur les dégâts occasionnés par la* PYRALE DE LA VIGNE, *particulièrement dans la commune d'Argenteuil.*

Lues à l'Académie des sciences, dans sa séance du 25 septembre 1837. (Par extrait dans le *Compte rendu*, et insérées dans les *Annales des sciences naturelles.*)

Ce nouveau mémoire a pour but de démontrer que si les moyens proposés pour arrêter les ravages de la pyrale dans les vignes du mâconnais sont également applicables aux vignes d'Argenteuil, il existe cependant dans cette localité certaines pratiques de culture qui doivent engager à les modifier. C'est ainsi que l'auteur a reconnu que les échalas que l'on emploie à Argenteuil pour soutenir la vigne, servent de refuge aux jeunes larves qui, sortant de l'œuf au mois d'août, passent la fin de la saison chaude, et tout l'hiver, sous les petites esquilles qu'ils présentent à leur surface. Il en résulte que ces supports qu'on enlève après la vendange, mais qu'on remet en place au printemps, apportent avec eux une certaine dose d'infection. On pourrait éviter ce fâcheux effet en les soumettant à une haute température, soit qu'on les passât dans un four, soit qu'on leur fît subir l'action de la vapeur.

1837. 17° *Observations sur des vers du genre* GORDIUS, *qui font périr un grand nombre de larves de* HANNETONS.

C'est en Belgique, aux environs de Liége et dans les prairies humides, que l'auteur eut l'occasion de remarquer que, dans certains cas, les *Gordius* vivent dans le corps des larves du hanneton et qu'ils en détruisent un très-grand nombre. Il a suivi toutes les circonstances du développement de ces curieux parasites, et a communiqué quelques détails sur ce fait nouveau, à M. le docteur Leblond, qui l'a consigné en 1837 dans sa nouvelle édition de l'atlas des *Vers intestinaux* de Bremser, p. 57.

1837. 18° *Nouvelles expériences sur la nature de la maladie contagieuse qui attaque les* VERS A SOIE, *et qu'on désigne sous le nom de* MUSCARDINE.

Lues à l'Académie des sciences, dans sa séance du 20 novembre 1837. (Par extrait dans le *Compte rendu des séances de l'Académie*, 2e semestre, p. 712.)

Il résulte de ces nouvelles expériences,

1° Que la muscardine peut se montrer spontanément et en tout lieu, lorsque certaines circonstances réunies favorisent son développement;

2° Qu'elle n'est pas une maladie particulière au ver à soie, mais qu'elle est générale à la classe des insectes à laquelle elle paraît exclusivement propre;

3e Qu'elle peut se propager, non-seulement des vers à soie à des insectes d'espèces très-différentes, mais qu'ayant pris spontanément naissance chez une de ces espèces, elle peut, lorsqu'on la transmet à des vers à soie, leur occasionner cette même maladie qui se montre dans les magnaneries, et qu'on désigne sous le nom de *muscardine;*

4° Que dans ce transport, qu'on peut varier et multiplier

à l'infini, en l'opérant sur des insectes d'ordres, de familles, de genres et d'espèces différents ou semblables, le cryptogame et la maladie qu'il produit n'éprouvent aucun changement;

5° Que si les sporules disséminées dans l'air sont le seul moyen qu'emploie la nature pour la reproduction de la plante, on peut cependant obtenir son développement d'une manière artificielle, en greffant certaines de ses parties, par exemple son *thallus*, sur le tissu graisseux d'un insecte, c'est-à-dire sur ce même sol dans lequel les sporules auraient végété;

6° Enfin, que, par cette voie artificielle d'infection, le cryptogame envahit plus rapidement le tissu graisseux, ce qui amène une mort beaucoup plus prompte.

Une commission chargée par l'Académie d'examiner ces faits en a reconnu l'exactitude, et, sur les conclusions de M. Dutrochet, son rapporteur, l'Académie, dans sa séance du 22 janvier 1838, a approuvé l'impression du mémoire de M. Audouin dans le recueil des Savants étrangers.

1838. 19° *Exposé sommaire de diverses observations recueillies pendant plusieurs années sur les* **INSECTES NUISIBLES A L'AGRICULTURE.**

Présenté à l'Académie, dans sa séance du 29 janvier 1838.

L'auteur s'étant mis sur les rangs pour le fauteuil devenu vacant, à l'Académie des sciences (section d'Agriculture), par la mort de M. Tessier, le but de cet exposé était de faire connaître à l'Académie les titres sur lesquels reposaient ses prétentions à ce fauteuil qu'il a en effet obtenu. Il y donne le résumé d'un journal, tenu par lui depuis 1817, de tous les faits qu'il a recueillis, pendant plus de vingt ans, sur les métamorphoses des insectes de tous les ordres, et particulièrement de ceux nuisibles à l'agriculture. Ce journal se compose de 14 volumes

renfermant plus de 6,000 observations, appuyées de nombreuses préparations et de dessins qui les représentent; ce sont, dit-il, les matériaux d'un ouvrage qui devra traiter des insectes sous le double point de vue de l'histoire naturelle et de l'agriculture. Ces observations, rangées dans un ordre chronologique, peuvent être rapportées à dix groupes principaux, comprenant, savoir :

Le 1er, les insectes qui nuisent aux grains et aux fruits;
Le 2e, ceux qui nuisent aux racines;
Le 3e, ceux qui nuisent aux tiges;
Le 4e, ceux qui nuisent aux bourgeons;
Le 5e, ceux qui attaquent les feuilles dans leur entier;
Le 6e, ceux qui n'en rongent que le parenchyme;
Le 7e, ceux qui y occasionnent des excroissances connues sous le nom de galles;
Le 8e, ceux qui attaquent les bois employés dans les constructions;
Le 9e, ceux qui sont parasites de l'homme, des animaux domestiques et des autres vertébrés;
Le 10e enfin, ceux qui sont parasites des autres insectes.

Les 14 volumes dont nous venons de parler sont restés déposés pendant un mois dans une des salles du secrétariat de l'Institut, où la plupart des membres de l'Académie des sciences sont venus les examiner.

1839. 20° *Remarques sur la* COCHENILLE DU NOPAL.

Communiquées à l'Académie des sciences, dans sa séance du 8 juillet 1839 (*Comptes rendus*, t. IX, p. 69; *Ann. de la Société entom.*, t. VIII).

Sous ce titre, M. Audouin n'a fait que reproduire à l'Académie les renseignements qui lui ont été communiqués par M. Berthelot, sur ses essais pour acclimater la *Cochenille du*

nopal dans les îles Canaries, où il a longtemps résidé. Cet acclimatement a parfaitement réussi, malgré l'insouciance des habitants, et quelques-uns d'eux en ont fait depuis l'objet d'une industrie lucrative.

1840. 21° *Observations sur certains insectes qui attaquent les bois employés dans les constructions.*

Lues à l'Académie des sciences, dans sa séance du 4 mai 1840. (*Comptes rendus*, t. IX, p. 689; *Annales des sciences nat.*, 2e série, t. XIV, p. 39.)

L'auteur parle d'abord du *Termes lucifugum,* qui ravage depuis quelques années les constructions de Rochefort et de La Rochelle, et dont il a été si souvent question. Il annonce ensuite que les boiseries des nouvelles galeries du Muséum d'histoire naturelle sont attaquées par un petit coléoptère, *Lyctus canaliculatus,* Fab., ce qu'il attribue à ce que le bois employé avait encore la couche d'aubier, dans laquelle les lyctes avaient pondu leurs œufs. Il ne connaît aucun moyen de remédier à ce mal; mais il pense qu'il s'arrêtera quand tout l'aubier aura été consommé par ces insectes. Il termine en annonçant que M. Payen s'occupe d'analyses et d'expériences dans le but de faire périr les insectes qui rongent le bois et de rendre celui-ci inattaquable.

1840. 22° *Sur une éducation, faite à Paris, d'un* VER A SOIE DE LA LOUISIANE (Bombyx cecropia).

(Extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des sc.*, séance du 20 juillet 1840.)

Dans la séance du 20 juillet 1840, M. Audouin a présenté à l'Académie plusieurs chenilles vivantes du *Bombyx cecropia,* espèce de lépidoptère de l'Amérique du Nord, analogue à

notre grand paon. Il a accompagné cette communication d'observations verbales dont voici le résumé. Ayant reçu, le 19 février 1840, seize cocons du bombyx en question, envoyés de la Louisiane, il en a obtenu neuf papillons, du 17 au 20 mai. Des individus des deux sexes s'étant trouvés parmi eux, ils n'ont pas tardé à s'accoupler, et une femelle pondit un certain nombre d'œufs, dont l'éclosion eut lieu le 25 du même mois. C'est de cette éclosion que sont provenues les chenilles présentées à l'Académie. L'auteur les a nourries avec les feuilles d'un prunier américain qui est cultivé en pleine terre au Jardin des plantes; mais il s'est assuré qu'elles s'accommoderaient, au besoin, du prunier d'Europe domestique, et même du *prunus spinosa.* Ces chenilles ne diffèrent de celles de notre grand paon que par la couleur variée de leurs tubercules. Leur cocon diffère également très-peu de celui de ces dernières, quant à la forme et à la couleur; seulement il est moins en poire, et ses deux extrémités se ressemblent. Mais quand on a enlevé la première enveloppe, qui n'est bonne qu'à être cardée, on en trouve une seconde, beaucoup plus fournie de soie que celle du grand paon, et dont le fil se dévide aussi facilement que celui du ver à soie.

Il paraît que ce lépidoptère abonde dans les forêts de la Louisiane, où les indigènes récoltent les cocons attachés aux branches; ils les apportent ensuite en masse à la Nouvelle-Orléans, où l'on en fabrique des étoffes qu'on dit être d'une excellente qualité. Si cela est, ces étoffes doivent être plus solides que belles, vu le peu de finesse du fil, qui ressemble plus à de la laine qu'à de la soie. Dans tous les cas, nous ne pensons pas que l'industrie pût tirer un grand profit de l'éducation domestique du *Bombyx* dont il s'agit en Europe, attendu que sa chenille produit trop peu de soie, comparativement à la quantité de nourriture qu'elle consomme, du moins d'après ce que nous avons vu.

1840. 23° *Histoire des insectes nuisibles à la* VIGNE, *et particulièrement de la* PYRALE *qui dévaste les vignobles des départements de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire, du Rhône, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, de la Haute-Garonne, de la Charente-Inférieure, de la Marne et de Seine-et-Oise.*

Cet ouvrage in-4° doit se composer de six livraisons et de vingt planches, indépendamment de deux cartes topographiques des vignobles ravagés. La première livraison seule a paru; mais M. Milne-Edwards s'est chargé de publier les cinq autres, d'après les matériaux laissés par l'auteur. Il serait difficile de donner son avis sur un ouvrage avant de l'avoir lu en entier. Cependant, s'il est permis d'en juger par la première livraison, nous pensons que l'auteur en a trop étendu le cadre pour le sujet qu'il avait à traiter. Il est vrai que, d'après son titre, il doit y être question, non-seulement de la pyrale, mais de tous les insectes qui attaquent la vigne, et comme ils appartiennent à divers ordres, l'auteur s'est vu obligé de parler d'abord des onze ordres qui, d'après la méthode qu'il adopte, divisent la classe des insectes, ce qui l'entraîne dans une foule de détails scientifiques très-étrangers au but de l'ouvrage : car, d'après la mission dont il a été chargé par le ministre de l'agriculture, il aurait dû se borner, suivant nous, à rédiger un manuel pratique à la portée des intelligences les plus vulgaires, et pour indiquer aux propriétaires et aux vignerons les moyens les plus efficaces et les moins coûteux de détruire les insectes nuisibles à la vigne, et principalement la pyrale, qui à elle seule cause plus de ravages que tous les autres ensemble. Au lieu de cela, l'auteur a fait un livre de science et de luxe, très-propre à orner une riche bibliothèque, et qui ne sera jamais consulté par ceux auxquels il est censé s'adresser, non-seulement à cause de son

prix très-élevé, mais parce que les notions qu'ils pourraient y puiser pour leur usage se trouvent noyées dans une foule de choses qui n'intéressent que les entomologistes. Toutefois, si l'on juge cet ouvrage sans avoir égard au motif qui l'a fait entreprendre, on ne pourra s'empêcher d'en faire un juste éloge : l'auteur y donne de nouvelles preuves de son talent d'observateur, de sa manière claire et précise de rendre compte de ce qu'il a vu, et de l'art qu'il a d'y intéresser le lecteur par une diction élégante et soutenue.

Indépendamment des ouvrages et mémoires dont nous venons de présenter l'analyse, M. Audouin a publié un grand nombre d'articles entomologiques dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, et a concouru à la rédaction d'un petit *Manuel d'entomologie*, faisant partie de l'*Encyclopédie portative*. On lui doit aussi l'article ARACHNIDE, publié dans le *Cyclopædia of anatomy and physiology*, ainsi que l'article ABEILLE dans le *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*, publié par M. Charles d'Orbigny.

Enfin, il laisse quatorze volumes manuscrits d'observations faites par lui pendant vingt ans sur les mœurs et les métamorphoses des insectes, ainsi que nous l'avons dit plus haut; mais il est à craindre que ces matériaux ne soient perdus pour la science, car lui seul pouvait en tirer parti pour l'ouvrage général qu'il se proposait de publier sur les insectes, considérés sous le double rapport de l'histoire naturelle et de l'agriculture.

P. S. Pendant que cette notice était à l'impression, M. le comte de Castelnau, qui fut présent à sa lecture le 6 avril, nous a remis, sur l'opinion émise par M. Audouin, relativement aux *Trilobites* (v. p. 116), des observations que nous croyons devoir transcrire ci-après, dans l'intérêt de la science :

«M. Goldfuss publia, dans le tome XV des *Annales des* «*sciences naturelles*, une note sur les Trilobites, et en fi-

« gura, pl. II, quelques fragments qu'il crut reconnaître pour « des pattes. Cependant ce fait était encore des plus obscurs, « lorsque M. de Castelnau rapporta d'Amérique des *Calymènes* « qui lui présentèrent, au moyen de sections longitudinales et « transversales, des séries bien distinctes de pattes lamelleuses, « larges et en forme de rames. Cet auteur, dans un mémoire « lu à l'Académie des sciences, et dont un extrait se trouve « dans les comptes rendus de 1841, termine son travail par les « réflexions suivantes :

« Ces observations peuvent changer considérablement l'idée « que nous nous formons des Trilobites : effectivement, sont-ils « toujours des êtres à corps discoïdal beaucoup plus élargi que « la tête, et divisé en trois lobes ? ou ce corps ne doit-il pas être « décrit comme allongé, plus étroit que la partie céphalique, « et muni de chaque côté d'appendices mobiles, tentaculaires, « supportés par des arcs, et recouverts en partie ou en totalité « par une sorte de membrane ou de manteau ? Peut-être ces « appendices n'étaient-ils destinés qu'à porter des organes res- « piratoires ayant la forme d'arbuscules ; ce qui les rapproche- « rait encore des oscabrions, dont ils formeraient le passage « aux crustacés. »

OBSERVATIONS

SUR UN MÉMOIRE ET UNE NOTICE DE M. ROBINEAU-DESVOIDY,

Insérés dans les *Annales de la Société entomologique de France*, 1841, 4e trimestre.

Par M. MACQUART.

(Séance du 6 avril 1842.)

Dans un mémoire sur trois espèces nouvelles de *Malacomydes,* et dans une notice sur l'*Herbine des lis,* M. Robineau-Desvoidy fait plusieurs observations critiques sur mon *Histoire naturelle des diptères,* faisant partie des Suites à Buffon, édition Roret. J'estime trop celui qui m'attaque pour ne pas chercher à me justifier à ses yeux et à ceux des entomologistes.

Ces observations sont, les unes générales, les autres particulières. Commençons par les premières.

M. Robineau-Desvoidy me critique de baser, ainsi que les diptérologistes allemands, la classification sur l'organisation, au lieu de prendre, comme lui, pour base, les mœurs des diptères. Nous ne saurions être de son avis quand il dit que tout bon travail sur les insectes sera dorénavant établi sur les mœurs des individus. Nous sommes convaincu que la zoolo-

gie systématique, cette première partie de la science, qui consiste à distinguer les êtres animés les uns des autres, et à les classer dans l'ordre naturel, n'a de base solide que l'organisation. Quand nous avons un animal sous les yeux, nous avons toujours ses organes pour nous apprendre ce qu'il est; mais nous n'avons pas toujours la connaissance de ses mœurs. De plus, quoique les mœurs aient des rapports intimes avec les organes, l'étude de la zoologie nous offre un grand nombre d'exemples, tels que le loup et le chien, qui, avec une organisation fort semblable, ont des mœurs très-différentes.

Nous ne voulons pas dire par là que l'étude des mœurs ne soit pas une partie importante de la science : nous la considérons, dans l'état actuel de nos connaissances, comme un auxiliaire utile pour la classification. En voyant, par exemple, une muscide sortir, au lieu d'un papillon, de l'enveloppe d'une chrysalide, nous jugeons, avec raison, qu'elle appartient à la tribu des Tachinaires. Mais combien plus souvent ne devons-nous pas reconnaître les membres de cette tribu à leurs caractères organiques? et, tandis que, relativement aux mœurs parasites de ces muscides, nous ne connaissons guère que le fait principal, accompagné d'un petit nombre de modifications, nous voyons l'organisation de ces mêmes diptères se modifier à l'infini, et fournir seule les éléments de la classification la plus complexe.

M. Robineau-Desvoidy nous blâme encore « d'avoir affecté « la prétention de chercher à concilier ce qui a paru en Alle- « magne et en France presque en même temps, sur des insectes « (les muscides) qui avaient exigé des méthodes particulières « d'études, et qui, par conséquent, avaient dû conduire à « plusieurs résultats différents. » Telle a été, en effet, notre intention. Lorsque, sur la proposition du célèbre Latreille, nous entreprîmes cet ouvrage, tout nous commandait d'avoir égard aux travaux antérieurs, et surtout à ceux de Meigen.

le véritable fondateur de la diptérologie : l'esprit de justice, l'insuffisance de nos propres observations, l'utilité pour la France d'y faire connaître l'excellent ouvrage écrit en allemand de ce grand entomologiste, autant que le permettait le cadre étroit qui nous était donné. Pour toutes les familles supérieures des diptères, cette marche était la seule que nous eussions à tenir. Arrivé aux muscides (les myodaires de M. Robineau-Desvoidy), devions-nous abandonner cette direction et détruire l'unité de notre travail pour suivre une route nouvelle, ou devions-nous continuer cette ligne de conduite sans accueillir les découvertes importantes de M. Robineau-Desvoidy? L'un et l'autre de ces partis me parurent injustes et préjudiciables au mérite que pouvait avoir mon ouvrage. Je fus encore amené à utiliser les observations de M. Robineau-Desvoidy par la nécessité que je trouvai à modifier la classification que Meigen avait adoptée pour les muscides. En premier lieu, il n'avait pas subdivisé cette immense famille en tribus, et cette omission rendait plus longue et plus difficile la détermination des genres et des espèces; en second lieu, plusieurs genres formés par Meigen, tels que les Tachines, les Anthomyies, étaient devenus extrêmement nombreux, et présentaient en même temps des modifications assez importantes; de sorte qu'il était nécessaire de les élever au rang de tribus et de former des genres de leurs subdivisions. Comme l'ouvrage de M. Robineau-Desvoidy satisfaisait à ces exigences de la science, je dus le consulter, et j'y trouvai des matériaux précieux à employer. Cependant je ne pus le suivre que d'assez loin : le cadre restreint de mon travail et la marche suivie pour les familles supérieures m'en faisaient la loi. D'ailleurs, les subdivisions en tribus et en genres m'y paraissaient plus nombreuses que l'état de la science ne le réclamait, et j'avoue que, malgré l'étude approfondie que je fis de cet ouvrage, j'en trouvai l'emploi très-difficile pour la détermination des

genres et des espèces. L'absence de figures, de synonymie, et, si ce n'est pour les muscides supérieures, des caractères si utiles que fournissent les nervures des ailes, le peu d'importance souvent des caractères génériques et spécifiques, et leur énonciation fréquemment sous la forme comparative qui exige la connaissance des espèces et des genres voisins, toutes ces difficultés m'ont souvent interdit la faculté de puiser à une source aussi féconde.

M. Robineau-Desvoidy ne considère le second volume de mon ouvrage, contenant, en grande partie, les muscides, que comme une compilation. Je conviendrais que c'en est une, si, en signalant et en employant les travaux antérieurs, comme la justice l'exigeait dans un travail de cette nature, je n'y avais joint des observations qui me fussent propres; si je n'avais fait connaître des espèces nouvelles, des genres nouveaux; si je n'avais renforcé les éléments de la classification par l'emploi approfondi des nervures des ailes; si je n'avais fait mes efforts pour opérer cette conciliation entre les deux systèmes de classification dont M. Robineau-Desvoidy me fait un grief.

M. Robineau-Desvoidy me reproche d'avoir répandu de la confusion dans la classification, en comprenant quelquefois dans les mêmes genres et les mêmes tribus des espèces qui ont des mœurs différentes. Ayant pris l'organisation pour base de la classification, cet inconvénient s'est, en effet, présenté quelquefois, quoique l'harmonie qui règne entre les organes et la manière de vivre le rende rare. Je pourrais dire, par la même raison, que M. Robineau-Desvoidy y a mis une confusion semblable, en plaçant dans les mêmes groupes des diptères de conformations différentes. Tout consiste à savoir quel système doit prévaloir, et, d'après les raisons que j'en ai données plus haut, je persiste dans le mien.

Venons maintenant aux critiques de détail.

M. Robineau-Desvoidy m'adresse le reproche d'avoir changé

le nom *Leria,* qu'il a donné à un genre de diptères vivant dans les terriers des mammifères fouisseurs, contre celui de *Blephariptera,* qui est de moi. J'alléguerai, pour ma justification, que je considère le genre *Blephariptera* comme différent du genre *Leria,* quoique les espèces de ce dernier fassent partie du premier. M. Robineau-Desvoidy dit lui-même : « Plusieurs des espèces décrites par M. Macquart, sous le nom « de Blépharipères, sont susceptibles de ne pas appartenir à « nos Léries. D'après la description de cet auteur, nous « sommes porté à penser que quelques-unes de ces mêmes es- « pèces peuvent appartenir à notre genre *Herbina.* » D'après cette assertion de M. Robineau-Desvoidy lui-même, j'ai donc pu considérer ces deux genres comme n'étant pas identiques, et les Léries comme une fraction des Blépharipères.

Ce genre Lérie, tel que l'a formé M. Robineau-Desvoidy, offre un exemple de l'imperfection de son système de classification, puisqu'il se trouve obligé de l'enfreindre en comprenant le *L. fungivora,* qui vit sur les champignons, avec les espèces qui se tiennent sur la fiente des blaireaux et des lapins.

Les genres *Leria* et *Blephariptera* sont des démembrements du genre *Helomyza,* de Meigen; ils ont les plus grands rapports avec lui, et ils s'en rapprochent surtout par les soies qui garnissent dans toute sa longueur le bord extérieur des ailes, caractère que l'on ne retrouve dans aucun autre diptère; ils ne se distinguent des autres espèces de ce genre que par des différences légères : leur place naturelle est donc à côté de lui, et cependant, dans le système de M. Robineau-Desvoidy, ils doivent en être éloignés; ils doivent même appartenir à une tribu différente, parce qu'ils n'en ont pas les mœurs.

M. Robineau-Desvoidy m'engage à ne pas confondre l'*Heteromyza atricornis,* de Meigen, avec son *Thelida filiformis.*

Je ne l'y ai rapporté qu'avec un point de doute; c'est probablement une espèce voisine.

M. Robineau-Desvoidy me reproche d'avoir supprimé son genre Dyctie, et même d'avoir placé les espèces qui le constituent parmi les Sciomyzes de Meigen et de Fallen. Ayant reconnu l'identité du *Dyctia herbarum,* Rob.-D., avec le *Sciomyza cinerea,* Meig., et présumé celle du *Pherbellia vernalis*, Rob.-D., avec le *Sciom. monilis;* ayant reconnu que le genre *Arina*, Rob.-D., différait peu des *Dyctia* et des *Pherbellia,* j'ai cru devoir les réunir en un seul, en celui des Sciomyzes, Meig., dont ils faisaient partie.

M. Robineau-Desvoidy me blâme d'avoir placé ce genre Sciomyze dans ma tribu des Scatomyzides, dont la manière de vivre est différente. Les rapports d'organisation m'y ont engagé. Il s'est soumis lui-même à cette loi, malgré le système différent qu'il a adopté, lorsqu'il a réuni dans une même tribu les Scatophages, qui vivent sur les excréments, les Thyréophores, qui habitent les cadavres de quelques mammifères, et les Dryopes (Dryomyzes), Fallen, qui vivent sur les champignons pourris, les fruits gâtés et les bouses des vaches.

Il me fait un grief d'avoir placé son genre Minettie dans cette même tribu des Scatomyzides. Il dit de ce genre : « Par « les antennes et le chète (c'est-à-dire par ses principaux ca- « ractères différentiels), il serait peut-être impossible de le « distinguer des Suillies; mais les mœurs exigent absolument « leur séparation. » Par cette insuffisance des caractères organiques, je l'ai réuni aux Suillies et aux autres genres de la tribu des Térénides, sous le nom générique de Sapromyze, Meig., qui les comprend tous.

M. Robineau-Desvoidy croit que je me suis trompé en avançant que le *Cordylura spinimana* est commun dans les bois humides. Je puis l'assurer que je l'ai pris communément dans

un bois fort humide, dépendant de mon jardin, à Lestrem. Je ne suis pas également certain que cette espèce soit la même que son *Norellia pseudo-narcissi.*

Après cette longue revue des critiques de M. Robineau-Desvoidy, contre lesquelles je devais me défendre, je conviendrai avec lui que mon ouvrage présente de grands défauts, les uns résultant du cadre trop étroit qui m'a été donné, les autres, de mon insuffisance. Les caractères des genres, par exemple, et les descriptions des espèces, sont généralement trop restreints, et ne suffisent pas convenablement à la détermination. Ce n'est qu'un abrégé; mais l'entomologie française réclamait un traité sur les diptères : je l'entrepris avec dévouement; et, quoique je doive convenir de la faiblesse de cet ouvrage, je crois cependant qu'il n'a pas été sans utilité, en facilitant en France l'étude difficile de cet ordre d'insectes, et j'en ai reçu des assurances qui me sont précieuses.

J'apprends avec plaisir que M. Robineau-Desvoidy va nous donner le complément de son ouvrage. Je verrai même avec plaisir qu'il relève les erreurs dans lesquelles j'ai pu tomber, car j'aime trop la vérité pour ne pas applaudir à son triomphe, même aux dépens de mon amour-propre.

NOTE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES MÉTAMORPHOSES DES *Coléoptères.*

Par M. GOUREAU.

(Séance du 20 avril 1842.)

L'insecte qui fait l'objet principal de cette notice est la *Pyrochroa coccinea.* Ce coléoptère a été étudié par deux entomologistes distingués, qui ont publié dans des recueils scientifiques leurs observations sur la larve, la chrysalide et l'insecte même. Le premier, M. le professeur Ahrens, a inséré, dans la sixième livraison du tome 1er de la *Revue entomologique* de M. Silbermann, une description de la larve, accompagnée de bonnes figures représentant cette larve, la chrysalide et l'insecte ailé. Ce qu'il dit des mœurs de ce coléoptère, qui se développe sous les écorces de bouleau ou de chêne dans les régions du Nord, me paraît très-exact ; au moins, je n'ai rien observé qui y soit contraire. Le second, M. Léon Dufour, a communiqué à l'Académie des sciences, dans la séance du 29 juin 1840, un beau mémoire sur le même insecte, avec des planches faisant connaître non-seulement sa structure extérieure sous ses deux premières formes, mais encore son anatomie dans l'état de larve et d'insecte parfait. Ce savant

célèbre, qui fait refleurir l'école de Réaumur trop longtemps délaissée, n'a rien omis de ce qu'il a été à même d'observer dans ses savantes investigations sur les métamorphoses; mais ces changements s'opèrent ordinairement avec une telle promptitude, que l'observateur n'a pas toujours le temps de voir tout ce qui se passe dans ce moment, si curieux à étudier.

J'ai eu l'avantage d'assister à la métamorphose d'une larve de *Pyrochroa coccinea* en chrysalide et à celle de la chrysalide en insecte parfait, dans des circonstances très-pénibles pour l'insecte, mais très-favorables à l'observateur, qui m'ont permis de le voir se dépouiller lentement de ses vieilles tuniques pour revêtir ses enveloppes nouvelles. C'est de l'histoire de ces métamorphoses que je vais entretenir la Société.

La première fois que je trouvai la *Pyrochroa coccinea* à l'état de larve, de chrysalide et d'insecte parfait, fut le 13 mai 1833, dans les environs de Besançon. Elle était sous l'écorce d'un vieux noyer à demi détachée du tronc. A cette époque de l'année, la larve avait acquis tout son développement, et ne paraissait pas très-agile. La chrysalide, placée dans du tan ou de la vermoulure, se tenait verticalement, la tête en haut, et se mouvait avec beaucoup d'agilité, surtout en avançant. Enfin l'insecte parfait, qui n'avait pas encore pris son essor, restait dans une complète immobilité.

Les chrysalides sont ordinairement immobiles lorsqu'elles sont emmaillottées comme celles des Coléoptères et des Hyménoptères, et l'on en voit peu qui changent de place. Cependant celle de la *Pyrochroa coccinea* peut se transporter d'un lieu à un autre avec rapidité. Elle n'exécute pas ce mouvement avec ses pattes, qui sont emmaillottées, repliées et appliquées contre le corps, mais à l'aide des petites épines qui le garnissent. Ces petites épines, distribuées en grand nombre autour des anneaux de l'abdomen, et sur le corselet, sont un peu courbées, et leur pointe est tournée du côté de la

tête. Lorsque l'insecte imprime à son abdomen un mouvement vermiculaire, les épines trouvant des points d'appui dans le tan qui l'enveloppe, il peut avancer avec une rapidité d'autant plus grande que le mouvement vermiculaire est plus vif.

Les épines ont encore une fonction qui me paraît beaucoup plus importante pour l'existence de l'insecte; car sans elles il ne pourrait probablement pas se dégager de son enveloppe de chrysalide, ou s'il y parvenait, il en sortirait estropié et déformé. Aussi la plus grande partie des chrysalides des coléoptères, toutes celles, je crois, qui ne sont pas enveloppées dans une coque, en sont pourvues plus ou moins abondamment; ces épines sont, en outre, placées de manière à faciliter la sortie de l'insecte et à retenir sa vieille dépouille, qui se trouve accrochée à des points fixes, tandis que l'insecte s'élance au dehors.

Le 13 avril 1835, je trouvai pour la seconde fois, sous une vieille écorce de chêne, une larve et une chrysalide de la *Pyrochroa coccinea,* que je plaçai dans une boîte pour les observer à mon aise. Je ne tardai pas à m'apercevoir que la larve se contractait, que sa longueur diminuait, que la peau de l'extrémité postérieure devenait vide et chiffonnée; il semblait que l'insecte s'en retirât insensiblement et sans effort. Bientôt après la peau se fendit sur le dos des premiers anneaux; l'ouverture s'agrandit sans mouvement brusque, et la chrysalide se dégagea de son enveloppe. Dans cette opération, qui paraît se faire sans effort, il s'opère cependant un déplacement notable de plusieurs parties de l'insecte : les antennes, les élytres, les ailes et les pattes sont entraînées dans les positions où on les voit dans la chrysalide, par les frottements qu'elles éprouvent contre la vieille peau et contre les bords du trou par lequel sort l'animal; ces parties prennent aussi de l'accroissement en devenant plus libres.

La métamorphose ci-dessus ne m'a pas laissé voir le dépla-

cement dont je viens de parler, à cause de la rapidité avec laquelle elle s'est opérée; mais une autre circonstance me l'a fait connaître.

Le 3 avril de la même année, j'avais retiré d'une pièce de chêne sèche une larve couchée dans une galerie creusée dans l'aubier, et fermée par de la sciure de bois à ses deux extrémités. Elle avait vingt millimètres de long; sa forme était ronde, plus grosse du côté de la tête qu'à l'extrémité opposée, sa couleur, jaune. Elle était formée de douze anneaux bien séparés; le bord antérieur de la tête, ainsi que les parties de la bouche, étaient bruns, ces dernières extrêmement resserrées; cependant on y distinguait, à la loupe, deux petites antennes, deux mandibules, une lèvre inférieure et quatre petites palpes. Elle était pourvue de neuf stigmates de chaque côté, dont les deux antérieurs plus grands que les autres. A sa forme générale, on reconnaissait qu'elle appartenait à la famille des longicornes.

Je la plaçai dans une boîte sur de la sciure de bois. Comme elle était dans un état de contraction et de léthargie, elle passa quelques jours sans me présenter aucune circonstance remarquable; mais le 18 avril elle commença à se raccourcir, à se détacher de sa peau, dont l'extrémité postérieure resta vide et ridée. Elle n'eut pas la force d'achever sa métamorphose, et périt dans ce travail. Le 20, voyant qu'il ne s'opérait plus de changement, et que la vieille peau était presque totalement détachée, et formait comme un sac dans lequel l'insecte était renfermé, je l'enlevai, et je vis les parties de l'insecte telles qu'elles sont placées au moment même de la métamorphose. Les antennes étaient roulées autour des yeux, sans former cependant une volute régulière; les pattes étaient pliées en paquet chiffonné, et placées sous la poitrine; les ailes et les élytres, très-courtes, étaient appliquées sur les côtés, entre les pattes antérieures et les intermédiaires. Toutes ces parties pouvaient se développer facilement à l'aide d'une épingle. Il

est naturel de penser, d'après cette disposition, qu'en sortant de l'ouverture dorsale, la chrysalide éprouve des frottements qui étendent les antennes, les ailes et les pattes, et les placent régulièrement, comme on les observe après la métamorphose.

La position des antennes que l'on vient d'indiquer semble nous faire connaître la cause de la grosseur de la tête des larves des Longicornes : elle tient à ce qu'elles sont placées comme deux paquets chiffonnés sur les côtés, ce qui doit nécessairement en augmenter la largeur.

La chrysalide ci-dessus ne m'a pas donné son insecte ; mais, en l'examinant avec soin, j'ai cru reconnaître qu'il en serait sorti le *Clytus arcuatus*.

Je reviens maintenant à la chrysalide de la *Pyrochroa coccinea*. Placée dans une boîte, elle est moins vive que celles qui se trouvent sous les écorces dans leur position naturelle, et ne change pas de place aussi facilement. Elle est garnie d'un plus grand nombre d'épines qu'on n'en voit ordinairement sur celles desa utres chrysalides de coléoptères. Chaque anneau est armé de plusieurs groupes de deux et trois poils roides, recourbés du côté de la tête, qui lui donnent le moyen de se mouvoir en remuant vivement son abdomen. Elle se tient habituellement sur le dos. Sa couleur est blanc jaunâtre, mais au bout de quelques jours les ailes brunissent, puis les pattes, puis les deux derniers anneaux de l'abdomen, enfin le tour des stigmates prend cette dernière couleur. On remarque bientôt que l'extrémité de l'abdomen se retire, et laisse vide une partie de la peau. Ce vide augmente insensiblement, et l'abdomen se raccourcit en grossissant. La peau se fend ensuite sur le corselet, et glisse un peu vers la partie inférieure. L'insecte, dans ce travail, se tient sur le ventre, remue son abdomen, étend et agite ses pattes. Ces mouvements contribuent à agrandir l'ouverture et à dégager le corselet. Aussitôt qu'il est libre, on observe les stigmates du thorax, qui s'ouvrent et

se dilatent considérablement; l'insecte se gonfle d'air, ce qui produit une extension extraordinaire et successive des anneaux de l'abdomen, qui semblent s'ouvrir sur le dos, et laissent voir le vaisseau dorsal. Cette dilatation est suivie d'une contraction, et celle-ci, d'une dilatation nouvelle, dont le jeu alternatif fait descendre la peau vers la région inférieure. Lorsqu'elle est arrivée au milieu du corps, la tête se découvre comme le ferait un homme encapuchonné, dont on ouvrirait le capuchon sur les épaules pour le rabattre sur la poitrine. L'insecte, en relevant sa tête, dégage ses antennes de leurs fourreaux, comme on déchausse un bas en le retournant; il dégage les pattes antérieures de la même manière, et s'en sert ensuite pour repousser la peau et faciliter la sortie des autres pattes et des ailes : celles-ci s'allongent par les tiraillements qu'elles éprouvent en se dévêtissant, et se placent sur le dos. Lorsqu'elles sont dégagées de leurs fourreaux, elles ont acquis toute leur longueur, ce qui n'a pas lieu, comme on sait, pour les Lépidoptères et les Diptères, dont les ailes sont courtes, gonflées et humides dans la même circonstance.

Le travail que je viens de décrire est extrêmement pénible pour l'insecte sorti de sa position naturelle et placé dans une boite : privé des points d'appui que lui donnent les nombreuses épines qui garnissent son corps, il se débat dans des espèces de convulsions, et ne parvient à se métamorphoser qu'avec la plus grande difficulté. Lorsque les épines sont engagées dans les parois de sa loge naturelle, le plus léger effort suffit pour lui faire quitter sa dépouille, et il paraît à la lumière dans tout son éclat; au lieu que dans les boites il avorte le plus souvent, ou bien ne vient au jour qu'estropié et difforme.

Presque toutes les chrysalides de coléoptères que j'ai examinées m'ont offert des épines, ou des crochets placés à l'extrémité de l'abdomen, ou sur les anneaux du corps, ou sur la

partie antérieure du corselet, et bien souvent sur toutes ces régions à la fois. Je ne doute pas que leurs fonctions ne soient de faciliter la dernière métamorphose, comme je viens de le dire pour la *Pyrochroa coccinea.* Les épines ou crochets qui terminent l'abdomen servent à fixer la peau de la chrysalide en arrière, afin qu'elle ne soit pas entraînée par la sortie de l'abdomen; celles qui arment le sommet du corselet ont pour but de faciliter le dégagement de la tête et le rabattement du capuchon; enfin, celles de l'abdomen, tout en contribuant pour leur part à la métamorphose, servent principalement à la locomotion.

Un fait qui mérite bien d'être remarqué, c'est le changement considérable qui s'opère dans les dimensions de la plupart des insectes au moment où ils subissent leur métamorphose. Lorsque la larve d'un coléoptère est sur le point de passer à l'état de chrysalide, elle cesse de manger, se retire à l'écart, et se tient en repos pendant quelques jours : alors elle se contracte, sa longueur diminue quelquefois prodigieusement, et sa grosseur augmente; il y en a qui se réduisent au tiers de leur longueur primitive; elles ne sont plus reconnaissables. Il s'opère à l'intérieur des changements non moins surprenants, qui sont signalés par M. Dufour dans les descriptions anatomiques comparées de la *Pyrochroa coccinea,* et d'autres espèces étudiées par lui sous les deux formes primitives. Un changement analogue, mais beaucoup moins considérable, a lieu chez la chrysalide au moment où elle devient insecte ailé.

Un grand nombre d'hyménoptères porte-aiguillon nous présentent des changements en sens contraire, c'est-à-dire, que le travail qui s'opère dans la larve au moment de sa métamorphose a pour résultat d'allonger la chrysalide, et que celui qui a lieu dans la chrysalide produit un allongement dans l'insecte.

Lorsqu'une chrysalide de coléoptère est sur le point de se métamorphoser, certaines de ses parties changent de couleur.

et deviennent brunes, comme je l'ai dit pour la *Pyrochroa coccinea;* c'est même un signe certain du prochain changement qui doit avoir lieu : mais l'on est tout étonné de voir l'insecte, à sa sortie, entièrement blanc; les nuances brunes ont complétement disparu. Je ne connais pas encore l'explication de ce phénomène.

Les larves des coléoptères qui vivent à couvert arrivent rarement à une heureuse transformation lorsqu'on les transporte dans des boites où elles se trouvent en contact avec l'air. Les insectes qui en sortent sont ordinairement estropiés, et sont longtemps à prendre leurs couleurs naturelles; le plus grand nombre ne la prend jamais; ce qui tient, à ce qu'il me semble, à la circonstance de leur naissance. Le contact immédiat de l'air dessèche promptement les téguments de leur corps, et les durcit avant que la matière colorante ait eu le temps de s'y infiltrer. Dans leurs positions naturelles, se trouvant dans des loges privées du contact de l'air, ils conservent pendant quelques jours un état de molesse qui permet à la matière colorante de se répandre dans leurs téguments. Ce n'est qu'après s'être complétement affermis qu'ils s'occupent à s'ouvrir un passage pour arriver à la lumière.

Les deux auteurs qui ont écrit l'histoire de la *Pyrochroa coccinea*, et que j'ai cités au commencement de ce mémoire, ne parlent pas affirmativement des aliments dont se nourrit la larve. Je n'ai pas eu non plus l'avantage de les reconnaître; je suppose, d'après les divers gîtes qu'elle se choisit, d'après son agilité et sa forme aplatie propre à glisser sous les écorces, et surtout d'après la forme de ses mandibules, qu'elle pourrait bien ne pas se contenter de bois en décomposition, mais qu'elle dévore les autres insectes qui habitent comme elle sous les écorces à demi détachées des arbres de nos forêts. M. Léon Dufour pense qu'elle vit des détritus du bois. Ces conjectures ont besoin d'être confirmées par l'observation directe pour acquérir le degré de certitude qui leur manque.

Je termine ces observations en rapportant l'opinion de cet entomologiste célèbre, sur les fonctions des épines qui garnissent la chrysalide de la *Mordella fasciata*. Elle est consignée dans un beau mémoire qu'il a adressé à l'Académie des sciences le 3 août 1840, dans lequel il fait connaître la larve, la chrysalide, les métamorphoses, et l'anatomie de la larve et de l'insecte ailé. Après avoir signalé les épines et les crochets qui arment l'extrémité de l'abdomen, les segments du ventre et le sommet du thorax de la chrysalide, il dit qu'elle « s'en sert « comme moyens ambulatoires pour avancer dans ses galeries, « et pour faciliter son changement de peau lorsqu'elle va « passer à l'état d'insecte parfait », ce qui est exactement l'opinion que j'ai émise en parlant de la *Pyrochroa coccinea*.

J'ai trouvé des larves et des chrysalides de *Mordella fasciata*, dans le mois de mai 1835. Elles étaient couchées dans du bois de chêne en décomposition, réduit presque en terreau, et recouvert par l'écorce à demi détachée du tronc. Celles que M. Léon Dufour a décrites habitaient le peuplier noir en décomposition, ce qui semble indiquer que la nature du bois leur est indifférente. Les observations que j'ai faites sur cet insecte étant conformes à celles publiées par ce savant, je n'en parlerai pas ici; je dirai seulement que la larve et la chrysalide paraissent incommodées par le contact de l'air, et que lorsqu'on les retire de leurs galeries, elles se remuent vivement et tournent continuellement sur elles-mêmes comme une broche. Je ne pense pas que le dernier segment corné, conique et acuminé, hérissé de pointes et d'aspérités, qui termine la larve, lui serve de râpe et de tarrière pour agrandir sa demeure ou pour se frayer un passage en arrière, ainsi que le dit M. Léon Dufour; je crois que cet appareil sert de pied anal à l'insecte pour se pousser en avant dans sa galerie. Cette larve ne paraissant pas organisée pour marcher, il est probable qu'elle se nourrit du détritus du bois en décomposition.

NOTE

SUR LE GENRE CERATITIS DE M. MAC LEAY.

ORDRE DES DIPTÈRES.

Par le Marquis DE BRÊME.

(Séance du 4 mai 1842.)

Le genre curieux qui fait le sujet de ce mémoire est, je crois, bien peu connu encore des entomologistes, et les faits qui s'y rattachent me semblent dignes de fixer leur attention.

En étudiant quelques diptères recueillis récemment en Andalousie par M. Ghiliani, je fus frappé de l'aspect extraordinaire et bizarre d'une petite muscide : je crus y reconnaître de grandes analogies avec les *Téphrites ;* mais la singularité des appendices dont son front est orné, ainsi que la structure et la coloration particulière de ses ailes, me firent aisément comprendre que ce singulier diptère devait certainement appartenir à quelque nouvelle coupe générique. Je ne tardai pas à faire des recherches à ce sujet, et grâce à l'obligeance de M. Guérin, je fus assez heureux pour trouver une *Téphrite* à peu près semblable dans les nombreuses et intéressantes collections rapportées de l'île de France par feu

M. Desjardins. M. Guérin a bien voulu mettre le comble à sa complaisance, en me communiquant quelques notes de ce savant naturaliste. Ces précieux renseignements et ces objets de comparaison m'apprirent que la diptérologie européenne venait de s'enrichir d'un genre nouveau, et que la singulière muscide trouvée en Espagne appartenait au genre *Ceratitis* de Mac Leay, créé par cet entomologiste sur une espèce très-voisine de celle que je viens de recevoir, et observée jusqu'ici seulement à l'île de France et aux Açores.

C'est dans le *Zoological journal,* nº XVI, année 1829, que M. Mac Leay fait connaître sa *Ceratitis citriperda,* par une lettre adressée à M. Vigors, où l'on retrouve des détails curieux sur les dégâts causés aux oranges par cette petite muscide. Ce mémoire est accompagné d'une figure extraordinairement amplifiée et peu exacte de l'insecte mâle. Malheureusement M. Mac Leay ne nous donne pas une description bien détaillée de l'espèce, et ne dit rien des caractères qu'il assigne à son nouveau genre. Nous tâcherons donc de suppléer à cette omission, et nous lui empruntons, en attendant, quelques détails sur les dégâts causés par cet insecte. Les observations de l'entomologiste anglais portent sur des individus qu'il s'était procurés à Londres, et qui provenaient de larves importées dans les oranges même que reçoivent les marchands de cette ville. Ce sont surtout les oranges venant de l'île Saint-Michel (Açores) que l'on trouve généralement attaquées par cette larve, et les dégâts dont elle est cause sont immenses.

Un individu femelle, d'une espèce de *Téphrite* qui attaque également les oranges, au dire de M. Cattoire, a été apporté de Maurice à M. Mac Leay, par cet ancien payeur des troupes françaises à l'île de France, ce qui a mis à même M. Mac Leay de se convaincre de l'identité de cette espèce avec celle observée par lui, provenant des oranges de Saint-Michel. De mon côté, j'ai pu constater également les mêmes rapports, en

comparant les individus de la collection de M. Desjardins, avec la figure donnée par M. Mac Leay.

Dans le cinquième volume du *Règne animal*, page 534, M. Latreille fait la remarque suivante, à propos du genre Téphritis : « Les colons de l'île de France ne peuvent presque « pas, d'après les observations communiquées par M. Cattoire, « obtenir des citrons sains et en parfaite maturité, à rai- « son de l'extrême multiplicité d'un diptère du même sous- « genre qui y dépose ses œufs. » Quoique ces renseignements ne soient pas tout à fait d'accord avec ceux que M. Cattoire a fournis à M. Mac Leay, il est à présumer que c'est la même espèce de muscide dont il est question, et qu'elle attaque indistinctement les *citrons* et les *oranges*, ou bien encore que l'observateur de qui l'on a ces vagues renseignements, a confondu la nomenclature de ces deux espèces de fruits, comme cela arrive assez souvent dans le pays où ils sont cultivés. D'ailleurs, M. Desjardins nous annonce dans ses notes que les individus des *Ceratitis citriperda*, qu'il a trouvés à Maurice, furent presque tous recueillis sur les feuilles des orangers. Il n'est guère possible non plus d'admettre la remarque suivante, que le même M. Cattoire adresse à M. Mac Leay : « Cet insecte « dépose sa larve dans l'ovaire de la fleur d'oranger, et en dé- « truit le fruit. »

Ces détails me semblent inadmissibles et contradictoires avec ceux donnés ci-dessus par M. Latreille ; car on ne saurait croire, après l'examen fait d'une orange gâtée de Saint-Michel, que la mouche mère ait déposé ses œufs sur la fleur plutôt que dans le fruit même, puisque la piqûre produite par sa tarière est toujours visible au centre de la partie la plus mûre du fruit, et qu'elle décèle constamment la présence du ver destructeur.

De l'ensemble de ces observations et renseignements divers, il est aisé, je crois, de conclure que l'espèce observée à l'île de France par MM. Cattoire et Desjardins attaque probable-

ment les *oranges,* de préférence aux *citrons,* ou peut-être l'un et l'autre de ces fruits, et qu'elle est identiquement la même que celle observée par M. Mac Leay, provenant des oranges de Saint-Michel.

Il est, en outre, évident que, conformément aux observations données par M. Latreille, cette mouche introduit ses œufs dans les fruits au moyen d'une piqûre qu'elle fait avec sa tarière, d'une manière analogue à celle déjà observée à l'égard de beaucoup d'autres diptères.

Il est très-aisé de reconnaître l'aspect d'une orange renfermant le germe destructeur, à la partie plus ou moins grande de son écorce présentant des indices évidents de corruption, c'est-à-dire par le peu de consistance de son tissu, et par la teinte jaune opaque et olivâtre qui remplace en ces parties l'éclat de la couleur ordinaire. La dimension de l'endroit présentant de telles apparences extérieures, dépend de l'étendue du dégât causé dans l'orange par la larve qui s'y trouve renfermée : cet espace peut varier de 2 à 3 centimètres environ, et on observe toujours au centre un petit orifice blanc, qui est la piqûre de la mouche mère, et qui servira aussi probablement de sortie à la larve, au moment de sa métamorphose. En ouvrant un fruit tel que nous venons de le décrire, on trouve toute la partie qui environne la larve dans un état complet de putréfaction. Le jus a tout à fait disparu, et les fibres sont décomposées et couvertes d'une moisissure d'un blanc bleuâtre. Quant au reste du fruit, il est généralement desséché, quoique sain.

L'examen attentif de l'espèce retrouvée en Andalousie m'a prouvé qu'elle est tout à fait distincte de celle dont il a été question jusqu'ici, opinion que j'ai eu le plaisir de voir confirmée par notre savant diptérologiste M. Macquart, auquel j'ai communiqué le joli insecte qui nous occupe, ainsi que l'espèce de l'île de France.

Je propose de nommer *Hispanica* cette nouvelle *Ceratitis*, dont je présente ici la description détaillée, et la figure des deux sexes, considérablement grossie. Cette muscide a été retrouvée aux environs de Malaga, localité qui abonde en orangers, comme presque tout le littoral de la Méditerranée : je puis donc supposer, par analogie, qu'elle doit y vivre sur les mêmes fruits; malheureusement nous n'avons pu nous procurer encore des détails positifs à ce sujet; M. Ghiliani sera peut-être à même de nous en fournir à son retour d'Espagne. Je conçois également la probabilité de retrouver cette espèce, ou quelques-unes congénères, dans le midi de la France, dans la Provence, l'Italie, la Sicile, la Sardaigne, et à Malte, et je m'empresserai de publier plus tard l'ensemble des observations que j'aurai pu réunir sur ces localités, pour compléter l'histoire de cet insecte, destructeur d'un fruit si précieux. D'après ces observations, il sera peut-être aisé d'aviser au moyen le plus efficace de mettre un produit aussi important à l'abri des dégâts auxquels il est sujet.

M. Wiedman (*Analecta entomologica*, p. 55) donne, sous le nom de *Tephritis capitata*, la description d'une mouche fort singulière, du musée royal de Copenhague, qui nous semble être identiquement notre muscide de l'île de France, quoiqu'il y soit dit qu'elle a été prise par Daldorf dans l'océan Indien. C'est sur cette même espèce, signalée par Wiedman, que M. Macquart a créé son genre *Petalophora* (*Suite à Buffon*, Diptères, vol. II, p. 454). Nous croyons devoir adopter le nom générique proposé par Mac Leay (1), qui a la priorité sur celui de M. Macquart, et, pour la même raison, nous conservons à l'espèce de Maurice le nom spécifique de M. Wied-

(1) Le nom de *Ceratites*, donné par M. Serville à un genre nouveau de la famille des Longicornes, devra également être changé, comme postérieur au mémoire de M. Mac Leay.

man, quoique celui donné par l'auteur anglais nous paraisse plus significatif.

CERATITIS. Mac Leay.
Petalophora. Macquart.
Tephritis. Wiedman.

Les caractères de cette coupe générique sont, à peu d'exceptions près, ceux assignés par les auteurs au genre *Tephritis.*

Face plane et nue. Front assez large, muni de chaque côté d'une saillie longitudinale, formant un léger tubercule antérieurement, sur lequel est insérée une soie terminée par une lamelle rhomboïdale très-mince.

Écusson renflé, arrondi, et relevé postérieurement en forme de bosse. Antennes inclinées à troisième article oblong et comprimé : style légèrement pubescent à la base, le mâle. — Oviducte saillant et tronqué, la femelle.

Ceratitis hispanica de Brême. Pl. vii, n° 1, fig. 1, 2, 4 et 5.

Tête blanche, trombe et antennes ocracées; palpes blanchâtres. Front d'un blanc rougeâtre, présentant de chaque côté une élévation ou tubercule couleur d'ocre, légèrement allongé, et un peu dilaté antérieurement, en forme de mamelon, sur lequel est insérée une soie blanche très-fine, et moins longue que le style. Chacune de ces soies se termine par une petite lamelle rhomboïdale, noire, très-mince.

Yeux bruns. Thorax déprimé, un peu pubescent, surtout en dessous, entièrement blanchâtre : sur le dos, plusieurs bandes noires, luisantes, interrompues, forment divers compartiments symétriques. Flancs blancs, écusson noir, luisant, et bordé antérieurement d'une ligne jaunâtre : abdomen très-large, à bandes alternatives de jaune foncé et de gris; région de l'anus d'un brun foncé. Ailes larges, hyalines, pointillées et striées de

brun à la base : celle-ci offrant une légère tache couleur d'ocre. Au milieu de l'aile, une bande assez large, transversale, jaunâtre, atteignant à peine le bord inférieur, où elle se termine par deux autres taches, confluentes, plus petites et foncées. Près du bord extérieur, une autre bande jaune, parsemée de petits points noirs longe la nervure marginale jusqu'à l'extrémité de l'aile, où elle rencontre une toute petite tache brune et ronde. Enfin, une tache brunâtre et ovale suit la direction transversale de la nervure qui s'étend entre les nervures sous-marginales et interno-médiaires. Balancier et pattes couleur d'ocre. — La femelle est tout à fait semblable au mâle, mais elle est privée des deux soies patellifères, et son front ne présente pas de trace de tubercule.

Observations. — Les lamelles qui terminent les soies dont nous venons de parler, m'ont semblé (examinées au microscope) composées de deux membranes très-minces superposées et ridées, ce qui me ferait croire que dans l'insecte vivant cette lamelle doit être gonflée et arrondie ; les soies paraissent s'articuler à l'endroit de leur insertion sur le front, à la manière des antennes : l'insecte a probablement la faculté de les mouvoir.

La *Ceratitis hispanica* diffère essentiellement de la *citriperda* de l'île de France, par ses soies qui sont plus courtes que celles de l'espèce exotique, et insérées beaucoup plus bas au bord des yeux, comme on peut le voir dans le dessin que je donne de la tête grossie du *C. citriperda* (pl. VII, n° 1, fig. 3); en outre, les lamelles de celle-ci sont blanchâtres, tandis qu'elles sont d'un noir foncé et luisant dans l'espèce trouvée en Andalousie. Sa larve doit avoir les plus grands rapports avec celles de plusieurs Téphrites qui vivent d'une manière analogue à la muscide que nous venons de décrire, mais je ne sais rien de précis à cet égard.

Explication des figures de la planche VII, n° 1.

1. Ceratitis hispanica mâle de Brême.
2. *id.* *id.* femelle.
3. Tête du Ceratitis citriperda mâle de Mac Leay.
4. Antenne du Ceratitis hispanica.
5. Lamelle rhomboïdale du Ceratitis hispanica.

HISTOIRE

DES MÉTAMORPHOSES DU TRIPLAX NIGRIPENNIS ;

Par M. Léon DUFOUR.

(Séance du 4 mai 1842.)

Le Réaumur suédois, de Géer, donna, le premier, dans ses célèbres mémoires, une description exacte de ce petit coléoptère, accompagnée de figures qui laissent peu à désirer. Il l'appela *Anthribus ruber*, mais il ne dit rien, ni sur son habitat, ni sur son genre de vie. Avant lui, Linné l'avait signalé sous le nom de *Silpha russica*. Ce même insecte fut, plus tard, placé parmi les *Erotylus*, les *Ips*, les *Tritoma*, enfin, Paykull et Fabricius lui assignèrent un rang définitif dans le genre *Triplax*, adopté généralement aujourd'hui.

Quoique cet insecte soit assez commun dans les diverses contrées de l'Europe, personne jusqu'ici n'a parlé de ses métamorphoses, et je m'estime heureux de pouvoir combler cette lacune de la science.

A la mi-août 1841, je rencontrai dans un jardin, sur les troncs de quelques pommiers languissants, des bolets sessiles, se rapportant au *Boletus hispidus* de Bulliard. Je m'empressai

d'en explorer l'intérieur, et je n'y trouvai que des larves assez nombreuses d'une même espèce. Je reconnus qu'elles appartenaient à un coléoptère, mais elles différaient de toutes celles que j'avais étudiées jusqu'alors. Ces larves me paraissant pour la plupart adultes, je fis les recherches les plus scrupuleuses pour découvrir leurs nymphes, mais ce fut en vain. Plusieurs de ces bolets, criblés de galeries pleines de détritus, avaient été abandonnés par les larves, et je présumai, ainsi que je l'avais bien des fois observé pour d'autres larves fongivores, qu'elles devaient s'enfoncer dans la terre pour cette transformation. J'emportai donc soigneusement dans mon laboratoire un certain nombre de ces bolets peuplés de larves. Je les plaçai dans un grand bocal de verre, dont le fond était garni d'un mélange de terreau et de sciure de bois.

Dans les premiers jours de septembre, je constatai dans le terreau plusieurs nymphes en bon état, et, deux semaines après, je vis éclore, à ma grande satisfaction, une multitude de *Triplax nigripennis.*

Voici les résultats de l'étude des trois formes de cet insecte :

LARVA *hexapoda, cephala, antennata, oblonga, villosula, pallide rufa; capite rotundato subcorneo; corporis segmentis fascia dorsali transversa obscura sublente asperula, ultimo emarginato angulis antrorsum uncinatis.*

Hab. in Boleto hispido Bull. Long. 4 lin.

Larve formée de onze segments, la tête non comprise. Neuf paires latérales de stigmates placées sur la membrane intersegmentaire, savoir : huit abdominales et une thoracique; celle-ci entre le premier et le second segment. Tête bien circonscrite, c'est-à-dire à contour libre, avec quelques poils rares, et dans son milieu un espace rond plus foncé, entouré d'une dépression. De chaque côté, à l'endroit correspondant aux yeux, quatre ou cinq petits points noirâtres, saillants, qui

ne sont pas des organes de la vue. Antennes fort petites, latérales, conico-subulées, insérées un peu en arrière de l'articulation des mandibules, de trois articles, dont le dernier très-fin. Labre demi-circulaire. Mandibules cornées, robustes, bifides à leur pointe, et munies en arrière d'un angle dentiforme. Mâchoires oblongues pressées contre la lèvre, à extrémité obtuse. Palpe maxillaire latéral, externe, de trois articles. Lèvre bifide à lanières aiguës. Palpes labiaux invisibles.

Premier segment du corps plus large que les suivants, à bord antérieur arrondi, les autres à peu près égaux entre eux, transversalement oblongs, poilus sur les côtés. Région dorsale de ces segments avec une bande transversale plus foncée, interrompue à la ligne médiane par un trait [illegible] ces bandes, avec des aspérités d'autant plus prononcées, qu'elles sont plus postérieures. Le dernier segment échancré et terminé, de chaque côté, par un petit crochet corné, courbé d'arrière en avant. Ce segment a des aspérités spinuleuses et pilifères. Anus saillant, conoïde, comme dans les larves des *Elater*, des *Mordella*, etc.

Pattes courtes, débordant à peine le corps, terminées par un crochet simple assez fort : malgré leur brièveté, la larve a une marche assez agile.

Nympha *nuda, obvoluta, oblonga, postice attenuata, albida, oculis solis fuscis, parce villosa, segmentis abdominalibus utrinque triangularibus, ultimo in spinas duas graciles subrectas diviso.*

Hab. in terra. Long. 2 1/2 *lin.*

On sait que les larves de plusieurs coléoptères non-seulement s'enfoncent dans la terre pour subir leur transformation en nymphe, mais que plusieurs d'entre elles s'enferment dans des espèces de coques. Celle du *Triplax* est tout à fait à nu et libre au milieu du terreau. Au moment de l'éclosion de l'in-

secte parfait, la peau de la nymphe s'ouvre par la région dorsale du thorax, et demeure une dépouille informe.

Dans les premiers jours de sa naissance, le *Triplax* est d'un marron vif uniforme. Après une semaine environ, les élytres deviennent noires, et passent enfin au noir bleuâtre.

Triplax nigripennis. Fabr., Syst. El. II, p. 581.

Silpha russica. Lin.

Anthribus ruber. De G., Mém. Tom. v, p. 283. Pl. VIII, fig. 12-15.

Erotylus russicus. Oliv., Encycl., Tom. VI, p. 438.

Ips nigripennis. Panz. Faun. Fasc. 50, tab. 7.

Tritoma nigripenne. Latr., Gen. cr. et ins. Tom. III, p. 70.

Rufo rubra nitida, glabra; elytris nigro-cæruleis obiter [illegible] punctatis; antennis, oculis, scutello, metathoraceque subtus, nigris.

Hab. in Boletis parasiticis. Long. 2 1/2 lin.

Ce signalement distingue cette espèce du *T. ænea,* qui a l'écusson, une partie des antennes et le métathorax rougeâtres, et du *T. rufipes,* dont le corps est noir, avec les antennes, les pattes et l'écusson rougeâtres.

Dans le bocal où j'ai élevé le *Triplax nigripennis,* je me suis assuré qu'il fait sa nourriture du champignon, comme dans son état de larve. Cet insecte recherche l'ombre. Il n'est pas rare de trouver, soit sous le chapeau du bolet, soit sous d'autres abris, des troupeaux de quinze à vingt individus contigus et comme entassés; mais, au moindre rayon du soleil, ils se désunissent, courent en s'agitant, et s'envolent avec prestesse pour regagner l'ombre. Cette habitude de se dérober à l'éclat de la lumière vient à l'appui de l'observation déjà faite par Latreille dans son *Histoire nat. des crust. et des ins.*, que cet insecte vole le soir et se rencontre parfois sous les écorces.

Les sexes de notre Triplax n'offrent extérieurement aucune

différence appréciable, tandis que dans le *T. rufipes* les palpes maxillaires du mâle sont infiniment plus développées que celles de la femelle, et allongées, caractère remarquable qui n'avait point encore été observé.

Lorsqu'on manie le *Triplax nigripennis*, et surtout lorsqu'on le pique, il exhale une odeur de pomme de terre crue, que j'avais déjà signalée dans les Coccinelles (1), et qui se retrouve dans les Endomyques, et même dans quelques Galéruques. Ce trait, en apparence insignifiant, n'est pas sans valeur à mes yeux : il justifie de la place assignée au Triplax par Latreille, dans son admirable *Genera*. La famille des *Erotylènes*, qui le renferme, termine la section des coléoptères tétramères, et le *Triplax*, colloqué précisément à la fin de cette famille, se trouve ainsi contigu, dans la série générique, aux *Coccinelles*, qui commencent la section des coléoptères trimères. Qu'il me soit permis, à cette occasion, d'émettre une réflexion qui a quelque portée.

Si l'on voulait donner aux considérations prises des habitudes et du genre de vie des insectes une valeur de classification qu'elles sont loin de mériter, il faudrait, violant tous les principes fondés sur l'étude si philosophique de la structure de la bouche et des tarses, comprendre dans un même groupe les *Dacne*, les *Cis*, les *Tetratoma*, les *Diaperis*, les *Triplax*, et autres coléoptères fongivores; il faudrait constituer ainsi une famille des plus hétérogénes avec des pentamères, des hétéromères, des tétramères et des trimères, enfin bouleverser la méthode naturelle si heureusement établie par Latreille, et retomber dans le chaos. C'est pourtant un semblable pêle-mêle qu'a consommé M. Stephens dans son précieux catalogue systématique des insectes de l'Angleterre. Sa famille

(1) *Recherches anatomiques sur les coléopt.* (*Annales des sciences naturelles*, t. IV, p. 120 (1825).

des *Engidæ*, où se trouve égaré le *Triplax*, est une composition indigeste de vingt-cinq genres enlevés arbitrairement à dix familles différentes.

Explication des figures, toutes fort grossies.

Pl. VII, n° II.

1. Larve du *Triplax nigripennis,* avec la mesure de sa longueur naturelle.
2. Antenne isolée.
3. Mandibule isolée.
4. Lèvre, mâchoires et palpes maxillaires.
5. Extrémité postérieure de l'abdomen, détachée, et vue de côté, pour mettre en évidence les crochets et les aspérités pilifères.
6. Nymphe vue par sa face inférieure, avec la mesure de sa longueur naturelle.

DESCRIPTION

DE DEUX LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX RECUEILLIS EN BARBARIE PAR LE CAPITAINE CHARLON,

Décrits et publiés par M. Hugues DONZEL.

(Séance du 4 mai 1842.)

Anthocharis Charlonia ♂.

Pl. viii, fig. 1. Largeur 36 millim.

Alis concoloribus sulphureis; anticis, apice punctoque discoidali nigris; posticis, subtus griseo-nebulosis, maculis flavidis; capite thoraceque nigris; antennis abdomineque flavidis.

Hab. prope Emsilah (Barbariâ).

Cette charmante petite Anthocharis est fort curieuse, en ce sens qu'elle est en jaune ce que ses congénères *A. belia*, et autres de la même série, sont en blanc.

Toutes les ailes sont d'un jaune-soufre. Les supérieures ont l'angle apical et un point discoïdal noirs. Ce dernier est fait en forme de rein; il est surmonté d'un petit trait, noir aussi, qui touche la côte. Le noir dont est chargé l'angle apical forme

une sorte de triangle; il est coupé transversalement par une bande maculaire d'une jaune pâle, peu marquée. Ces mêmes ailes offrent en dessous les mêmes caractères, si ce n'est que le noir de l'angle apical est très-pâle et sablé de jaune, et que la côte, à l'extrémité, est marquée de quatre petits points blancs.

Les ailes inférieures, en dessous, sont d'un jaune pâle, semé d'atomes grisâtres; vers le milieu, le bord antérieur est marqué d'une tache étroite, un peu arquée, jaunâtre; viennent ensuite deux petits points de la même teinte. Au milieu, on voit un petit point rond; puis plus bas, dans la direction de l'angle anal, une paire de petites taches rondes, confluentes, également jaunâtres.

Les antennes, les palpes, la poitrine, les pattes et l'abdomen, en dessous, sont jaunes. La tête, le corselet et l'abdomen, en dessus, sont noirs.

Il serait intéressant de savoir si la femelle est de la même couleur.

Comme elle est arrivée en compagnie des *A. belia, belemia* et *glauca*, il est à présumer qu'elle vole à la même époque que ces espèces, c'est-à-dire en février et mars.

Prise du côté d'Emsilah, en Barbarie, par M. le capitaine Charlon, à qui elle a été dédiée. — De la collection de M. Dardoin.

Bombyx Philopalus.

Pl. VIII, fig. 2. Larg. : 55 millim.

Alis reversis; anticis griseo-fuscecentibus, costa nervisque albidis; posticis albicantibus; antennis late pectinatis rufescentibus; thorace pilosissimo, griseo-fuscecente; abdomine albido rufescente.

Hab. : Prope Constantinam, Barbaria.

Il a à peu près le port et la taille du *Bombyx Dumeti;* ses

ailes supérieures sont d'un brun grisâtre, pâle; elles ont, près de l'extrémité, une bande blanchâtre, peu sensible, parallèle au bord terminal, qui part de la côte, et vient se perdre dans le milieu de l'aile, au bord interne. La côte, qui est fort large, et toutes les nervures, qui sont sensiblement dilatées, sont d'un blanc pâle un peu roussâtre; une sorte de tache orbiculaire de la même teinte touche la côte et clôt la cellule discoïdale.

Les ailes inférieures sont d'un blanc roussâtre, pâle, avec un limbe terminal enfumé; sur ce limbe, les nervures sont très-dilatées, et conséquemment très-apparentes. Le bord interne est chargé de poils d'un brun roussâtre, pâle; toute la frange est d'un blanc roussâtre; tout le dessous est semblable au dessus, si ce n'est qu'il est plus pâle. La tête est d'un blanc roussâtre; les antennes sont rousses et fortement pectinées; le corselet est brunâtre et très-velu; l'abdomen est d'un blanc roussâtre.

Cette espèce remarquable, qui ne se rapproche d'aucune de celles d'Europe, a été prise aux environs de Constantine, par M. le capitaine Charlon, je ne sais à quelle époque.

Je l'ai dédiée à un excellent ami du pauvre capitaine, à M. Philopal, de Marseille, qui prend un vif intérêt à tout ce qui concerne l'entomologie, mais qui ne s'en occupe que pour son ami, M. Dardoin. — De la collection de ce dernier.

DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE LÉPIDOPTÈRES ;

Par M. DARDOIN.

(Séance du 4 mai 1842.)

Numeria agaritharia.

Pl. VIII, fig. 3 et 4.

Alis anticis cinerascenti-obscuris, fascia media fusca utrinque sinuata medio puncto nigro signata ; alis posticis dilutioribus apice cinereis.

Elle est un peu plus grande que la *N. capreolaria ;* ses ailes supérieures sont d'une teinte grisâtre un peu bistrée, parsemées de quelques atomes plus obscurs, traversées dans leur milieu par une large bande plus obscure, un peu trapezoïdale, sinuée des deux côtés, et légèrement lisérée de blanchâtre, ce qui la détache de la couleur générale. L'extrémité de ses mêmes ailes a, ainsi que la frange, un reflet d'un gris foncé. Les ailes inférieures sont d'un gris blanchâtre avec l'extrémité d'un cendré obscur; la frange est luisante et un peu plus pâle.

Le corselet participe de la couleur des premières ailes, et l'abdomen est de la même teinte que les secondes.

Le dessous des quatre ailes est blanchâtre avec un petit point central noir, précédé, sur les ailes antérieures, d'une raie semi-noirâtre.

La femelle, que je crois mal développée, est plus petite que le mâle, et doit voler très-peu. Elle offre la même teinte, mais la bande médiane de ses premières ailes est peu distincte.

J'ai élevé cette espèce sur un *Ulex,* dont le nom botanique m'est encore inconnu, mais que je suppose être le *provincialis*.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS CETTE LIVRAISON.

Description d'une espèce nouvelle de Prionien du genre *Derobrachus* (*D. Levoiturieri*); par M. L. BUQUET. 203

Notice sur divers faits qui confirment la propriété venimeuse du *Latrodectus malmignatus*, par M. GRAELLS; traduite en français par M. L. FAIRMAIRE. 205

Description d'une nouvelle espèce du genre *Dasytes* (*D. ciliatus*), par M. GRAELLS; traduite en français par M. L. FAIRMAIRE. 221

Notes sur quelques coléoptères nouveaux (*Langelandia anophthalma*, etc.), par M. AUBÉ. 225

Note sur les variétés des *Callimorpha dominula* et *donna;* par M. A. COSTA.. 239

Note sur l'*Ennomos illunaria;* par M. GUENÉE. 243

Notice sur les *Anthicus* recueillis aux environs de Perpignan, et description de quelques espèces nouvelles; par M. le Marquis DE LA FERTÉ-SÉNECTÈRE. 247

Nouvelle espèce de crustacés du genre *Branchipus* (*B. torvicornis*); par M. WAGA. 261

Description d'un insecte aptère qui se trouve en quantité aux environs de Varsovie (*Achorutes bielanensis*); par M. WAGA. 264

Description d'un insecte coléoptère indigène de la Chine, trouvé dans le thé du commerce (*Anisoplia theicola*); par M. WAGA. 273

Diraphia novum insectorum genus Liviæ proximum (*sp. nov. D. limbata*); par M. WAGA. 275

Adapsilia, genre de diptères appartenant à la sous-tribu *Dolichocères* de Macquart, voisin de *Sepedon* et *Tetanocera* (espèce type, *A. coarctata*); par M. WAGA. 279

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE, 3e trimestre de 1842; par le Secrétaire de la Société. XXXI

PARIS. — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOUX, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 29 *bis*.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis.

TOME ONZIÈME.

1842. — *Troisième trimestre.*

(IL PARAIT QUATRE CAHIERS PAR AN.)

PARIS.

CH. PITOIS, ÉDITEUR,

RUE DE L'ODÉON, 35.

M DCCC XLII.

DESCRIPTION

D'UNE ESPÈCE NOUVELLE DE *Prionien* DU GENRE *Derobrachus* (DEJEAN, SERVILLE);

Par M. LUCIEN BUQUET.

(Séance du 4 mai 1842.)

Derobrachus Levoiturieri, Buq. (Pl. IX, fig. 1.).

Brunneus; thorace tridentato; elytris elongatis, ferrugineis, marginatis; pedibus spinosis.

Long. corp. feminæ, 77 millim. Lat. 27 millim.

Habitat: in Colombia (Mus. nost.) *Communic. dom. Levoiturier.*

Cet insecte est beaucoup plus grand que le *D. brevicollis* décrit par notre collègue, M. Audinet Serville, dans le t. 1er, p. 155 de nos *Annales;* il est d'un brun marron, un peu plus clair sur les élytres seulement. La tête, assez petite, est granulée; les mandibules, fortes et peu avancées, sont dentées intérieurement; et sur le côté interne, près de leur courbure, on voit une autre petite dent faiblement marquée; les yeux sont grands et très-saillants.

Le corselet, du double plus large que long, un peu échancré antérieurement, a, sur chaque bord latéral, trois fortes épines, longues et très-aiguës; il est couvert, particulièrement sur les côtés, de rugosités assez profondes, et l'on voit, en outre, en dessus, deux élévations arrondies, assez grandes, placées transversalement, et peu éloignées l'une de l'autre. Quelques poils fauves et courts, qui s'échappent de dessous le corselet, atteignent l'écusson à sa base. Celui-ci est grand, cordiforme, plus large que long, et lisse. Les élytres, plus larges que le corselet, pris dans sa plus grande dilatation, sont allongées, convexes, rebordées, presque lisses, arrondies à l'extrémité, et munies d'une petite épine à l'angle sutural seulement; les angles huméraux sont arrondis; et l'on voit un peu au-dessous de ceux-ci des rugosités profondes qui n'occupent qu'un assez petit espace. On remarque, de plus, sur chacune d'elles, deux lignes longitudinales peu élevées, mais distinctes, qui n'atteignent ni la base, ni l'extrémité; enfin, on voit çà et là quelques petites rides sinueuses faiblement indiquées.

Les pattes sont allongées, assez grêles, et toutes les jambes sont épineuses au bord interne. Le corselet, en dessous, et la poitrine sont couverts d'un duvet fauve, court et soyeux; l'abdomen est d'un brun rougeâtre et luisant; le dernier segment dépasse les élytres de toute sa longueur.

Je dois le dessin de cet insecte intéressant au pinceau de madame Fanny de Longuemare, à qui la science est déjà redevable de travaux remarquables, tant par la chaleur du coloris que par l'exactitude scrupuleuse avec laquelle cette dame a traité les différents sujets qui lui ont été confiés.

NOTICE

SUR DIVERS FAITS QUI CONFIRMENT LA PROPRIÉTÉ VENIMEUSE DU *Latrodectus malmignatus Walkenaër*;

Par M. le docteur GRAELLS (1);

Traduite en français par M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séances des 4 mai et 1er juin 1842.)

Quand, le 6 mai 1834, je pris la liberté de communiquer à la Société entomologique les détails de quelques accidents causés en Catalogne par le *Latrodectus malmignatus,* je crus qu'on connaissait déjà bien les effets que produit le venin de cette araignée sur l'homme; et, pour cette raison, je fus forcé de me borner à montrer que ces accidents se sont fait sentir sur certains points de la province que j'habitais alors. Plus tard, je vis, par la lecture de quelques ouvrages modernes, entre autres, le *Traité des Aptères,* par le baron Walkenaër, dans les suites à Buffon, et aussi par les notices que

(1) Le titre en espagnol est le suivant : *Noticia de varios hechos que confirman la propiedad ponzonosa del Latrodectus malmignatus Walkenaer, por el doctor don Mariano de la Paz Graëlls, professor de zoologia en el real Museo de ciencias naturales de Madrid, miembro de varias corporaciones cientificas.*

m'ont données différents entomologistes d'un savoir éminent, que, sans données bien positives sur ce sujet, il n'était pas suffisamment démontré que les accidents observés en différentes occasions, et en différents pays, fussent réellement produits par l'araignée en question.

La circonstance de vivre une partie de l'année, et d'avoir beaucoup de relations dans une province dans laquelle, depuis quelque temps, on observe, par malheur, que cet être suspect abonde, m'a mis en main des faits certains ; et comme déjà la Société entomologique a pris en considération mes notices de l'année 1834, en les publiant dans ses *Annales* (1), je crois de mon devoir de lui communiquer maintenant les résultats de mes investigations sur cette matière : que si ses observations sont en partie du ressort de la médecine, je ne vois cependant pas d'inconvénients à les faire connaître à mes savants collégues, parmi lesquels plusieurs, comme moi, partagent leurs moments entre l'étude des deux sciences.

De toutes manières, si mon mémoire paraissait à la Société étranger à ses occupations, je la laisse libre d'en faire ce qui lui plaira, en lui rappelant seulement que mon but en lui communiquant ce travail a été uniquement de compléter l'histoire d'un animal intéressant sous un certain point de vue, qui est compris dans le ressort de l'institution de notre association.

Avant l'année 1830, on ne connaissait dans la campagne de Tarragone (petit département de la Catalogne), aucune araignée dont la piqûre fût suivie d'accidents graves et alarmants. Les hommes les plus âgés de différents endroits du canton, consultés sur cette particularité, s'accordèrent à dire que jamais ils n'avaient connu, ni entendu parler à leurs

(1) *Annales de la Société entomologique de France*, t. III, Bulletin, p. XXVI.

pères des accidents déterminés par les araignées, qui se sont montrées dans les années 1830, 1833 et 1841. Cependant, ce n'en est pas moins une chose étrange, et pour moi incroyable, que le *Latrodectus* en question n'ait jamais existé dans ce pays, et qu'on doive le considérer dans ces années comme envoyé du ciel, ainsi que les plaies d'Égypte.

Il est bien connu que les circonstances atmosphériques ne sont pas toujours favorables pour le développement de certains êtres, et c'est pour cette raison que nous voyons manquer plus ou moins pendant certaines années des insectes qui sont dans d'autres années très-abondants, et deviennent de véritables fléaux, comme, par exemple, la sauterelle. Mais comment comprendre que les conditions nécessaires à la propagation du *Latrodectus* qui nous occupe ne se soient pas reproduites depuis un temps immémorial, motif par lequel on ne conservait aucune connaissance de son existence dans la campagne de Tarragone ?

J'ai observé que l'apparition de cette araignée coïncide communément avec celle de la sauterelle ; et j'ai reconnu que ces orthoptères se multiplient prodigieusement dans les années où à un hiver doux et un peu pluvieux succède un printemps tempéré et sec. Ces circonstances réunies sont aussi favorables au *Latrodectus*, surtout si elles continuent quelques années de suite ; et je ne crois pas, puisqu'elles se sont reproduites trois fois en une décade, qu'elles aient manqué dans un siècle, de telle sorte que l'existence d'un ennemi si dangereux sortît ainsi de la mémoire des hommes du pays.

Du reste, je puis assurer que le *Latrodectus malmignatus* est une araignée que depuis plusieurs années je connais et vois constamment plus ou moins abondamment tous les étés, avec d'autres espèces du même genre dans les environs de Barcelone, principalement dans les terrains arides et sablonneux qui se trouvent entre la montagne de Monbuy et

Castell-de-Fels. Heureusement, ces lieux sont presque abandonnés à cause de leur stérilité; et c'est sans doute la cause de ce qu'on n'a pas observé là, comme dans la campagne de Tarragone, des cas d'individus piqués par ces araignées.

Avant d'entrer dans la relation des faits qui prouvent la propriété venimeuse du *Latrodectus malmignatus*, je demande, quoique cela ne serve que de confirmation, à rappeler les particularités que j'ai remarquées dans ses habitudes.

Les mois de l'été sont principalement ceux pendant lesquels l'araignée dont nous parlons se rencontre le plus abondamment : il n'est pas si facile de l'avoir en abondance dans les autres mois; car, à mesure que la température de l'été baisse, à l'automne, elle va en disparaissant, de manière que, pendant l'hiver, il est impossible d'en trouver une seule à la surface de la terre, ce qui ferait croire qu'elle passe tout ce temps de l'année dans des retraites souterraines, à la profondeur de quelques pouces, et en partie garantie du froid par la tapisserie dont elle garnit ses quartiers d'hiver.

Au commencement du printemps, j'ai vu constamment ces araignées aux aguets dans leurs toiles, qui s'étendent ordinairement à peu de hauteur du sol, et en général sur les ornières que les voitures tracent dans les champs, ou dans les trous faits par les pieds des chevaux, ou bien dans d'autres endroits analogues; car c'est son habitude de placer avec soin ses pièges, sans doute pour empêcher la fuite de sa victime, dans le cas où elle tomberait à terre avant d'avoir reçu le coup mortel.

Le *Latrodectus* place les fils de ce filet au pied des végétaux voisins, à peu de hauteur; la forme qu'il lui donne n'est pas régulière, et ne mérite pas le nom de véritable toile; car il consiste en plusieurs fils dirigés de diverses manières, et destinés à envelopper les imprudents qui se heurtent con-

tre eux, et à soutenir une loge plus ou moins centrale, qui est son véritable nid aérien, ou, si l'on veut, son habitation d'été. Cependant, en examinant avec attention cette résidence aranicole, on remarque certaine adresse dans sa disposition; et quoiqu'il y ait bien moins d'art que dans la construction des demeures de beaucoup d'araignées, néanmoins la loge n'est pas mal faite intérieurement : elle est ordinairement de la grandeur d'une coque de noix, garnie en dehors des différentes dépouilles d'insectes dévorés par le *Latrodectus;* et sa présence est dissimulée par quelques feuilles sèches de végétaux voisins, de sorte qu'à la première vue on pourrait croire que c'est par hasard qu'elles sont tombées sur une vieille toile d'araignée.

Au mois de juillet, époque à laquelle je rends mes visites à cette araignée, j'ai toujours trouvé deux individus dans chaque nid : l'un, ordinairement la femelle, placée sous la loge, très-bien cachée; l'autre, souvent le mâle, de côté en embuscade, caché sous quelques feuilles de plantes auxquelles sont attachés les cordages de sa demeure. En un mot, on peut dire qu'il est en observation, sans se laisser voir; la solitude de son piége fait croire facilement qu'il est abandonné par le chasseur qui l'a construit; mais c'est tout le contraire : le moindre choc qui fait trembler cette habitation aérienne avertit les surveillants perfides, qui accourent immédiatement pour en connaître la cause, et saisissent étroitement l'insecte imprudent qui a osé s'aventurer dans ce repaire d'assassins. Si l'étranger est robuste, et si ses armes défensives peuvent l'aider à se sauver dans un combat corps à corps, le *Latrodectus* commence par faire trembler ses fils, pour que sa proie s'embarrasse davantage; et aussitôt, sans perdre de temps, il s'avance d'un air intrépide, et l'enveloppe avec tant d'agilité et d'adresse, que je l'ai vu dompter en un peu plus d'une minute la *Cicada plebeia*, l'*OEdipoda cœ-*

rulescens, et d'autres insectes non moins robustes. Les deux individus s'aident mutuellement; et dès que la première manœuvre est finie, quand les mouvements du prisonnier ne sont plus que de vains efforts contre ses liens, l'une des araignées s'approche et le frappe de mort. Si l'insecte est grand, à la première piqûre, il paraît éprouver une forte convulsion, qui passe bientôt pour faire place à un état d'abattement tel, qu'il peut se remuer à peine, et périt en peu de temps. Dans ce cas, il n'est pas rare de voir l'araignée répéter ses coups; mais quand l'insecte est faible, ou elle saute brusquement sur lui en lui donnant une mort prompte, ou elle l'enveloppe auparavant si ses armes lui sont suspectes. La place que le *Latrodectus* choisit pour frapper sa victime ne paraît pas être indifférente; car j'ai remarqué qu'il s'attaque aux jointures des segments, en donnant la préférence à celle de la tête avec le thorax, bien que, dans quelques cas, je l'aie vu frapper en d'autres parties.

Les acridiens, mantes, cigales, melolonthes, abeilles, et jusqu'aux cicindèles, sont fréquemment la proie de la voracité de cette araignée. Quelquefois je me suis amusé à tourmenter ces adroits chasseurs en remuant leurs toiles avec une paille ou un petit morceau de bois; et d'ordinaire, après le choc d'un corps quelconque sur son habitation, il sautait aussitôt pour venir en reconnaître la cause, et se retirait précipitamment en voyant que l'agresseur était d'une force supérieure. Si on tourmente ces araignées, en les touchant avec une paille, elles se laissent tomber à terre en ramassant leurs pattes et en faisant le mort; mais si l'on continue à les tourmenter, elles recommencent à fuir, en se défendant de temps en temps par une piqûre dirigée contre l'instrument qui les incommode.

Il est à remarquer que cette araignée paraît en abondance dans les mêmes années que le genre *Acridium* (*OEdipoda*);

et je vois que cette observation a été faite par les laboureurs de la campagne de Tarragone, qui ont porté leur attention sur la destruction que font les *Latrodectus* parmi ces insectes; car, sous leurs nids, on voit le sol couvert des restes de ces orthoptères, quoique, comme je l'ai déjà dit, ce ne soit pas leur seule nourriture, puisqu'ils dévorent aussi des espèces d'autres genres.

La coque dans laquelle la femelle dépose ses œufs est d'une couleur brunâtre, très-serrée, sphéroïdale, atténuée à une de ses extrémités, de 7 à 8 lignes de diamètre, et elle contient dans son intérieur 200 à 300 œufs, différence qui provient de la force de la femelle, ou plutôt de la différence des pontes, ou du moment de la ponte; car je ne crois pas me tromper en disant que cette araignée forme chaque année deux coques; car différentes fois je les ai vues dans un même nid, sans y trouver plus d'une seule femelle. C'est dans ce cas que j'ai remarqué la plus grande différence dans le nombre des œufs que chaque poche contenait, et qui variait pour le moins de plusieurs douzaines. Ces œufs paraissent adhérer les uns aux autres par des soies très-fines; car en voulant les séparer de la poche, on les voit réunis en chapelet, dont la couleur ressemble à celle de la paille sèche. Je n'ai pas encore pu voir naître le *Latrodectus* en question; et bien que je l'aie souvent rencontré très-petit, il vivait déjà seul, et établi dans une toile particulière.

Outre ce *Latrodectus*, j'ai trouvé dans les mêmes localités, si je ne me trompe, le *L. oculatus* (*Argus*, Savigny) et le *L. erebus* (*Lugubre*, Léon Dufour) (1), quoique le baron Walkenaër dise que le premier soit d'Afrique ; mais cela seul

(1) Serait-ce cette espèce que le naturaliste cité plus haut appelle *Theridion unicolor*, la seule qu'il dit avoir trouvée dans le royaume de Valence, dans une lettre qu'il a bien voulu m'écrire à ce sujet, il y a déjà quelque temps?

ne serait pas un obstacle, parce qu'il y a beaucoup d'insectes de la côte africaine de la Méditerranée que j'ai trouvés sur celle d'Espagne, et même dans l'intérieur de ce pays. Les mœurs de ces espèces sont très-semblables à celles que j'ai décrites du *L. malmignatus*.

Les accidents dangereux causés dans l'été de 1830 par une araignée, dans le canton appelé le Plà, dans la campagne de Tarragone, fixèrent l'attention de l'Académie royale de médecine et de chirurgie de Barcelone, qui envoya, pour examiner le fait, deux de ses membres qui, par malheur, étaient peu versés dans l'entomologie. De cette manière, le résultat de la mission ne remplit pas les vues de l'Académie, puisque ses envoyés participèrent aux préventions du vulgaire contre toutes les araignées en général, et que leur imagination, déjà pleine de tarentules, ne se représenta cet être fameux que d'une manière fantastique, et virent, dans les malades qu'ils visitèrent, la célèbre maladie de Tarente de l'illustre Baglivi; car je ne crois pas qu'ils aient quitté un instant l'idée qui les dominait en quittant Barcelone pour leur mission : tant la prévention est funeste pour pouvoir juger sainement des choses !

Quand cette commission rendit compte à l'Académie de ses recherches, elle présenta un flacon de cristal, presque rempli d'araignées, conservées dans l'alcool, leur paraissant toutes des tarentules, et des plus venimeuses. Cette collection d'araignées me fut communiquée par la Société, pour que je donnasse mon avis sur les diverses espèces qui la composaient; et je pus m'assurer qu'il ne s'y trouvait pas une seule tarentule, et que dans ces genres et espèces diverses, les seules qui me parussent suspectes étaient celles du genre *Latrodectus* (autrefois *Theridion*), qui formaient une partie du contenu du flacon.

Cette année-là, on reconnut positivement les accidents, mais sans pouvoir vérifier quelle araignée les causait.

En 1833, cette plaie se répéta pour la seconde fois dans cette même campagne de Tarragone, et les pays attaqués furent en plus grand nombre; car on remarqua des accidents à Vendrell, Belbey, Calafell, Santa-Oliva, Peras, Albiñana et San-Vicente-de-Calders. L'Académie de médecine, intéressée à vérifier le fait d'une manière positive, commissionna de nouveau un de ses membres, et choisit à cet effet le médecin de Vendrell, don Esteban Andreu, homme laborieux, qui réunit des faits très-exacts, scrupuleusement dépouillés de tous préjugés, et fruits d'une sévère observation.

Ce corps scientifique me chargea de nouveau de l'examen des araignées que le docteur Andreu avait envoyées avec ses observations; et je vis que presque tous les individus appartenaient au *Latrodectus malmignatus;* le reste était composé des *L. oculatus* et *erebus.*

Je pouvais alors, avec quelque probabilité, présumer que cette araignée était la véritable cause des graves accidents qui s'étaient reproduits deux fois en quatre ans dans la campagne de Tarragone : je résolus de m'assurer de la constance des faits qui devaient me prouver la propriété venimeuse du *Latrodectus* dont nous parlons, et ses suites funestes pour l'homme, annoncées déjà par plusieurs naturalistes d'époques différentes : et en donnant mes recherches à l'Académie, je pus l'assurer que les araignées réunies par le docteur Andreu étaient la cause des désagréables accidents observés dans le pays déjà cité.

Plus tard, la lecture de quelques ouvrages modernes, comme je l'ai indiqué au commencement de ce mémoire, m'a fait connaître les doutes qui existent encore sur ce sujet, et que, bien que divers observateurs aient assuré que la morsure du *Latrodectus malmignatus* produit sur l'homme une plaie empoisonnée, suivie de dérangements considérables, comme nous l'avons observé en Catalogne, quelques auteurs,

parmi lesquels le célèbre entomologiste baron Walkenaër, révoquent en doute les rapports cités sur ce sujet, et attribuent les effets observés à la mauvaise disposition dans laquelle se trouvait le sujet attaqué en recevant la morsure, qu'ils regardent comme la cause accidentelle et non productrice des phénomènes morbides qui la suivent immédiatement.

L'importance de tirer à clair cette question est évidente; et, bien que je ne me reconnaisse pas doué d'un savoir suffisant, j'essaierai cependant de le faire, sans autre prétention que de soumettre ma manière de penser au jugement des savants qui, avec plus de talents et de connaissances, peuvent être compétents dans cette matière.

Avant tout, je déclare que je n'ai jamais ajouté foi à toutes les fables que j'ai entendues sur les araignées, y compris celles qu'on raconte de la Tarentule, qui est si commune en ce pays, et que je me suis si souvent amusé à observer dans ses nids mêmes; mais je ne puis pas non plus accorder une parfaite innocence à des êtres dont la classe renferme les scorpions, dont le venin est bien prouvé, et dont beaucoup ont des qualités venimeuses suffisantes pour tuer leurs victimes par la plus légère piqûre. La propriété de donner des blessures envenimées n'est pas douteuse dans certaines araignées, et M. Walkenaër lui-même, en parlant du venin de certains animaux, avoue son existence. Une simple expérience lui en aurait prouvé la certitude. Si l'on blesse avec une épingle un insecte qui ne soit pas très-délicat, à peine se manifestera-t-il une légère altération qui ne menace nullement sa vie d'une prompte mort; mais si on livre cet être à un *Latrodectus*, nous verrons que la simple piqûre faite par un instrument aussi délicat que les mandibules dont il est pourvu, détermine dans l'insecte une mort instantanée. Cette blessure a donc quelque chose de particulier, puisque, immédiatement après sa production, périt l'animal qui l'a reçue.

Puisque l'existence du venin n'est pas douteuse dans certaines araignées, pourquoi ne croirait-on pas que, dans quelques-unes, son activité pût nuire à l'homme même, en étant la cause des différents accidents qui suivent son inoculation? La simple piqûre d'une épingle pourrait-elle causer les graves symptômes que l'on voit constamment survenir chez l'homme à la suite de la morsure du *Latrodectus malmignatus?* Je ne le crois pas; et à moins de trouver le sujet dans la pire disposition, la piqûre insignifiante d'une épingle ne pourra pas avoir de suites plus qu'à l'ordinaire. Dans ma pratique médicale, j'ai eu une foule d'occasions de voir que les simples blessures des téguments observées sur des personnes malades amènent à peine d'autres résultats que les solutions ordinaires de continuité, durant généralement peu de temps, à moins qu'elles ne soient très-étendues, ou qu'il ne vienne s'y compliquer quelque vice de constitution du malade. Pendant ma longue fréquentation de l'amphithéâtre anatomique de l'École de médecine de Barcelone, j'ai observé bien souvent que les blessures et piqûres faites par les scalpels dont on se sert pour la dissection des cadavres n'avaient ordinairement aucune suite, tandis que d'autres fois je les ai vues en avoir de fatales; et dans ces cas, dont il m'intéressait de connaître la cause, j'ai reconnu, à n'en pas douter, que le mal occasionné ne provenait ni de l'insignifiante blessure, ni même de la seule disposition du sujet, mais bien de l'inoculation d'une humeur vireuse produite par la maladie qui a fait succomber l'individu dont la dissection a amené un tel résultat. Ainsi, non-seulement j'ai vu s'inoculer certaines maladies, mais aussi se produire une inflammation spéciale du système lymphatique, qui, dégénérant en suppuration, a fini avec la vie de l'individu attaqué.

En réfléchissant donc sur ce qui vient d'être dit, nous voyons que de simples blessures dans les téguments, surtout quand

elles sont aussi minimes que celles produites par de légères piqûres d'épingle, ne sont pas suivies d'accidents alarmants comme dans le cas où l'instrument est envenimé.

Maintenant, puis-je supposer un moment, avec les naturalistes qui ne croient pas au venin de notre *Latrodectus,* qu'une piqûre d'épingle, ou une autre blessure analogue, peut produire sur une personne mal disposée, la fièvre, et ensuite le délire, sans qu'il soit nécessaire de recourir, pour ce phénomène, à l'action d'aucun venin, et que ce sont les seuls symptômes qui caractérisent la maladie produite par la morsure de notre *Latrodectus*? La reproduction constante d'une même série de symptômes, toujours déterminée par les mêmes causes, peut-elle être regardée comme fortuite et dépendante seulement de la mauvaise disposition individuelle? Il serait superflu de réunir tous les accidents, qui, aussi bien, ne sont pas ordinairement très-fréquents.

Boccon, Reysler, Rossi, Totti, Abbot, Cauro, etc., ont parlé de l'envenimement produit par la piqûre du *Latrodectus*, et l'on a mis en doute les assertions de ces observateurs, sans en citer d'autres qui aient prouvé expérimentalement le contraire, en se contentant de dire : « qu'on a beaucoup exa« géré la chose; que toutes ces observations sont très-ancien« nes; qu'on ne s'est pas donné la peine de bien examiner si la « maladie observée était véritablement produite par la piqûre « de l'araignée en question, et que l'on n'a présenté ni faits « ni observations qui le démontrent. » Je suis convaincu que s'il est utile de n'être pas trop crédule, il est peu prudent d'être incrédule sans fondement, et pour cette raison, je me suis décidé à réunir toutes les données possibles, sur les faits arrivés dans la campagne de Tarragone, pendant les trois années 1830, 1833, 1841, pour connaître ainsi la vérité.

Les fruits de cette résolution sont les observations faites par le docteur Andreu, dont l'authenticité est facile à prou-

ver en consultant l'Académie de médecine de Barcelone, les médecins de Vendrell, Velbey, Calafell, Santa-Oliva, Peras, Albiñana, San-Vicente-de-Calders et le Plà, ainsi que les habitants de ces endroits, et surtout ceux qui ont ressenti les effets d'un semblable envenimement.

Symptômes que détermine la morsure du Latrodectus malmignatus.

D'après les observations faites sur les personnes piquées par cette araignée, la maladie à laquelle une telle blessure donne lieu est caractérisée par les symptômes suivants, exposés ici dans ce qu'ils ont de plus important, et dans l'ordre où ils se présentent et se sucèdent.

Dans l'action de la morsure, le sujet sera une piqûre assez désagréable, qui, bien examinée, est double, puisqu'elle provient de la morsure faite par les deux mandibules de l'araignée; cela se manifeste ensuite plus ouvertement par deux cercles rouges, qui, se réunissant ensuite, forment une aréole œdémateuse qui marque le siége de la tumeur et qui se développe plus tard à l'endroit blessé.

La douleur, devenue brûlante, occupe la longueur du membre attaqué, et gagne même les glandes axillaires ou inguinales, suivant la région à laquelle appartient le membre : ces glandes se tuméfient et deviennent douloureuses, et l'espace entre elles et l'endroit piqué se marque de taches livides qui semblent désigner le passage des vaisseaux lymphatiques. La douleur continue successivement, en gagnant du terrain, jusqu'aux cavités abdominale et thoracique, avec une sensation de chaleur brûlante, forte constriction ou mal de gorge, tension du ventre, ténesme, sans pouvoir répandre une seule goutte, et prurit douloureux sur le sommet de la glande. Une douleur aiguë ne tarde pas à occuper la tête, se fait sentir

tout le long de l'épine dorsale, et aussitôt surviennent des convulsions générales, et plus particulièrement aux extrémités, dans lesquelles se sent un fourmillement très-incommode, suivi quelquefois d'une insensibilité notable, surtout aux pieds, qui sont ordinairement livides, pendant que tout le corps est enflé.

Cet appareil imposant de symptômes fait voir une faiblesse d'esprit très-marquée chez les malades, par leurs expressions de désespoir, d'affliction profonde, de craintes sur le retour de leur santé, car ils se croient menacés d'une mort prochaine; on les voit changer continuellement de place dans leur lit, pousser des soupirs et des cris plaintifs, porter machinalement les mains à leur tête, où ils disent qu'ils se sentent piquer le cerveau par des épingles; la figure est quelquefois crispée et brûlante, d'autres fois pâle. On remarque de la difficulté dans la respiration, le pouls est très-bas, fréquent, irrégulier, la peau froide et rendue humide par une sueur abondante, froide et visqueuse; en même temps le patient se plaint que ses entrailles brûlent, et demande avec avidité de l'eau fraîche.

Dans quelques cas, la vue s'obscurcit au point de ne plus distinguer les objets, la conjonctive est injectée; dans d'autres, la voix s'affaiblit, ou bien le tintement des oreilles devient très-marqué. On a vu quelquefois des taches livides paraître sur le corps entier.

L'intensité de ces symptômes varie suivant la délicatesse de l'individu, la force du *Latrodectus*, et aussi le nombre des piqûres qu'a reçues le patient.

La décadence du mal s'annonce au bout de plus ou moins de temps, suivant la force du malade, l'énergie des moyens employés, et la promptitude de leurs effets : dans tous les cas, on la voit s'annoncer par la sueur, qui, de froide et visqueuse, devient chaude et vaporeuse, par l'élévation et la régularité

du pouls, la facilité de respirer, et d'uriner, la cessation du prurit des glandes, et de la douleur aiguë du cerveau et de l'épine dorsale, qui passe à un engourdissement très-marqué (je soupçonne que cet état léthargique est un effet du laudanum qu'on donne au malade, et non un symptôme de la maladie ; car il faut remarquer qu'il apparaît quand cessent les phénomènes nerveux qui précèdent, pendant lesquels le patient prend une bonne quantité d'opium); tous les symptômes baissent d'intensité, se dissipent successivement d'une manière complète, et la convalescence s'annonce par une lassitude générale, beaucoup de tristesse, constipation, douleurs dans les mollets, qui diminuent à mesure que le patient passe à l'état normal.

L'endroit malade offre, comme nous l'avons dit, une tuméfaction qui, dans quelques cas, se change en une véritable tumeur qui suppure, ordinairement, au grand soulagement du malade : dans d'autres cas, l'inflammation locale cède sans suppuration, et pendant quelque temps l'endroit piqué reste marqué par une tache livide remplaçant la tache rouge qui marquait le point de la piqûre.

Explication des figures 1 et 2, n° II *de la planche X.*

Fig. 1. *Latrodectus malmignatus*, Walk. grossi.
Fig. 2. *Id.* *id.* grandeur naturelle.

DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DU GENRE *Dasytes*,

Par M. le docteur GRAELLS (1);

Traduite en français par M. Léon FAIRMAIRE.

(Séances des 4 mai et 1er juin 1842.)

Dasytes ciliatus. Graells.

(Pl. x, N° ii, fig. 3 à 6).

Viridis, tenuissime punctatus, granulatus, granulis pilo nigro erecto terminatis, marginibus prothoracis et elytrorum ciliatis, ciliis prothoracis prorsum, elytrorum retrorsum versis.

Habitat ad aquas calidas de Monteleobino, in floribus Cisti monspeliensis et albidi.

Long. 3 lig. Larg. 1 lig.

La couleur générale de ce Dasytes est d'un vert de pré, avec quelques reflets cuivreux sur la tête et le prothorax, bronzés

(1) En espagnol, le titre de ce Mémoire est le suivant : *Descripcion de una especie nueva del genero Dasytes, por el doctor Graëlls*, etc. etc.

sur les pattes, et violets sur les antennes, les palpes et les derniers segments abdominaux; les yeux sont noirs.

La tête a, sur le vertex, un enfoncement très-marqué, au milieu duquel on voit, entre les yeux et les antennes, une petite élévation contiguë à l'épistome, et très-bien circonscrite dans tout son pourtour : cette élévation, comme le reste de la tête, est marquée de points très-fins enfoncés; au-dessous et devant les yeux, se voient deux autres petites élevations, desquelles naissent les bases des antennes. Le dessus du prothorax est transversal, un peu déprimé, plus large que long, surtout antérieurement; il est marginé et très-cilié sur ses bords, dont les poils se dirigent en avant. La surface de cette partie est finement pointillée, et couverte de quelques granules pilifères dont les poils sont très-courts. La ligne médiane est marquée par un sillon large dont la dépression divise évidemment le dos en deux parties latérales. Deux autres sillons, moins marqués, courent transversalement le long des bords antérieur et postérieur, aux extrémités desquels on voit quelques petits enfoncements, comme ceux du sillon de la ligne médiane, lesquels, réunis, forment trois dépressions antérieures et trois autres postérieures, ce qui, joint aux granules et aux autres circonstances dont nous avons parlé, rend très-remarquable la surface de cette pièce du prothorax.

L'écusson est très-petit, comme carré, finement pointillé, et avec un enfoncement très-marqué au milieu.

Les élytres sont molles, étroites, presque planes, ponctuées avec la même finesse que les parties citées ci-dessus, avec plusieurs lignes de granules assez élevés, et terminés chacun par un poil rigide, noir et droit; elles sont marginées, très-ciliées, et les cils dirigés en arrière.

La couleur générale est quelquefois variée par des reflets dorés, cuivreux ou azurés.

Ce *Dasytes* ressemble beaucoup, à la première vue, au *Dasytes nobilis,* tant par sa couleur que par sa grandeur, sa forme et ses mœurs; mais il n'est pas difficile de le distinguer, si l'on fait attention aux différences suivantes :

Dasytes	
CILIATUS.	NOBILIS.
Subdepressus, tenuissime punctatus, granulatus, granulis pilo nigro erecto terminatis. Capite thoraceque subfoveolatis : tergo elytrisque valde ciliatis, ciliis longuisculis.	Subcylindricus, punctatus, piliferus, pilis et foveolis punctorum asurgentibus. Capite thoraceque convexis : tergo elytrisque vix ciliatis, ciliis breviusculis.

De plus, j'ai remarqué que le *Dasytes ciliatus* seul se rencontre sur les fleurs des Cystes, tandis que le *D. nobilis* aime les composées et les rosacées ; et même sur les renonculacées.

Au mois de mai, ce *Dasytes,* que je crois nouveau, est assez abondant sur les fleurs des *Cistus monspeliensis, albidus, crispus,* etc., qui couvrent une grande partie de la montagne de Farell, voisine de la ville de Calders-de-Monbuy, célèbre par ses fameuses eaux thermales.

Explication des figures 3 *à* 6, *du n° II de la planche X.*

3. L'insecte grossi un peu plus de quatre fois.
4. *Id.* vu de profil pour observer les poils roides des granules qui couvrent les élytres.
5. Cette figure, aussi très-grossie, montre les divers caractères de la tête.
6. Grandeur naturelle du *Dasytes ciliatus.*

NOTES

SUR QUELQUES COLÉOPTÈRES NOUVEAUX;

Par M. le docteur Ch. AUBÉ.

(Séance du 1er juin 1842.)

La science entomologique possède quelques cas fort intéressants d'insectes privés de l'organe de la vue, ou du moins, autant que nous ont permis de le constater nos moyens d'investigation. Ces insectes sont : les *Claviger*, Müller, l'*Anommatus terricola*, Wesmael (1), et le *Monopsis brunnea*, Gyllenhal (2).

On se rend assez bien compte de cette anomalie par le genre de vie de ces insectes. Les premiers, en effet, sont toujours enfermés dans des galeries souterraines, où les fourmis les retiennent captifs; le second vit également dans la terre, et le troisième, dans les endroits les plus sombres des écuries les moins éclairées, où on les rencontre sous le fumier. N'avons-

(1) *Anommatus terricola*, Wesmael., *Bul. de l'Acad. des sciences et belles lettres de Bruxelles*, t. II, p. 339. *Cerylon perforatum*, Déj. cat.

(2) *Hypophlœus brunneus Gyl. Ins. succ.*, t. III, p. 711.

nous pas aussi, dans les animaux plus élevés, des cas analogues? Comment s'expliquer, en effet, l'exiguité des yeux de la taupe, et l'anihilation de ceux du zemni (*Aspalax typhlus*, Desm.), dont les paupières sont soudées, si ce n'est par la vie presque constamment souterraine de ces animaux. Si, par hasard, ils se trouvent à la surface du sol, ils se dirigent, surtout le dernier, au moyen des organes de l'ouïe et de l'olfaction, qui sont chez lui d'une exquise perfection; la taupe elle-même, que nous pouvons plus facilement observer, loin de fuir vers un point connu, comme le rat et le lapin, cherche à s'enfoncer en terre là où elle a été surprise, et à s'y creuser une nouvelle galerie.

Je viens présenter aujourd'hui à la société un insecte qui offre les mêmes particularités, et qui, en raison de son genre de vie, n'a pas non plus besoin de l'organe de la vue : il se rencontre dans les mêmes circonstances que l'*Anommatus terricola,* et nous l'avons recueilli dernièrement sous une bûche de merisier déjà en décomposition et en partie enfoncée dans le sol; nous en avons pris aussi quelques individus dans la terre sous-jacente.

Cet insecte, entièrement nouveau pour la science, a été découvert, il y a environ trois ans, par M. Langeland, qui m'a généreusement sacrifié le seul exemplaire qu'il possédait, et qu'il avait trouvé dans les conditions citées précédemment. M. Langeland, auquel j'avais exprimé quelques doutes sur la nationalité de cet insecte, que je soupçonnais exotique, a fait de nouvelles recherches, qui, heureusement, ont été couronnées de succès, et dans son amour ardent pour la science, il est venu de suite me faire part de sa découverte, en m'offrant l'occasion d'observer moi-même cet intéressant insecte.

Après l'avoir examiné avec attention, et m'être convaincu qu'il n'avait pas d'yeux apparents, je conclus *a priori,* qu'il devait également être privé des organes de la locomotion

aérienne, et l'expérience est venu confirmer mes prévisions; je pensais aussi que ses élytres pouvaient être soudées, ce que j'ai également constaté.

Je fus amené, par ce résultat, à examiner le *Claviger foveolatus*, l'*Anommatus terricola*, et le *Monopsis brunnea :* tous trois sont privés d'ailes, mais tous trois ont les élytres libres. A quoi tient cette différence? Je ne saurais l'expliquer, pas plus que je ne saurais dire pourquoi, parmi les coléoptères clairvoyants et privés d'ailes, les uns sont collaptéres, tandis que les élytres sont libres dans les autres.

Je nommerai cet insecte, qui doit constituer un genre nouveau, *Langelandia anophtalma*, du nom de M. Langeland, qui, le premier, l'a découvert au sein même de la capitale, dans le chantier de l'île Louviers.

Je saisirai cette occasion pour donner aussi la description de quelques autres coléoptères nouveaux, tous appartenant à des familles qui ont été étudiées dans ces derniers temps. Je donne ces explications pour justifier la publication d'espèces isolées en apparence, mais qui, cependant, en raison des travaux anciens, cessent d'être des faits jetés au hasard, et serviront, au contraire, de complément à ces travaux.

Ce sont deux *Hydroporus*, un de Sicile et un de Pologne; deux *Scydmænus*, l'un pris par M. Langeland, et l'autre recueilli dans le Jura par M. Chevrier: ils font tous deux partie de la division du *thoracicus*, et n'ont ni l'un ni l'autre été décrits dans l'excellent travail tout récent de M. Schaum sur les insectes de ce genre; trois *Abræus*, deux *Ocypus* et un *Pæderus*, qui ne figurent pas non plus dans les travaux de M. Erichson.

LANGELANDIA.

Tête déprimée, et fortement enfoncée dans le corselet.

Antennes en massues, assez courtes, composées de onze

articles : les deux premiers plus forts que les sept suivants, les deux derniers plus forts que les autres, et constituant la massue.

Epistome coupé carrément.

Labre très-petit, arrondi et cilié.

Mandibules robustes, bidentées à l'extrémité.

Mâchoires membraneuses, mousses, et garnies de cils roides en dedans; la division interne un peu plus courte que l'externe.

Palpes maxillaires de quatre articles : le premier très-petit, les second et troisième beaucoup plus forts, le quatrième plus gros que tous les autres réunis et ovoïde.

Menton assez saillant et arrondi.

Languette assez large tridenticulée.

Palpes labiaux de trois articles : le premier très-petit, le second beaucoup plus fort, le dernier plus gros que les deux autres réunis et ovoïde.

Yeux nuls.

Corselet quadrangulaire.

Elytres soudées, recouvrant entièrement l'abdomen, et l'embrassant sur les côtés.

Ailes nulles.

Pattes de médiocre longueur; *tarses* de trois articles : les deux premiers réunis, plus courts que le troisième, qui est terminé par deux crochets égaux.

Corps allongé et entièrement déprimé.

Ce genre est voisin du *Bitoma*, à côté duquel je crois devoir le placer.

LANGLANDIA ANOPHTHALMA. (Pl. IX, fig. 2 à 6.)

Long. 3 à 4 millim. Larg. de 3/4 à 1 millim.

Étroit, allongé, près de quatre fois aussi long que large, d'un brun ferrugineux. Tête courte, déprimée, rugueuse,

avec les bords latéraux légèrement relevés ; antennes ferrugineuses. Corselet une fois et demi aussi long que large, un peu plus étroit en avant qu'en arrière ; les angles antérieurs saillants et un peu aigus, les postérieurs fortement échancrés ; les bords externes à peine arrondis, presque rectilignes et légèrement crénelés ; il est déprimé, rugueux comme la tête, et présente trois côtes saillantes longitudinales qui en occupent toute l'étendue ; entre la côte externe et le bord existent deux petites fossettes. Écusson invisible. Élytres ovalaires, allongées, deux fois aussi longues que larges, arrondies à l'extrémité ; les angles huméraux sont très-saillants, et se logent dans une échancrure du corselet ; elles sont déprimées, et présentent une côte saillante ; la ligne suturale est également saillante ; entre ces côtes existent des points enfoncés, disposés en lignes longitudinales peu visibles, en raison de la rugosité générale de l'insecte. Le dessous du corps chagriné. Pattes d'un brun ferrugineux.

vit dans la terre, où il se nourrit de détritus de végétaux, et s'attache quelquefois aux pièces de bois posant à terre, et qui, par leur propre poids, se sont un peu enfoncées dans le sol. Telles sont, du moins, les circonstances dans lesquelles il a été découvert par M. Langeland (1).

Hydroporus schaumei.

Long. 5 millim. Largeur, 2 ⅔ millim.

Ovalaire, un peu allongé, et légèrement déprimé. Tête testacée, noirâtre en arrière et en dedans des yeux ; antennes et

(1) Depuis la lecture de ce mémoire, mon ami M. Montandon a également rencontré cet insecte dans des conditions analogues. Il l'a pris dans le jardin de la maison qu'il habite, sous des débris de treillage qui posaient depuis longtemps à terre, et qui étaient déjà en partie pourris.

palpes testacés, noirs à l'extrémité. Corselet de la couleur de la tête, avec une bande noire très-étroite le long du bord extérieur, et une tache bilobée au milieu de la base, une fois et demie aussi large que long, largement échancré en avant, sinueux à la base, dont le milieu se prolonge en pointe mousse sur les élytres; il est finement réticulé, et présente en avant et en arrière quelques points enfoncés assez forts. Élytres ovalaires un peu allongés, présentant chacune, près de l'extrémité, une dent à peine visible; moins larges en avant que le milieu du corselet, et formant, à leur point de réunion avec lui, un angle rentrant très-marqué; elles sont noires, avec une large tache à la base, irrégulièrement dentelée en arrière, deux autres taches arrondies au milieu environ, et placées obliquement, deux autres en avant de celles-ci, et un peu plus en dehors, et une dernière à l'extrémité : toutes ces taches sont testacées. Cette disposition est peu constante, et très-souvent les taches s'atrophient ou disparaissent complétement, à l'exception de celles de la base, qui est constante; elles sont finement réticulées, et présentent trois lignes longitudinales de points enfoncés; la portion réfléchie est testacée en avant, et noirâtre en arrière; le dessous du corps, d'un noir de poix terne, avec l'abdomen, quelquefois un peu ferrugineux; les pattes d'un testacé ferrugineux, avec les tarses légèrement rembrunis.

Rapporté de Sicile par M. Ghiliani.

Hydroporus polonicus.

Long. 4 ¼ millim. Larg. 2 ⅓ millim.

Ovalaire, très-légèrement déprimé. Tête d'un testacé pâle, très-légèrement rembrunie sur le vertex; elle est très-finement réticulée et terne; antennes et palpes testacés, le dernier article des premières, noir à l'extrémité. Corselet de la couleur de la tête, à peine rembruni en avant et en arrière, un

peu plus de deux fois aussi large que long, largement échancré en avant, sinueux à la base, dont le milieu se prolonge en pointe mousse sur les élytres; il est très-finement et régulièrement réticulé, et terne comme la tête. Élytres ovalaires un peu allongées, arrondies à l'extrémité, plus larges en avant que le milieu du corselet, et formant, à leur point de réunion avec lui, un léger angle rentrant; elles sont testacées pâles, avec une large tache grisâtre, peu apparente et très-limitée, qui en occupe toute l'étendue, à l'exception du bord externe. Elles sont ternes et entièrement couvertes de trois petits points enfoncés, très-serrés et également répandus sur toute leur surface, et offrent, en outre, la trace de trois lignes de points plus forts, mais à peine visibles; la portion réfléchie est testacée. Le dessous du corps et les pattes sont testacés. La poitrine est quelquefois noirâtre, et couverte de forts points enfoncés.

Il a été découvert aux environs de Varsovie par M. Waga, qui a bien voulu me le communiquer; il doit être placé à côté du *Picipes*.

Abræus atomarius.

Long. $^{2}/_{3}$ millim. Larg. $^{1}/_{2}$ millim.

Ovalaire, légèrement convexe, d'un noir de poix très-brillant. Tête petite, lisse; antennes ferrugineuses, avec la massue testacée. Corselet lisse, plus étroit antérieurement, légèrement arrondi en arrière. Écusson à peine visible. Élytres une fois et demie aussi longues que le corselet, lisses et sans aucune trace de strie. Pattes étroites; les jambes de devant à peine dilatées. Il ressemble beaucoup au *Nigricornis;* mais il est un peu plus allongé: la massue des antennes est testacée, et l'œil armé de la meilleure loupe ne peut apercevoir trace de ponctuation.

Je n'ai jamais pris qu'un seul individu de cette espèce, mais

je ne puis indiquer dans quelle circonstance : je l'ai trouvé à Fontainebleau le 29 juillet 1837.

Abræus punctum.

Long. 1 $1/3$ millim. Larg. $2/3$ millim.

Ovalaire, un peu allongé, légèrement convexe, et d'un noir de poix asssez brillant. Tête petite, très-finement pointillée, et presque lisse ; antennes noires. Corselet un peu plus étroit en avant, légèrement arrondi en arrière, et couvert de très-petits points enfoncés assez rapprochés. Écusson très-petit, triangulaire. Élytres une fois et quart plus longues que le corselet, un peu ferrugineuses, et couvertes de petits points enfoncés un peu plus forts et plus écartés que ceux du corselet. Pattes étroites ; les jambes de devant très-légèrement dilatées à partir de leur naissance, arrondies en dehors, et très-finement denticulées.

Il ressemble au *Nigricornis*, mais il est plus grand, plus allongé ; la ponctuation du corselet et des élytres est plus forte et moins serrée, et, en outre, il n'offre pas sur le corselet la petite ligne transversale qu'on observe chez ce dernier.

J'ai reçu cet insecte d'Italie.

Abræus parvulus.

Long. 1 $1/3$ millim. Larg. $4/5$ millim.

Suborbiculaire, très-convexe, noir de poix un peu ferrugineux. Tête très-finement pointillée ; antennes ferrugineuses, avec la massue testacée. Corselet ferrugineux et luisant, plus étroit en avant, légèrement arrondi en arrière, et couvert de très-petits points enfoncés, assez écartés. Écusson à peine visible. Élytres une fois et quart plus longues que le corselet, couleur de poix, et couvertes de petits points enfoncés très-rapprochés, souvent confluents, et qui les font paraître ternes

et granuleuses. Pattes étroites; les jambes antérieures fortement dilatées, à partir de leur tiers supérieur, et arrondies en dehors.

Il ressemble au *Globosus*, dont il diffère par la ponctuation relative des élytres et du corselet, qui est plus serrée sur les premières, tandis que c'est le contraire dans le *Globosus;* en outre, les pattes antérieures sont arrondies extérieurement, tandis qu'elles sont anguleuses chez ce dernier.

Il a aussi quelque analogie avec le *Granulum* Erichson, par la dilatation des pattes antérieures; mais il est deux fois plus grand, et ses élytres sont couvertes d'une ponctuation beaucoup plus serrée.

Je l'ai pris à Fontainebleau, dans un chêne pourri.

SCYDMÆNUS LATICOLLIS.

Chevrier in litt.

Long. 1 $1/3$ millim. Larg. $2/3$ millim.

Oblong, très-légèrement convexe, et d'un noir de poix brillant. Tête petite, enfoncée dans le corselet jusqu'aux yeux, rougeâtre, brillante et couverte d'un duvet très-léger. Antennes assez longues, testacées; les trois derniers articles formant la massue. Corselet très-large en avant, rétréci en arrière, assez convexe au milieu, noir de poix assez brillant, et couvert d'une légère pubescence. Écusson cordiforme. Élytres ovalaires, plus étroites en avant que le corselet, et formant avec lui un angle rentrant très-sensible, arrondies en arrière, de la couleur du corselet, et comme lui couvertes d'un duvet léger; elles offrent chacune, à la base, une impression fortement enfoncée. Dessous du corps brun, avec l'abdomen d'un testacé ferrugineux. Les pattes testacées; les cuisses légèrement renflées.

Il ressemble considérablement au *Thoracicus*, à côté du-

quel il doit être placé ; mais cependant il s'en distingue par une taille double en grosseur, par sa forme plus trapue, sa convexité plus grande, et ses antennes relativement un peu plus longues.

Il a été pris dans le Jura par M. Chevrier, de qui je tiens un exemplaire.

Scydmænus minutissimus.

Long. $2/3$ millim. Larg. $2/5$ millim.

Ovalaire, allongé, déprimé, entièrement d'un testacé pâle, et couvert d'un léger duvet. Tête très-petite, enfoncée dans le corselet jusqu'aux yeux; les trois derniers articles des antennes formant la massue. Corselet très-large en avant, rétréci en arrière, où il est très-légèrement rembruni. Écusson cordiforme; élytres ovalaires, un peu allongées, plus étroites en avant que le corselet, et formant, à leur point de réunion avec lui, un angle rentrant très-sensible; elles sont arrondies en arrière, et offrent chacune à leur base une impression enfoncée. Pattes plus pâles; les cuisses légèrement renflées.

Cet insecte, également très-voisin du *Thoracicus*, n'en diffère que par sa taille, beaucoup plus petite, moitié moindre, et sa forme plus étroite et plus élancée. Je ne sais si sa couleur est constante, n'ayant vu qu'un petit nombre d'individus tous pris en même temps et dans les mêmes circonstances.

Découvert en mai dernier par M. Langeland, dans l'île Louviers, sous une bûche couverte de champignons; il en a pris six exemplaires.

Ocypus siculus.

Long. 18 à 20 millim. Long. 4 millim.

Allongé, subcylindrique, noir et brillant. Tête suborbiculaire, couverte de points assez forts, assez écartés, et de quel-

ques autres beaucoup plus petits dans les intervalles; antennes et palpes ferrugineux; mandibules noires. Corselet à peu près de la largeur des élytres, aussi long qu'elles, ponctué comme la tête, mais un peu plus fortement, avec une ligne longitudinale au milieu, lisse et luisante. Écusson couvert de points très-serrés. Élytres d'un noir bleu, un peu ternes, couvertes de points fortement enfoncés et très-serrés. Abdomen couvert en dessus et en dessous de points enfoncés assez forts, mais moins serrés que sur les élytres, et présentant, en outre, d'autres points épars, beaucoup plus forts, et d'où sortent autant de cils noirs. Pattes ferrugineuses; les hanches antérieures également ferrugineuses, les intermédiaires et postérieures noirâtres.

Il est très-voisin du *Pedator*, mais il est plus grand; la ponctuation des élytres est plus forte et plus serrée, et celle de l'abdomen également plus forte, mais beaucoup plus lâche.

Rapporté de Sicile par M. Ghiliani.

Ocypus planipennis.

Long. 15 millim. Larg. 3 $1/2$ millim.

Allongé, déprimé, noir et brillant. Tête assez large, suborbiculaire, couverte de points assez forts et écartés, et de quelques autres beaucoup plus petits dans les intervalles; antennes et palpes ferrugineux; les premières plus pâles à la base et à l'extrémité, et assez longues; mandibules noires. Corselet un peu plus étroit et un peu plus court que les élytres, ponctué comme la tête, avec une ligne longitudinale au milieu, lisse et luisante. Écusson couvert de points très-serrés. Élytres d'un noir bleu, un peu terne, avec la suture très-étroitement ferrugineuse; elles sont déprimées et couvertes de points peu serrés. Abdomen couvert en dessus et en dessous de points enfoncés assez forts, à peine moins serrés que sur les élytres,

et présentant, en outre, quelques autres points épars, un peu plus forts, et d'où sortent quelques cils noirs. Pattes rougeâtres; toutes les hanches noires.

Il diffère essentiellement du précédent, par sa taille plus petite, sa forme plus déprimée, la légère ligne rougeâtre à la suture des élytres, et la couleur noire de toutes ses hanches; il diffère aussi du *Pedator*, dont il se rapproche davantage par ses antennes et ses élytres plus longues; celles-ci sont moins rugueuses, un peu plus brillantes et plus déprimées, et la ponctuation générale est beaucoup moins serrée.

Rapporté de Sicile par M. Ghiliani.

Pæderus lusitanicus.

Long. 10 millim. Larg. 1 $^2/_3$ millim.

Allongé et subcylindrique. Tête assez forte, noire, luisante, avec quelques points enfoncés sur les côtés et en arrière; antennes noires; les trois premiers articles et la base du quatrième testacés; palpes maxillaires testacés; le dernier article presque entièrement noir, les labiaux noirs; mandibules noires. Corselet rougeâtre, suborbiculaire, un peu allongé, et légèrement rétréci en arrière, marqué en dessus de deux lignes longitudinales de points enfoncés, et de quelques autres points épars sur les côtés. Écusson noirâtre. Élytres un peu plus courtes que le corselet, d'un bleu verdâtre, couvertes de points assez forts et écartés. Abdomen rougeâtre, avec les deux derniers segments noirs; il est marqué de très-petits points épars. Poitrine noire. Pattes noires; les cuisses testacées dans leur tiers supérieur; les tarses d'un brun ferrugineux; les hanches antérieures testacées, les intermédiaires et postérieures noires; il est tout couvert de petits poils noirs et rares.

Il a beaucoup d'analogie avec le *Littoralis*, dont il doit être bien certainement séparé, et s'éloigne beaucoup des variétés

méridionales de cette espèce dont parle M. Enichson. La forme de son corselet est moins globuleuse. Ses élytres sont un peu plus allongées, et couvertes de points un peu plus enfoncés. Ses pattes sont presque entièrement noires, et les hanches intermédiaires sont également de cette couleur, tandis qu'elles sont testacées dans le *Littoralis*.

Il a été pris en Portugal par M. Deyrolle, qui en a rapporté environ quinze exemplaires identiques.

Explication des figures 2 *à* 6 *de la planche IX.*

2. *Langelandia anophthalma* très-grossi.
3. Mesure de sa grandeur naturelle.
4. Bouche vue en dessous, représentant le menton *a*, les mâchoires *b*, les palpes maxillaires *c*, la languette *d*, et les palpes labiaux *e*.
5. Dessus de la tête représentant l'épistome *a*, le labre *b*, et la naissance des antennes *c*.
6. Mandibules.

NOTE

SUR LES *Callimorpha dominula et donna;*

Par M. ACH. COSTA.

(Séance du 3 août 1842.)

M. Duponchel, dans le supplément à son *Histoire naturelle des Lépidoptères* ou *Papillons de France* (1), a établi d'une manière assez tranchée les caractères par lesquels la *Callimorpha donna* se distingue de la variété jaune de la *Callimorpha dominula*. M. Boisduval, ajoute-t-il, pense que la *donna* pourrait n'être qu'une variété locale de la *dominula*, et qu'il faudrait examiner la chenille pour décider si c'est une espèce ou une variété locale. Nous ne sommes pas à même de remplir ce vide; car il nous a été impossible de trouver la chenille dans les environs de Naples; mais nous voulons parler seulement des variations que nous offre la *C. donna* dans les différents endroits de notre royaume, pour en conclure que cette prétendue espèce, quelle qu'en soit la chenille, ne peut pas être considérée comme espèce distincte.

(1) Tome III, page 46.

Dans la Calabre, la Callimorphe est tout à fait semblable au type de la *donna* décrit et figuré par M. Duponchel seulement, au lieu d'avoir les deux points jaunes sur le collier, elle a sur le corselet deux traits longitudinaux du même jaune, comme dans la *dominula.*

La Callimorphe des Abruzzes, au contraire, s'éloigne de la *donna,* et s'approche de la *dominula,* comme nous le ferons remarquer après en avoir donné la description.

Le dessin des ailes antérieures est le même que celui de la *dominula* (pl. IX, fig. 7); mais la tache oblongue près de l'origine du bord interne est toujours plus petite, et manque souvent tout à fait. Il y a même des individus dans lesquels manque quelqu'une des taches ordinaires (pl. IX, fig. 8); mais le défaut de la basilaire n'accompagne pas toujours celui des discoïdales.

Le dessin des ailes postérieures est aussi le même que celui de la *dominula ;* mais le noir est plus ou moins prédominant. Le plus souvent, les deux taches irrégulières noires, qui, dans la *dominula* ordinaire, sont près du bord externe, dans la Callimorphe en question sont réunies, et forment une seule bande occupant tout le bord, et chargée d'une tache près de l'angle antérieur, une lunule plus ou moins allongée vers l'angle postérieur, et quelque intermédiaire, jaunes. La tache qui est au milieu du bord antérieur communique, par une nervure noirâtre, avec la base, qui est aussi légèrement de cette couleur (pl. IX, fig. 7). On trouve encore des individus dans lesquels le noir est plus étendu et la bande du bord est plus large et chargée d'une seule tache jaune (pl. IX, fig. 8).

La tête et le corselet sont noirs-verdâtres : ce dernier a de chaque côté un trait longitudinal jaune, plus ou moins long, qui se réduit même quelquefois à un simple point. L'abdomen est de la même couleur que le corselet, le plus souvent sans tache, rarement avec un point jaune bien marqué aux côtés

de chaque segment, comme l'avait déjà observé M. Boisduval, ce que nous avons eu le soin de représenter dans la figure huitième de la planche neuvième.

D'après cette description, on voit que la Callimorphe des Abruzzes doit se rapporter à la *dominula* pour le dessin des ailes, et à la *donna* pour la couleur de l'abdomen.

De ce que nous venons d'exposer il résulte qu'il n'y a pas un caractère constant pour distinguer les deux espèces, et que, quelle qu'en soit la chenille, l'insecte parfait présentera toujours tant de variations formant les passages intermédiaires, qu'il est impossible d'établir une limite entre les deux Callimorphes, à moins qu'on ne veuille prendre en considération la patrie de chaque individu.

Enfin, il paraît convenable de dire, pour cette espèce, que le mélanisme augmente dans les lieux chauds et plus méridionaux *et vice versa.*

Explication des fig. 7 *et* 8 *de la planche IX.*

Fig. 7 et 8. Variétés de la *Callimorpha donna.*

NOTE

SUR L'ENNOMOS *Illunaria;*

Par M. GUENÉE (de Châteaudun).

(Séance du 7 septembre 1842.)

Tous les entomologistes connaissent maintenant la cause de l'extrême différence qu'on remarque entre la *Vanessa prorsa* et sa variété *levana*, et ce fait est devenu un des mieux constatés, et un des plus curieux dans l'histoire des Lépidoptères. Tout porte à croire que ce n'est pas là un fait isolé, et que plusieurs Lépidoptères exotiques se trouvent dans le même cas. La variation extraordinaire qu'on remarque dans la *Cyrestis hylas?* de Java, qui est tantôt fauve et tantôt d'un blanc pur, n'a peut-être pas d'autre cause.

Mais, sans aller chercher des exemples parmi les espèces exotiques, nous en trouvons qui ne sont guère moins frappants parmi les Lépidoptères de nos pays, et il ne s'agit que de multiplier les observations à ce sujet. Déjà M. Duponchel a consigné dans notre *Iconographie des chenilles* un fait de cette nature à l'occasion de l'*Ennomos illustraria;* je viens en apporter aujourd'hui un nouveau, puisé dans le même genre.

L'*Ennomos illunaria* (Wien-Verz.) a aussi sa variété œstivale, et elle est quelquefois tellement tranchée, qu'on serait

tenté d'en faire une espèce. Les individus provenant de chenilles prises à l'arrière-saison et qui éclosent au printemps de l'année suivante, sont, comme on sait, d'un gris un peu verdâtre, surtout dans la femelle. Cette dernière est marquée, aux ailes inférieures, d'une bande médiane sombre violâtre ou d'un vert olive, sur laquelle se dessine la tache semi-lunaire qui, en dépit de son nom, existe chez cette espèce comme chez ses congénères. Le mâle est fortement sablé d'atomes ferrugineux; et ces atomes se multiplient en dessous, de manière à former un fond d'un violet-verdâtre, sur lequel se détachent des lignes d'un blanc terni.

Dans la variété œstivale, c'est-à-dire chez les individus provenant de chenilles élevées en mai et éclos en juillet de la même année, le mâle n'est que légèrement sablé d'atomes, et le fond de la couleur tire visiblement sur le jaune lavé de rose. En dessous, la différence est encore plus marquée, et les lignes claires sont roses au lieu d'être blanches. La femelle n'est pas moins distincte : le gris-verdâtre est remplacé chez elle par un jaune d'ocre franc, et la ligne des ailes inférieures est ferrugineuse et souvent réduite à quelques traits à peine visibles; enfin toutes les ailes sont liserées de ferrugineux vif.

Il est à remarquer que presque toujours cette variété œstivale est plus petite, et à ailes proportionnellement moins allongées que chez les individus printaniers. J'ai observé la même chose chez l'*Illustraria.*

D'après ces deux faits, je pense que toutes les espèces du même groupe sont sujettes à cette modification. Je ne l'ai pas encore observée chez la *Lunaria;* mais je ne serais pas éloigné de croire que la *Delunaria* d'Hubner, que M. Boisduval considère comme une espèce distincte, n'est que le résultat d'une différence dans l'époque de l'éclosion, à moins toutefois que M. Boisduval n'ait élevé la chenille, et qu'elle ne lui ait offert

des différences constantes; et encore engagerais-je notre collègue à répéter son expérience; car on sait, d'une part, combien la chenille de *Lunaria* est sujette à varier, et, d'autre part, combien sont légères les différences spécifiques des chenilles dans ce genre : il n'y a qu'à citer à l'appui de cette observation celles d'*Illunaria* et d'*Illustraria*, celles d'*Angularia* et d'*Alniaria*, etc. etc.

NOTICE

SUR LES ANTHICUS RECUEILLIS AUX ENVIRONS DE PERPIGNAN, ET DESCRIPTION DE QUELQUES ESPÈCES NOUVELLES;

Par M. le Marquis de la FERTÉ-SÉNECTÈRE.

(Séance du 7 septembre 1842.)

En rangeant les Hétéromères de ma collection, et en y intercalant une belle suite de types de l'ancienne collection Dejean, que je dois à l'obligeance de M. le marquis de Brême, j'ai été conduit à reconnaître quatorze espèces d'*Anthicus* bien distinctes, recueillies par moi en deux chasses, au mois de juin 1840, dans la seule localité de Canette, petite mais très-ancienne ville du Roussillon, située à deux lieues de Perpignan, et à une petite lieue de la mer, sur la rive droite du Têt. La réunion d'un si grand nombre d'espèces du même genre, sur un même point, m'a paru un fait assez intéressant pour être communiqué à la Société. J'ai d'abord voulu n'en donner que la liste, et j'ai été entraîné non-seulement à décrire les espèces que j'ai supposées nouvelles, mais à donner quelques caractères spécifiques pour les espèces du catalogue Dejean, non décrites par Fabricius. Je réclame l'indulgence des entomologistes pour ce travail, en quelque sorte impro-

visé, mais qui pourra n'être pas inutile à quiconque voudrait entreprendre un jour la monographie complète de ce genre.

1. *Anthicus antherinus*. Fabr. Syst. Eleuter. 1, p. 291.

2. *A. hirtellus*. Fabr. id., id., p. 292.

3. *A. guttatus*. Hoffmansegg. Dej. Catal.

Hirtus, piceus, thorace cordato, elytris maculis basali et posteriori ferrugineis.

Entièrement d'un brun foncé, hérissé de longs poils comme l'*hirtellus*, avec deux taches jaunes ou ferrugineuses sur chaque élytre, l'une vers la base, transversale, obliquant un peu de l'angle antérieur vers le centre, et moins large que la tache correspondante dans l'*hirtellus*, l'autre arrondie vers l'extrémité. Les élytres, légèrement arrondies sur les côtés, ont une forme plus ovalaire que celles de l'*hirtellus*. Sans cette différence on pourrait considérer l'espèce de Fabricius comme une variété du *guttatus*, dont les taches postérieures auraient disparu.

4. *A. affinis*. Dejean, Dej. Catal.

Brunneus, tenue pubescens, capite nigro thorace cordato elytris fascia posteriori flavescente subparallelis.

Plus petit que l'*hirtellus*, d'un brun foncé, avec une bande jaunâtre large et distincte sur les élytres, vers les deux tiers de leur longueur. La tête est noire, luisante, les antennes sont jaunes, avec les quatre derniers articles obscurs. Le corselet est cordiforme, peu bombé antérieurement, rétréci à la base, qui est jaunâtre ; il est peu brillant, et laisse apercevoir une pubescence très-fine qui existe aussi sur les élytres. Celles-ci sont peu arrondies sur les côtés, et coupées carrément à la base. Les pattes sont entièrement jaunes. Très-commun dans

les prairies près de Canette, j'en ai pris un seul individu dans les montagnes des Albères, dernier anneau de la chaîne des Pyrénées orientales.

5. *A. brunneus, mihi.* (Pl. x, n° 1, fig. 1.)

Nigro brunneus, nitidus, glaber, capite brevi postice quadrato, thorace ad basim parum coarctato, elytris subparallelis, distincte punctulatis, concoloribus, impressionis humeralis colore dilutiore.

Cet insecte est voisin de l'*A. fenestratus,* Dej. Il s'en rapproche par la forme de la tête, qui est large, courte et carrée postérieurement, par celle du corselet qui est peu rétréci à la base, enfin par sa couleur, généralement brune; mais il lui manque les taches grises qui ornent le *Fenestratus,* et qui sont dues à une pubescence régulièrement distribuée en deux bandes : l'une qui couvre toute la base des élytres, l'autre qui les traverse par delà la moitié. Le *Brunneus,* en outre, a les élytres moins arrondies sur les côtés; elles sont plus brillantes, plus distinctement ponctuées, et on remarque près des angles antérieurs une impression humérale bien distincte et assez longue, que l'on n'aperçoit pas dans le *Fenestratus.* La couleur, en cette partie, est un peu plus claire que le fond des élytres. Les pattes et les antennes sont rougeâtres.

6. *A. Antoniæ, mihi.* (Fig. 2, pl. x, n° 1.)

Ferrugineus, tenue pubescens, capite fusco, elytris ovatis, fasciis media et apicali nigris.

Cette jolie petite espèce, que j'avais déjà trouvée en 1838 dans le département du Gard, a pour caractère principal l'absence presque totale d'angles huméraux aux élytres, dont la base paraît envelopper celle du corselet, et dont les côtés sont arrondis de manière à donner à l'ensemble des élytres

la forme d'un ovale allongé. La tête est d'un brun foncé, sans être tout à fait noire, luisante, avec les antennes rouges, à l'exception des quatre derniers articles, qui sont plus ou moins obscurs. Le reste de l'insecte est d'un rouge ferrugineux assez clair. Le corselet cordiforme, et médiocrement bombé, est teint de noir à sa partie antérieure, et inégalement couvert d'une pubescence soyeuse argentée. Les élytres présentent la même pubescence : elles sont rouges avec l'extrémité noire, et une bande transversale de même teinte vers le milieu de leur longueur; quelquefois la tache terminale n'atteint pas le bord postérieur des élytres.

Les individus recueillis près de Perpignan sont beaucoup plus foncés que ceux du département du Gard, et les taches y sont agrandies de manière que les élytres paraissent brunes avec la base rougeâtre, et une bande de même teinte vers les deux tiers de leur longueur. J'ai même un individu dont la base est entièrement brune, et cette dernière variété, réduite à une seule bande rouge, pourrait bien être identique avec l'*A. unifasciatus,* Dej. Malheureusement, l'unique individu que j'ai reçu comme type de cette espèce est en si mauvais état, que je n'ose rien affirmer à cet égard.

7. *A. plumbeus,* Dej. Cat.

Totus niger, pube sericea argentea vestitus, elytris ovalis, pedibus ferrugineis.

Semblable au précédent pour la forme du corselet et celle des élytres, très-différent par la couleur. Tête noire, luisante; antennes obscures. Corselet et élytres d'un noir plombé, luisant, sans apparence de taches, et uniformément couverts d'une pubescence soyeuse argentée. Pattes rougeâtres. Peu commun à Canette, mais excessivement commun près de Montpellier, en fauchant les hautes herbes le long d'un rivière.

8. *A. tenellus.* Hoffmansegg, Dej. Cat.

Nigro piceus, parum pubescens, elytris maculis duabus basali et posteriori obliquis pallide ferrugineis.

De la taille du *Floralis*, plus étroit, ce qui le fait paraître plus allongé, généralement d'un brun foncé, tête noire, large et carrée, corselet oblong très-cordiforme. Élytres en ovale très-allongé, brunes, légèrement pubescentes, avec quatre taches d'un ferrugineux pâle, les deux antérieures placées au quart de la longueur forment un chevron très-ouvert, la pointe tournée vers le centre. Les deux autres forment un chevron moins ouvert, en sens inverse du premier, vers les deux tiers des élytres. On distingue à la base de chaque côté de la suture une petite élévation ou nervure comme dans le *Floralis*, et une dépression sur tout l'emplacement qu'occupe la tache antérieure. Antennes et pattes ferrugineuses, à l'exception des cuisses qui sont de la couleur du corps.

9. *A. gracilis.* Panzer.

Je me permettrai de décrire cette espèce, ne pouvant reproduire ici le texte de Panzer, que je n'ai pas à ma disposition.

Elongatus, brunneo-ferrugineus, capite postice subrotundato, thorace cordato, elytris flavescentibus, sutura margine laterali et macula marginali fuscis.

L'*A. gracilis* est de la taille du *Floralis;* la tête est un peu arrondie postérieurement, brune, peu brillante, distinctement ponctuée. Le corselet est cordiforme, un peu aplati sur le disque et dilaté latéralement à sa partie la plus antérieure. Les élytres sont allongées, rétrécies antérieurement, coupées carrément à la base, distinctement ponctuées, beaucoup plus claires que le corselet, avec la suture et les bords

plus foncés. La teinte foncée du bord se dilate vers le milieu de la longueur et forme une tache obscure qui s'avance en pointe vers la suture qu'elle atteint presque, de manière que la seconde moitié des élytres présente, sur certains individus, une tache d'un brun clair, entourée de brun plus foncé; les pattes et les antennes participent à la couleur claire des élytres (1).

10. *A. Bremei.* (Pl. x, n° 1, fig. 3 et 4.)

Cette espèce, que j'ai été heureux de dédier à un de nos plus zélés entomologistes, varie, pour la couleur, depuis le rouge testacé clair jusqu'au brun le plus foncé, pour ne pas dire jusqu'au noir. Je considère les individus les plus clairs, sinon comme le type de l'espèce, du moins comme le point de départ des différentes variétés.

Var. *a.* (Pl. x, n° 1, fig. 3.)

Lœte ferrugineus, parce pubescens, capite concolore, thorace strangulato torquato, elytris lateribus parum rotundatis, fasciis media apicalique nigris.

Cette variété est entièrement d'un rouge testacé clair; la tête, les antennes, les pattes, le corselet, tout se confond dans cette teinte vive et brillante; les élytres seules, sur un fond également rouge, présentent deux taches noires, l'une qui les coupe transversalement vers le milieu de leur lon-

(1) Depuis que cette notice est terminée, j'ai trouvé la description de l'*Anthicus gracilis* dans deux ouvrages : 1° dans l'*Encyclopédie méthodique*, t. VIII, 2[e] partie, p. 396, à l'article *Notoxus*, et dans l'*Histoire naturelle des Coléoptères*, de M. le comte de Castelnau, t. II, p. 258. L'un et l'autre ouvrage citent Panzer. Faun., *ins. germ. initia*, 35, 3. La description du second ouvrage me paraît fautive; celle du premier diffère peu de la mienne, que je n'ai pas cru devoir supprimer.

gueur, et qui est souvent interrompue sur la suture, l'autre tout à fait terminale et remontant un peu le long de la suture. Ces deux taches s'épanouissent sur les bords latéraux et s'y réunissent le plus souvent : voilà pour la couleur. Quant aux formes, l'*A. Bremei* a la tête arrondie postérieurement, séparée du corselet par un col apparent; le corselet allongé, très-bombé antérieurement, très-rétréci ou plutôt étranglé postérieurement aux deux tiers de sa longueur, puis se dilatant un peu à la base, de manière à offrir l'apparence d'un collier garni à sa partie supérieure de deux très-petits tubercules rugueux, plus ou moins apparents. Les élytres ont des angles huméraux sufisamment prononcés pour que cette variété se distingue facilement de l'*A. Antoniæ* ci-dessus décrit, auquel il ressemble au premier coup d'œil par la couleur et la forme des taches.

Var. *b. Variabilis. Chevrolat in litteris.* (Pl. x, n° 1, fig. 4.)

Nigropiceus, thorace strangulato torquato, elytris lateribus parum rotundatis, maculis basali et posteriori ferrugineis.

Entièrement d'un brun rouge plus ou moins foncé; les élytres présentent chacune deux taches ferrugineuses sur un fond brun, disposées à peu près comme celles du *Tenellus* (voyez ci-dessus). Quelquefois les deux taches postérieures, moins arrêtées dans leurs contours, n'en forment qu'une seule arrondie et commune aux deux élytres. Cette variété et la suivante existent sous le nom de *Variabilis* dans la collection de M. Chevrolat, auquel je les ai données, et qui les a considérées comme une espèce distincte de la variété précédente.

Var. *c.* Entièrement d'un brun très-foncé; on aperçoit à peine sur les élytres quelques traces des taches basilaires : les postérieures ont entièrement disparu.

Ces deux dernières variétés ont sur les élytres une ponctuation constamment plus grosse et plus profonde que n'est celle de la première; mais ce caractère ne m'a pas paru suffisant pour établir deux espèces, d'autant plus que j'ai pris au même lieu un individu dont les taches font transition de la première variété à la seconde. Il est d'ailleurs probable que les individus les moins foncés sont les plus frais éclos, et il ne serait pas impossible que la ponctuation plus profonde des autres fût le résultat d'un contact plus prolongé avec l'air.

Je ferai observer encore que les individus varient entre eux sensiblement pour la largeur du corselet et celle des élytres. En comparant la variété *a* à corselet large avec la variété *b* ou *c* à corselet étroit, on a de la peine à croire que ces deux insectes appartiennent à la même espèce; mais j'ai recueilli des uns et des autres dans les trois variétés, et je suis tenté de croire que le plus ou moins de largeur du corselet et des élytres n'est qu'un caractère sexuel.

Les trois variétés ci-dessus ont été trouvées à Canette, dans une même chasse; j'ai pris aussi les variétés *b* et *c* à Montpellier, et la variété *b* dans les Hautes-Pyrénées.

Je dois ajouter que l'*Anthicus* ici décrit se rapproche tellement du *Riparius* Dej., cité au Catalogue avec une longue synonymie, qu'il me serait fort difficile de dire en quoi les formes de l'un diffèrent de celles de l'autre; mais les taches du *Bremei* manquent entièrement au *Riparius,* qui a les élytres uniformément d'un jaune brun plus ou moins clair. C'est du moins tout ce que j'ai pu observer sur les trois individus bien conservés que M. de Brême a extraits pour moi de l'ancienne collection Dejean.

11. *A. minutus, mihi.* (Pl. x, nº 1, fig. 5.)

Ferrugineus, nitidus, parce pubescens, thorace strangulato torquato, elytris ovatis, brunneis, basi suturaque sensim ferrugineis.

Cette espèce est voisine de la précédente et du *Riparius;* elle a, comme ces deux espèces, le corselet oblong, très-bombé antérieurement, étranglé aux trois quarts de la longueur, avec le collier bituberculé à la base; mais elle en diffère par sa taille, qui est constamment plus petite; par la forme de la tête, qui est carrée postérieurement, et surtout par celle des élytres, qui sont en ovale allongé, avec les angles antérieurs arrondis. Quant à la couleur, les individus que j'ai pris ont la tête, les antennes, le corselet et les pattes d'une couleur ferrugineuse, moins claire que la variété *a* de l'*Anthicus Bremei.* Les élytres n'ont pas de taches distinctes, elles ont la base de la couleur du corselet; mais au delà elles se rembrunissent peu à peu, excepté sur la suture, qui reste ferrugineuse.

12. *A. melanophthalmus, mihi.* (Pl. x, nº 1, fig. 6 et 6 *a.*)

Totus flavo-testaceus, oculis nigris, thorace bilobato, elytris parallelis antice subpunctato-striatis.

Cette espèce n'est pas la moins curieuse de celles que j'ai recueillies à Canette; elle est entièrement d'un jaune testacé clair, et les yeux seuls, gros et saillants, se détachent en noir sur cette teinte uniforme, ce qui lui a valu le nom que lui a donné M. Chevrolat en la recevant de moi, et sous lequel je l'ai envoyée à plusieurs entomologistes. La tête est courte et large, peu ou point détachée du corselet; les antennes sont courtes, un peu moniliformes, et grossissant vers l'extrémité plus que cela n'a lieu dans les autres espèces; le corselet est

très-dilaté antérieurement, aussi large que la tête, y compris les yeux, étranglé brusquement aux deux tiers de sa longueur, puis dilaté de nouveau jusqu'à la base, qui est aussi large que la tête, non compris les yeux; son disque, en outre, est partagé en deux par un sillon longitudinal bien marqué, qui ne se prolonge pas tout à fait jusqu'à l'étranglement. Cette forme bilobée du corselet rapproche cet insecte du *Pulchellus* du Catalogue, mais plus encore des espèces américaines *Interruptus* et *Bilobus;* seulement, dans ces espèces, le corselet étant beaucoup plus long et beaucoup moins large, la strangulation n'est pas aussi choquante. Les élytres sont très-allongées, comparativement à la forme courte et trapue des parties antérieures; elles sont aussi parallèles que possible, coupées carrément à la base, et couvertes jusque par delà la moitié de gros points enfoncés, rangés en stries presque régulières.

Cette espèce n'a pas été recueillie comme les autres à l'aide du filet faucheur, je l'ai prise courant très-vite à terre sous des amas de joncs desséchés que la rivière du Têt, pendant les inondations, avait charriés et déposés sur la grève. Ces joncs, en conservant de l'humidité au sable brûlé tout autour par le soleil, étaient devenus le rendez-vous d'un grand nombre de Coléoptères.

13. *A. pedestris.* Fabricius. Syst. éleut. 1, p. 291.

14. *A. pulchellus.* Dejean, *Rodriguei,* Latreille. (Dej. Cat.)

Piceus, nitidus, sub hirsutus, thorace elongato bilobato, elytris fasciis basali et posteriori flavescentibus.

Très-petite espèce digne du nom qu'elle a reçu de M. Dejean. Tête noire, très-luisante, corselet bilobé beaucoup plus long et moins large que celui du *Melanophthalmus,* d'un brun rouge foncé antérieurement, plus clair vers la base. Elytres

très-brillantes, un peu arrondies sur les côtés, coupées carrément à la base, parsemées de longs poils jaunes, brunes, avec deux bandes transversales jaunâtres, l'une très-près de la base et interrompue sur la suture, l'autre vers les trois quarts de la longueur. Antennes jaunâtres, pattes testacées, à l'exception des cuisses qui sont brunes.

Cette espèce, que j'ai prise moi-même à Bordeaux, à Auch, à Montpellier et à Canette, se tient constamment sous les pierres ou dans le sable, au pied des arbres. Elle a été prise aussi en abondance à Malaga, par M. Ghiliani, habile chasseur, voyageant pour le compte d'une société, dans l'hiver de 1841 à 1842; mais les individus de l'Andalousie sont encore plus petits que ceux du midi de la France.

Parmi les quatorze espèces, les *A. melanophthalmus* et *Pulchellus* sont les seuls dont je puisse indiquer positivement la station, suivant l'expression de M. Lacordaire. Quant aux douze autres, elles se tiennent toutes sur des fleurs ou des graminées; mais mon ignorance en botanique ne m'a pas permis de reconnaître les plantes auxquelles certaines espèces s'attachent de préférence. Je dois donc me borner à dire que toutes ces espèces ont été recueillies à l'aide de la fauchoire, dans les terrains vagues et incultes, et dans les prairies qui séparent la ville de Canette de la mer. Gyllenhal, dans son *Histoire des insectes de la Suède*, signale aussi les bords de la mer comme l'habitation particulière de plusieurs espèces de ce genre.

Dans le centre de la France, le nombre des espèces d'*Anthicus* est beaucoup plus restreint. Le Catalogue de M. Dejean n'en attribue que trois aux environs de Paris : *Antherinus*, *Floralis* et *Hirtellus*; et dans la campagne que j'habite en Touraine, au milieu de la forêt de Chinon, je n'ai rencontré depuis six ans que les espèces suivantes :

Antherinus, assez commun sur les fleurs;

Floralis, très-commun
Hirtellus, moins commun } sur les murs, près du fumier.
4 *Pustulatus*, un seul individu

Rufipes une seule fois, dans la forêt, au bord d'une fosse.

Instabilis (pl. x, n° 1, fig. 7 et 7 *a*), commun, courant sur la terre, dans les vignes.

A propos de l'*Anthicus instabilis*, bien qu'il n'entre pas dans mon plan d'en parler ici, je ne puis résister à signaler une singularité que je crois être particulière à cette espèce; car je ne l'ai remarquée dans aucune autre, et il n'en est fait mention dans aucun des ouvrages que j'ai pu consulter. Cette singularité consiste dans une dilatation ou épanouissement en forme de palette ou de spatule à la partie externe des tibias postérieurs : cette espèce d'appendice tibial doit être un caractère sexuel; car tous les individus de l'espèce n'en sont pas pourvus; mais il m'est impossible de dire à quel sexe il appartient, bien que l'analogie me porte à l'attribuer au mâle. J'ai dessiné dans des proportions assez grandes la patte postérieure droite des deux sexes, afin qu'on puisse établir la comparaison. La patte est figurée dans la position naturelle au repos, appliquée contre l'abdomen. On voit ainsi la face supérieure de l'appendice, qui est légèrement convexe, avec un sillon longitudinal vers le milieu; la face inférieure, au contraire, présente une concavité correspondante, ce qui laisse à l'appendice une très-mince épaisseur.

Après avoir appelé l'attention des entomologistes sur l'*Anthicus instabilis*, il n'est pas inutile d'en donner la description qui, peut-être, n'existe encore nulle part. Cette espèce porte trois noms différents dans le catalogue de M. Dejean; je lui conserverai le premier, donné par Hoffmansegg : ce doit être le plus anciennement répandu, puisqu'il figurait dès 1821 dans la première édition du Catalogue.

A. instabilis, Hoffmansegg., Dej. Cat. (Pl. x, n° 1, fig. 7 et 7 *a*.)

Colore aut brunneo aut flavescente variabili, capite postice subquadrato, thorace cordato, elytris concoloribus, immaculatis sat profunde punctatis, tibiis posticis sexus unius in formam spatulæ extrinsecus dilatatis.

Cet *Anthicus* étant très-voisin du *Gracilis* de Panzer, il suffit de signaler les différences. Il est constamment un peu plus grand; la tête, au lieu d'être arrondie, est presque carrée postérieurement; le corselet, également cordiforme, est un peu plus large et moins bombé antérieurement. Les élytres ne sont pas rétrécies antérieurement, elles sont de la même couleur que le reste de l'insecte, sans aucune tache, et couvertes d'une ponctuation plus grosse et plus profonde; elles n'ont pas d'impressions humérales, ce qui distingue cette espèce du *Brunneus*, décrit ci-dessus. Les pattes sont un peu plus claires, et les tibias postérieurs de l'un des sexes, probablement du mâle, sont dilatés extérieurement en forme de spatule mince et plate. Cette dilatation commence à peu près au quart de la longueur du tibia, et augmente graduellement jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie et aussi large que la plus grande largeur de la cuisse. La couleur générale de l'insecte est, ou le brun ferrugineux, ou le jaune testacé assez pâle; je n'ai pas remarqué de nuances intermédiaires. J'ai reçu de M. le marquis de Brême deux individus pâles de l'Espagne, avec appendice, et un individu foncé de la Dalmatie, sans appendice. Je trouve les deux variétés en Touraine.

Explication des figures de la planche X, n° 1.

1. *Anthicus brunneus.*
2. — *Antoniæ.*
3. — *Bremei* (femelle?), Var. A.

4.	—	{ *Bremei* (mâle ?), Var. B. { *variabilis*, Chevrolat.
5.	—	*minutus*.
6.	—	*melanophthalmus*.
6 a.	—	id. antenne grossie.
7.	—	*instabilis*, Dej. (mâle ?); patte postérieure grossie.
7 a.	—	*instabilis*, Dej. (femelle ?); patte postérieure grossie.

NOUVELLE ESPÈCE

DE CRUSTACÉS DU GENRE DES BRANCHIPES;

Par M. WAGA.

(Séance du 7 septembre 1842.)

Branchipus torvicornis. (Pl. xi, fig. 1 à 4.)

Cornibus cephalicis maris validissimis, tortuosis, in plurimos processus ramiformes divisis; ovario feminæ elongato, conico.

Long. mar. 1 p.; fem. circa 14 l.

Cette espèce est la plus remarquable de celles que l'on connaît jusqu'à présent. Non-seulement elle semble surpasser par le volume de son corps les quatre espèces que M. Milne-Edwards décrit dans son ouvrage sur les crustacés (*Suites à Buffon*), mais encore elle étonne dans le mâle par un énorme développement des cornes céphaliques, qui, étendues, égalent en longueur le corps entier. Ce qui, dans les cornes des espèces connues, n'était qu'un rudiment en forme de dent, est une branche dans celle-ci. Ces cornes procèdent des deux côtés du front, qui se prolonge entre elles en un gros et assez long mamelon (pl. xi, fig. 3, *f*). Grosses et char-

nues à leur base, elles avancent d'abord tout droit, poussant en dessous (*ib.*, *g g*) une branche grêle en forme d'un fil de la longueur des antennes antérieures, et encore plus forte que ces dernières; puis elles se brisent en coude (*ib.*, *h h*), et leur partie succédant à la fracture offre à sa surface intérieure de nombreuses rides tranversales, une série de petites dents (*ib.*, *i*) et une autre pareille (*ib.*, *k k*) qui monte de la partie radicale à la suivante, traversant le coude. Ensuite elles se brisent une seconde fois (*ib.*, *l l*), mais de bas en haut, présentant sous cette fracture une courte mais forte pointe ou dent (*ib.*, *o*). Cette troisième partie des cornes, la dernière, se fourche presque à sa base (*ib.*, *m m*), en deux branches courbes, disposées à l'instar des deux bras d'une lyre, un peu comprimées, et se rétrécissant graduellement vers le bout, jusqu'à passer en longues pointes. Ces deux branches ne sont pas égales. La plus petite (*ib.*, *n n*) présente sur ses courbures, et du côté interne, une dentelure, et outre cela, un mamelon court et grêle; mais l'autre, plus grande (*ib.*, *p p*), se divise, en dessous, en plusieurs apophyses, dont le plus grand (*ib.*, *r r*) à base élargie comme une empaumure des bois de cerf, est une lame triangulaire, très-mince et transparente, à extrémité longue et pointue. La partie extrême de cette branche terminale (*ib.*, *q q*), recourbée en forme d'une faux, prolongée et pointue, offre dans toute la longueur de sa tranche intérieure une dentelure serrée.

Telle est l'armure du mâle. La femelle, encore plus grosse que le mâle, se distingue, en outre, par le front avancé en deux lames amincies aux bords, et qui se dirigent sous la tête (pl. IX, fig. 4, *s s*). Son ovaire a une couleur bleue et la forme d'un cône allongé.

Les deux nageoires qui terminent la queue dans les deux sexes sont allongées, couvertes de cils, et presque les mêmes que dans le *Branchipe des étangs*.

J'ai trouvé cette espèce si remarquable, le 13 juillet 1840, dans une eau assez profonde, mais excessivement trouble, formant un petit marais, et remplissant une fosse où était autrefois un puits au milieu d'un jardin rustique à Odolany, petit village aux environs de Varsovie. L'opacité de cette eau ne permet pas de voir les animaux; mais ils se laissent abondamment pêcher au moyen d'un crible. Il n'y a pas de doute que leur existence dépend de l'opacité du milieu où ils vivent; car si l'eau où ils se trouvent était transparente, les canards et les grenouilles les extermineraient totalement dès le printemps. Ils y habitent en société des *Limnadies tétracères* de Krynicki; lesquelles, en outre, se trouvent abondamment dans les autres petites mares des environs, où il n'y a pas de Branchipes.

DESCRIPTION

D'UN INSECTE APTÈRE QUI SE TROUVE EN QUANTITÉ AUX ENVIRONS DE VARSOVIE ;

Par M. WAGA.

(Séance du 7 septembre 1842.)

Achorutes (1) *bielanensis.* (Pl. XI, fig. 5 à 8.)

Cinereo-cœrulea, albido pilosa, tarsis furcaque albis, antennarum articulo ultimo longitudine trium præcedentium.

Long. 2 millim. $1/2$. Crass. 1 millim.

Le dessus de tout le corps de ces animaux présente une couleur et une conformation très-uniformes : la couleur est cendrée-bleuâtre, ou plutôt bleue, mais tirant au cen-

(1) Je ne veux pas augmenter la nomenclature en multipliant les noms génériques. Laissant donc à des entomologistes plus habiles que moi l'appréciation du genre auquel doit appartenir mon insecte, je le rapporte, en attendant, au genre *Achorutes Templ.* (probablement *Hypogastrura,* Bourlet), avec lequel il s'accorde, excepté le caractère que lui assigne M. Burmeister, *le dernier article de l'antenne le plus petit ;* car cet article est, au contraire, dans mon espèce, *le plus grand.* M. Burmeister ne fait pas non plus mention des yeux à son genre *Achorutes;* mon espèce n'en a point.

dré, à cause d'une multitude de poils blancs très-petits, très-courts et très-serrés, qui couvrent toute la surface du corps. Ce genre de tégument destiné à garantir l'animal de l'humidité, fait que le corps, partout à sa surface, est mat et comme pruineux. Les plus manifestes de ces poils couvrent les articles des antennes, les tarses et les incisions du corps, surtout en dessous.

Le dessous du corps présente plus de variété, tant sous le rapport de la conformation que de la couleur. Les segments du corps offrent de nombreuses plicatures, et vers leur centre, où la peau qui les couvre est la plus mince, ils changent graduellement leur teinte bleue, pour paraître enfin tout à fait blancs.

Un grand cône déprimé constitue la tête, sur le sommet de laquelle sont placées les antennes (pl. XI, fig. 7, *ff*), très-rapprochées à leur base, chacune enchâssée dans une proéminence annuliforme, très-semblable au premier article de l'antenne. Chaque antenne est composée de quatre articles : les deux premiers, courts, sont égaux; le troisième, un peu plus long, joint un peu obliquement au dernier, qui est le plus long, cylindrique, et faisant avec lui un coude. La longueur de ce dernier article est presque égale aux trois autres pris ensemble. Ces antennes sont grosses, et ne dépassent pas la longueur de la tête.

Il n'y a aucune trace d'yeux.

La tête, en dessous, vis-à-vis de la base des antennes, se prolonge et se rétrécit en bouche, comme, par exemple, dans la larve des Libellules. Ce rehaussement aboutit, par une ouverture circulaire, à la cavité buccale, fermée en haut par la lèvre supérieure (pl. XI, fig. 8, *g*), et du côté opposé, par la lèvre inférieure. Le bord antérieur de la première a trois échancrures symétriques, d'où résultent trois sinus ronds, le mitoyen, le plus grand, et quatre dents ou lobes pointus. Les sutures

sous la gorge (*ib.*, *h*) marquent les deux aires triangulaires, parties immobiles qui composent le *mentum*. La lèvre inférieure, composée elle-même de deux pièces, est, à son bord antérieur, ciliée, dure, et pousse des côtés deux mamelons charnus (*ib.*, *i i*), que l'on peut regarder comme des palpes labiaux. Nous voyons donc que cette organisation de la bouche a une analogie frappante avec celle de quelques Myriapodes, et nommément du genre des Iules. Entre ces deux lèvres, reste une ouverture trilobée, par où l'animal fait échapper de temps en temps, avec une grande vitesse, les parties intérieures de sa bouche, qui, dans leur état d'inactivité, se cachent totalement dans le fond de la cavité buccale. On voit en haut deux mandibules assez fortes, chacune terminée par un crochet blanc, analogue à celui qui termine chaque patte. Immédiatement au-dessous de ces mandibules, se laissent apercevoir deux autres parties égales, que je crois être les mâchoires, mais dont l'organisation assez compliquée, à cause de la mollesse de leur substance et de la profondeur de leur gisement, m'a présenté jusqu'aujourd'hui de grandes difficultés dans l'étude spéciale (1). Pendant que ces instruments masticaux restent dans leur situation neutrale, on voit dans les endroits (*k k*, pl. XI, fig. 8) deux points blancs : ce sont les extrémités des crochets qui terminent les mandibules.

Le reste du corps se compose de huit segments (pl. XI, fig. 7 et 8), savoir :

Le premier segment (*prothorax*) est très-court : c'est à lui que s'attache la première paire des pattes.

Le deuxième segment (*mesothorax*), auquel s'attache la deuxième paire des pattes, est plus large que le premier, et deux fois plus long.

(1) Je me propose de donner plus tard une description plus complète de cette organisation.

Le troisième segment (*metathorax*), qui sert d'attache aux pattes de derrière, ressemble tout à fait au deuxième.

Les pattes sont plutôt semblables à celles des crustacés ou des aranéides, qu'à celles des insectes propres. Chacune est composée de cinq articles, et enchâssée dans une proéminence annuliforme du sternum, plus basse toutefois que celle de l'antenne.

Le premier article (*coxa*), pl. XI, fig. 8, *l*, est court, presque sphérique, et a en partie la couleur blanche du dessous du corps.

Le deuxième (*fémur*), *ib.*, *m*, le plus long, et grossi à sa base, présente en dehors une double plicature, où entrent les articles qui suivent quand la patte est pliée.

Le troisième (*tibia*), *ib.*, *n*, et le quatrième (*metatarsus*), *ib.*, presque égaux, sont plus grêles et plus courts que le précédent.

Enfin, le cinquième (*tarsus*), *ib.*, *p*, allongé, conique, se rétrécissant vers le sommet, est terminé par un seul ongle ou crochet blanc, qui s'articule à la patte.

La première paire des pattes est la plus courte et la plus faible; la plus forte est la dernière. Ces pattes se distinguent encore par quelque singularité de leur direction. Quand l'animal les meut pour marcher, les fémurs des pattes opposées se dirigent parallèlement vers eux-mêmes, et ce ne sont que les jambes qui s'écarquillent.

Les cinq articles suivants du corps composent l'abdomen, savoir :

Le quatrième segment, plus large, mais un peu plus court que le précédent, a, en dessous, et au milieu, une peau blanche qui s'élève assez haut pour former un cylindre de cette couleur (*zylinder, zylindrische Warze, Burm.; tube gastrique,* Bourlet), *ib.*, *q q*, mais dont le bout rétractile, hémisphérique, comme bouffi et fendu longitudinalement, se distingue du corps par une couleur bleuâtre. Nous parlerons plus bas de l'usage de cet organe.

Les segments cinquième et sixième, qui sont blancs en dessous, et vers leur milieu, ne présentent rien de particulier.

Le dessous du septième segment présente une nombreuse plicature. Son centre sert de base à la fourche déprimée, *ib., r r,* qui aide l'animal à sauter, et qui est propre à la plupart des insectes de cette famille. Dans l'état de repos, cette fourche reste appliquée à la partie ventrale des deux segments précédents. Sa large base, *ib., rr,* est entourée par un pli de la peau de ce segment. A la base, la fourche a une couleur presque bleue, comme tout le corps; plus loin, elle est blanche-bleuâtre; enfin, les dents sont blanches, quelquefois rougeâtres.

Le huitième et dernier segment du corps est le plus grand de tous. Un pli semi-lunaire, ayant l'apparence d'une incision ou d'une suture, et qui part tant au-dessus qu'au-dessous du segment, près de son bout postérieur, sépare cette partie anale de manière qu'elle paraît constituer le neuvième segment caudal, *s s,* pl. XI, fig. 7 et 8, dont le bord postérieur, qui termine à la fois tout le corps en arrière, est alternativement échancré et denté. Il y a six dents, dont les deux du milieu sont les plus grandes. La surface inférieure de cette partie finale du huitième segment présente deux espaces protubérants, pl. XI, fig. 8, *t t,* ovoïdes, d'une forme très-régulière, dirigés et rapprochés par leurs bouts antérieurs vers eux-mêmes, et au point où est l'anus. Je regarde ces protubérances comme le siége des organes de la génération de l'animal.

Quoique la surface supérieure, soit de la tête, soit de tous les segments du corps, ne présente, au premier coup d'œil, qu'une uniformité parfaite, cependant il y a dans certains endroits, sur cette surface, de petites rides ou fentes stigmatiformes. A la base du cône qui constitue la tête, ces fentes sont rangées en deux séries transversales et parallèles, *u u,* pl. XI, fig. 7. Huit d'entre elles, c'est-à-dire quatre de chaque série, sont les plus visibles, et deux extérieures, dans la série la plus

voisine de la base, sont les plus grandes. Chaque segment du corps porte également, à sa surface supérieure, quatre pareilles fentes, deux latérales, *ib., w w*, près des côtes, et presque dans le lieu ordinaire des véritables stigmates, deux mitoyennes, *ib., x x*, entre celles-là, et plus rapprochées vers le dos. Par chacune de ces fentes ou pores, l'animal, inquiété, laisse sortir des gouttes d'une liqueur épaisse, blanchâtre, opaque, amère, ayant une odeur qui tient le milieu entre celle que répand le *Polydesmus complanatus* et celle qu'exhalent les Coccinelles ou plusieurs autres insectes (*Hister bipustulatus, Clythra tridentata, Lycus sanguineus*, etc.). J'ai observé que même les plus grands pores situés aux angles postérieurs de la tête ont également la faculté d'exhaler des gouttes répulsives, comme le font ordinairement les myriapodes. La marche de l'animal est lente. Attaqué, il se roule un peu, en rapprochant sa tête jusqu'au ventre, et à l'instant même il fait sortir les gouttes du liquide dont on vient de parler. Dans cet état d'enroulement, les dents de la fourche embrassent le mamelon cylindrique et s'y fixent. Quand on touche avec le bout d'une petite baguette l'animal qui marche sur du papier, il saute au moyen de sa fourche; cependant, à cause de la pesanteur de son corps, il ne se prête que très-rarement à ce mouvement rapide, et le saut qu'il fait alors ne le porte jamais bien loin.

Une quantité étonnante d'individus de l'espèce que je décris se trouvent dans les parties basses du bois de Bielany, situé sur le bord de la Vistule, et tout près de Varsovie. Il est bien singulier que, dans les forêts situées précisément vis-à-vis, sur le bord opposé de ce fleuve, on n'y ait jamais trouvé un seul individu de ces insectes. J'en ai rencontré, il est vrai, mais très-rarement dans les parties basses du parc de Jablonna, à deux lieues de Varsovie, également sur la Vistule. A l'endroit de leur habitation, ils sont dispersés

parmi les feuilles mortes qui pourrissent sur la terre; ils s'attroupent et se cachent sous de grands corps abandonnés, comme des planches, des copeaux, etc., pour y chercher de l'humidité. Ils existent pendant toute l'année; car, même en hiver, après avoir remué la neige et les feuilles, on peut en trouver en abondance.

Ils ne peuvent pas vivre longtemps hors de l'humidité. Il paraît que le tube gastrique, qui se trouve sous le premier segment de l'abdomen de ces insectes, et que Latreille a présumé être l'issue de leurs organes sexuels (1), contient l'ouverture par où ces animaux reçoivent l'air pour respirer. Cette conjecture n'aurait-elle pas quelque rapport avec celle de M. Guérin, à l'égard des vésicules qu'il a observées (*Ann. des sc. nat.*, 1836, *Zoologie*, p. 374) dans le genre *Machilis*? Sous le rapport de cette restriction du nombre des stigmates, leur respiration aurait une analogie parfaite avec celle des aranéides, et relativement au besoin de la médiation de l'humidité, à la respiration des crustacés. Les cloportes qui fréquentent même les endroits assez secs, afin de pouvoir retenir l'eau à leurs ouvertures respiratoires, ont ces dernières munies d'opercules, observés par MM. Lereboullet et Duvernoy (l'*Institut*, 1840, n° 312). Aussi les *Achorutes*, qui n'ont point ces opercules, ne peuvent-ils rester qu'un temps très-court dans des endroits secs. On reconnait très-facilement cette destination de leur tube gastrique, lorsque, après avoir été isolés dans un endroit sec, ces animaux, pressés de respirer, sont placés sur un verre dont la surface a été humectée; alors l'action de leur tube augmente; ils se collent, pour ainsi dire, au verre humecté, ce qui a probablement

(1) De l'organisation extérieure et comparée des insectes Thysanoures (*Nouvelles Annales du Muséum d'hist. nat.*, t. 1er, p. 185).

fait supposer à quelques entomologistes que ce tube est destiné uniquement à soutenir l'animal, lorsqu'il marche sur un plan vertical.

Dans un vase rempli de feuilles pourries et humectées, on peut non-seulement les conserver vivants pendant plusieurs années, mais même encore les envoyer en état de vie dans des lieux très-éloignés. J'ai observé sur les individus élevés par moi, qu'ils muent très-souvent. Leurs dépouilles sont blanches et toujours chiffonnées. Je n'ai jamais vu ni leur copulation ni leurs œufs, quoique chaque année, au commencement du mois de mai, il apparaisse dans le vase une multitude de petits. Le corps de ces derniers offre exactement la conformation de celui des adultes, excepté : 1° qu'il est presque cylindrique ; 2° qu'il est tout à fait blanc ; 3° qu'il ne présente aucune trace de la fourche ; en un mot, ce sont des individus qui portent tous les caractères du genre *Lipura,* Burm. Il est donc facile d'arriver à cette conjecture que les espèces *Podura ambulans,* et *Podura alba,* Lin. (*fimetaria,* Schrank), que M. Burmeister détache pour former son genre *Lipura,* ne sont que des individus imparfaits des espèces qui appartiennent à son genre *Achorutes*. Dans les plus jeunes individus de mon espèce, on aperçoit le rudiment du tube que M. l'abbé Bourlet (*Annales de la Soc. ent. de France,* 1841, *Bull.* LVIII) refuse à l'epèces *Podura fimetaria,* tandis que M. Burmeister (*Manuel,* t. II, p. 447) approuve, au contraire, son existence dans le genre *Lipura.*

Avant la mue, la couleur du corps des individus adultes devient plus foncée. S'il se manifeste alors au-dessus des segments postérieurs des taches blanches, c'est une marque qu'ils ne supporteront pas leur maladie : aussi, dès l'instant que ces taches ont paru, l'animal est-il à peine en état de faire quelques pas ; bientôt il devient immobile, il se tuméfie, et prend une couleur bleu-violet, quelquefois toute brune, mais alors

il ne vit plus. Quelquefois le corps de ce cadavre éprouve un singulier changement; un article quelconque de ses antennes ou pattes s'enfle au point qu'il se transforme en une vessie grosse, transparente et pleine d'eau, au milieu de laquelle des millions d'infusoires fourmillent.

DESCRIPTION

D'UN INSECTE COLÉOPTÈRE INDIGÈNE DE LA CHINE TROUVÉ DANS DU THÉ DE COMMERCE;

Par M. WAGA.

(Séance du 7 septembre 1842.)

Anisoplia theicola. (Pl. XI, fig. 9 et 10.)

Livida, glabra, punctulata, thorace lateribus marginato macula magna cordiformi viridi splendente, elytris punctato-striatis, macula circa scutellum, sutura, margine exteriori, punctoque apicali violaceo splendentibus, pectore viridi.

Descriptio. « Clypeus transversus, margine antico reflexo, « integro, cupreo resplendens, punctatissimus. Caput antice « quoad colorem et superficiem clypeo simillimum, postice « viridi splendens, læve. Oculi nigri. Antennæ rufæ capitulo « nigro. Thorax antice et lateribus marginatus (immargina- « tus postice), nitidissimus, subpunctatus, glaber, lividus; « disco ejus macula magna cordiformis, viridi splendens, nullibi « margines thoracis nisi medio marginis postici adversus scu- « tellum attingens. Scutellum lividum. Elytra magnam partem

«abdominis non obtegentia, punctato-striata, singulo striis «circiter VIII; glabra, livida; macula trapezoidali scutellum «cingente, sutura, margine exteriore et puncto *f.* lineola api-«cali intense violaceis, splendentibus. Corpus lividum, niti-«dum, glabrum. Abdomen parte elytris non obtecta puncta-«tum, segmento ultimo *f.* anali vix dignoscibile pubescentiæ «vestigium ostendens. Pectus totum viride; metasterno cana-«liculato. Pedum femora livida, tibiæ fuscæ, anticæ extra bi-«dentatæ. Longitudo totius insecti, lin. 3.»

Habitat procul dubio in China. Unicum exemplar dessiccatum apud mercatorem russicum in thea bohea commerciali Varsoviæ repertum, musæo Cel. Aubé præstantissimi Galliæ entomologi obtuli.

DIRAPHIA

NOVUM INSECTORUM GENUS LIVIÆ PROXIMUM.

(*Aphidii, Homoptera.*)

Par M. WAGA.

(Séance du 7 septembre 1842.)

Antennæ *graciles, thorace breviores, articulo secundo reliquis majori, ovato* (non conico ut in Livia).

Caput *quadratum, sulco medio longitudinali divisum, processibus anticis rotundatis.*

(Observ. *Reliqua ut in Livia, cujus forte alterum sexum esse tempus docebit.*) (1).

D. Limbata, alis anticis limbo apicali fusco. (Pl. XI, fig. 11 et 12.)

Cet insecte est tellement analogue à la *Livia juncorum*, Latr., qu'il n'y a que quelques modifications assez graves dans

(1) Dans la séance du 5 octobre 1842, de la Société entomologique, ainsi que dans la *Revue zoologique* (1842, n° 9, p. 293), M. Guérin-Méneville a annoncé que M. Waga lui ayant envoyé deux individus de la *Diraphia limbata,* en même temps qu'un individu de la *Livia juncorum,* il a pu les étudier avec soin, et qu'il a reconnu que ses deux individus du genre *Diraphia* étaient de sexes différents;

la conformation des antennes, qui ne permettent pas de le placer dans le genre des Livies.

Il a la grandeur, la couleur, la construction des pattes et des yeux, la substance des ailes, tout à fait comme dans la *Livia juncorum.* L'aile supérieure est à son bout plus large et plus arrondie que dans l'autre. Les nervures de cette aile s'accordent parfaitement avec celles de la *Livia juncorum,* excepté que, comme plusieurs autres détails de l'organisation du corps, elles sont ici plus prononcées. Dans la *Livia juncorum,* l'aile supérieure, vers son extrémité, a une liture noirâtre, peu visible, tandis que dans la *Diraphie,* tout autour de la partie antérieure arrondie de cet organe, s'étend une bande marginale noire très-manifeste, de sorte qu'elle constitue une bordure de l'aile du côté de son bout. On aperçoit, sur le mésothorax, quelques légères taches brunâtres qui n'existent pas dans la *Livia juncorum.*

Cependant la seule différence essentielle consiste dans la tête et les antennes. La tête est plus large que celle de la *Livia :* un sillon longitudinal très-manifeste la divise en deux portions égales, dont chacune s'avance en un prolongement antérieur qui n'est pas terminé en angle aigu, comme dans la *Livia,* mais qui est arrondi en arc.

cette observation doit lever tous les doutes que M. Waga pouvait avoir sur la validité de son genre et même de son espèce. D'après M. Guérin-Méneville, la *Diraphia limbata* mâle a son abdomen terminé par un appareil destiné à saisir sa femelle, et composé de fortes pinces relevées, comme celles que présentent les mâles des *Psylla,* tandis que dans la femelle il y a plusieurs valves en forme de sabres, réunies en pointe en arrière. Enfin, M. Guérin-Méneville a remarqué à la base des hanches postérieures dans les deux sexes, une épine saillante assez forte; l'épine de chaque hanche est très-rapprochée à sa base de celle qui lui est opposée, ce qui produit une espèce de fourche divergente sur la ligne médiane. E. D.

Tandis que toute la structure de la *Diraphie* est plus forte que celle de la *Livia juncorum*, les antennes, au contraire, de la première, sont beaucoup plus faibles que celles de la dernière. Leur deuxième article (1), qui, dans la *Livia juncorum*, a une énorme grosseur, est, dans la *Diraphia*, beaucoup plus petit, d'une forme plus régulière, et au lieu d'être conique, ventru à la base, n'est que simplement ovale. Dans la *Livia*, cet article constitue la moitié de l'antenne, tandis que, dans la *Diraphia*, il ne fait que le quatrième de sa longueur. Le reste de l'antenne, aussi bien dans la Livie que dans la Diraphie, ne diffère en rien, même pour la couleur (2).

Cet insecte saute, mais je ne l'ai jamais vu se servir de ses ailes pour voler. Je l'ai trouvé aux environs de Varsovie, dans une localité couverte de buissons isolés, non loin d'une forêt. Il y en avait sous un buisson une société nombreuse, tous enfouis dans la terre à une profondeur de deux pouces environ, comme le font quelques espèces du genre *Ulopa*. C'était en automne. Il serait possible que ce ne fussent que des femelles qui s'y seraient abritées avant l'hiver. Il est singulier que, dans quelques-uns de ces individus, les nervures de l'aile supérieure gauche offraient, dans la bifurcation apicale de la nervure du milieu, une troisième branche (trifurcation), quoique l'aile droite ne présentât pas cette anomalie.

(1) M. Burmeister (*Manuel*, t. II, p. 96) l'appelle *le premier*, quoique, malgré cela, il assigne un juste nombre d'articles (dix) aux antennes de la *Livia*.

(2) Deux articles apicaux des antennes, tant dans la *Livia* que dans la *Diraphia*, sont noirs, et les cinq qui précèdent (les 4e, 5e, 6e, 7e et 8e), également chez toutes les deux, sont blancs, comme couverts de farine, ce qui disparaît cependant après la mort de l'insecte. Les articles 1er, 2e et 3e s'accordent pour la couleur avec la tête et le corselet.

Le mot *Diraphia,* employé originairement par Illiger, pour désigner le genre que Latreille avait nommé auparavant *Livia,* fait allusion à deux stylets ou soies inégales qui terminent l'*apex* de l'antenne, circonstance qui se rapporte également à ces deux genres.

ADAPSILIA

GENRE DE DIPTÈRES APPARTENANT A LA SOUS-TRIBU *Dolichocères* DE MACQUART, VOISIN DE *Sepedon* ET *Tetanocera*;

Par M. WAGA.

(Séance du 7 septembre 1842.)

CARACTÈRES DU GENRE.

Antennæ *porrectæ, productione anteriori capitis insertæ, basi approximatæ, articulo secundo tertio duplo longiori, secundo obconico, setoso, tertio ellipsoidali integerrimo; seta nuda.* (Pl. XI, fig. 17.)
Hypostoma *perpendiculare, subdescendens, nudum, lucidum, macula orbitalis infra oculum.* (Pl. XI, fig. 16) (1).
Oculi *ovati.*
Abdomen *basi angustatum,* mari *ovatum, depressum,* feminæ *collapso-conicum* (2).
Alæ *incumbentes, abdomine longiores.*

Face presque perpendiculaire, carenée, très-luisante, épistome saillant, front déprimé. Tête triangulaire. Antennes de la longueur de la tête; deuxième article velu et en cône

(1) *In Tetanoceris plurimis macula hæc sub fronte, inter oculo et basi antennarum sita.*

(2) Je ne peux m'exprimer autrement à l'égard de la forme que représente la figure.

oblique renversé, deux fois plus long que le troisième; celui ci ellipsoïdal, sans échancrure; style nu. Addomen à premier segment le plus long, rétréci à la base en un pédicule.

Adapsilia coarctata. Long. 4 lig. (Pl. xi, fig. 13 à 17.— 13 le mâle, 14 la femelle.)

Tout le corps et les pieds ferrugineux, yeux verts en état de vie. Ailes variées de cinq taches noirâtres.

La tète est de la couleur la plus claire, deux lignes brunes le long de l'occiput; le vertex est un peu élevé, le front plat, sans lueur, faiblement carené longitudinalement, couvert de poils très-courts. Elle se rétrécit et se prolonge en avant, ce qui lui donne une forme triangulaire. Sur le sommet de ce prolongement, sont fixées les antennes, très-rapprochées à leur base. Leur premier article est très-menu; le deuxième, le plus long, velu, très-rétréci à la base, grossissant vers le sommet, et tronqué obliquement: il reprend vers son extrémité, qui est creuse; le troisième, celui-ci est plus de deux fois plus court que le deuxième, ovale, sans aucune échancrure, à sommet terminé en pointe obtuse, nu. De son dos prend naissance le style, de la longueur de l'antenne entière, noir, nu. Les yeux ont une forme ovale, peu convexe; ils sont verts pendant la vie. La face est nue, partout très-luisante, comme vernissée, à carène saillante, longitudinale. Immédiatement sous l'œil, sur les joues, s'étend en bas une tache foncée, linéaire.

Le corselet est luisant, muni de soies fortes, mais très-dispersées, noires. Quatre lignes obscures, mais peu distinctes, partent le long du corselet, les mitoyennes rapprochées vers elles-mêmes, les extérieures à quelque distance de celles-là, et interrompues. L'écusson arrondi, obtus, porte près de son extrémité deux soies, les plus fortes, noires. Il n'y a que les rudiments des cuillerons. Les balanciers sont triangulaires, de couleur jaune-citron.

Les ailes sont un peu plus longues que l'abdomen. La deuxième nervure transversale est droite. Sur chaque aile il y a cinq taches foncées, qui, dans la femelle, sont moins distinctes. La première tombe sur le point de la bifurcation de la seconde nervure sous-marginale; la deuxième, sur la réunion transversale en forme d'*s* de la nervure intermédiaire avec l'anale et l'axillaire, plus petite que la précédente, et qui devait composer avec elle une bande interrompue. La troisième tache couvre la première nervure transversale, et, s'élargissant vers le haut, occupe la cellule noire stigmatique ou le *punctum alæ*, et atteint le bord extérieur de l'aile. Cette troisième tache présente également la disposition d'une bande, car elle se prolonge comme l'ombre, jusqu'à la cellule anale. La quatrième tache est un parallélogramme assez régulier, répandu sur la deuxième nervure transversale. La cinquième, la plus grande de toutes, obscurcit l'*apex* de l'aile, et présente deux échancrures sinueuses du côté interne. Entre cette dernière et la deuxième tache, en haut, vers le milieu, on voit un trait noir le long de l'aréole marginale, mais il n'y a qu'une trace ombrageuse sur l'aile de la femelle.

Les pieds présentent une couleur uniforme; cependant les tarses sont un peu cendrés, les pelottes jaunes.

Les jambes intermédiaires sont terminées par des pointes.

L'abdomen, composé de cinq segments, est à sa base notablement rétréci, presque en pédicule; et ce rétrécissement ne consiste que dans le premier segment. L'abdomen du mâle est déprimé, ovale, à incisions noirâtres. La surface des segments est luisante, couverte de soies dispersées, qui, surtout aux côtés, sont longues et fortes. Le dernier segment, le cinquième, se recourbe et se cache sous l'avant-dernier. L'abdomen de la femelle est conique, et un peu fléchi en bas. Son premier segment rétréci a la forme d'un chandelier rond ou d'un pavillon de trompette. Son bord dilaté est roide, recouvert

de soies noires touffues, tandis que tous les segments qui suivent sont presque nus, et si faibles, qu'après le dessèchement de l'insecte, ils se plient et perdent entièrement leur forme.

Je n'ai trouvé qu'une unique paire de ce diptère en automne, aux environs de Varsovie, sur un buisson de chêne qui croissait au bord d'un chemin à une petite distance d'une forêt, et je présume que c'était au moment où l'insecte venait de sortir de terre après sa dernière métamorphose.

Le nom *Adapsilia* se rapporte à la rareté de l'insecte.

Explication des figures de la planche XI.

Fig. 1 à 4. *Branchipus torvicornis.*

1 Mâle. 2 Femelle. 3 Tête grossie du mâle, à corne droite détachée. 4 Tête grossie de la femelle.

Fig. 5 à 8. *Achorutes bielanensis.*

5 Insecte augmenté. 6 Sa grandeur naturelle. 7 Dessus du corps très-augmenté. 8 Dessous du corps.

Fig. 9 et 10. *Anisoplia theicola.*

9 L'insecte grossi. 10 Sa grandeur naturelle.

Fig. 11 et 12. *Diraphia limbata.*

11 L'insecte grossi. 12 Sa grandeur naturelle.

Fig. 13 à 17. *Adapsilia coarctata.*

13 Le mâle. 14 La femelle. 15 Leur grandeur naturelle. 16 Tête grossie. 17 Antenne grossie.

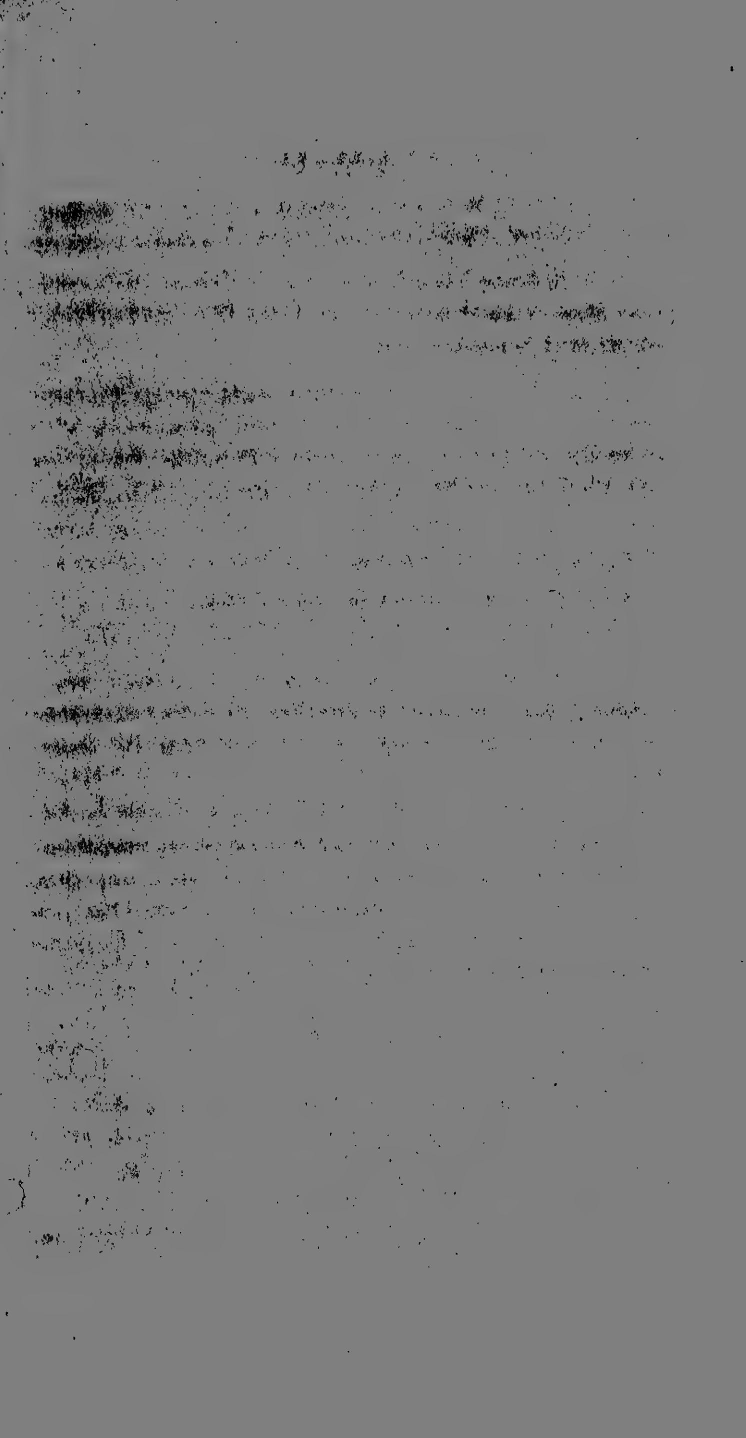


TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CETTE LIVRAISON.

Notice sur la vie et les travaux de JEAN-VICTOR AUDOUIN; par M. DUPONCHEL 95

Observations sur un mémoire et une notice de M. ROBINEAU-DESVOIDY, insérés dans le 4e trimestre de 1841 des *Annales de la Société;* par M. MACQUART 165

Note pour servir à l'histoire des métamorphoses des *Coléoptères;* par M. GOUREAU 173

Note sur le genre *Ceratitis* de M. MAC LEAY; par M. le Marquis DE BRÊME 183

Histoire des métamorphoses du *Triplax nigripennis;* par M. LÉON DUFOUR 191

Description de deux *Lépidoptères* nouveaux, recueillis en Barbarie par M. le capitaine CHARLON; décrits et publiés par M. HUGUES DONZEL 197

Description d'une nouvelle espèce de *Lépidoptères;* par M. DARDOIN 201

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE, 2e trimestre de 1842; par le Secrétaire de la Société xv

Livres nouveaux d'Entomologie.

PARIS. — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOUX, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 29 *bis*.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis.

TOME ONZIÈME.

1842. — *Quatrième trimestre.*

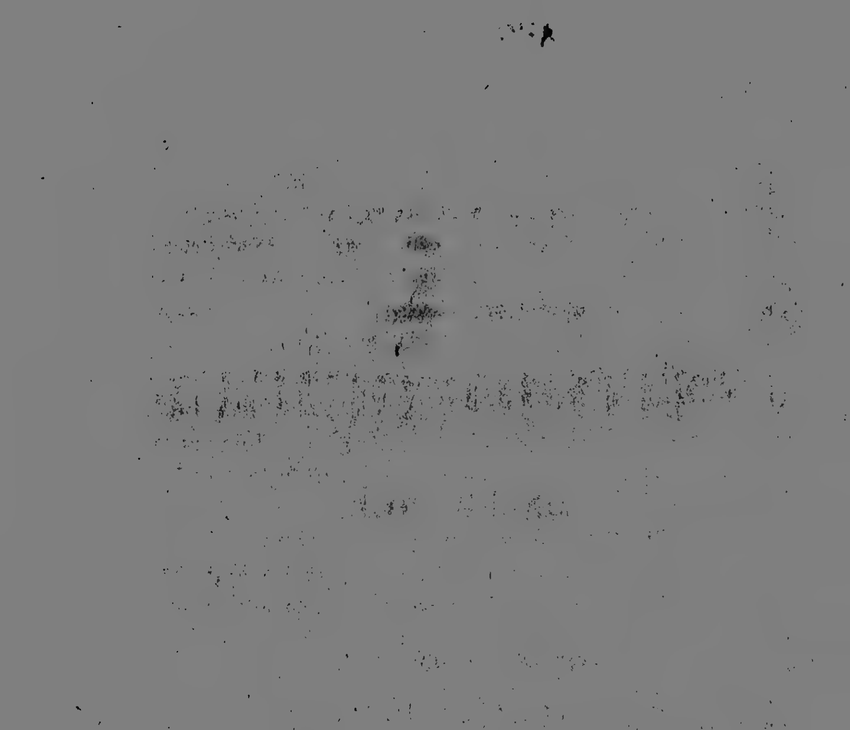
(IL PARAIT QUATRE CAHIERS PAR AN.)

PARIS.

CH. PITOIS, ÉDITEUR,

RUE DE L'ODÉON, 35.

MAI M DCCC XLIII.



DESCRIPTION

D'UNE ESPÈCE NOUVELLE DE *Lucanide*, APPARTENANT AU GENRE *Dorcus* DE MEGERLE;

Par M. LUCIEN BUQUET.

(Séance du 5 octobre 1842.)

Dorcus Lessonii, Buq. (Pl. XII, n° 1, fig. 1.)

Nigro-piceus; mandibulis exsertis, incurvis, intus bidentatis; capite bicornuto, excavato; thorace lævigato, medio impresso, tenuiter marginato; elytris oblongo-ovatis, confertissime punctatis, rufo-cinctis.

Long. corp. mâle, mandib. inclus, millim. : 17. Lat. millim. 6.
— femelle. — d°. — 13. — d° 5 ½

Cet insecte est d'un brun noir assez brillant. La tête, d'un tiers plus large que longue, fortement creusée antérieurement, et lisse dans cette partie, est légèrement et finement pointillée en arrière. Les yeux sont gris, peu saillants, et l'on voit à côté de chacun d'eux une petite corne assez élevée, légèrement penchée en avant et tronquée à l'extrémité. Les mandibules, plus longues que la tête chez le mâle, courbées

en dedans et fortement élargies à leur naissance, s'amincissent vers leurs extrémités, qui sont arrondies du bout. Elles sont armées de deux dents : l'une, très-forte, longue et aiguë, se trouve à la base; l'autre, très-petite, est placée un peu au-dessus de la précédente.

Le corselet, finement pointillé, d'un tiers plus large que long, légèrement rétréci en arrière, presque parallèle, rebordé sur les côtés, et coupé carrément à la base, est fortement échancré en avant, près des angles antérieurs : il a en dessus une large impression ovale, profondément marquée, et l'on voit au milieu du bord antérieur un petit tubercule assez saillant, dirigé en avant.

L'écusson est triangulaire, plus large du double que long, finement pointillé dans le milieu, et arrondi au bout.

Les élytres, en ovale allongé, de la largeur du corselet, coupées carrément à la base, à angles huméraux saillants et arrondies au bout, sont fortement rebordées, et ponctuées surtout antérieurement : on voit sur chacune d'elles une bande d'un rouge de brique, assez étroite, un peu en relief et comme veloutée, qui part de l'angle huméral et descend jusqu'au bord sutural, sans toucher à la bordure.

La femelle, d'un tiers plus petite que le mâle, est moins brillante que lui. La tête, aplatie et fortement ponctuée, a un petit tubercule placé sur le milieu du bord antérieur. Le corselet est couvert d'une ponctuation très-serrée; l'impression du milieu, très-large et profonde, est encadrée, excepté à la base, par une côte assez saillante, lisse et brillante. Les élytres sont relativement plus ovalaires, et la ligne rougeâtre dont elles sont ornées est un peu plus large, et placée à une plus grande distance de la bordure que dans le mâle.

Cette espèce remarquable a été découverte au Chili par M. Adolphe Lesson, chirurgien de la marine royale, qui a bien voulu en enrichir ma collection, et à qui je l'ai dédiée.

OBSERVATIONS

SUR LA *Monographie des Érotyliens* DE M. TH. LACORDAIRE;

Par M. le comte DEJEAN.

(Séance du 2 novembre 1842.)

M. Th. Lacordaire vient de faire paraître un ouvrage du premier ordre, sur la famille des Érotyliens, et si je possédais encore ma collection, je croirais de mon devoir de vous en présenter une analyse détaillée; mais on ne peut être entomologiste sans collection, et je suis contraint de me borner à quelques courtes observations.

M. Lacordaire a réuni aux Érotyliens les insectes que j'avais placés dans la famille des Clavicornes, et dont j'avais fait les genres *Encaustes* et *Episcapha*, et il en a séparé le genre *Thalassia* de M. Chevrolat, ceux démembrés de l'ancien genre *Languria*, le genre *Phalacrus*, et ceux qui le suivent dans mon dernier catalogue.

Lorsque je me suis défait de ma collection, je possédais 305 espèces d'Érotyliens, y compris les genres *Encaustes* et *Episcapha*, dont 257 citées dans la dernière édition de mon catalogue, et 48 que je m'étais procurées depuis son impression. Ces espèces étaient réparties dans 25 genres.

M. Lacordaire décrit dans son ouvrage 571 espèces qu'il a vues, et cite en outre 19 espèces décrites par différents auteurs, en tout 590; c'est presque le double de celles que je possédais.

Ces espèces sont réparties dans 28 genres. M. Lacordaire, tout en se servant de mon catalogue, y a fait, avec raison, beaucoup de changements, car le travail que j'avais présenté ne pouvait être considéré que comme un premier jet, qui avait besoin d'être modifié et sérieusement examiné.

En entomologie, comme en beaucoup d'autres choses, il est impossible de bien faire du premier coup, et ce n'est qu'à force de travail, et de revoir ce qui a été fait, que l'on parvient à faire quelque chose de passable. M. Lacordaire a fait beaucoup mieux que moi; ceux qui viendront après lui feront encore mieux, et je crois pouvoir indiquer d'avance son genre *Brachysphœnus*, composé de 148 espèces, qui, comme le genre *Feronia* de mon *Species* des carabiques, me paraît contenir des espèces de genres très-différents, et qui probablement sera par nos successeurs divisé en plusieurs nouveaux genres.

Ainsi que je l'ai dit, il m'est impossible, sans collection, de faire une analyse détaillée de cet ouvrage; mais, tout en approuvant complétement pour l'ensemble et les détails la marche suivie par son auteur, je ne puis cependant m'empêcher de lui adresser quelques observations; car plus un ouvrage a de mérite, plus il est nécessaire de relever ce qu'il peut avoir de défectueux.

Je commence par quelques observations générales.

Lorsqu'un auteur fait un ouvrage du genre de celui-ci, il se trouve souvent, pour beaucoup d'espèces, entre deux difficultés. Est-il plus convenable de rapporter l'espèce dont il est question à une espèce décrite par un ancien auteur, sans être bien certain que ce soit cette espèce, ou vaut-il mieux

la décrire comme espèce nouvelle, quoiqu'elle puisse avoir été décrite antérieurement?

Je me suis toujours prononcé pour le dernier système, et je crois qu'il y a beaucoup moins d'inconvénients à décrire un insecte comme espèce nouvelle, que de le rapporter à une espèce décrite par un ancien auteur, sans être bien certain que cette espèce soit bien réellement celle dont il est question, et dans le *Species* des carabiques, et dans le catalogue de ma collection, j'ai toujours donné comme nouvelles les espèces sur lesquelles je n'avais pas la complète certitude qu'elles fussent décrites antérieurement.

M. Lacordaire me paraît avoir suivi le système contraire; il dit souvent : J'ai la conviction complète, ou je ne doute pas que cette espèce ne soit celle décrite par tel auteur, et j'avoue que je suis loin de partager ses convictions, d'autant plus qu'elles ne sont ordinairement basées que sur l'examen de descriptions ou de figures. Ainsi que je l'ai dit plusieurs fois, dans l'état actuel de l'entomologie, il est impossible de déterminer d'une manière certaine un insecte avec des descriptions et des figures; c'est à peine si on peut le faire avec les insectes eux-mêmes, et pendant de longues années, pendant lesquelles beaucoup d'entomologistes venaient nommer des insectes sur ma collection, j'ai vu souvent, je ne dirai pas de simples amateurs, mais des entomologistes de noms connus, commettre de graves erreurs, bien qu'ils eussent les insectes eux-mêmes sous les yeux. Je crois donc que M. Lacordaire aurait mieux fait de n'avoir pas eu autant de confiance dans les descriptions et les figures des anciens auteurs, et je crois surtout que lorsqu'une espèce était connue sous un nom récent, il a eu tort de changer ce nom, pour lui attribuer un nom plus ancien, sans être parfaitement certain que ce fût l'espèce décrite sous ce nom.

Dans le *Species* des carabiques et dans mes catalogues,

j'ai toujours eu le plus grand soin d'indiquer en synonymie tous les noms sous lesquels une espèce avait été désignée, quand bien même ces noms n'auraient été imprimés nulle part ; je crois avoir, en agissant ainsi, rendu un véritable service à tous les entomologistes, et je regrette beaucoup que tous ceux qui ont écrit après moi n'aient pas suivi le même système et se soient bornés à citer seulement les noms imprimés, dédaignant même souvent ceux de catalogue. En effet, quel est le but de la synonymie ? Ce n'est nullement de constater ce qui a été imprimé, ce qui en ferait un simple renseignement bibliographique, mais c'est surtout de faciliter les recherches des entomologistes qui veulent déterminer dans un ouvrage les insectes de leur collection ; et rien ne facilite autant les recherches que la désignation de tous ces noms inédits, même de ceux entièrement abandonnés, sous lesquels un insecte a été désigné. Je crois donc, qu'autant il est inutile de multiplier la synonymie lorsque les noms sont identiques, autant il est utile de donner tous les noms qui ont pu être appliqués à une espèce, et qu'il est surtout utile de faire connaître les noms qui n'ont pas été imprimés.

M. Lacordaire, à l'exemple de beaucoup d'autres auteurs, n'a pas suivi ce système, et je le regrette vivement. Il néglige aussi souvent de faire connaître quel est l'entomologiste qui a donné le nom adopté pour telle espèce, et si souvent il dit, par exemple, *Lacordaire in Dej. catal.; Reiche in Dej. catal.,* il l'oublie pour beaucoup d'autres espèces, et particulièrement pour celles décrites par M. Guérin, qui, ordinairement, n'a pas nommé les insectes qu'il décrit.

Dans une famille dont les genres ne sont pas encore bien déterminés, et dont beaucoup d'espèces passeront probablement d'un genre dans un autre, je crois qu'il aurait été convenable de ne pas répéter plusieurs fois les mêmes noms spécifiques.

M. Lacordaire ne s'est pas astreint à cette règle. Trente-un noms, *angustatus, annulatus, apiatus, brasiliensis, cinctellus, cinctipennis, cruciatus, decempunctatus, dimidiatus, dorsonotatus, Duponchelii, elongata, giganteus, incertus, interruptus, limbatus, lividus, maculiventris, melanopterus, melanopus, nigropunctatus, oculatus, pictus, pulicarius, quadrimaculatus, quadrisignatus, scutellaris, testaceus, trifasciatus, unicolor* et *violaceus*, sont répétés deux fois, et *bicolor* est répété trois fois. Je ferai observer, à cette occasion, que, si j'ai quelquefois changé des noms adoptés, c'était pour éviter ces doubles emplois; je l'ai fait, entre autres, pour l'*Apiatus* de M. Chevrolat.

Je dirai aussi un mot sur le mode adopté par M. Lacordaire pour les variétés. Quelquefois l'espèce est à peu près constante, et l'on rencontre des variétés qui s'en écartent; alors on peut suivre la marche adoptée par M. Lacordaire, décrire d'abord l'espèce et ensuite les différentes variétés; mais ordinairement cela n'est pas ainsi : il n'y a pas de type, pour me servir de l'expression de M. Lacordaire; mais tous les individus sont plus ou moins différents, et dans ce cas il vaut mieux, ainsi que je l'ai fait souvent dans le *Species* des carabiques, décrire les variétés extrêmes, et dire que l'on trouve tous les passages intermédiaires de l'une à l'autre.

Je passe maintenant aux observations particulières.

Pag. 40. *Encaustes javana.* Je crois que cette espèce est la *Cruenta* de mon catalogue; mais je n'en suis pas certain, et M. Lacordaire n'a pu s'en assurer, n'ayant pas en sa possession les *Encaustes* et *Episcapha* de ma collection qui, avec les autres nécrophages, sont entre les mains de M. le marquis de la Ferté-Sénectère.

P. 51. *Episcapha glabra.* La dernière édition de mon catalogue a été publiée par livraisons; à l'époque où a paru

celle qui contient les nécrophages, je croyais que cet insecte devait être rapporté à l'*Erotylus 4. pustulatus* de Fabricius; mais depuis, ayant reçu ce dernier insecte de M. Westermann, je l'ai placé, dans la dernière livraison, dans le genre *Aulacocheilus*, et c'est ce qui fait le double emploi signalé par M. Lacordaire.

P. 63. *Genre Dacne*. Je ne puis partager l'opinion de M. Lacordaire sur l'adoption de ce nom générique. Bien qu'on ait adopté le nom d'*Engis* pour les *Dacne* de Latreille, et que, comme le dit M. Lacordaire, ce dernier nom se trouve maintenant sans emploi, je ne crois pas que l'on puisse prendre un ancien nom générique abandonné pour le donner à un nouveau genre, et je crois que M. Lacordaire aurait mieux fait de créer un nouveau nom.

P. 67. *Dacne Heros*. M. Say m'a envoyé, sous le nom de *Heros*, un insecte qui ne m'a pas paru différer de la *Fasciata*, et que j'ai désigné comme simple variété dans mon catalogue; je ne crois donc pas que cette espèce soit l'*Engis Heros* de Say.

P. 95. *Ischyrus columbianus*. Il y a ici une faute d'impression; il faut écrire *colombianus*.

P. 163. *Mycotretus polyophtalmus*. M. Lacordaire écrit toujours de cette manière tous les noms ayant la même origine; il me semble cependant qu'il faudrait *polyophthalmus*. Je ne répéterai pas cette observation.

P. 186. *Mycotretus sobrinus*. M. Lacordaire dit qu'il a trouvé dans ma collection un individu que j'avais confondu avec mon *Brachymerus simplex;* il y a évidemment erreur, car il n'y a pas d'insecte portant ce nom dans mon catalogue; et il fallait dire avec son *Brachymerus sobrinus*, qui est le *Brachysphœnus simplex* de M. Lacordaire.

P. 215. *Triplax bicolor.* M. Dahl m'a envoyé des individus de cette espèce, pris par lui en Hongrie, sous le nom de *Scutellaris;* n'y aurait-il pas confusion avec la précédente, qui n'en serait qu'une variété, dans laquelle les élytres seraient de la couleur du reste du corps? car je ne vois rien dans la description qui justifie le nom de *Scutellaris.*

P. 218. *Tritoma flavicollis.* Cet insecte a été décrit par Fabricius, dans son *Systema eleutheratorum,* sous le nom de *Tetratoma dimidiatum,* et comme venant de la collection de M. Bosc, qui l'avait rapporté de la Caroline. Le premier individu que j'ai possédé m'avait été donné par M. Bosc, et cette espèce de certitude est bien plus certaine que toutes celles tirées des descriptions et des figures; je l'ai reçu depuis de M. Leconte. Cette synonymie existe dans mon catalogue, et j'ignore ce qui a pu empêcher M. Lacordaire de la citer.

P. 227. L'insecte que Paykull a décrit sous le nom de *Tritoma glabra,* qui a été longtemps inconnu, même des entomologistes suédois, mais qui est bien connu maintenant, appartient au genre *Agyrtes;* il est très-voisin du *Subniger,* et il est cité, p. 133 de mon catalogue, sous le nom d'*Agyrtes glaber.*

P. 247. *Aulacocheilus 4. pustulatus.* Ainsi que je l'ai dit ci-dessus, ce n'est que postérieurement à l'impression des premières livraisons de mon catalogue, que j'ai reçu cet insecte de M. Westermann, comme le véritable *Erotylus 4. pustulatus* de Fabricius.

P. 249. *Aulacocheilus cuniferus.* Il y a probablement ici, soit une faute d'impression, soit une erreur de M. Guérin. Cet insecte avait été nommé *Luniferus* par M. Chevrolat, ainsi qu'il est indiqué dans mon catalogue, et d'après la description, ce nom lui convient beaucoup mieux que celui de *Cuniferus.*

P. 251. *Aulacocheilus violaceus.* J'ai trouvé communément cet insecte sous des écorces, dans le lieu indiqué par M. Lacordaire; j'en ai pris aussi un individu en Dalmatie, entre Makarsca et Vergoraz.

P. 259. *Cyclomorphus Beauvoisi.* M. Lacordaire, en disant qu'il avait conservé à cette espèce le nom qu'elle portait dans ma collection, a oublié de dire que je l'avais placée à tort dans le genre *Delphus* de mon catalogue, ainsi que le *Globosus* décrit plus loin, et quatre autres espèces, toutes de la Colombie, envoyées par M. Lebas, et que M. Lacordaire a probablement décrites sous d'autres noms que ceux que je leur avais assignés.

P. 314. *Brachysphænus detritus.* M. Lacordaire dit que j'avais placé cet insecte dans ma collection parmi les *Iphiclus;* mais il ne dit pas sous quel nom spécifique. Il y était nommé *Iphiclus nebulosus,* et ce nom lui avait été assigné par moi, ainsi que ceux de tous les insectes envoyés de Colombie par M. Lebas, et non par M. Guérin.

P. 333. *Brachysphænus annularis.* M. Lacordaire dit aussi que j'avais nommé cet insecte *Circumdatus;* mais il ne dit pas où je l'avais placé. J'en avais fait à tort un *Oligocorynus,* genre de M. Chevrolat, composé de deux espèces, que M. Lacordaire place dans les genres *Zonarius* et *Priotelus.* Cet insecte avait été envoyé en très-grande quantité par M. Lebas, et le nom de *Circumdatus* avait été adopté par les nombreux souscripteurs aux insectes qu'il récoltait.

P. 372. *Brachysphænus simplex.* C'est cet insecte qui est mon *Brachymerus sobrinus,* et c'est un individu du *Mycotretus sobrinus* de M. Lacordaire, que j'avais confondu avec lui; voyez ce que j'ai dit ci-dessus.

P. 470. *Zonarius indicus.* Pendant longtemps j'ai par-

tagé l'opinion de M. Lacordaire, et j'ai regardé l'*Erotylus fasciatus* de Fabricius comme un *Helops ;* je le croyais encore lors de l'impression des premières livraisons de mon catalogue, ainsi qu'on peut le voir p. 229; mais depuis j'ai reçu l'insecte décrit ici, de M. Westermann, qui habite Copenhague, et qui peut voir journellement l'ancienne collection de Fabricius, comme étant le véritable *Erotylus fasciatus* de cet auteur. Je ne puis donc partager les convictions de M. Lacordaire, par la raison que je viens d'énoncer, qui me paraît bien plus positive que toutes celles tirées de descriptions et de figures. Cet insecte étant extrêmement rare dans les collections, M. Lacordaire et moi n'ayant jamais vu que cet individu, je ne crois pas non plus qu'il puisse être rapporté à l'*Erotylus indicus* d'Olivier.

En terminant ces observations, je ne crois pas devoir répéter ce que j'ai dit plusieurs fois sur l'adoption des noms les plus anciennement publiés et sur la valeur des noms de catalogues ou de collections; mais bien qu'il me paraisse assez singulier de voir M. Lacordaire adopter, par exemple, des noms tels que ceux de *Oocyanus* et de *Omoiotelus* de préférence à ceux d'*Epytus* et d'*Ellipticus*, tout en disant que ces noms ont été changés par M. Hope, sans motif et sans nécessité, je dirai ce que j'ai dit sur l'ouvrage des Curculionites de M. Schönherr, et si je possédais encore une collection, bien que ne partageant pas toutes les idées de M. Lacordaire sur beaucoup de noms génériques et spécifiques, et qu'il me parût préférable d'en prendre d'autres, je les adopterais, parce que je crois qu'un ouvrage comme la *Monographie des Erotyliens* doit faire loi, et que tous les entomologistes doivent adopter ce qui y est établi.

OBSERVATIONS

SUR UN NOUVEAU GENRE DE LA TRIBU DES *Nymphalites*;

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 16 novembre 1842.)

Le genre des *Nymphales*, tel que l'avait établi Latreille, renfermait une foule d'espèces offrant entre elles une grande variation de formes, et était devenu fort difficile à classer méthodiquement. M. le docteur Boisduval, auquel la science est redevable d'un très-grand nombre de travaux sur l'ordre des Lépidoptères, a senti combien les espèces qui composaient ce genre étaient confuses entre elles, et a pensé avec raison qu'il était nécessaire, afin d'établir une concordance avec ces espèces, de créer de nouvelles coupes génériques. Déjà M. Horsfield (1) avait formé, avec les *Nymphalis paraletka* et *Lubentina*, deux genres, qui sont désignés sous les noms de *Paphia* et d'*Aconthea*, mais dont les caractères génériques sont encore inédits. Parmi les nouvelles coupes génériques que M. le docteur Boisduval a créées, nous citerons les *Cys-*

(1) *Descrip. Catal. of the Lepidopt. Ins. contain. in the mus. of the honor caste-Ind. Comp.*, part. 2 (1829). pl. v, fig. 5; pl. vi, fig. 4.

tineura (1), les *Cyrestis*, les *Aterica*, les *Cybdelis*, les *Terinos*, les *Catagramma*, les *Limenitis*, les *Diadema*, les *Heterochroa*, les *Siderone*, les *Adolias*, les *Nymphalis*, les *Aganisthos* et les *Prepona*, auxquelles il faut joindre les *Neptis*, les *Apatura* et les *Charaxes*, dont les premiers ont été établis par Fabricius et les deux derniers par Ochsenheimer. Tous les genres que nous venons de désigner étaient autant d'espèces qui, autrefois, appartenaient au genre *Nymphalis* de Latreille et de Godart. M. Boisduval, sans aucun doute, ne se serait pas arrêté là, car la création de ces nouvelles coupes génériques, quoique commençant à rendre déjà plus rationnel ce genre Latreillien, l'aurait conduit à en établir d'autres; mais malheureusement de graves occupations obligent encore ce lépidoptérophile à remettre à un temps plus reculé la continuation de son *Species* dont les caractères des genres que nous avons cités plus haut auraient été sans aucun doute exposés. M. Blanchard, suivant l'impulsion déjà donnée par M. le docteur Boisduval, crut devoir établir quatre autres nouveaux genres, dont les caractères ont été donnés dans le tome 3e de l'*Histoire naturelle des insectes*, faisant suite au *Buffon-Duménil* (2); ces genres sont désignés sous les noms de *Megalura*, *Victorina*, *Phillophasis* et *Romaleosoma*. A notre retour d'Afrique, où nous fîmes un séjour de plusieurs années, comme membre de la commission scientifique de l'Algérie, rappelé ensuite au Muséum, nous nous mîmes à classer de nouveau la collection des Lépidoptères

(1) Pour ces nouvelles coupes génériques, consultez les pl. VII, VIII et IX de l'*Histoire naturelle des insectes lépidoptères*, par M. le docteur Boisduval, des suites à Buffon, publiées par le libraire Roret.

(2) Dans ce même ouvrage, on trouve l'exposition des caractères génériques des *Cyrestis*, des *Catagramma*, des *Neptis*, des *Limenitis*, des *Diadema*, des *Charaxes* et des *Aganisthos*.

dont tous les diurnes, tant exotiques qu'européens, avaient déjà été rangés et déterminés par nous en 1839, d'après la classification de M. le docteur Boisduval. Dans ce nouvel arrangement, nous avons adopté tous les nouveaux genres que nous avons cités plus haut, et dont le nombre se monte déjà à plus de vingt. Tel était l'état actuel du genre *Nymphalis,* dont on a fait un groupe sous le nom de *Nymphalites,* et dans lequel il reste encore beaucoup à faire, quoique cependant nous ayons été conduit à former sept ou huit coupes génériques dont nous exposerons plus tard les caractères; parmi ces dernières, il en est une à laquelle nous avons donné le nom de *Godartia* (1), qui se distingue de toutes les autres par la coupe arrondie de ses ailes, et c'est ce nouveau genre qui fait le sujet principal de cette notice.

Genre *Godartia,* Lucas. (Pl. XII, n° 2, fig. 2 et 3.)

Larva chrysalisque ignotæ. Oculi prominentes; palpi distincti, caput superantes. Antennæ breviusculæ, citrà segmentum primum abdominale. Thorax validus, compressiusculus. Alæ primæ anteriùs rotundatæ, exteriùs pariter rotundatæ, sed subdenticulatæ; alæ secundæ

(1) En nous servant du nom de *Godart,* pour désigner une coupe générique, c'est afin de rendre hommage à cet homme modeste, victime de son zèle pour l'entomologie, et ensuite pour rappeler que c'est ce même lépidoptérophile qui, le premier, à l'article *Papilio* de l'*Encyclopédie méthodique,* a retiré de la confusion dans laquelle elle était plongée la famille des Lépidoptères diurnes, et que c'est encore lui qui eut l'heureuse idée de jeter les premiers fondements d'une histoire naturelle des Lépidoptères de France, laquelle, après sa mort, a été étendue, comme on le sait, aux espèces d'Europe, travail qui a été consciencieusement continué et achevé par notre savant collègue et ami M. Duponchel.

exteriùs posteriùsque rotundatæ, fortiter denticulatæ. Abdomen breve, parum robustum. Pedes breves, validi.

La tête est de moyenne grosseur; les yeux sont très-gros et saillants; les palpes, écartés entre eux, hérissés de poils courts et serrés, sont grêles, et dépassent de beaucoup le chaperon. Les antennes sont courtes, assez robustes et grossissent graduellement vers leur extrémité: cette dernière est en massue fusiforme; ces organes, repliés le long du corps, dépassent le premier segment de l'abdomen. Le thorax est peu robuste et légèrement comprimé. Les ailes supérieures ont leur bord antérieur très-arrondi, ainsi que le bord externe; ce dernier est légèrement dentelé; la sommité de ces organes forme un angle arrondi; le bord interne est presque coupé droit avec sa partie médiane, cependant légèrement concave. Les ailes inférieures sont arrondies avec les bords externe et postérieur légèrement dentelés; ces dernières, pendant le repos, embrassent complétement l'abdomen. Les pattes sont courtes, robustes. L'abdomen est court, peu robuste.

Tels sont les caractères que nous pouvons assigner à cette nouvelle coupe générique, vraiment remarquable par la coupe arrondie de ses quatre ailes. La place que cette dernière doit prendre dans la série des genres qui composent la tribu des Nymphalites, n'est pas très-facile à assigner, cependant nous croyons qu'en la plaçant entre les *Romaleosoma* et les *Leptoptera,* c'est réellement le rang qu'elle doit occuper. Les caractères qui empêcheront de confondre les *Godartia* avec les deux genres entre lesquels nous les plaçons, sont faciles à saisir; ainsi, dans les *Romaleosoma,* le thorax est toujours robuste; les antennes sont presque aussi longues que le corps, et les organes du vol, quoique arrondis, ne présentent jamais la forme bizarre de ceux des *Godartia.* On ne pourra pas non plus la confondre avec les *Lepto-*

ptera (1), parce que dans ces derniers la coupe des ailes est bien moins arrondie que dans notre nouveau genre; ils en diffèrent encore par la longueur de leurs antennes et la brièveté de leurs palpes.

La seule espèce que l'on connaisse de ce genre est propre à l'île de Madagascar, et a été rapportée par M. Jules Goudot au nombre de deux individus, dont un est dans les collections du Muséum et l'autre, qui a appartenu aussi à cet établissement, a été échangé à M. Lacordaire. Ce second individu maintenant fait partie de la collection de M. le docteur Boisduval.

Godartia madagascariensis, Lucas.

Enverg. 83 millim.

G. Alis suprà nigris, maculis virescentibus ornatis; posticis ad marginem analem rufo tinctis; alis infrà rufis, maculis subvirescentibus ornatis, anticis in medio nigrescentibus; antennis nigris; palpis capiteque nigris, albido maculatis; thorace nigro, infrà albido maculato; abdomine suprà atro-ferrugineo, infrà nigro-ferrugineo annulato; pedibus nigris, albido-ornatis, articulis tarsorum albido annulatis (Marum tantum novi).

Les ailes supérieures en dessus sont noires, ornées de trois bandes transversales maculaires d'un vert clair, et dont la disposition peut être ainsi exprimée : la première ne se présente que sous la forme d'une tache plus longue que large, ayant le côté externe fortement échancré; la seconde, composée de sept taches aussi plus longues que larges, est remarquable en ce que ces dernières affectent toutes une forme différente;

(1) L'espèce type de ce nouveau genre est le *Leptoptera decora*, Boisd. (Inédit.)

enfin, la troisième, ou celle qui est située près du bord externe, n'est constatable que par la présence de six taches plus ou moins arrondies, et qui diminuent de grosseur à mesure qu'elles atteignent la partie postérieure du bord près duquel elles sont placées. Le dessous diffère du dessus par une teinte ferrugineuse fortement prononcée, avec le centre, cependant, de couleur noire ; ce dessous présente aussi les mêmes dessins qu'en dessus, mais ces derniers sont beaucoup plus prononcés; ainsi la première bande est une tache non interrompue, la seconde ne diffère en rien de celle du dessus; quant à la troisième, les points ou taches sont beaucoup plus prononcés et au nombre de huit. Le dessus des ailes inférieures est également noir, orné d'une large tache d'un vert clair, plus ou moins ovalaire, et qui semble être divisée en trois par la partie saillante des nervures. Près du bord externe, on aperçoit six taches également d'un vert clair, affectant une forme plus ou moins arrondie, et dont la dernière ou sixième n'est constatable que par la présence de quelques atomes verdâtres ; le bord anal est fortement teinté de ferrugineux. Le dessous de ces mêmes ailes est entièrement ferrugineux avec la naissance des nervures d'un noir brillant ; près de ces dernières sont deux points arrondis très-rapprochés, d'un vert clair ; vers le bord antérieur on aperçoit aussi deux points de même forme et de même couleur que ceux que nous venons de décrire, mais beaucoup plus éloignés entre eux; vers le centre, on remarque la même tache ovalaire qu'en dessus, mais dont les séparations sont beaucoup plus prononcées ; près de cette dernière sont quatre autres taches oblongues, dont la quatrième, tout à fait située près du bord anal, n'est représentée que par quelques atomes verdâtres : outre les six grandes taches plus ou moins arrondies que l'on voit aussi en dessous, et dont la cinquième est la plus prononcée, on aperçoit près du bord externe deux rangées de points arrondis, lesquels

sont au nombre de treize dans la première rangée, tandis que la seconde, ou celle qui est située tout à fait près du bord externe, n'en offre que sept; les points qui forment cette seconde rangée diminuent à mesure qu'ils gagnent le bord externe postérieur. Les antennes sont noires. La tête de cette dernière couleur est ornée de six taches d'un beau blanc, et ainsi disposées : quatre en dessus et deux derrière les yeux, lesquels sont d'un ferrugineux foncé. Les palpes, de même couleur que la tête, sont ornés de six taches blanches, dont les intermédiaires, ou celles qui sont situées sur le second article, sont beaucoup plus prononcées que les autres. Le thorax noir, hérissé de longs poils de cette dernière couleur, présente de chaque côté, en dessus, deux points blancs; en dessous, il est également noir et parsemé de taches blanches plus ou moins arrondies. Les pattes, de même couleur que le thorax, sont tachées de blanc avec les tarses annelés de cette dernière couleur. L'abdomen en dessus est d'un noir ferrugineux, hérissé de longs poils soyeux noirs; en dessous, il est annelé de noir et de ferrugineux. Cette espèce remarquable a été rencontrée à Madagascar.

Explication des figures de la planche XII, n° 2.

1. *Godartia madagascariensis*, vu en dessus.
2. *id.* *id.* vu en dessous.
3. Tête vue de face.

NOTICE

SUR LA *Stilbia stagnicola*, ET DESCRIPTION DE CETTE ESPÈCE SOUS SES DIFFÉRENTS ÉTATS;

Par M. GRASLIN.

(Séance du 7 décembre 1842.)

Voici une espèce qui, par la conformation de l'insecte parfait, a dû nécessairement dérouter les entomologistes adonnés à l'étude des Lépidoptères; ne connaissant point sa chenille, les uns en ont fait une *Ophiusa,* d'autres une *Caradrina;* et M. Boisduval, dans la nouvelle édition de son Index méthodique, l'a reléguée à la fin de ses noctuo-phalénides. Il était presque impossible, en effet, avant de connaître les premiers états de la *Stilbia stagnicola,* de la classer d'une manière naturelle, parmi les nombreuses noctuelles de Linné. Le peu de consistance et la largeur des ailes du mâle, ainsi que son corps effilé, auraient même fait croire à des entomologistes que cette espèce était plutôt une phalène qu'une noctuelle, s'ils n'avaient pas trouvé que sa tête était trop grosse pour admettre cette opinion. Dans tous les cas, quelque idée que l'on eût de la *Stilbia stagnicola,* on ne pouvait guère se figurer qu'elle fût produite par une chenille aussi bien nourrie

que la sienne, si je puis m'exprimer ainsi, enfin, par une véritable chenille d'*Hadena* ou d'*Orthosia*.

J'espère ne pas déplaire à ceux de mes collègues qui s'occupent de Lépidoptères, en leur communiquant une description et une figure de cette espèce sous ses différents états; elle n'est pas encore très-connue, puisqu'elle n'existe pas dans toutes les collections; et je crois que la femelle et la chenille n'ont point été observées jusqu'à présent.

Les premiers états de la *Stagnicola* étant connus, il me semble, d'après les caractères de l'insecte parfait et de la chenille, que l'on doit placer le genre *Stilbia* dans la tribu des Orthosides.

Stilbia stagnicola (Pl. XIII, fig. 1 à 7).

Mas : *alis anticis latis, cineraceis lucidis, ad basim inter maculas solitas et ad apicem obscurioribus; in tertia parte antica et in tertia postica, duabus lineis, vicinis, cinereo-fuscis, sinuatis, notatis. Maculis solitis ala dilutioribus, deflectentibus; antica elongata. Alis posticis albido-rufulis, ad marginem subobscurioribus. Corpore gracili, longiusculo.* Femina : *alis anticis angustioribus, fere nigris, strigis male notatis; macula solita antica angustiore. Abdomine crasso. Antennæ maris et feminæ, ciliato-dentatæ.* Larva : *instabilis orthosiæformis, viridis, aut pallida in casiam desinens, aut fulvo-subrubra, etc.; linea dorsualè-albida, linea lateralidorsualè, subampliore, albido-flavida; fascia lateralè-albida vel subflavida, ad extremitatem posteriorem acuta.* Puppa : *parva, brevis, priùs attenuata, retrò-conica, cinereo-subflavida ad ochram desinens, perlucida; in cavo agglutinato angustè sepulta.*

Un caractère distinctif de cette espèce, la seule du genre Stilbia jusqu'à présent, c'est qu'à l'état de repos ses ailes s'a-

baissent le long du corps en formant un toit très-incliné, et que celles d'un côté recouvrent en partie les autres.

Les ailes supérieures vont en s'élargissant de la base à l'extrémité, où elles sont légèrement arrondies, et finissent en pointe obtuse à l'angle apical; elles sont d'un gris cendré luisant, largement lavées de gris brun noirâtre à la base et le long de la côte jusque vers leur milieu; dans cette partie, et vers leur extrémité, cette teinte s'adoucit et se mêle avec la couleur du fond. Non loin de la base, on aperçoit un petit trait blanchâtre, délié, sagitté, renfermant un autre petit trait noir. L'aile est traversée, vers son tiers interne, par deux raies sinueuses, rapprochées, parallèles, fortement dentelées dans trois endroits, d'un gris brun noirâtre; la pointe des trois dents de la ligne externe est lavée de brun noir; deux autres raies semblables, également rapprochées, traversent le tiers externe de l'aile; mais celles-ci décrivent une courbe très-saillante, dont la partie convexe, tournée en dehors, est finement dentelée, et forment, avant d'atteindre le bas de l'aile, deux grandes dentelures dont les dents de la raie interne sont lavées de brun noir. Les taches ordinaires, placées entre les deux raies doubles, sont très-apparentes, divergentes, d'un gris plus clair que la couleur du fond. L'orbiculaire, située obliquement, est très-allongée, cerclée de brun noir, et offre, dans son milieu, un trait longitudinal, délié, d'un gris noir; la réniforme, qui justifie parfaitement son nom par sa figure, est de la même couleur que l'orbiculaire, finement cerclée de brun noir extérieurement, plus largement à son côté interne, et renferme un petit trait délié longitudinal, d'un gris brun. Une bande, de la même teinte que la partie obscure de l'aile, descend de la tache réniforme un peu obliquement en dedans; cette bande est sinueuse, forme deux dentelures, et se fond, sur ses bords, avec le gris de l'aile; la partie marginale de cette dernière est traversée

par une raie sinueuse, très-dentée, d'un gris brun noirâtre; les dents de cette raie sont liserées de gris clair extérieurement, et les deux supérieures sont plus grandes et plus foncées que les autres. L'angle apical est ombré de gris brun noirâtre; la côte est marquée, en approchant de cette partie, de quatre petits points espacés, d'un gris clair. La frange est de la couleur de l'aile, dont elle est séparée par une ligne déliée, interrompue, d'un gris brun noirâtre; en outre, cette frange est liserée, extérieurement, de gris brunâtre, et offre, dans son milieu, un rudiment de raie longitudinale de cette même couleur.

Les ailes inférieures sont larges, d'un gris pâle roussâtre, qui s'obscurcit en approchant du bord terminal; les nervures se détachent légèrement en gris roussâtre. La frange est séparée de l'aile par un liseré brunâtre; elle est large, de la couleur de l'aile, et présente, dans son milieu, une ligne longitudinale un peu plus foncée et à peine visible.

Les palpes sont bruns, très-courts, droits, un peu écartés. La spiritrompe est assez longue. Le thorax est arrondi, de la couleur des ailes; le collier est plus foncé et de la même teinte que leur partie la plus obscure. L'insertion du corselet à l'abdomen est cachée par une petite touffe de poils, d'un gris blanchâtre, placée, de chaque côté, au-dessous de l'épaulette; ces petites touffes ont au-dessus d'elles un petit trait noir longitudinal, et sont séparées, à leur partie inférieure, par une autre touffe plus grosse, arrondie, d'un brun noirâtre, qui s'avance sur l'abdomen; celui-ci est grêle et de la couleur des ailes inférieures.

Les antennes sont brunes, légèrement dentées et ciliées, ce qui ne s'aperçoit facilement qu'au moyen de la loupe.

En dessous, les ailes supérieures sont d'un gris roussâtre, avec les quatre points blanchâtres de la côte bien marqués; les ailes inférieures sont comme en dessus.

La femelle diffère notablement du mâle ; ses ailes supérieures, beaucoup plus étroites, sont presque noires; leur couleur foncée ne laisse apercevoir que des rudiments des raies transverses, et absorbe en partie la tache réniforme; la tache orbiculaire est beaucoup plus étroite et presque linéaire; ses antennes sont presque noires et un peu moins dentées. En outre, la teinte générale de la femelle est plus foncée que celle du mâle; mais ce qui l'en sépare encore plus facilement, au premier coup d'œil, c'est son abdomen qui est énorme, surtout avant la ponte, et se trouve en disproportion avec la faiblesse du thorax. Les œufs sont fort gros, relativement à la taille de cette espèce; l'abdomen n'en contient guère plus de quinze à vingt; ils sont sphériques, aplatis aux pôles, légèrement cannelés dans le sens de l'axe; d'un rose pâle jaunâtre; la femelle les dépose sur la terre, entre les herbes, sans les coller à aucun végétal.

La chenille, dans sa première jeunesse, est d'un gris jaunâtre, ou roussâtre, ou verdâtre, selon les individus, avec une bande latérale blanchâtre; sa peau, à cette époque, est parsemée de poils noirâtres assez longs; lorsqu'elle est parvenue à toute sa grosseur, elle varie beaucoup pour la couleur du fond; je vais décrire et donner la figure de trois de ses variétés, auxquelles les autres se rapportent plus ou moins.

Première variété. Elle est légèrement atténuée aux deux extrémités, d'un vert clair tirant sur le jaune roussâtre. Une ligne déliée, blanchâtre, un peu rétrécie aux incisions, finement liserée de vert plus foncé, couvre le vaisseau dorsal; cette ligne est nulle sur le dernier segment, et peu visible sur le premier, où elle n'est pas liserée de vert. Une ligne longitudinale, un peu plus large que celle du vaisseau dorsal, d'un blanc vert jaunâtre, liserée en haut et en bas de vert plus foncé que la couleur du fond, longe le côté du dos à partir

du commencement du deuxième anneau, s'élève légèrement sur le onzième anneau, en formant un angle obtus peu apparent, et va mourir sur la partie postérieure du douzième, en se rapprochant insensiblement du vaisseau dorsal. Les côtés, immédiatement au-dessous de cette ligne, sont d'un vert plus foncé que le dos. Une bande longitudinale assez large, atténuée aux extrémités, longe les côtés au-dessus des pattes; cette bande, qui est d'un blanc teinté de bleuâtre inférieurement, finit en pointe à la partie anale, où elle semble presque se réunir à la ligne descendue des côtés du dos. L'espace, d'un vert plus foncé, qui sépare la ligne latéro-dorsale de la bande latérale, est teinté de noirâtre à sa partie inférieure. Les stigmates, qui paraissent noirs à l'œil nu et sont peu visibles, excepté le dernier, s'appuient sur cette même bande latérale.

Le dessous du ventre est à peu près de la couleur du dos, avec une raie confuse un peu plus foncée, sur laquelle sont placées les pattes; les membraneuses sont de la couleur du ventre, excepté la dernière paire qui est plus foncée; elles ont la couronne de crochets d'une couleur de chair grisâtre; les écailleuses sont de cette dernière couleur et ont la pointe noirâtre.

La partie anale est plus foncée que le corps, légèrement teintée de roussâtre à son extrémité, et le premier anneau est faiblement lavé de vert jaune roussâtre; on aperçoit, en outre, un petit point dorsal noirâtre, à partir du quatrième anneau jusqu'au dixième inclusivement.

La tête, de grandeur moyenne et de forme arrondie, est d'un vert gris roussâtre pâle, luisante, et très-finement ponctuée de noir sur les côtés.

Enfin, la peau est un peu transparente et jaunâtre aux incisions.

Deuxième variété. Le dos est d'une couleur de cannelle

grisâtre claire, avec la ligne vasculaire blanchâtre, liserée de bistre brunâtre; ce liseré, qui devient noirâtre aux incisions, offre l'apparence d'un point noirâtre sur le milieu des anneaux. La ligne latéro-dorsale est d'un jaune pâle grisâtre, liserée en bas et en haut de bistre brunâtre; l'espace des côtés qui suit cette ligne est un peu plus foncé que le dos, dans un intervalle à peu près de la largeur de cette même ligne, et forme, en s'obscurcissant à sa partie inférieure, une bande d'un brun de bistre, plus foncée sur ses bords, et qui s'appuie sur la bande qui précède les pattes. Cette dernière bande est d'un jaune-paille qui est légèrement lavé d'orangé sur les premiers anneaux. Les lignes et bandes sont disposées comme dans la variété verte, à l'exception de l'extrémité de la ligne vasculaire et de celle de la ligne latéro-dorsale, qui se distinguent facilement sur le premier anneau. Le dessous du ventre est un peu plus foncé que le dos et tire sur le roussâtre; ses côtés sont longés par une large bande d'un bistre foncé, qui devient presque noir sur les anneaux postérieurs; cette bande, à partir du troisième anneau, contient un espace de la couleur du fond qui longe à l'extérieur les pattes membraneuses, et finit en pointe à chaque extrémité.

La dernière paire de pattes membraneuses est de couleur de bistre; les autres sont de la couleur du ventre, avec la couronne de crochets, comme dans la variété verte; les écailleuses sont d'une couleur semblable, aussi avec la pointe brune.

La tête, couverte sur les côtés de points noirâtres presque imperceptibles, est d'un roux grisâtre, pâle et luisante.

Les mêmes points dorsaux se retrouvent comme dans la première variété.

Troisième variété. Le fond de sa couleur est d'un gris cendré pâle, légèrement rosé. La raie vasculaire et son liseré, ainsi que les points dorsaux, sont comme dans la seconde va-

riété. La raie latéro-dorsale est d'un blanc sale, finement liserée en bas et en haut de gris brunâtre. L'espace des côtés, situé au-dessous de la ligne latéro-dorsale, est de la couleur du dos, et lavé de gris brunâtre au-dessus de la bande latérale; celle-ci est blanche, très-légèrement teintée de rose. Le dessous du ventre est d'un gris rose.

D'autres variétés forment le passage de l'une à l'autre de celles que j'ai décrites. Mais, depuis que mes dessins sont terminés, j'en ai trouvé deux autres assez remarquables : l'une d'elles, semblable à la deuxième pour la couleur, en diffère par l'espace, situé entre la raie latéro-dorsale et la bande latérale, qui est entièrement d'un bistre foncé; l'autre, d'un gris verdâtre, offre une bande presque noire, qui longe la bande blanche latérale, en dessus.

Cette chenille vit exclusivement de graminées; elle habite les clairières des bois; elle semble affectionner certaines localités, où elle se cantonne; car il s'en faut qu'on la trouve répandue indistinctement partout, comme il arrive pour certaines espèces qu'on rencontre même plus rarement; elle se tient le long des feuilles de graminées à rez de terre, et tombe à la moindre secousse; au repos, elle prend assez souvent une attitude singulière en élevant et arrondissant la partie antérieure de son corps, comme le font beaucoup d'espèces de chenilles; mais au lieu de replier, comme elles, la tête sous le ventre, elle la soulève en avant.

Parvenue à toute sa grosseur dans le courant du mois de février, elle entre en terre où elle se forme une petite cavité agglutinée, dans laquelle il n'entre point de soie. La chrysalide, qui s'y trouve étroitement logée, est petite, relativement à la taille de la chenille, assez courte, atténuée antérieurement, conique à sa partie postérieure; elle est d'un jaune d'ocre grisâtre transparent, plus clair sur le dessus de l'abdomen, avec les trois dernières incisions des anneaux

lavées de brun rouge et les autres d'un gris pâle roussâtre. Le milieu du dessus de l'abdomen est longé par une bande, amincie à ses extrémités, d'un gris roussâtre. Les stigmates sont d'un brun noirâtre. La pointe de l'anus est d'un brun roussâtre, armée de quatre poils crochus, placés transversalement à sa partie inférieure; ces poils, visibles seulement à la loupe, ont leurs crochets tournés par en bas.

L'insecte parfait éclôt à la fin du mois d'août, ou dans le courant de septembre; on se le procure, quelquefois, en secouant les jeunes arbres et les branches; il tombe alors en voltigeant faiblement pour aller s'abattre presque aussitôt; mais il se tient plus habituellement dans les herbes, près de terre. Je pense que la femelle, gênée par le poids de son ventre, ne vole guère que pour pondre.

Explication des figures 1 *à* 7 *de la planche XIII.*

1 et 2. *Stilbia stagnicola* mâle et femelle.
3, 4 et 5. Diverses variétés de sa chenille.
6. La même chenille jeune.
7. La chrysalide.

HISTOIRE

DES MOEURS ET DESCRIPTION DE LA CHENILLE DE LA *Dianthœcia luteago;*

(Pl. XIII, fig. 8, 9 et 10).

Par M. GRASLIN.

(Séance du 7 décembre 1842.)

On ne doit pas être surpris que le Lépidoptère dont la larve fait le sujet de ce mémoire ait déjà figuré dans plusieurs genres, avant que ses premiers états eussent été observés, puisqu'aujourd'hui, que je vais les faire connaître, les auteurs de classification pourraient encore hésiter. Des observations, faites pendant plusieurs années, m'ont mis à même de connaître complétement les premiers états et les mœurs de la *Luteago,* et de lui assigner une place, que je crois naturelle; je ne pense pas qu'elle puisse former un genre nouveau; il est vrai que ses mœurs s'écartent de celles des autres Lépidoptères qui font partie du genre dans lequel je la fais entrer; mais ne semble-t-il pas que, dans les genres, même les plus homogènes, la nature se soit plue à mettre des exceptions? La plupart des entomologistes sont convaincus aujourd'hui, je le suppose, de l'utilité, de la nécessité de la méthode dite *naturelle;* c'est-à-dire de la méthode qui tient compte de

tous les caractères des insectes, sous leurs divers états, ainsi que de leurs mœurs et de celles de leurs larves, pour arriver à les classer; la classification, dérivant de cette méthode, groupe les espèces, d'une manière ordinairement satisfaisante, après qu'on a examiné, comparé les divers caractères dont l'analogie peut les rapprocher et les réunir, ou les dissemblances qui doivent les séparer; mais l'abus de la méthode naturelle, car l'abus marche souvent à la suite des améliorations comme une ombre importune, l'inconvénient de cette méthode, serait dans la multiplicité des genres : il est tel naturaliste qui donnerait une si grande valeur à des différences seulement suffisantes pour séparer deux espèces, qu'il ferait de chacune d'elles un genre différent; en suivant cette marche, nous aurions bientôt autant de genres que d'espèces, ce qui ne simplifierait pas beaucoup l'étude de l'entomologie, si l'on n'y prenait garde. C'est surtout dans le genre *Noctua,* de Linné, si abondant en espèces, que cet abus pourrait se présenter : à l'exception d'un assez bon nombre de groupes très-naturels, ces nombreuses espèces offrent des caractères si peu tranchés, qu'elles forment comme une matière première, élastique et ductile, que l'on pourrait allonger, raccourcir et couper sous la forme d'une multitude de genres. Pour en revenir à l'espèce qui nous occupe, je ne crois pas, d'après les détails donnés ci-après, qu'on doive lui faire les honneurs d'un genre nouveau.

La chenille de la *Luteago* offre des mœurs fort singulières, et qui diffèrent de toutes celles que j'ai été à même d'étudier; sa conformation et sa manière de vivre la rapprochent de celle de la *Gortyna flavago,* espèce que je n'ai pas encore été à portée d'observer moi-même; cependant, malgré ce côté de ressemblance, la *Luteago* doit, à mon avis, entrer dans le genre *Dianthœcia,* l'un des plus naturels qui aient été créés aux dépens du genre *Noctua* de Linné. Les antennes,

les palpes, le dessin des ailes, le corselet, le long oviducte de la femelle, la chrysalide surtout, et la plante même qui sert exclusivement de nourriture à la chenille, font de la *Luteago* une véritable *Dianthœcia*. Cette masse de caractères doit l'emporter, ce me semble, sur la légère différence qui distingue la chenille de celles de ses congénères, et même sur la singularité de ses mœurs qui, à les examiner de près, ne s'éloignent pas tant qu'on pourrait le croire de la manière de vivre des autres *Dianthœcia*.

Larva cylindracea, ad extremitates paulutum attenuata. Cinereo-rufula aut livida, pallidissima. A tertio segmento, pellis perlucida, venam dorsualem violaceo-fuscam ostendit. Punctis solitis perpaululum notatis; ex his punctis, pili, valde tenues, exeunt. Sub abdomine puppæ, involucrum pedum, linguæ alarumque valde prominens.

Voici maintenant, *ab ovo*, l'histoire de la chenille de ce Lépidoptère :

L'œuf est d'un blanc un peu jaunâtre, sphérique, aplati aux deux pôles; examiné à la loupe, on voit qu'il est légèrement chagriné et cannelé dans le sens de l'axe.

Dans la première quinzaine du mois de juin, la femelle de la *Luteago* pond un œuf sur une tige de *Silene inflata*, non loin d'un nœud, et plus fréquemment sur une feuille, en dessus ou en dessous, ordinairement à peu de distance du pétiole. L'œuf se trouve collé sur la plante par une liqueur gommeuse dont il est enduit en sortant de l'oviducte; circonstance qui se retrouve dans beaucoup d'autres espèces de Lépidoptères.

Cinq jours après la ponte, la petite chenille sort de l'œuf, se rend au nœud le plus voisin, le perce et s'introduit dans la tige. Mais, soit que l'instinct qui veille à la conservation

des êtres fasse éloigner la larve éclosante du lieu de sa naissance, pour dérouter certains ennemis, soit par toute autre cause, elle descend assez souvent à un ou deux nœuds, ou monte à une égale distance de l'endroit où l'œuf était déposé; dans tous les cas, elle perce le nœud dans l'articulation. Pendant les premiers jours, elle vit ordinairement dans cette partie la plus tendre et la plus succulente de la plante; elle y est d'autant plus en sûreté, que l'ouverture qui lui a donné passage est fermée par ses excréments, et s'oblitère si bien par la végétation de la plante, qu'on distingue seulement à sa nuance différente le chemin qu'elle a parcouru.

Lorsqu'elle a quelques jours, la petite chenille monte à l'extrémité du petit tube qui la contient; elle en ronge les parois qui lui fournissent une nourriture tendre et en rapport avec ses forces naissantes; peu à peu elle descend en rongeant l'intérieur de cette tige, dans laquelle on voit çà et là ses excréments, qui ressemblent à de la sciure de bois blanc très-déliée, et qui restent attachés à ses parois; quand elle est parvenue à un nœud, elle mange une partie de sa substance et le perce assez souvent pour ronger les parois de la même tige au-dessous.

La jeune chenille subit sa première mue dans le brin qui lui sert de logement; lorsqu'elle habite un pied de *Silene* peu vigoureux, elle est forcée de traverser intérieurement jusqu'à deux et trois nœuds pour trouver une nourriture suffisante avant de quitter la tige. Cependant, l'espace situé entre deux nœuds suffit ordinairement à la chenille, encore fort petite, qui en sort avant de changer une deuxième fois de peau; il existe, néanmoins, quelques exceptions à cette règle, car j'ai trouvé plusieurs fois la dépouille de la seconde mue dans un brin qui contenait celle de la première.

Lorsque la chenille est sortie de sa tige, en la perçant, elle descend à la racine du *Silene inflata,* qui est très-grosse,

ferme et succulente; elle s'y introduit et fait une galerie en rongeant sa substance au-dessous de la peau. Comme cette racine est souvent dure à sa partie qui avoisine la surface du sol, la chenille descend à une certaine distance en terre, afin de l'entamer. J'ai trouvé des chenilles qui, pour attaquer les racines dans leur partie la plus tendre, s'étaient enfoncées sous terre jusqu'à 1 pied et même 1 pied $1/_2$, profondeur à laquelle atteignent quelquefois ces mêmes racines de *Silene inflata.*

Quoique j'aie observé deux œufs sur la même feuille, et une fois, cinq sur différentes feuilles de la même tige, jamais je n'ai trouvé qu'une chenille dans chaque brin. Les autres chenilles sentent peut-être que la tige est occupée et vont en chercher une autre, ou elles descendent, immédiatement après leur éclosion, à la racine de la plante. Cette seconde hypothèse semblerait assez probable, attendu que j'ai trouvé plusieurs fois, sur un pied de *Silene,* un plus grand nombre d'œufs éclos qu'il n'y avait de tiges attaquées, et même sans qu'il y eût aucun brin d'attaqué; mais il pourrait bien arriver aussi que les jeunes chenilles devinssent la proie de quelque ennemi, avant de pouvoir entrer dans une tige. Un fait m'a prouvé que leur manière de vivre presque toujours à couvert ne les préservait pas de tout danger. Un jour, j'ai trouvé une de ces chenilles, parvenue à la moitié de sa grosseur, que la larve d'un carabique était occupée à dévorer, et cela à plus d'un pied sous terre.

Lorsque la chenille de la *Luteago* est entrée dans une racine, elle la parcourt, soit en montant, soit en descendant; elle remplit entièrement le vide qu'elle laisse après elle, avec ses excréments, qui sont si pressés, et offrent la substance de la racine si peu dénaturée, qu'on pourrait croire qu'elle l'a simplement broyée pour boucher la galerie qu'elle a parcourue.

Plusieurs chenilles habitent quelquefois la même racine ; mais une seule l'occupe plus habituellement. La substance interne de cette racine fait ordinairement le fond de sa nourriture, quoiqu'elle ronge aussi parfois la peau épaisse qui la recouvre. On est surpris, en voyant les mutilations, les ravages auxquels le *Silene inflata* résiste ; une ou deux années de végétation comblent les blessures profondes qui ont détruit le tiers ou la moitié de sa racine.

Parvenue à tout son accroissement dans le courant du mois d'août, cette chenille abandonne la racine qui l'a nourrie et remonte à peu de distance de la surface du sol, pour se former une coque de terre agglutinée, dans laquelle il entre fort peu de soie.

Voici maintenant la description de la chenille de la *Luteago*, qui est à peu près exactement, dans sa jeunesse, la même que lorsqu'elle est parvenue à toute sa grosseur : elle est cylindrique, légèrement atténuée aux extrémités, entièrement d'un gris livide roussâtre, très-pâle; sa peau, luisante et transparente, laisse apercevoir, à partir du troisième anneau, le vaisseau dorsal qui se détache en brun violâtre.

Les stigmates, vus à la loupe, sont ovales, de couleur de chair, cerclés de noir. Examinés à l'œil nu, ils sont de cette dernière couleur. Les points dorsaux ordinaires sont peu visibles, pilifères et de couleur brune; d'autres points semblables, un peu plus apparents, se trouvent au-dessus et au-dessous des stigmates.

Les petits poils qui partent des points sont très-peu visibles, et paraissent grisâtres à l'œil nu; au moyen de la loupe, on les voit d'un gris brunâtre transparent.

Le premier anneau offre un écusson corné, d'un gris fauve très-pâle, luisant; et le dernier, une plaque anale, également luisante, mais plus pâle.

La tête est d'un fauve rouge luisant, armée de mandibules robustes d'un brun noir.

Les pattes, écailleuses, sont un peu plus pâles que la tête, et ont leurs pointes de la même couleur; les membraneuses, de la couleur du corps, ont les crochets bruns.

La chrysalide de la *Luteago* a de tels rapports avec toutes celles du genre *Dianthœcia*, que je connais, qu'elle ne s'en distingue que par la taille; si elle n'était un peu plus grande, on ne pourrait la séparer des chrysalides des *Dianthœcia compta, conspersa, silenes, carpophaga, cucubali, capsincola,* etc.; elle est cylindrico-conique, un peu allongée, d'un brun rouge foncé luisant, ou un peu plus pâle et tirant sur le fauve, suivant les individus; ses anneaux sont légèrement chagrinés. L'enveloppe des ailes est un peu plus claire; l'extrémité de cette enveloppe, ainsi que de celle qui recouvre la trompe et les pattes, s'avance en pointe obtuse et recourbée sous l'abdomen.

L'extrémité de l'anus est saillante, aplatie, d'un brun noir, armée de deux petites épines divergentes. L'enveloppe des palpes forme, comme dans quelques espèces congénères, un petit tubercule arrondi, brunâtre, situé entre les yeux.

La grande affinité, la parfaite ressemblance entre elles, des chrysalides des diverses espèces du genre *Dianthœcia*, qui vivent sur les caryophyllées, tiendrait-elle à l'influence de la nourriture sur les chenilles? On serait tenté de le croire en voyant la chenille de la *Luteago* former une chrysalide complétement semblable à celles de ses congénères, quoique sa manière de vivre, sur l'une des plantes de la famille exclusivement recherchée par les *Dianthœcia,* ne soit pas la même que celles des autres espèces; et d'ailleurs, toutes les *Dianthœcia* ne se nourrissent pas uniquement des graines des caryophyllées : la chenille de la *cucubali* se contente très-souvent des feuilles du *Silene inflata*. Une autre singularité,

que je ne puis m'empêcher de faire observer, c'est l'oviducte saillant dont l'abdomen de la femelle de la *Luteago* est muni. Il semble que certaines espèces sont comme l'ébauche d'un genre, d'un groupe de Lépidoptères très-voisins entre eux, ou font le passage d'un genre à un autre. Qui ne croirait, en voyant le long oviducte d'une femelle pleine d'analogie, pour le reste de sa conformation avec les autres espèces du genre *Dianthœcia*, que cet oviducte ne fût destiné à introduire dans les capsules naissantes l'œuf qui doit y éclore? Cette ressemblance d'organe m'a fait ouvrir des milliers de capsules de *Silene inflata*, espérant toujours y trouver la chenille de la *Luteago* dont j'avais surpris la femelle pondant sur cette plante.

Quoique ce mémoire ait peut-être déjà paru trop long, je saisis l'occasion qui m'est offerte ici pour citer un cas de longévité d'une chrysalide de *Dianthœcia;* c'est le plus remarquable que je connaisse.

J'avais élevé, dans le royaume de Grenade, en Andalousie, au mois de juin 1835, plusieurs chenilles de la *Dianthœcia silenes*. De retour chez moi, toutes les chrysalides, à l'exception d'une seule, me donnèrent leur papillon au mois de mai de l'année suivante; celle qui restait à éclore ayant conservé son poids et sa flexibilité, je la visitai l'année suivante à l'époque de l'éclosion de la *silenes*, dans l'espoir de piquer cette jolie espèce; ce fut en vain, la chrysalide était toujours vivante; je continuai chaque année à l'examiner. Enfin, le 21 mai 1839, quatre ans après sa métamorphose, la *silenes* parut; elle était un peu plus pâle que celles de la première année, mais très-bien conformée. Trois journées d'orages continuels avaient précédé son éclosion. Les années précédentes avaient offert des journées aussi chaudes, mais sans orages, et la *silenes* n'était pas éclose. L'électricité jouerait-elle un rôle dans l'éclosion des insectes? C'est un problème que les ento-

mologistes, qui s'occupent de physique, devraient bien résoudre.

Explication des fig. 8 *à* 10 *de la planche XIII.*

8. Chenille de la *Dianthœcia luteago*.
9. La chrysalide.
10. Œufs collés sur une feuille, et tige du *Silene inflata*, occupée par une jeune chenille.

RECHERCHES

SUR LES *Helluonides*, OU RÉVISION DU GENRE *Helluo*, Bonelli et Dejean;

Par M. REICHE.

(Séance du 4 janvier 1843.)

En m'occupant tout récemment du travail dont la publication est commencée dans la *Revue Cuvierienne*, 1842, 8e livraison et suivantes, c'est-à-dire de la description de tous les coléoptères de la Colombie inédits que renferme ma collection, j'arrivai à étudier un Carabique, appartenant au genre *Helluo*, tel que l'a formulé le comte Dejean. En comparant les caractères que possède cette espèce avec ceux de l'*Helluo costatus*, que Bonelli donne comme le type du genre, je fus frappé des différences importantes qu'ils présentent, et fus ainsi amené à étudier tout le genre. Il résulte, pour moi, de cette étude, que ce genre ne peut être conservé, comme l'a conçu le savant auteur du *Species des Carabiques*, et que les éléments hétérogènes qu'il renferme peuvent être divisés et recueillis en plusieurs groupes, que j'ai pensé devoir être appelés genres (1).

(1) M. le comte Dejean (*Spec. gén. des coléop.*, t. I, p. 284) reconnaissait qu'il existait des différences génériques entre les cinq

Je sais qu'on est assez mal venu, en ce moment, quand on présente au monde naturaliste un travail qui, au lieu d'un genre à étudier, en présente plusieurs, et qu'une des plaies de la science est cette multitude de genres introduite avec plus ou moins de raison, dans la nomenclature; mais il y a ici lieu de distinguer entre des divisions de cette nature établies isolément, sans comparaison avec les autres de la même famille, sans l'étude préalable approfondie des relations, et des genres provenant d'un travail fondamental, et dont l'établissement n'est fait que pour faciliter la connaissance de l'espèce, et son classement rationnel dans l'ordre naturel, par ses affinités. Tous les naturalistes reconnaissent que c'est là le but que doit se proposer tout classificateur, et conviennent que dans un genre nombreux en espèces les divisions sont nécessaires, indispensables. Mais ici commence la querelle. Les uns, pour éviter la difficulté d'avoir à retenir une foule de dénominations, souvent barbares, veulent qu'on s'en tienne aux grands genres de Linné ou de Fabricius. Ces naturalistes rétrogrades, dont la paresse redoute le moindre travail, ne tendent qu'à immobiliser la science et ne veulent pas reconnaître que les divisions linnéennes ou fabriciennes, suffisantes quand l'entomologie était bornée à la connaissance de 5 à 6,000 espèces, ne le sont plus à présent que nous en comptons dix fois plus; les autres (et malheureusement ce sont ceux qui écrivent le plus) embrassent l'extrême opposé : ils élèvent les moindres divisions à la dignité de genre, et nous amèneront peu à peu à avoir autant de genres que d'espèces. Entre ces deux extrêmes, il y a un milieu où, en multipliant les divisions autant qu'il le faut pour faciliter l'étude, on ne baptise du nom de genre que celles qui sont fondées sur des dif-

espèces qu'il possédait alors de ce genre, mais n'avait pas jugé nécessaire, vu leur petit nombre, de les séparer.

férences d'ensemble, c'est-à-dire sur une réunion de caractères différentiels d'un ordre assez important, tels que ceux qui sont tirés des organes buccaux, des antennes et des pattes.

Ce milieu est la voie que j'ai voulu suivre, et si je m'en suis un peu écarté, ce que je crois possible, on devra reconnaître que, par respect pour des noms honorés dans la science, je n'ai pas toujours été maître de mon sujet, et j'ai dû, en conséquence, adopter, dans mon travail, des coupes génériques dont je n'ai pu juger le mérite, ne connaissant pas les espèces sur lesquelles elles ont été fondées, et dont les descriptions, quand il y en a, sont beaucoup trop courtes, et ne sont pas comparatives.

A l'exemple de M. Hope, je pense qu'on peut élever au rang de sous-famille un groupe naturel, comprenant neuf genres et quarante-deux espèces décrites, et j'adopte le nom qu'il lui a imposé, celui de Helluonides, *Helluonidæ* (*Coleopterists Manual*, t. I, p. 110).

La place naturelle de cette sous-famille dans la nomenclature a dû nécessairement m'occuper aussi. La difficulté de la rattacher à aucun des groupes déjà formés a fait singulièrement varier la position que les divers auteurs lui ont assignée. Latreille (*Familles naturelles du règne animal*) en fait le passage des *Polistichus* aux *Drypta*. Elle s'éloigne de ces deux genres par la forme du menton, du labre, des antennes, et surtout des *Drypta* par les palpes et la forme générale du corps. M. le comte Dejean (*Species des Carabiques*) place le genre *Helluo* dans la deuxième tribu des Troncatipennes, dont le principal caractère est de n'avoir pas la tête rétrécie en col, et en fait le passage des *Lébiaires* aux *Brachines*. On verra que plusieurs des genres des *Helluonides* ont un col bien marqué, et qu'ils diffèrent essentiellement des *Lébiaires* et des *Brachines* par la forme du menton, des antennes et du

labre, et surtout des premières, par l'absence de dentelures aux crochets des tarses.

M. Brullé (*Histoire naturelle des insectes*, suites à Buffon), en fait une division de sa famille des Graphiptériens, en raison du développement de la lèvre inférieure. Ce caractère est important, sans doute, mais il n'est bien marqué que dans l'*Helluo costatus;* tous les autres organes sont totalement différents. M. Hope (*Coleopterits Manual*) en fait, comme je l'ai dit plus haut, une famille spéciale, à laquelle il rapporte sept genres, savoir : *Helluo*, Bonelli; *Ænigma*, Newmen; *Planetes*, Mac Leay; *Macrocheilus*, Kirby; *Omphra*, Leach; *Pleuracanthus*, Gray; et *Helluomorpha*, Delaporte. Il leur reconnait des affinités avec le genre *Ozæna*, et néanmoins les en sépare par les *Heteromorpha* et les *Morio*, avec lesquels je ne leur vois que des relations éloignées. M. de Castelnau (*Histoire naturelle des insectes*, suites à Buffon) place ce groupe dans sa famille des Brachinites, dont il forme les premiers genres, et le fait suivre immédiatement des *Ozæna*.

L'arrangement de M. de Castelnau, quant au rapprochement des *Helluonides* et des *Ozæna*, me semble le plus judicieux. En effet, ils se touchent par la forme du menton, des palpes, des antennes et des tarses; mais je ne puis en dire autant du classement de ces deux genres dans la famille des Brachinites, dont ils s'éloignent par tous les caractères. Je crois qu'il convient de réunir les genres rentrant dans ces deux groupes, *Helluo* et *Ozæna*, pour en établir une seule ou deux petites familles, comme le fait M. Hope, et de les placer entre la première et la seconde sous-tribu des Troncatipennes.

Les Helluonides, *Helluonidæ*, Hope, se distinguent des autres groupes des Troncatipennes par les caractères suivants :

PALPES. *Maxillaire* à premier article très-court cuculliforme, le pénultième moins long que le terminal, celui-ci sécuriforme plus ou moins allongé; *Labial* à pénultième article presque aussi long ou plus long que le terminal; celui-ci plus ou moins allongé, tronqué carrément à l'extrémité.

MACHOIRE falciforme terminée par une pointe aiguë, fortement ciliée intérieurement; *Galette* à dernier article allongé, cylindrique, arqué en dedans.

MANDIBULE en lame très-large, aplatie, sub-conique, légèrement arquée en dedans, sans dents, mais avec une large expansion arrondie à la base interne.

LÈVRE INFÉRIEURE plus ou moins avancée sur les mandibules, canaliculée; l'insertion des palpes très-rapprochée à la base de la face externe.

MENTON très-développé, trilobé, lobes plus ou moins aigus et avancés, l'intermédiaire ordinairement plus court.

LABRE ordinairement transverse, large, plus ou moins avancé sur les mandibules.

ÉPISTOME transverse plus court que le labre.

YEUX saillants.

ANTENNES insérées latéralement sous l'insertion des mandibules en avant des yeux, à premier article plus long que les autres, cylindrico-conique; 2e, 3e et 4e coniques, ce dernier un peu aplati et dilaté à son extrémité, les suivants aplatis, presque carrés, égaux en longueur, allant en s'élargissant jusqu'à l'extrémité; le dernier ovale un peu plus long que le pénultième.

TÊTE oblongue, un peu rétrécie postérieurement, quelquefois en col bien marqué.

CORSELET sub-cordiforme, plus large que la tête antérieurement, rétréci postérieurement, ses angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus peu ou pas relevés.

Écusson triangulaire, très-court, ne dépassant presque pas la base des élytres.

Élytres plus larges que le corselet, plus ou moins allongées, striées, tronquées à l'extrémité, et laissant à découvert tout ou partie du dernier segment de l'abdomen en dessus.

Épipleures très-étroits, s'effaçant aux trois quarts de la longueur des élytres.

Abdomen à segments entiers dans les deux sexes.

Pattes généralement courtes, robustes; *cuisses* mutiques; *jambe antérieure* échancrée profondément en dedans vers le milieu de sa longueur avec une dent et une épine articulée au sommet de l'échancrure; toutes les *jambes* tronquées à l'extrémité avec deux épines articulées au côté interne de la troncature des intermédiaires et postérieures, et une seule aux antérieures; *tarses* à pénultième article plus petit, échancré, bifide ou bilobé; dernier article en massue, de la longueur du premier; les antérieurs à articles épais sub-triangulaires; les intermédiaires et postérieurs à articles sub-cylindriques plus grêles; crochets très-espacés, séparés par une lame arrondie, saillante, membraneuse; ils sont simples, sans dents, ni épines.

On ne possède aucune donnée sur les premiers états de ces insectes, et tout ce qu'on sait de leurs mœurs, c'est qu'on les trouve à terre. Ils paraissent posséder la faculté explosive des brachines, comme les *Galerita,* les *Anthia,* etc. L'Europe est la seule partie du monde qui n'offre aucune espèce faisant partie de ce groupe.

Les Helluonides se divisent en neuf genres, classés dans l'ordre suivant : 1 *Omphra*, 2 *Helluo*, 3 *Ænigma*, 4 *Macrocheilus*, 5 *Acanthogenius*, 6 *Planetes*, 7 *Dailodontus*, 8 *Pleuracanthus*, 9 *Helluomorpha*.

Le tableau suivant fera embrasser d'un seul coup d'œil le plan que j'ai suivi pour cette classification.

TABLEAU SYNOPTIQUE

Des genres composant la sous-famille des HELLUONIDES.

Point d'ailes. — *Labre.*		court coupé carrément, laissant voir les mandibules. *Ancien contin.*			1. OMPHRA.
		très-avancé, aussi long que large, cachant les mandibules. *Australie.*			2. HELLUO.
. . . .		Incertæ sedis. *Australie.*			3. ÆNIGMA.
Des ailes. *Menton*	à trois lobes allongés, aigus, spiniformes, presque égaux. *Dernier article des palpes labiaux.*	cylindrique, tronqué à l'extrémité, deuxième article des antennes aussi long que le troisième. . . . . *Ancien continent.*			4. MACROCHEILUS
		triangulaire sécuriforme, deuxième article des antennes plus court que le troisième. . . . . *Ancien continent.*			5. ACANTHOGENIUS.
	à trois lobes, larges, peu avancés, l'intermédiaire notablement plus court. *Labre*	transverse, court, laissant voir les mandibules. *Son bord antérieur*	droit, sans dent saillante au milieu; *angles postérieurs du corselet.* .	non réfléchis, élytres à côtes élevées. *Ancien continent.*	6. PLANETES.
				réfléchis, élytres à neuf stries ponctuées. *Nouveau contin.*	7. DAILODONTUS.
			avec une forte dent dans son milieu. *Nouveau continent.*		8. PLEURACANTHUS.
		avancé, recouvrant les mandibules. . . . *Nouveau continent.*			9. HELLUOMORPHA.

1er Gre. OMPHRA. Leach.

Palpes. *Maxillaire* à deuxième article aussi long que le quatrième, aplati, tronqué obliquement à l'extrémité ; le troisième moitié moins long, conique; le terminal en triangle allongé ; *labial* à pénultième article sub-cylindrique, le terminal aplati, sub-triangulaire, allongé, sécuriforme, un peu plus long que le pénultième.

Lèvre inférieure carrée, ses angles antérieurs arrondis, très-avancée et cachant les mandibules.

Menton à lobes très-larges, les latéraux arqués en dedans, recouvrant entièrement les mâchoires et les mandibules, l'intermédiaire un peu moins long, en angle peu aigu, avancé entre les points d'insertion des palpes labiaux.

Labre *transverse*, très-court, presque droit, laissant à découvert une grande partie des mandibules.

Épistome à articulation bien marquée.

Antennes à premier article aussi long que les deux suivants réunis, deuxième, troisième et quatrième égaux, sub-cylindriques.

Tête peu rétrécie postérieurement.

Corselet convexe, ses angles postérieurs non relevés.

Écusson large, triangulaire.

Élytres soudées, ovalaires, l'angle huméral à peine marqué, leur extrémité tronquée un peu obliquement; elles sont d'un cinquième plus longues que la tête et le corselet réunis.

Ailes atrophiées.

Pattes courtes, robustes; *jambes* tronquées carrément à l'extrémité, troncature des antérieures profondément échancrée ; *tarses* de la longueur des jambes à pénultième article bifide, à premier article aussi long que les deux suivants réunis, deuxième, troisième et quatrième presque égaux.

Patrie, Asie continentale inter-tropicale.

Type 1. OMPHRA	*hirta*,	Fabr. *Syst. El.* 1. 214. Dej. *Spec.* 1. 284.
	tristis,	Leach.
2. O. —	*pilosa*,	Klug. *Jarb. der insect.* 1. 71.
3. O. —	*atrata*,	*id.* *id.* 1. 72.
4. O. —	*complanata*,	Reiche, *hujus operis*, p. 342.

2e Gre. HELLUO. Bonelli, *Observ. entomol. Mém. acad. imper.*, Turin, 1811-12, 455.

PALPES — *maxillaire* à deuxième article un peu plus long que le quatrième; troisième moitié moins long, conique; le terminal aplati sub-triangulaire presque carré; *labial* à pénultième article sub-cylindrique plus long que le terminal, celui-ci aplati sub-triangulaire.

LÈVRE INFÉRIEURE arrondie, tuméfiée, très-avancée sous les mandibules.

MENTON à lobes latéraux avancés, larges, arqués en dedans, recouvrant les mâchoires et les mandibules; l'intermédiaire sub-aigu, beaucoup plus court et n'atteignant pas le point d'insertion des palpes labiaux.

LABRE avancé, cachant les mandibules, aussi long que large, ses côtés droits et parallèles jusqu'aux deux tiers de sa longueur et se rejoignant en angle obtus, antérieurement.

EPISTOME à articulation peu distincte.

ANTENNES à premier article un peu moins long que les deux suivants réunis, les deuxième, troisième et quatrième presque égaux sub-cylindriques.

TÊTE peu rétrécie postérieurement.

CORSELET presque plane, sub-cordiforme, ses angles postérieurs un peu relevés, saillants.

ÉCUSSON petit, cordiforme.

ÉLYTRES soudées, en carré allongé, l'angle huméral marqué, l'extrémité tronquée presque carrément, arrondie latérale-

ment; elles sont d'un sixième plus longues que la tête et le corselet réunis.

Ailes atrophiées.

Pattes assez allongées, fortes; *cuisse* antérieure avec une dent obtuse au tiers de sa longueur en dedans, les autres mutiques; *jambes* tronquées carrément à l'extrémité; *tarses* de la longueur des jambes à pénultième article échancré; l'antérieur a les trois premiers articles presque égaux; les intermédiaires et postérieurs ont le premier article plus long, les deuxième, troisième et quatrième presque égaux.

Patrie: Australie.

Type 1. Helluo *costatus*, Bonelli, *loc. cit.;* Klug, *Jarb. der Insect.*, 1, 75.

3e Gre. ÆNIGMA. Newmann, *Entom. mag.*, 1836, no 15, 499.

Palpes — *maxillaire* à deuxième article allongé, le troisième plus court que le terminal, qui est aplati, tronqué, claviforme; *labial* à pénultième article plus long que le terminal, qui est robuste et tronqué.

Lèvre inférieure profondément échancrée au milieu, ses côtés distants, allongés, aigus?

Menton. . . . . .

Labre arrondi, avancé, cachant les mandibules.

Tête presque trigone, plus étroite que le corselet.

Corselet cordiforme, tronqué.

Élytres libres, allongées, presque linéaires, tronquées, striées, ayant postérieurement une membrane marginale diaphane.

Ailes développées, propres au vol.

Pattes courtes; *tarses* plus courts, simples, cylindriques.

Ce n'est que conjecturalement que je place ici ce genre, dont je n'ai pas vu le type; j'ai été guidé par la forme du labre; il

reste à connaitre la forme du menton et des antennes, pour lui assigner sa place exacte. La forme insolite de la lèvre inférieure l'éloigne de tous les autres genres, mais j'ai lieu de craindre qu'à cet égard la description ne soit inexacte.

Patrie: Australie.

Type 1. ÆNIGMA *iris*, Newmann, *loc. cit.;* Hope, Col. *Man.*, 1, 110.

4e Gre. MACROCHEILUS. Kirby, Mss. Hope, *Coleop. Man.*, 2, 166.

PALPES — *maxillaire* à deuxième article un peu plus long que le quatrième, celui-ci un peu allongé; *labial* à article terminal cylindrique, tronqué à l'extrémité.

LÈVRE INFÉRIEURE carrée, un peu échancrée au milieu antérieurement, avancée, cachant les mandibules en partie.

MENTON à lobes égaux en longueur, les latéraux de moyenne largeur, aigus, l'intermédiaire très-aigu, spiniforme, ils sont assez avancés et dépassent le point d'insertion des palpes labiaux.

LABRE avancé, cachant les mandibules, semi-orbiculaire.

ÉPISTOME à articulation assez marquée.

ANTENNES à premier article moins long que les deux suivants réunis, deuxième, troisième et quatrième presque égaux sub-cylindriques.

TÊTE peu rétrécie postérieurement.

CORSELET peu convexe, rebordé, ses angles postérieurs un peu relevés.

ÉCUSSON petit, cordiforme.

ÉLYTRES en carré allongé, l'angle huméral bien marqué, l'extrémité tronquée un peu obliquement, arrondie latéralement; elles sont d'un tiers plus longues que la tête et le corselet réunis.

Ailes développées, propres au vol.

Pattes courtes, fortes; *cuisses* mutiques; *jambe* antérieure tronquée obliquement à l'extrémité, intermédiaire et postérieure tronquées carrément; *tarses* de la longueur des jambes, à premier article presque aussi long que les deux suivants réunis, deuxième, troisième et quatrième allant en décroissant : ce dernier échancré, presque bifide.

Patrie : Asie intertropicale.

Type 1. Macrocheilus *tripustulatus*, Dej. *Spec.* 1. 286 (non Fabr.)
Syn. *Bensonii.* Kirby, Mss. Hope, *Coleop. Man.* 2. 166.
» *quadrimaculatus*, Guérin, *Rev. Cuv.* 1840-38.

5e Gre. ACANTHOGENIUS. Reiche. Ακανθα, épine; γενειον, menton.

Palpes — *maxillaire* à deuxième article presque aussi long que le troisième et le quatrième réunis, quatrième triangulaire; *labial* à pénultième article de la longueur du terminal, celui-ci triangulaire.

Lèvre inférieure carrée assez avancée, ne cachant pas les mandibules.

Menton à lobes égaux en longueur, les latéraux assez larges, aigus, l'intermédiaire très-aigu, spiniforme : ils sont très-avancés, dépassant le point d'insertion des palpes labiaux.

Labre avancé, cachant les mandibules, semi-orbiculaire, un peu moins long que large, son bord un peu ondulé.

Épistome à articulation très-peu marquée.

Antennes à premier article moins long que les deux suivants réunis, le deuxième plus court que le troisième, troisième et quatrième égaux.

Tête rétrécie postérieurement en un col bien marqué.

Corselet peu convexe, rebordé, ses angles postérieurs un peu relevés.

Écusson petit, cordiforme, assez aigu.

Élytres libres, en carré allongé, leur angle huméral bien marqué, tronquées un peu obliquement à l'extrémité, un tiers plus longues que la tête et le corselet réunis.

Ailes développées, propres au vol.

Pattes courtes, robustes; *cuisses* mutiques; *jambe* antérieure tronquée obliquement à l'extrémité, intermédiaire et postérieure tronquées carrément; *tarses* de la longueur des jambes, à premier article presque aussi long que les deux suivants réunis, deuxième, troisième et quatrième presque égaux : ce dernier échancré, un peu bifide.

Patrie : Asie, Afrique.

Type 1. Acanthogenius	*impictus*,	Wiedeman,	*Zool. mag.*	2. 49
2. A.	—	*grandis*,	Dej.	*Spec.*	5. 400
3. A.	—	*labrosus*,		*ibid.*	5. 400
4. A.	—	*bisignatus*,	Reiche, *bimaculatus*. Dej.		5. 402
5. A.	—	*biguttatus*,	Gory, *Mag. Zool.*, Guérin.		1831
6. A.	—	*distactus*,	Wiedeman,	*Zool. Mag.*	2. 49
7. A.	—	*dorsalis*,	Klug,	*Jarbuch. der insect.*	1. 77
8. A.	—	*cruciatus*,	Marc,	*Rev. Cuvier.*	1840. 113
9. A.	—	*scapularis*,	*hujus operis*, p. 343.		

Le nom d'*Acanth. bimaculatus*, Dej. faisant double emploi avec le *Planetes bimaculatus* de Mac Leay décrit ci-dessous, je l'ai remplacé par celui d'*Acanth. bisignatus*.

6e G^re^. PLANETES. Mac Leay, *Annulosa Javanica* (Lequien), 130.

Palpes — *maxillaire* à deuxième article aussi long que les troisième et quatrième réunis : ce dernier plus long que le troisième, oblong, tronqué à l'extrémité; *labial* à pénultième

article cylindrique aussi long que le terminal : celui-ci triangulaire, allongé.

Lèvre inférieure carrée, très-peu avancée.

Menton à lobes courts, larges, l'intermédiaire peu prononcé, n'atteignant pas le point d'insertion des palpes labiaux.

Labre transverse moitié moins long que large, coupé carrément en avant, laissant à découvert une partie des mandibules.

Épistome sub-membraneux à articulation bien marquée.

Antennes à premier article aussi long que les deux suivants réunis, le deuxième plus court que le troisième, celui-ci et les suivants à peu près égaux en longueur.

Tête peu rétrécie postérieurement.

Corselet presque plane, transverse, moitié plus large que la tête, peu rétréci postérieurement, ses angles postérieurs obtus non réfléchis.

Écusson petit, triangulaire, aigu.

Élytres libres, en carré allongé, leur angle huméral bien marqué, tronquées un peu obliquement à l'extrémité, à côtes élevées; un quart plus longues que la tête et le corselet réunis.

Ailes développées, propres au vol.

Pattes moyennes, assez fortes; *cuisses* mutiques; *jambe* antérieure tronquée obliquement à l'extrémité, intermédiaire et postérieure tronquées carrément; *tarse* un peu plus long que la jambe, l'antérieur à articles allant en décroissant du premier au quatrième, les intermédiaire et postérieur à premier article aussi long que les deux suivants réunis; les deuxième, troisième et quatrième en décroissant : celui-ci échancré.

Patrie : Asie insulaire.

Type 1. Planetes *bimaculatus*, Mac Leay, *loc. cit.*
2. — *stigma*, Fab., *Syst. El.* 1. 192. 121.
texte Hope, *Col. Man.* 1. 40.

J'ai donné les caractères de ce genre d'après un Helluonide qui, dans la collection de M. le comte Dejean, portait le nom de *Planetes bimaculatus* sous lequel il l'avait reçu de M. Bohemann. Ces caractères diffèrent en quelques points de ceux que lui a assignés M. Mac Leay : 1° je n'ai pas remarqué que le labre fût un peu échancré (*vix emarginatus*), je l'ai vu droit ou très-légèrement ondulé par les points enfoncés qui le bordent; 2° le quatrième article des antennes n'est pas aussi long que le premier, et est beaucoup plus court que les deuxième et troisième pris ensemble, quoique M. Mac Leay le fasse plus long. Il y a ici erreur manifeste de la part de cet auteur, car dans la figure qu'il donne du *Planetes bimaculatus*, ce quatrième article n'est pas plus long que le troisième. L'insecte que j'ai sous les yeux, et qui appartient maintenant à M. de La Ferté-Sénectère, est évidemment l'espèce typique.

7e Gre. DAILODONTUS. Reiche. Δηλος, visible; οδους, dent.

Palpes — *maxillaire* allongé, à deuxième article un peu moins long que les deux suivants réunis, troisième obconique, quatrième un peu allongé, une fois plus long que le troisième; *labial* à pénultième article aussi long que le dernier, celui-ci sub-cylindrique, un peu élargi et tronqué à l'extrémité.

Lèvre inférieure oblongue un peu avancée, ne cachant pas les mandibules.

Menton à lobes larges, sub-aigus, les latéraux médiocrement avancés; l'intermédiaire plus court.

Labre court, transverse, droit, laissant à découvert une partie des mandibules.

Épistome à articulation bien marquée.

Antennes à premier article aussi long que les deux suivants réunis, troisième et quatrième égaux, deuxième un peu plus court; cylindriques.

Tête un peu rétrécie en col postérieurement.

Corselet déprimé, rebordé, ses angles postérieurs obtus, un peu relevés.

Écusson petit, cordiforme.

Élytres libres, oblongues, leur angle huméral marqué, leur extrémité tronquée un peu obliquement et arrondie latéralement, un septième plus longues que la tête et le corselet réunis.

Ailes développées, propres au vol.

Pattes moyennes, fortes; *cuisses* mutiques; *jambe* antérieure tronquée obliquement à l'extrémité, les intermédiaires et postérieures tronquées carrément; *tarses* de la longueur des jambes à pénultième article échancré, bifide, l'antérieur à premier article plus long, les autres en décroissant, les intermédiaires et postérieurs à premier article aussi long que les deux suivants réunis, les autres en décroissant.

Patrie : Amérique méridionale.

Type 1. Dailodontus *cayennensis*, Dej. *Spec.* 2. 459.
2. D. — *rufipes*, Brullé, *V.* de d'Orbigny, *Ins.* 23

8e Gre. PLEURACANTHUS. Gray *Anim.* Kingd. *Ins.* 1. 272. 1832. — Syn. *Ocypus* Gistl *Syst. Ins.* Silberm. *Revue Entom.* 5-333.-1837.

Palpes — *maxillaire* à deuxième article un peu moins long que les deux suivants réunis, troisième obconique, quatrième renflé, tronqué, moitié plus long que le pénultième; *labial*

à penultième article un peu moins long que le terminal, non sécuriforme, cylindrique, tronqué à l'extrémité.

LÈVRE inférieure légèrement arrondie en avant, avancée, ne cachant pas entièrement les mandibules.

MENTON à lobes très-larges, aigus, les latéraux avançant autant que la lèvre inférieure, l'intermédiaire plus court, atteignant à peine le point d'insertion des palpes labiaux.

LABRE court, laissant voir les mandibules, son bord antérieur coupé carrément avec une forte dent saillante dans son milieu.

ÉPISTOME à articulation bien marquée.

ANTENNES à premier article presque aussi long que les deux suivants réunis, sub-cylindrique, le deuxième très-court, sub-conique, le troisième une fois plus long que le deuxième, et un peu plus que le quatrième, cylindrique.

TÊTE peu rétrécie postérieurement.

CORSELET peu convexe, ses angles postérieurs un peu relevés avec une petite crénelure latérale.

ÉCUSSON petit, triangulaire.

ÉLYTRES libres, en carré long, l'angle huméral bien marqué, tronquées obliquement à l'extrémité, un tiers plus longues que la tête et le corselet réunis.

AILES développées, propres au vol.

PATTES courtes, fortes; *cuisses* mutiques, *jambe* antérieure tronquée obliquement à l'extrémité, intermédiaire et postérieure tronquées carrément; *tarses* un peu plus courts que les jambes, à pénultième article profondément bilobé, l'antérieur à premier article un peu plus long que le suivant, deuxième, troisième et quatrième, presque égaux, les intermédiaire et postérieur à premier article aussi long que les deux suivants réunis, les deuxième, troisième et quatrième presque égaux.

Patrie : Amérique méridionale.

Type 1. PLEURACANTHUS	*sulcipennis*,	Gray, *An. Kingd. Ins.*		1.272
2. P.	— *brasiliensis*,	Dejean, *Spec.*		1.288
3. P.	— *brevicollis*,	*ibid.*		5.403
4. P.	— *Lacordairei*,	*ibid.*		5.404
5. P.	— *cribratus*,	Reiche, *Revue Cuvier.*		1842
6. P.	— *anthracinus*,	Klug, *Jarb. der Insect.*		1. 73
7. P.	— *sanguinolentus*,	*ibid.*		1. 74
8. P.	— *ferrugineus*,	*ibid.*		1. 75

9e Gre. HELLUOMORPHA. Delaporte, *Étud. Entom.*: 1, p. 53.

Palpes — *maxillaire* à deuxième article plus long que le quatrième, et presque aussi long que les troisième et quatrième réunis, troisième conique embrassant le suivant, quatrième un peu plus long que le troisième, presque carré, tronqué en hache, l'articulation de ces deux derniers articles non marquée par un étranglement; *labial* à dernier article, plus grand que le pénultième ou l'égalant, en cylindre aplati, tronqué.

Lèvre inférieure avancée, un peu arrondie en avant, ne cachant pas les mandibules.

Menton à lobes latéraux larges, obtus, moins avancés que la lèvre inférieure, intermédiaire sub-aigu, plus court, atteignant le point d'insertion des palpes labiaux.

Labre arrondi antérieurement, entier, un peu avancé, recouvrant les mandibules.

Épistome à articulation peu marquée.

Antennes à premier article aussi long que les deux suivants réunis, deuxième un peu plus court que le troisième, les suivants allant plus ou moins en s'élargissant vers l'extrémité.

Tête un peu rétrécie en col postérieurement.

Corselet peu convexe, rebordé, ses angles postérieurs obtus, un peu relevés.

Écusson petit, cordiforme.

Élytres en carré long, à troncature peu sensible, l'angle huméral bien marqué.

Ailes développées, propres au vol.

Pattes courtes, fortes; *cuisses* mutiques; *jambe* antérieure tronquée un peu obliquement à l'extrémité, avec la troncature largement échancrée, les intermédiaires et postérieures tronquées carrément; *tarses* à pénultième article échancré, bifide, l'antérieur à premier article plus long, les deuxième, troisième et quatrième, en décroissant; *tarses* intermédiaires et postérieurs plus grêles, à premier article aussi long que les deux suivants réunis, ceux-ci égaux, le pénultième moitié moins long.

Patrie, les deux Amériques.

Ce genre, qui termine la famille des Helluonides, est composé d'espèces assez dissemblables, et pourra peut-être plus tard être divisé en deux genres, l'un comprenant les espèces de l'Amérique boréale, l'autre celles de l'Amérique intertropicale et australe. Les premières se distinguent par la dilatation plus forte des articles quatrième à onzième des antennes, les palpes plus grêles, et la forme du corps plus allongée. Je n'ai pas cru ces différences assez importantes pour servir de base à l'établissement d'un genre nouveau, et n'en ai fait qu'une division.

A. Antennes allant en s'élargissant modérément du quatrième article à l'extrémité, corselet plus large que long. Insectes de l'Amérique du Sud.

1. Helluomorpha	*heros*,	Gory,	*Ann. Soc. entom.*	2. 197
2. H. —	*agathyrnus*,	Buquet,	*ibid.*	4. 618
3. H. —	*bellicosa*,	Delaporte,	*Étud. entom.*	1. 53
4. H. —	*unicolor*,	Brullé,	*voy.* de d'Orbigny, *Ins.*	22
5. H. —	*melanaria*,	Reiche,	*hujus operis*,	p. 343

6. Helluomorpha		*femorata*,	Dejean, *Species.*	5. 405
7. H.	—	*nigerrima*,	Klug, *Jarb. der Insect.*	1. 76
8. H.	—	*pubescens*,	*ibid.*	1. 77
9. H.	—	*coracina*,	Mannerh., Silb. *Rev. ent.*	1837. 211
10. H.	—	*sparsa*,	Brullé, *Voy.* de d'Orbigny, *Ins.*	22

B. Antennes allant en s'élargissant fortement du quatrième article à l'extrémité, corselet plus long ou aussi long que large. Insectes de l'Amérique du Nord.

11. Helluomorpha		*præusta*,	Dejean, *Species.*	1. 289
12. H.	—	*laticornis*,	*ibid.*	5. 407
13. H.	—	*nigripennis*,	*ibid.*	5. 408
14. H.	—	*Clairvillei*,	*ibid.*	5. 405

Species novæ Helluonidarum.

Omphra *complanata.*

Longit. 6 ¾, Lat. 2 ½. Lin.

Depressa, atra, nitida, modice tomentosa; caput *oblongum inter antennas longitudinaliter valde impressum, vertice punctis nonnihil instructum, antennis paulo gracilioribus;* thorax *sub deplanatus, canaliculatus, canaliculo confuse ac crebre punctato, disco antice posticeque obsoletissime transversaliter impresso, margines versus crebre punctato, punctis in dorso rarioribus, irregulariter dispositis;* elytra *deplanata, basi quadrata, apice rotundata, striata, punctis ut in O. hirta dispositis, sed profundioribus. Hab. India orientali in provincia Decan.*

Cette espèce, très-voisine des *O. hirta* et *atrata*, se distingue de la première par le brillant de ses élytres, qui, dans l'*hirta* sont toujours d'un noir mat, et par leur largeur à la

base; elle diffère de toutes deux par sa dépression, par la disparition presque complète des impressions transversales du corselet et l'irrégularité de la disposition des points qui le couvrent.

ACANTHOGENIUS *scapularis.*

Long. 4 1/4. Lat. 2 1/2. Lin.

Piceus, crebre punctatus; caput *oblongo-rotundatum inter antennas obsolete bi-impressum, collo sub-lœvigato, labro maximo, producto, nitido, lœvigato, fusco, lateribus marginatis, palpis mandibulisque fuscis, apice ferrugineis; antennarum articulo primo ferrugineo;* thorax *parvus, capite cum oculis paulo angustior, longitudine paulo latior, subcordatus, vix canaliculatus, antice modice emarginatus, basi recte truncatus, lateribus rotundatis, postice coarctatis, angulis posticis acutis;* scutellum *apice lœvigatum;* elytra *oblonga, thorace duplo latiora terque longiora, profunde septies striata, punctis majoribus a latere non nihil impressa, in singulo plaga ferruginea oblonga, ab humero usque in medio extensa; subtus paulo nitidior, abdominis segmentibus late utrinque impressis, pedes ferruginei, geniculis, tibiis tarsisque fuscis. Habitat Senegalia. A Dom. Dupont, sub nomine citato communicatus.*

HELLUOMORPHA *melanaria.*

Long. 7. Lat. 2. Lin.

Elongata, atra, nitida; caput *oblongo-rotundatum, lœvigatum, inter antennas utrinque longitudinaliter sulcatum, vertice punctis nonnihil a latere impresso, labri margine antico punctato, galea palpisque apice ferrugineis, antennarum articulo primo punctis nonnihil*

impresso; collo lœvigato; thorax *transversus, subcordatus, marginatus, canaliculatus, basi utrinque impressus ac profunde punctatus, antice medio late ac modice emarginatus, lateribus rotundatis, postice coarctatis, angulis posticis reflexis, obtusis, dente parvulo instructis, disco transversim obsoletissime rugato, punctis plurimis profundis secundum canaliculum marginem versusque impressis;* scutellum *lœvigatum;* elytra *elongata, thorace dimidio latiora, sescuploque longiora, sulcatula, apice exterius intricata, sulcis punctatis, interstitiis convexis, lœvigatis, epipleuris vage punctatis; subtus thorace, pectore abdominisque segmento ultimo punctatis. Habitat Brasilia.*

Cette espèce paraît avoir de grands rapports avec l'*H. coracina,* Mannerheim. L'insuffisance de la description, et la comparaison qu'en fait ce savant entomologiste avec les *Hell. Lacordairei* Dejean, et *nigerrimus*, Klug, qui diffèrent génériquement l'un de l'autre, m'ont empêché de reconnaître l'identité.

L'*Helluo pygmœus*, Dejean, *Species*, t. II, p. 46, ainsi que cet auteur l'avait pressenti, ne me paraît pas pouvoir être compris dans cette sous-famille, ses palpes labiaux à dernier article allongé, sub-ovoïde, grêle ; ses antennes à premier article aussi long que les trois suivants réunis; ses mâchoires, dont la galette a le pénultième article aussi long que le terminal, la forme de son labre et de ses tarses, tout le rapproche évidemment du genre *Diaphorus* du même auteur, auquel on pourrait peut-être le rattacher.

COMPLÉMENT DE LA DESCRIPTION

DE L'*Hydroporus polonicus*.

Par M. le docteur CH. AUBÉ.

(Séance du 15 février 1843.)

Lorsque j'ai décrit l'*Hydroporus polonicus*, Ann. de la Soc. entom. de France, t. XI, p. 230, j'en ai fait la description sur des individus femelles que j'avais reçus en assez grand nombre de M. Waga, de Varsovie. Depuis lors, et tout récemment, cet entomologiste m'a fait un nouvel envoi de Coléoptères, parmi lesquels se trouvent deux exemplaires d'un *Hydroporus* qu'il considère comme une variété du *polonicus*, et qui n'est réellement que le mâle de cette espèce. Je m'empresse, pour compléter la description de cet insecte, de donner ici les caractères qui sont propres au sexe masculin.

Au lieu d'être terne et ponctué presque imperceptiblement comme la femelle, il est luisant, et les élytres sont couvertes d'une ponctuation assez forte et très-serrée; le dessous du corps est noir; les tarses antérieurs et intermédiaires sont très-fortement dilatés, et beaucoup plus que dans aucune autre espèce de ce genre. Du reste, il est entièrement semblable à la femelle.

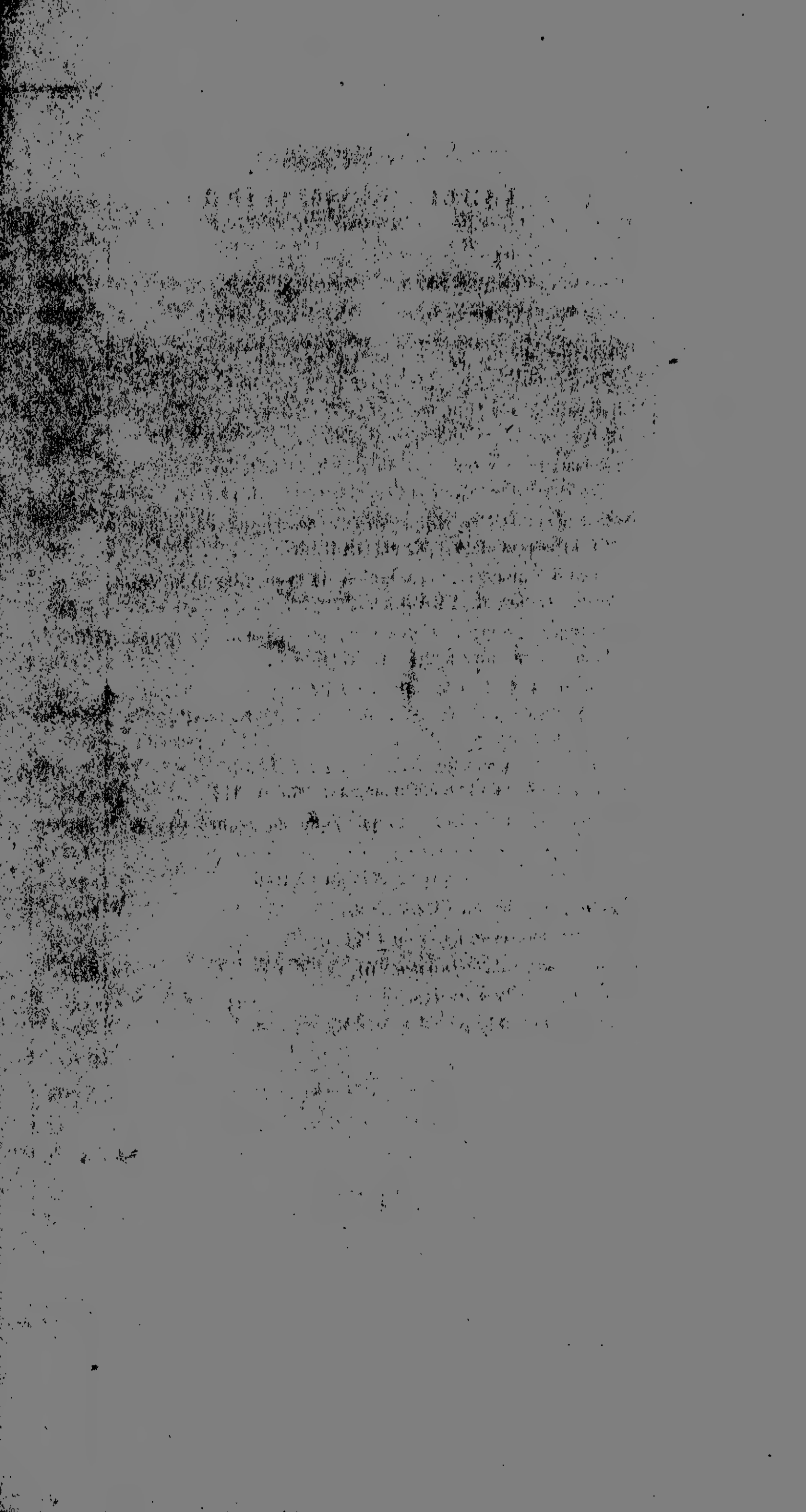


TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CETTE LIVRAISON.

Description d'une espèce nouvelle de LUCANIDE, appartenant au genre *Dorcus* de Megerle (*D. Lessonii*); par M. L. BUQUET. . . 283

Observations sur la monographie des ÉROTYLIÈNS de M. Th. Lacordaire; par M. le Comte DEJEAN. 285

Observations sur un nouveau genre de la tribu des NYMPHALITES (*Godartia madagascariensis*); par M. H. LUCAS. 295

Notice sur la *Stilbia stagnicola*, et description de cette espèce sous ses différents états; par M. GRASLIN. 303

Histoire des mœurs et description de la chenille de la *Dianthœcia luteago;* par M. GRASLIN. 313

Recherches sur les HELLUONIDES, ou révision du genre *Helluo,* Bonelli et Dejean; par M. REICHE. 323

Complément de la description de l'*Hydroporus polonicus;* par M. AUBÉ. 345

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE, 4e trimestre de 1842; recueilli par le Secrétaire de la Société. LI

Ouvrages offerts à la Société pendant l'année 1842. LXIX

Membres de la Société entomologique de France pendant l'année 1842. LXXV

Membres reçus du 4 janvier 1843 au 19 avril. LXXXVI

Membres décédés en 1842. . . . . *Ibid.*

Membres démissionnaires en 1842 LXXXVII

Errata et addenda aux tomes VIII, IX, X et XI LXXXIX

Table des matières contenues dans le tome onzième. . . . LXXXXIII

PARIS. — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOUX, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 29 *bis.*

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1842.

PREMIER TRIMESTRE.

Membres du Bureau pour l'année 1842.

Président, M. le Docteur AUBÉ.
Vice-Président, M. GOUREAU.
Secrétaire, M. E. DESMAREST.
Secrétaire-Adjoint, M. PIERRET.
Trésorier, M. CH. PITOIS.
Trésorier-Adjoint, M. L. BUQUET.
Archiviste, M. DUPONCHEL.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 5 janvier 1842.)

Présidence de M. le Docteur AUBÉ.

Ouvrages offerts. Observations sur les affinités naturelles de la famille des *Paussidæ;* par M. Burmeister. (Extrait du Magazin de Zoologie.) Br. in-8°; Paris, 1841 : offert par l'auteur.

— Examen critique de la première livraison de l'ouvrage de M. Audouin, intitulé : *Histoire naturelle des Insectes nuisi-*

bles à la Vigne, et particulièrement de la Pyrale; par un anonyme. Br. in-8°; Lyon, 1841 : envoyé par l'auteur.

Communications. M. L. Buquet annonce la mort de M. Ahrens, professeur de mathématiques à Augsbourg, membre de la Société.

Lectures. M. l'abbé Bourlet lit une note ayant pour titre : *Observations sur une Notice sur les Podurelles, publiée dans le* N° 64 *de la Bibliothèque universelle de Genève.*

— M. le Secrétaire donne lecture d'une note de M. Émile Blanchard, intitulée : *Notice sur un Insecte de la famille des Longicornes.*

— M. Guérin-Méneville lit un travail ayant pour titre : *Notices sur quelques Insectes nuisibles à l'agriculture.* L'auteur commence par quelques considérations générales sur l'utilité de l'Entomologie pour l'agriculture; il s'occupe ensuite des insectes nuisibles aux céréales, passe en revue les principaux travaux qui ont été publiés sur ce sujet, et fait connaître un nouveau genre d'altération produit par la larve de la *Musca pumilionis* des auteurs. Cette larve ronge la tige du froment, d'un côté seulement, entre l'épi et le premier nœud, et cause l'avortement de tous les grains du côté qui a été attaqué.

M. Guérin-Méneville fait ensuite connaître les différents états et les habitudes d'un petit Lépidoptère, l'*Elachista coffeella*, Guérin et Perrotet, qui fait de grands ravages dans les plantations de café aux Antilles. Ce dernier mémoire, fait en commun avec M. Perrotet, sera publié aux frais du ministère de la marine.

Membres reçus. M. Gehein (Jean-Baptiste), étudiant en pharmacie, à Paris; présenté par M. L. Buquet.

— M. Langeland (Émile), de Paris; présenté par M. Pierret.

(Séance du 19 janvier 1842.)

Présidence de M. le docteur Aubé.

Ouvrages offerts. Novorum actorum Academiæ Cæsareæ Leopoldino-Carolinæ naturæ curiosorum. Voluminis duodevicesimi, supplementum primum. Breslau, 1841. Un vol. in-4° : offert par l'Académie.

— Verhandlungen der k. k. landwirthschafts Gesellschaft in Wien. Tom. IX. Vienne, 1841. Un vol, in-8° : offert par l'Académie.

Correspondance. Lettre de M. Boyer, pharmacien à Aix, annonçant que ses occupations ne lui permettent pas de s'occuper d'Entomologie, et priant la Société d'accepter sa démission de membre. — La démission de M. Boyer est acceptée par la Société.

Communications. M. Alexandre Lefebvre présente de nombreux dessins à l'appui d'une méthode qui a pour objet de faciliter la classification et la description des Lépidoptères. Cette méthode repose exclusivement sur des caractères que présente le système nervulo-alaire dans les insectes de cet ordre.

Lecture. M. Goureau lit une notice intitulée : *Note pour servir à l'histoire du* Pissodes pini.

(Séance du 2 février 1842.)

Présidence de M. le docteur Aubé.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. Tome XIII, 1841; deuxième semestre, N°s 22 à 26. Br. in-4°; Paris, 1841 : offert par l'Académie.

Communications. M. Ch. Pitois, Trésorier, fait connaître l'état des recettes et des dépenses de la Société pendant l'année 1841.

— M. le Président nomme MM. Berce, Douë et Dupont, membres de la commission chargée de vérifier les comptes du Trésorier pour l'année 1841.

— La Société charge M. le baron Walckenaër de faire pour les Annales une Notice nécrologique sur Latreille.—M. Pierret est également chargé d'une notice sur M. Ahrens, d'Augsbourg.

Membre reçu. M. Fairmaire (Léon), étudiant en droit, à Paris, présenté par M. E. Desmarest.

(Séance du 16 février 1842.)

Présidence de M. le docteur AUBÉ.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. Tome XIV, 1842, premier semestre, Nos 1 à 4. Br. in-4°; Paris, 1842 : offert par l'Académie.

— The transactions of the Entomological Society of London. Vol. III, part. the first. Un vol in-8°; Londres, 1841 : offert par la Société Entomologique de Londres.

— Notes on some Insects from king Georges Souad by Adam White. Br. in-8°; Londres, 1841 : offert par l'auteur.

— Le Secrétaire dépose sur le bureau deux exemplaires du quatrième numéro de 1841 des Annales de la Société.

Communications. M. L. Buquet donne lecture de la note suivante :

« M. Hope a publié en 1841, dans *the proceedings of the Entomological Society of London* (page 11, août 1840), la description de cinq insectes Coléoptères qu'il regardait comme

nouveaux, et parmi lesquels il s'en trouve deux que j'avais fait connaître plusieurs mois auparavant.

« M. Hope a désigné sous le nom de *Dynastes Jupiter* le même insecte que j'ai publié en février 1840, sous la dénomination de *Scarabæus Jupiter* (Revue Zoologique, par la Société Cuviérienne, 1840, p. 42). C'est une assez singulière coïncidence que celle qui nous a amenés tous deux, à une époque peu éloignée, à assigner le même nom à cette grande et belle espèce. M. Hope a appelé du nom de *Hexaphyllum Westwoodii*, une espèce de Lucanide que j'avais publiée en juin 1840, p. 173 de la Revue Zoologique pour 1840, sous le nom d'*Hexaphyllum æquinoctiale*.

« Bien que je n'attache aucune importance réelle à conserver la priorité dans cette occasion, puisqu'il s'agit tout simplement de la description d'insectes isolés, j'ai cru devoir néanmoins signaler ce double emploi de nom, afin de prémunir les Entomologistes contre les erreurs auxquelles cela pourrait donner lieu.

« M. Hope et moi nous nous étions bornés, dans les publications citées plus haut, à donner en latin, et très en abrégé, la description des deux insectes dont il s'agit; mais, depuis, j'ai complété ce petit travail en donnant dans le Magasin de Zoologie, année 1840, pl. 46, la figure de grandeur naturelle de mon *Scarabœus Jupiter*, de même que j'ai donné, dans nos Annales de la même année, p. 375, l'historique du genre *Hexaphyllum*, et complété la description de l'espèce que j'avais publiée précédemment sous le nom de *H. æquinoctiale.* »

Lecture. M. Reiche donne lecture d'un mémoire ayant pour titre : *Essai d'une classification méthodique de la tribu des Coprophages, famille des Lamellicornes, division des Scarabæides, Coléoptères-Pentamères.* Ce premier mémoire comprend la première division de la sous-tribu des Ateuchides.

— M. Douë lit le rapport de la commission chargée de vérifier les comptes du Trésorier pour l'année 1841.—La Société décide que ce rapport sera imprimé en entier dans les Annales.

Rapport de la commission chargée de l'examen des comptes du Trésorier pour l'année 1841. *Commissaires :* Messieurs ***BERCE***, ***DUPONT*** et ***DOUE***, *rapporteur.*

Un an s'est à peine écoulé depuis que le rapport de la commission chargée de l'examen des comptes du Trésorier pour l'année 1840 avait jeté parmi nous la tristesse et presque le découragement. Le déficit, cette lèpre des finances à laquelle tant de remèdes inefficaces ont été si souvent appliqués, le déficit nous avait fait sentir ses atteintes et semblait menacer notre Société d'une prochaine destruction.

La cause première de ce manque d'équilibre entre nos recettes et nos dépenses datait de loin déjà, mais elle était honorable, elle s'expliquait par le luxe de nos anciennes publications, dont les feuilles de texte et les planches trop nombreuses avaient entraîné des frais hors de proportion avec nos ressources.

Un pareil état de choses dut nous affecter d'autant plus péniblement que sa gravité se révélait d'une manière plus imprévue. En effet, bien que notre dette se fût accrue successivement, nous avions toujours considéré le remboursement des cotisations arriérées comme devant suffire et au delà, pour rétablir nos affaires; mais le compte rendu venait de mettre fin à l'illusion et la remplaçait par une triste réalité.

C'est surtout pour les membres de la Société qui résident à Paris, que les conséquences de cette situation critique étaient à déplorer; habitués qu'ils sont à ces réunions périodiques, où ils mettent en commun leurs propres observations, celles de leurs correspondants et tout ce qui peut contribuer aux progrès de la science, ils ne voyaient qu'avec un regret bien vif arriver le moment où des séances qui leur offrent tant d'intérêt allaient cesser. Toutefois, un examen plus attentif des ressources qui nous restaient encore nous permit de ne pas désespérer entièrement. Le mal était grand, sans doute, mais une administration prudente pouvait le diminuer successivement, peut-être même le faire entièrement disparaître.

Essayer de vaincre cette difficulté, c'était pour nous un devoir; nous l'avons rempli, et le succès a répondu à nos efforts plus promptement que nous n'osions d'abord l'espérer.

Voici, d'après les pièces qui ont été remises par le Trésorier à la commission d'examen, quelle a été la situation financière de la Société pendant l'année 1841.

Les ressources actives se sont composées :

1° Du solde en caisse au 1er janvier.	145 fr.	84 c.	
2° De rentrées de cotisations arriérées pour 1840 et années antérieures.	1,332	»	»
3° De recettes sur les cotisations de 1841.	1,716	»	»
4° De sommes perçues pour affranchissement, etc.	82	50	»
Formant ensemble la somme de	3,276 fr.	34 c.	

Le passif doit être établi comme il suit :

Dû à notre éditeur, pour publications antérieures, jusqu'à et compris le premier semestre 1840.	2,500	4,750 fr.	»
Au même, pour les publications du deuxième semestre 1840, et celles de l'année entière 1841.	2,250		
Dépenses diverses en 1841.		397	10
Loyer de la salle des séances pendant la même année.		222	»
Total.		5,369 fr.	10 c.

Pour l'atténuation de ce passif, il a été fait emploi d'une somme de 3,147 fr. 10 c., qui se décompose ainsi :

1° Pour à-compte à l'éditeur des Annales.	2,750 fr.	»
2° Pour soldes de dépenses diverses.	397	10
Total égal.	3,147 fr.	10

Il restait donc encore à payer au 31 décembre 1841, à l'éditeur	2,000 fr.
Et pour frais de location.	222 fr.
Total.	2,222 fr.

Pour combler ce déficit, nos ressources réelles ou apparentes sont :

1° Un en caisse de	129 fr.	24 c.	
2° Cotisations arriérées pour 1840 et années antérieures.	3,198	»	»
3° Cotisations à percevoir sur 1841.	2,412	»	»
Total.	5,739 fr	24 c.	

Il s'en faut bien que toute cette somme puisse être réalisée ; l'expérience nous a prouvé qu'on doit peu compter sur le plus grand nombre des membres retardataires, surtout ceux dont l'arriéré date de plusieurs années. Il est cependant permis de croire que ce qui reste dû sur 1841 sera perçu en grande partie, et déjà notre Trésorier nous a annoncé qu'il compte sur une rentrée prochaine de 1,000 fr. au moins ; nous pouvons donc considérer notre passif comme ne s'élevant plus qu'à 1,000 fr. environ.

Comparativement, cette situation est de beaucoup meilleure que celle de l'année précédente ; mais le résultat dont nous devons surtout nous féliciter, c'est d'être parvenus à faire paraître les trois numéros de nos Annales en retard sur 1840, et les quatre numéros qui se rattachent à l'année 1841.

En mettant ainsi nos publications au courant, nous avons rétabli les relations qui nous lient à nos nombreux collègues des départements et de l'étranger. L'interruption momentanée de ces relations est, n'en doutons pas, la cause principale de la lenteur que beaucoup de membres ont mise à se libérer envers la Société centrale, qui, hors du lieu de ses séances, ne donnait plus, pour ainsi dire, signe de vie. Maintenant que, libres de toutes fâcheuses préoccupations, nous avons raffermi pour longtemps, nous aimons à le croire, les bases de notre Société, l'avenir nous reste, et il semble n'avoir plus rien que de rassurant.

Mais cet avenir, nous pourrions le compromettre si nous ne persistions pas, au moins pendant l'année courante, dans le système d'économie auquel nous devons notre salut. La commission regarde comme un devoir de vous soumettre à ce sujet une importante observation.

La Société Entomologique de France se composant aujourd'hui de 174 membres, son revenu annuel devrait s'élever à 4,176 francs ; somme plus que suffisante pour couvrir toutes ses dépenses.

Mais, sur la totalité de ces membres, six doivent cinq ans de cotisation ; treize doivent quatre ans ; vingt-six trois ans ; dix-huit deux ans et quatre-vingt-dix-huit un an.

En ne comptant que les membres qui doivent de deux à cinq ans, leur nombre s'élève à soixante-trois, représentant ensemble cent quatre-vingt-seize années de cotisation arriérée, à 24 fr. l'une, ou 4,704 fr. Si l'on établit une moyenne pour les quatre années 1837, 1838, 1839 et 1840, on trouve que quarante-neuf membres ont fait annuellement

défaut ; ainsi la Société ne semblerait devoir raisonnablement compter que sur cent vingt-cinq membres , versant à la caisse une somme de 3,000 fr., légèrement augmentée par le supplément de cotisation des membres non résidants. Il serait donc plus qu'imprudent d'élever la dépense annuelle au delà de mille écus. Nous pensons que telle doit être la limite des opérations de la Société, et que, ne pas la dépasser à l'avenir, est pour elle une condition d'existence.

Nous ne terminerons pas sans donner des éloges au Trésorier, M. Ch. Pitois, pour l'exactitude et la clarté que présentent ses comptes. Nous devons surtout le remercier du zèle dont il a fait preuve en activant la rentrée d'une partie de notre arriéré. Sous ce dernier rapport, lui et son adjoint, M. Reiche, ont acquis des droits incontestables à la reconnaissance de la Société.

(Séance du 2 mars 1842.)

Présidence de M. GOUREAU, vice-président.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, de l'Institut de France, tom. XIV, 1842; premier semestre, N^os^ V et VI. Br. in-4° : offert par l'Académie.

— Mémoires de la Société royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy, année 1840. Un vol. in-8° : offert par la Société.

— Observations sur les métamorphoses du *Cerceris bupresticida,* et sur l'industrie et l'instinct entomologique de cet Hyménoptère. — Études anatomiques et physiologiques sur une mouche, dans le but d'éclairer l'histoire des métamorphoses et de la prétendue circulation des insectes. — Recherches sur les métamorphoses du genre *Phora*, et description de deux nouvelles espèces de ces Diptères. — Mémoires sur les métamorphoses et l'anatomie de la *Pyrochroa coccinea.* — Histoire des métamorphoses et de l'anatomie des Mordelles. — Histoire des métamorphoses de l'*Elater rhombeus* : par M. Léon Dufour. (Extrait des Annales des Sciences naturelles, 1840-1841, et

des Mémoires de la Société des Sciences de Lille. Br. in-8°, avec fig. : offert par l'auteur.

Communications. M. E. Desmarest annonce à la Société la mort de l'un de ses membres, M. Édouard Carreño, décédé à Paris, le 18 février.

— MM. Amyot et Dupont annoncent qu'une souscription est ouverte dans le but d'élever un monument à la mémoire de M. Carreño. On souscrit à Paris, chez M. Amyot, rue neuve Saint-Roch, 24.

(Séance du 16 mars 1842.)

Présidence de M. Goureau, vice-président.

Ouvrages offerts. Histoire naturelle et Iconographie des insectes Coléoptères, liv. 51 et 52, contenant la fin du Supplément aux Buprestides; par M. Gory. In-8° avec fig. col.; Paris, 1841 : offert par l'auteur.

— Communication verbale sur la Ptérologie des Lépidoptères, par M. Al. Lefebvre. (Extrait de la Revue Zoologique par la Société Cuviérienne, N° de février 1842). In-8°, avec fig. : offert par l'auteur.

Communications. M. Pierret annonce à la Société la mort de M. Adolphe Boisduval, officier de santé, qui exerçait la médecine à Ticheville (Orne). M. Ad. Boisduval était un entomologiste fort zélé pour la recherche des Lépidoptères; on lui doit la découverte de plusieurs espèces rares, entre autres celle de la *Chrysoptera moneta*, qui n'avait été rencontrée qu'en Hongrie et dans les Alpes du Dauphiné.

— M. Reiche communique à la Société le résultat de ses recherches sur le caractère sexuel apparent des espèces du genre *Ateuchus*. Il est parvenu à le découvrir dans l'un des

groupes de ce genre, comprenant les espèces dont l'épine terminale des jambes est soudée. Ce caractère consiste en une fascie longitudinale de poils courts, touffus, formant une brosse veloutée à la partie interne des jambes postérieures dans les mâles; les jambes des femelles sont simplement ciliées. M. Reiche n'a pu jusqu'à présent trouver aucun caractère sexuel dans le deuxième groupe, celui dont l'épine terminale des jambes est articulée.

— M. de Villiers fait connaître quelques détails intéressants sur les premiers états du *Lucanus cervus*, qui lui ont été communiqués par notre collègue, M. Marchand, de Chartres. En faisant abattre dans sa maison de campagne un arbre très gros et très vieux, les ouvriers employés par M. Marchand trouvèrent, à une assez grande profondeur, plusieurs boules oblongues, de la grosseur d'un œuf de pigeon, composées de terre, de petits graviers et de sciure de bois. M. Marchand ouvrit plusieurs de ces boules par un bout, et il fut fort surpris d'y trouver un *Lucanus cervus* qui aussitôt agita ses énormes mandibules, et chercha à sortir de sa prison, dont les parois étaient lisses et très unies : notre collègue ne put trouver de larves, malgré toutes ses recherches, la saison étant probablement trop avancée. M. de Villiers a vu cette espèce de cocon, qui, à la contexture et à la forme près, se rapproche de celui des Cétoines, que l'on rencontre assez souvent dans les vieux saules.

— M. de Villiers fait connaître quelques-unes de ses observations sur les mœurs de certains Lépidoptères nocturnes. Il a toujours remarqué que diverses espèces des genres *Orthosia* et *Ceractis* ne se servent jamais de leurs ailes pour échapper aux dangers qui les menacent : lorsqu'on va pour les saisir, elles se laissent tomber à terre, et puis elles se mettent à courir avec une telle rapidité que l'on a beaucoup

de peine à s'en rendre maître ; elles ne s'arrêtent que lorsqu'elles se croient hors de toute atteinte, et au bout d'un laps de temps assez long, elles grimpent après une tige d'herbe pour pouvoir prendre leur vol. En général, les espèces qu'on trouve en automne s'envolent assez difficilement ; mais aucune d'elles ne court aussi vite que la *Ceractis vaccinii.*

La *Scotophila tragopogonis* offre également une particularité assez remarquable. En soulevant les écorces des saules pendant le mois de juillet, on trouve ces Lépidoptères réunis en grand nombre : ils sont placés les uns à côté des autres, se touchant le plus souvent, et ayant la tête toujours tournée du même côté. Lorsque l'on veut piquer un de ces insectes, il ne s'envole pas, mais il court en passant sur le dos de ses compagnons sans que ceux-ci en paraissent nullement alarmés, et il va se placer au-dessus d'eux. M. de Villiers a vérifié ce fait un grand nombre de fois, et toujours la même chose s'est présentée.

— M. de Laporte, comte de Castelnau, communique à la Société quelques-unes des observations entomologiques qu'il a recueillies pendant le voyage qu'il vient de terminer. Les insectes de l'Amérique du Nord sont proportionnellement moins communs en individus que ceux d'Europe ; ils sont surtout peu nombreux dans les grandes prairies des Illinois, et dans les plaines arides de l'ouest du Mississipi. On peut expliquer ce fait par le changement si extraordinaire qu'éprouve la température dans un même jour. Les espèces semblent aussi généralement avoir un habitat plus étendu qu'en Europe ; ainsi, plusieurs formes tropicales, telles entre autres que le *Phaneus carnifex*, très commun en Floride, s'étend jusqu'au Canada. Au reste, il en est de même pour les autres branches de la zoologie ; le Cougouar s'étend jusqu'à la baie d'Hudson, le Trionyx remonte le Mississipi jusqu'à l'Ohio, et peut-être même plus au nord, etc. Des deux espèces de Méga-

céphales qui se trouvent dans les États-Unis, l'une, la *Megacephala virginica*, étend son habitat vers le nord jusqu'en Pensylvanie; elle se trouve dans les touffes d'herbes : la *Megacephala carolina* ne semble pas s'étendre beaucoup au nord de Charleston; on la trouve volant au soleil, à la manière des Cicindèles. Ces deux espèces se rencontrent dans tout l'extrême sud jusqu'au Texas. Les *Casnonia* se trouvent communément sous les pierres; on les rencontre dans la ville même de New-Yorck. Les *Omus* se trouvent également sous les pierres, dans les environs des montagnes rocheuses. Le *Rhipicera fulva* est rare : on l'a trouvé le soir, volant autour des arbres, à New-Yorck et en Pensylvanie. Une espèce nouvelle de *Melolontha* se trouve très communément, au printemps, dans le New-Jersey, sous les algues, au bord de la mer : une autre espèce de Mélolonthe se rencontre, dans des circonstances semblables, sur les bords du golfe du Mexique; mais sa recherche est rendue dangereuse par les Crotales, qui abondent dans la même localité. Les Diapères sont assez abondantes, surtout les *Oplocephala* et les *Platydema* : on trouve ces derniers sous les écorces.

MM. Kirby et Spence, dans leurs Éléments d'entomologie, mentionnent le *Reduvius serratus* de Fabricius comme étant électrique. M. de Castelnau a parlé de cette observation dans son Traité élémentaire d'Entomologie, en appelant l'attention des voyageurs sur cet insecte, très commun dans l'Amérique méridionale, et sur lequel il a formé un genre *Prionotus*, dans son Essai d'une classification des Hémiptères. Depuis la publication de ses observations, M. de Castelnau a trouvé aux environs de Philadelphie deux individus qui lui ont semblé en tout devoir faire partie de la même espèce; mais ces insectes ne lui ont offert aucuns phénomènes électriques. Le *Reduvius serratus* de l'Amérique du sud serait-il dans le même cas?

— A l'occasion des observations de M. de Castelnau rela-

tives à un insecte électrique, M. de Villiers rapporte un fait dont il a été témoin et qui lui semble du même genre. Se trouvant à Montpellier, en 1837, chez son frère, qui possède beaucoup d'orangers, il remarqua que le jardinier, en bêchant la terre des caisses dans lesquelles ils étaient plantés, amenait à la surface du sol un très grand nombre de globules phosphorescentes qui s'éteignaient après quelques instants. Curieux de connaître quelle était la cause de ce phénomène, M. de Villiers fit quelques recherches, et il découvrit que les caisses où il se produisait étaient habitées par une très grande quantité de petites fourmis de couleur jaune; mais il ne put savoir avec certitude si c'était ces fourmis elles-mêmes ou leurs nymphes qui possédaient cette propriété phosphorique.

— M. le Vice-Président annonce qu'après avoir consulté les membres du bureau, il propose de charger M. le docteur Boisduval de faire une notice nécrologique sur M. Édouard Carreño. — Ce choix est approuvé par la Société.

Lecture. Le Secrétaire donne lecture d'un rapport de la commission de la publication, qui s'est assemblée le 9 mars dernier, pour régler la composition du premier numéro des Annales de l'année 1842. — La Société adopte les conclusions rapport.

ANNONCES.

HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES ou PAPILLONS D'EUROPE, commencée par Godart et terminée par M. Duponchel; ouvrage basé sur la méthode de Latreille; modifié d'après les progrès de la science, avec les figures de chaque espèce, dessinées, gravées et coloriées d'après nature, par MM. *Duménil*, *Delarue* et *Acarie Baron.*

Cet ouvrage, qui devait se borner d'abord aux Lépidoptères des environs de Paris, et qu'on a étendu ensuite à tous ceux de France, pour satisfaire aux vœux du plus grand nombre des souscripteurs, comprend aujourd'hui, au moyen d'un supplément, toutes les espèces d'Europe. Il se compose en ce moment de 248 livraisons comprenant chacune deux planches et formant par leur réunion 14 volumes, où sont décrites et figurées avec le plus grand soin 2,450 espèces environ. Il ne reste plus à publier, pour le terminer, que le quatrième et dernier volume du supplément, qui comprendra 20 livraisons, dans lesquelles seront figurées et décrites 250 espèces de nocturnes environ. Ce volume sera terminé par une nouvelle classification de cette famille, mise au niveau de la science.

Divisions de l'ouvrage :

Par Godart.

		livraisons.
T. I.	Diurnes, environs de Paris.	15
T. II.	Diurnes, montagnes Alpines et départements méridionaux.	14
T. III.	Crépusculaires.	6
T. IV.	Nocturnes (*Bombycites.*).	20
T. V.	Nocturnes (partie des *Tinéites* et commencement des *Noctuélites.*).	16

Par M. Duponchel.

T. VI.	Nocturnes (suite des *Noctuélites.*).		15
T. VII.	Nocturnes.	1re partie (suite et complément des *Noctuélites.*).	15
		2e partie (*Phalénites.*).	19
T. VIII.	Nocturnes.	1re partie (suite et complément des *Phalénites.*).	20
		2e partie (*Pyralites.*).	13
T. IX.	Nocturnes (*Platyomides.*).		15
T. X.	Nocturnes (*Crambites et Yponomeutides.*).		10
T. XI.	Nocturnes (suite et complément des *Tinéites* et *Ptérophorites.*).		14
			192

Supplément.

		livraisons.
	Report.	192
T. I.	DIURNES.	25
T. II.	CRÉPUSCULAIRES.	6
T. III.	NOCTURNES.	25
T. IV.	NOCTURNES.	20
	Total des livraisons, y compris le supplément.	268

Sur quoi il en a paru 248.

Récapitulation par familles.

DIURNES.	300	espèces	54	livraisons	162	fr.
CRÉPUSCULAIRES.	119	»	12	»	36	fr.
NOCTURNES.	2281	»	202	»	606	fr.
Total.	2700		268		804	

Pour faciliter l'acquisition de cet ouvrage aux amateurs qui n'y ont pas souscrit dès le principe et trouveraient trop onéreux d'en payer le prix total en une fois, l'éditeur s'est décidé à le mettre de nouveau en souscription, comme s'il ne faisait que de commencer. En conséquence, ceux qui voudront se le procurer par portion, pourront ne prendre que deux livraisons par mois, à raison de 3 fr. la livraison, en s'engageant à les retirer toutes successivement jusqu'à la dernière. Ils seront libres de commencer par celle des trois familles qu'ils voudront.

Il sera fait une remise de 50 centimes par livraison à ceux qui en prendront dix et plus à la fois.

Enfin, à l'égard des personnes qui voudraient posséder de suite l'ouvrage en entier, sans être obligées de payer la totalité comptant au moment où elles le prendraient, elles pourront en devenir acquéreurs à raison de 2 fr. 50 cent. par livraison, et diviser les payements en huit parties, savoir : la première comptant et les sept autres en bons payables de trois mois en trois mois, à partir de la livraison. Il est bien entendu que ces billets seront négociables et offriront les garanties suffisantes.

Toutes les conditions ci-dessus s'appliquent également à l'*Iconographie des chenilles*, qui forme le complément de l'histoire des Lépidoptères. Cette iconographie, rédigée par MM. *Duponchel* et *Guenée*, aura de 60 à 80 livraisons, dont 31 sont en vente. Chacune se compose d'une ou deux feuilles de texte et de trois planches dessinées et coloriées d'après nature, et coûte 3 fr. comme celle des Lépidoptères.

On souscrit à la librairie de *Méquignon-Marvis fils*, rue de l'École-de-Médecine, 3.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1842.

DEUXIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 6 avril 1842.)

Présidence de M. le docteur AUBÉ.

Ouvrages offerts. Mémoires et comptes rendus de la Société d'émulation du Doubs, tome I, mai à décembre 1841, 1 vol. in-8, avec fig., Besançon, 1841 ; offert par M. Bruand.

— Histoire naturelle des îles Canaries : partie entomologique, par M. Brullé, 1 vol. in-folio, avec pl. noires, Paris, 1841 ; offert par l'auteur.

— Description du genre *Ospryncholus*, nouveau genre d'hyménoptères, tribu des térébrants, famille des ophonides, par M. de Romand, br. in-8° avec fig. (extrait du *Magasin de zoologie*), Paris, 1842 ; offert par l'auteur.

Communications. M. Lefebvre prévient la Société qu'il s'abstiendra de continuer ses communications sur la *Ptérologie des Lépidoptères,* croyant, par déférence pour les connaissances de M. Milne-Edwards, qui travaille en ce moment sur le même sujet, devoir laisser le champ libre à ce professeur.

M. Milne-Edwards ayant agi en cette circonstance envers M. Lefebvre avec une délicatesse de procédés que celui-ci a su apprécier, et s'étant empressé de lui soumettre les nombreux dessins ptérographiques qu'il a déjà fait exécuter sous ses yeux; s'étant plu, en outre, à l'initier aux ingénieux procédés à l'aide desquels il s'assure de la rectitude de ses observations, lui ayant développé les idées d'après lesquelles il base son système, et la manière dont il procède dans son application aux caractères génériques, M. Lefebvre, on le comprend, ne peut se permettre d'en instruire la Société.

Il croit devoir se borner à lui dire que le système de M. Milne-Edwards n'a que bien peu d'analogie avec le sien, qu'établi sur une plus vaste échelle, et puissamment aidé par une richesse de matériaux dont M. Lefebvre n'aurait jamais pu avoir à sa disposition la dixième partie à sacrifier, il y a tout lieu de penser que le travail de M. Milne-Edwards comblera, d'une manière tout à fait complète et satisfaisante, cette lacune qui existe dans la classification des lépidoptères.

M. Lefebvre se propose de poursuivre ses recherches ptérologiques dans d'autres ordres sur lesquels il a déjà de nombreux matériaux réunis et des dessins exécutés par lui, et qu'il espère soumettre prochainement à la Société.

— Le même membre donne communication d'une lettre d'un de ses amis, M. Lefebvre de Cerisy, qui lui écrit de Toulon, qu'en septembre dernier, en faisant retirer de grosses pierres d'un terrain composé d'argile, de sable et de pierres, et qui devient d'une très-grande dureté pendant les

sécheresses, il a trouvé, à *un mètre* de profondeur, un *Cebrio gigas* femelle qui venait d'éclore : à côté se trouvaient les dépouilles d'une nymphe et d'une larve d'où sans doute provenait l'insecte.

— M. Lefebvre annonce la découverte extrêmement intéressante que M. de Cerisy vient de faire, le 25 mars dernier, d'une larve d'un névroptère du genre *Ascalaphus* (peut-être celle du *longicornis,* Linn.), sous des pierres, près du fort Rouge, à Toulon.

Il en fait passer le dessin détaillé que lui en a envoyé M. de Cerisy, et qui est exécuté sur le vivant avec un soin qui ne laisse rien à désirer, et le talent bien connu de cet entomologiste.

Cette larve se portait bien, et, par les soins de M. de Cerisy, était placée dans les circonstances les plus favorables à sa transformation, car elle paraissait avoir atteint tout son développement.

Afin de rendre plus complète sa monographie des *Ascalaphes,* M. Lefebvre, n'ayant pu réussir dans les recherches qu'il avait faites autrefois de cette larve, en partie encore inconnue, ni élever avec succès les jeunes larves qu'il avait obtenues, avait sollicité M. de Cerisy relativement à elle.

Depuis plusieurs années, un autre de ses amis, M. Bruguières, de Nîmes, avait également eu l'obligeance de faire de nombreuses et persévérantes recherches à ce sujet, lui avait même envoyé des œufs fécondés; mais, pas plus que M. Bruguières, M. Lefebvre n'avait pu conserver les jeunes larves écloses plus d'un mois, faute de les pouvoir nourrir d'une manière convenable.

Grâce à la découverte de M. de Cerisy, on possède déjà des documents précieux sur la vie de cette larve. Elle éclôt dans les premiers jours de juillet, et semble avoir acquis toute sa croissance en mars; il reste à connaître la manière dont elle se transforme.

Le peu qu'on savait sur les larves de ces névroptères était borné aux observations trop concisément redites de M. Lansdown-Guilding, sur celle de l'*Asc. macleayanus,* que ce naturaliste paraît avoir élevée à l'île Saint-Vincent (une des Antilles), et n'instruisait nullement sur les phases de l'existence de cette larve, sur sa métamorphose, et se bornait à certifier ce que Bonnet et M. Lefebvre avaient observé, c'est qu'elle était antégrade, et ne se creusait pas d'entonnoir à l'instar de celle des Myrmeleo.

M. Lefebvre fait passer sous les yeux de la Société plusieurs de ces larves tout à fait adultes, recueillies par lui, ou dans la France méridionale, ou dans la Sicile, ou reçues de Dalmatie, du Brésil, de Madagascar, etc., en même temps qu'il présente le dessin détaillé de celles des *Myrmeleo libelluloïdes,* publié en 1833 par M. Percheron, dans le *Magasin de zoologie.*

Il fait remarquer les différences énormes qui séparent ces deux larves dans leur structure respective; l'ampleur démesurée de la tête de celle des Ascalaphes, les tubercules épineux dont les segments de son abdomen sont latéralement munis, et qui, dans certaines larves exotiques, paraissent remplacés par des lames épineuses fort développées, la disposition différente des pédoncules qui supportent les yeux lisses, dont le nombre n'est plus le même, etc.

Passant aux mœurs de cette larve, M. Lefebvre fait ressortir leurs différences notables avec celles des *Myrmeleo.* En effet, celles des *Ascalaphes* se cachent sous des détritus de végétaux ou de petites pierres, en tenant ses mâchoires ouvertes pour s'élancer sur sa proie, tandis que c'est la proie, au contraire, qui doit venir se prendre aux embûches que le *Myrmeleo* lui tend du fond de son entonnoir, ce dernier préférant se laisser mourir de faim à portée d'une proie facile, plutôt que de faire un pas antégrade vers elle, comme M. Lefebvre en a acquis a preuve par maintes expériences. Il compare les mœurs de



ces deux larves, essentiellement carnassières, à celles des araignées *tendeuses* et à celles des *saltiques*, dont l'une attend sa proie, et l'autre court à elle.

Joignant ces caractères de mœurs et de structure dans les premiers états des *Ascalaphes* à ceux tirés de l'insecte à l'état parfait, les antennes si dissemblables de celles des *Myrmeleo*, les yeux offrant des conformations différentes, les armures copulatrices présentant des variations remarquables, et le réseau alaire une structure, bien que voisine, déjà différente, etc., M. Lefebvre propose d'élever le genre *Ascalaphus* au rang de tribu, celle des *Ascalaphides*, section des *Longiclavicornes*, et de restreindre celle des *Myrmeleonides* de Latreille, aux seuls *Myrmeleo*, qui seraient de la section des *Breviclavicornes*, de même que les *Nymphes* appartiendraient à celle des *Monilicornes*, etc.

S'étayant ensuite de la conformation des yeux dans les *Ascalaphes*, M. Lefebvre rappelle la division qu'il en proposa, il y a quelques années, à la Société, en *Olophthalmes* pour ceux à yeux entiers (genre *Haplogenius* de M. Burmeister), et en *Schizophthalmes* pour ceux dont les yeux offrent une fissure transversale.

Du reste, M. Lefebvre se propose de revenir sur ce sujet, et d'offrir à la Société le tableau comparatif des caractères qu'il assigne à ces deux nouvelles tribus, ainsi qu'un plan ptérographique des ailes des *Ascalaphes*, et la méthode alaire qu'il emploie à leur sujet.

Lectures. M. Duponchel donne lecture d'une notice, dont l'avait chargé la Société dans sa séance du 1er décembre 1841, sur la vie et les travaux de Victor Audouin.

— M. le Secrétaire lit une note de M. Macquart intitulée : *Observations sur un mémoire et une notice de M. Robineau-Desvoidy, insérés dans les Annales de la Société entomologique de France;* 1841, 4e trimestre.

Nominations. Aux termes des articles 35 et 36 de son règlement, la Société procède au renouvellement annuel des cinq membres qui, joints aux membres du bureau, doivent former la commission de publication pour 1842-1843. — MM. Amyot, Audinet-Serville, de Brême, Lefebvre et Reiche, sont nommés membres de cette commission.

Membres reçus. M. Charles Coquerel, étudiant en médecine; présenté par M. Pierret.

— M. Charles Lenoir; présenté par M. Ch. Pitois.

(Séance du 20 avril 1842.)

Présidence de M. le docteur AUBÉ.

Ouvrages offerts. Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, par MM. les secrétaires perpétuels, 1er semestre de 1842, tom. XIV, n° VII à XIV, br. in-4°, Paris, 1842; offert par l'Académie.

— *Storia de lavori accademici degli aspiranti naturalisti du maggio* 1841 *á gennato* 1842; br. in-8°, Naples, 1841; offert par M. Ach. Costa.

— Bulletin de l'Académie des aspirants naturalistes de Naples, 1re année, 3e depuis la fondation de l'Académie, janvier 1842, br. in-8°, Naples, 1842; offert par M. Ach. Costa.

Communications. D'après leur demande, la Société accepte les démissions de membres de MM. Langlois-Longueville, chef d'escadron de gendarmerie à Bordeaux, et Payer, maître de conférences de botanique à l'École normale de Paris.

— M. Lefebvre propose un système ptérographique applicable à la classification d'une tribu d'hémiptères homoptères, celle des *Membracides*. Il n'a aucune donnée sur la classification dont M. Westwood vient de faire l'application à ce

même groupe, et dont il n'a connaissance que par les figures et la description des *Smilia bifoliata* et *Centratus horrificus*, insérées par lui, en 1841, dans le *Magasin de zoologie* de M. Guérin-Méneville.

M. Lefebvre tire ses caractères génériques des premières ailes ou *hémélytres :* mais là, à l'inverse de sa méthode pour les lépidoptères, il est obligé d'abandonner le système des nervures pour suivre celui des cellules, qui sont prédominantes dans ce groupe, par la raison que la marche réelle des nervures est des plus difficiles à suivre dans cette tribu comme dans celles qui l'environnent.

D'après l'inspection qu'il a faite de tous les genres, ou à très-peu près, établis dans cette tribu, il reconnaît cinq aréoles marginales persistantes, qui ne se modifient que par leur forme, et jamais dans leur nombre. Puis viennent ensuite trois aréoles prémarginales, qui peuvent être ou absentes totalement, ce qui est le cas le plus rare, ou en partie représentées : toutes sont dépendantes les unes des autres, de telle sorte que si la première à paraître n'existe pas, on peut être certain que les autres sont absentes, etc. Variant dans leurs formes à l'infini, elles occupent invariablement la même place. On trouve donc dans leur présence comme dans leur absence des caractères de groupe très-précieux.

Quant aux nervures principales, M. Lefebvre leur conserve autant que possible les noms déjà reçus et adoptés par lui dans sa *Ptérologie des Lépidoptères;* mais ici il est forcé de reconnaître deux médianes, l'antéro et la postéro-médiane, qui jouent un rôle important dans cette nomenclature, et qui, selon leur confusion ou leur division, donnent aussi des caractères fixes et invariables. Les nervures supérieures, par leurs variétés de marche, sont aussi utiles à consulter que les nervures inférieures, qui semblent fixes et peu propres à la classification.

En présentant nombre de dessins ptérographiques, M. Le-

febvre fait ressortir les avantages de cette méthode qui vient confirmer en partie celle établie d'après d'autres organes, et qui à son tour donne la clef de plusieurs anomalies dont on ne pouvait se rendre compte jusqu'à ce jour.

Prochainement M. Lefebvre donnera les caractères génériques, et il se borne aujourd'hui à attirer l'attention de la Société sur l'utilité de ce nouveau mode de classification.

Après avoir exposé un système purement tiré des nervures (celui des lépidoptères), aujourd'hui il en expose un basé uniquement sur les cellules; son intention est d'en proposer un, dans un autre ordre d'insectes, basé sur les systèmes de nervures et de cellules combinés ensemble.

Lecture. M. Goureau lit un travail ayant pour titre : *Note pour servir à l'histoire des métamorphoses des Coléoptères.*

Membres reçus. M. Jules Cordier, employé au dépôt de la guerre; présenté par M. Pierret.

— M. Achille Deyrolle, naturaliste; présenté par M. Reiche.

— M. Alexis Teissière, entomologiste de Nice; présenté par M. E. Desmarest.

(Séance du 4 mai 1842.)

Présidence de M. le docteur AUBÉ.

M. Léon Dufour, membre honoraire, et MM. Dardoin et Teissière, assistent à la séance.

Ouvrages offerts. Recueil des actes de la séance publique de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, tenue le 29 décembre 1840 : 1 vol. in-4°, Saint-Pétersbourg, 1841; offert par l'Académie.

— Description de l'Ascalaphe Napoléon, *Ascalaphus Na-*

poleo, par M. Alex. Lefebvre (extrait du *Magasin de zoologie*), br. in-8° avec fig., Paris, 1842; offert par l'auteur.

Correspondance. M. Robineau-Desvoidy adresse la lettre suivante à la Société (1) :

Messieurs et chers collègues,

Je viens de reçevoir les *Annales de la Société entomologique de France* pour l'année 1841. Il me fut donné de prendre connaissance de la discussion qui s'y établit dans la séance du 7 avril, *sur l'usage réel des antennes chez les insectes*.

M. Eug. Newport, dans une notice spéciale, cite *une série d'expériences desquelles il résulte*, selon lui, *que chez tous les insectes les antennes sont des organes auditifs...; quelques espèces sont aussi douées du sens du toucher*.

M. Pierret observe que les idées émises par M. Newport semblent avoir été combattues par Lehmann, *qui admet que les antennes sont, chez les insectes, le siége d'une perception particulière des variations atmosphériques*.

M. Pierret lui-même serait admis à placer *le siége de l'odorat dans ces mêmes antennes*.

Enfin, M. Goureau tend à adopter l'opinion de M. Newport, et de *ces antennes, il en fait également des organes d'ouïe et de tact*.

M. Goureau entre alors dans quelques explications, où il cherche *à comparer les pièces solides de l'oreille chez l'oiseau avec les diverses pièces de l'antenne, et il avance qu'on peut dire que l'antenne est une oreille extérieure dont la tige forme le tympan, et le pédicelle, la chaîne acoustique*.

Il me serait facile de prouver que toutes ces opinions, à l'exception de la comparaison amenée en scène par M. Goureau, sont antérieures aux divers confrères qui viennent de s'occuper d'un sujet trop rebattu, et qui malheureusement, pour être bien compris, exige d'autres connaissances anatomiques que celles qu'on peut puiser dans l'étude des seuls insectes.

(1) Dans sa séance du 6 juin, la commission de publication a décidée que cette lettre serait imprimée en entier dans le *Bulletin entomologique*. E. D.

La Société entomologique voudra bien me permettre à ce sujet le rappel de quelques faits.

De 1818 à 1826, une lutte s'établit entre Cuvier et M. Geoffroy-Saint-Hilaire, touchant la composition réelle des appareils solides, soit sur les vertébrés, soit sur les articulés.

Cuvier, dans un compte rendu des travaux de l'Académie des sciences, annonça qu'il était inutile de chercher des analogies introuvables entre les organes des sens de ces deux grandes classes zoologiques.

M. Geoffroy, entraîné par son triomphe relativement aux pièces solides de la tête des mammifères, et de l'appareil respiratoire des poissons, ne fit qu'entrevoir l'incohérence des idées de cette époque sur les appareils des organes des sens chez les insectes. Il avait alors à s'occuper de travaux trop importants pour avoir le loisir de pénétrer dans la profondeur de tant d'organisations si changeantes. Il annonça qu'un nouvel ordre de choses restait à trouver : il frappa à la porte du labyrinthe ; mais il n'y entra point.

Durant cette lutte, Latreille, obligé d'étudier ce sujet d'après de nouvelles bases, rencontra souvent la vérité. Ses écrits (*Nouv. Dictionn. d'hist. natur.*) le démontrent jusqu'à l'évidence. Toutefois, il lui fut impossible d'établir un corps de doctrine : il avait ramassé la clef de l'édifice ; il refusa de s'en servir. Il dut reculer épouvanté devant les résultats obtenus, et il n'hésita pas de laisser à d'autres la témérité de cette grande tâche.

On commençait à se reposer de l'inutilité de ces travaux, lorsque le 5 février 1827, M. de Blainville lut à l'Académie des sciences une communication qui annonçait qu'à *l'appareil auditif*, déjà reconnu et décrit par Scarpa sur les crustacés homobranches, *je venais d'ajouter la découverte de l'organe de l'olfaction chez ces mêmes animaux. Cet organe avait son siége dans les petites antennes.* Je donnais une courte description de cet appareil ; et je proposai de nommer *antennes auditives* les appendices extérieurs de la tête des crustacés, et *antennes olfactives* les appendices internes.

L'observation des mœurs de l'écrevisse m'avait déjà prouvé que l'organe de l'olfaction devait résider à l'endroit indiqué. Je puis assurer que ce fut l'exercice de la fonction qui me donna lieu de chercher l'organe.

On conçoit que Cuvier refusa de se rendre publiquement à une démonstration qui, d'un seul coup, renversait sa manière énoncée de voir sur les organisations dites inférieures. De petits écrivassiers s'empressèrent même de m'injurier ; ils s'acquittèrent de cette commission comme d'un devoir sacré. Je dédaignai de leur répondre jamais. Ma découverte était publiée : j'étais certain que la vérité finirait par se faire jour (*Recherches sur l'organisation vertébrale des crustacés, arachnides et insectes ;* 1828).

La vue, l'ouïe et l'olfaction étant reconnues chez ces crustacés, il ne s'agissait plus que de suivre la rapide décroissance de ces organes à l'état solide sur les diverses classes, au fur et à mesure de leur décroissance.

L'appareil auditif n'existe déjà plus d'une manière manifeste sur les crustacés branchigastres ou isopodes : la singulière conformation de l'*appareil olfactif* a donné lieu de croire que ces *animaux ont deux paires différentes d'antennes* (pag. 126). Ce même appareil forme *les palpes* des auteurs sur les entomostracés (pag. 129).

Sur les arachnides, absence presque totale de l'appareil auditif; mais l'*appareil olfactif forme deux instruments propres à saisir et à tuer la proie,* puisqu'ils sont percés au sommet et traversés par un canal vénénifère, qui est le conduit ou canal lacrymal des animaux supérieurs. Ces deux instruments de l'organe olfactif sont *les mandibules* des auteurs. Cet appareil est plutôt l'*olfactif* que tout autre, parce qu'il se développe toujours sous l'appareil optique, et jamais en arrière. En outre, le genre Galéode offre souvent sur cet appareil le filet cartilagineux des antennes des crustacés. Sur le genre Nymphon, ce même appareil est placé immédiatement entre les yeux et l'organe buccal (pag. 137-138).

Sur les érythréides, cet *appareil olfactif* a disparu; et sur les acaridiens, il n'en reste plus le moindre vestige (pag. 149), tandis que, sur mes parasites, il est représenté *par deux filets antennaires*, situés sous les yeux, et qui parfois forment deux forts appendices (pag. 149).

Sur les myriapodes, cet appareil *constitue le devant et les côtés de la tête*, jusque contre la bouche (pag. 156); il existe aussi sur les iulacés (pag. 160).

Enfin les insectes objet de cette discussion n'offrent aucun vestige de l'*appareil auditif;* la vue est l'organe des sens qui prédo-

mine chez eux. *Leur appareil olfactif n'est plus ordinairement qu'un organe de tact, mais susceptible d'acquérir des perfections inattendues* (pag. 169).

L'étude anatomique bien faite sur ces diverses classes amène à ce résultat positif. Les autres organes des sens prouvent également que chacun d'eux peut successivement, suivant les classes, être *organes de sens*, de *tact*, de *protection*, et même de *recouvrement*.

D'après la série des êtres, *les antennes des insectes sont l'appareil de l'olfaction*. Voilà ce que l'anatomie comparée seule pouvait établir; voilà ce que j'avais imprimé dès l'année 1828. *Mon plus beau titre dans la science sera toujours la découverte et la détermination de l'organe de l'olfaction chez les crustacés.*

Comment se fait-il donc qu'un certain nombre de naturalistes ont refusé d'aborder ou même de citer, mon ouvrage? Je le dirai hautement : *ils n'ont pas su*, ou *ils ont été de mauvaise foi*. Je m'inquiète aussi peu de l'un et de l'autre cas.

Me suis-je donc inquiété, quand, au sein de la Société entomologique, M. Solier annonça que la classification tarsienne des coléoptères reposait sur un vaste réseau d'erreurs, et quand la Société disputait avec ardeur sur cette nouveauté, que je m'étais permis d'admettre et d'imprimer dans un long article spécial dès l'an 1828 (même ouvrage, pag. 196)? Me suis-je donc inquiété quand M. Th. Lacordaire a imprimé que c'était à tort qu'on avait placé le siége *d'équilibration* dans les balanciers des diptères (pag. 186)? du moins, il a eu la générosité de reconnaître son tort.

Combien *d'autres découvertes récentes* se trouvent couchées tout au long dans ce malencontreux ouvrage, dont la préface laisse lire ces lignes abominables : « On voulait mettre mes découvertes « sous le boisseau, à la veille de mon départ pour le village qui m'a « vu naître. Qui sait si, dans un de mes prochains voyages à Paris, « je n'aurais point en personne assisté à leur résurrection sous d'autres « noms? je ne fais ici qu'une supposition ; mais, je dois le déclarer, « des exemples antérieurs l'autorisent » (pag. 41).

On voit que ma supposition ne tarda point de se changer en réalité.

La présente notice n'a pour but que de rappeler des travaux publiés par un membre de la Société entomologique, et de la prémunir contre d'autres surprises. Mon long silence permettait de faciles

attaques; mais la justice devra aussi avoir son tour, et elle l'aura largement.

Je prie donc mes collègues de vouloir autoriser l'impression de cette réclamation dans leurs Annales.

Signé, ROBINEAU-DESVOIDY, D. M.

Saint-Sauveur (Yonne), 12 avril 1842.

Communications. M. E. Desmarest annonce à la Société la mort de l'un de ses anciens membres, M. Auguste Langle, décédé à Paris le 23 avril 1842. M. Langle s'occupait d'entomologie depuis longtemps, et il avait lu à la Société, en 1840, un mémoire contenant la description de nouveaux genres et de nouvelles espèces d'Acariens, de la famille des Oribates.

— M. Pierret fait hommage à la Société d'un peloton de fil ressemblant, par la forme et la couleur, à du fil de Bretagne ordinaire : ce peloton provient de fils qui composent la coque du BOMBYX DU PIN, *Bombyx pini;* il a été envoyé à M. Pierret par M. le colonel Levaillant, fils du célèbre voyageur, qui consacre tous ses loisirs à l'étude des sciences naturelles.

— M. Léon Dufour dépose sur le bureau deux mémoires en espagnol, de M. le docteur Graëlls, intitulés : *Noticia de varios hechos que confirman la propiedad ponzoñosa del Latrodectus malmignatus Walckenaër*, et *Descripcion de una especie nueva del genero Dasytes.* — La Société charge M. Léon Fairmaire, l'un de ses membres, de traduire en français ces deux mémoires.

— M. Léon Dufour dépose également sur le bureau un mémoire dont il est l'auteur et qui a pour titre : *Histoire des métamorphoses du* TRIPLAX NIGRIPENNIS.

Lectures. M. le marquis de Brême donne lecture d'un mé-

moire intitulé : *Note sur le genre* CERATITIS *de Mac Leay, et description d'une nouvelle espèce* (CERATITIS HISPANICA).

— M. L. Buquet communique une notice ayant pour titre : *Description d'une nouvelle espèce de Longicornes, appartenant au genre* DEROBRACHUS.

— M. le Secrétaire lit une notice nécrologique de M. Donzel, sur M. Augustin Charlon (1), chevalier de la Légion d'honneur, capitaine au 22e régiment de ligne, mort en Algérie, victime de son zèle pour l'entomologie.

Ce n'est que depuis 1836 que M. Charlon s'était livré à l'étude et à la recherche des insectes ; et, trois ans après, il possédait déjà une belle collection de Lépidoptères qu'il avait recueillis pour la plupart aux environs de Marseille, où l'un des premiers il avait trouvé la *Crocallis dardoinaria* Donzel, que venait de découvrir M. Dardoin. En 1839, appelé en Algérie par son service, il partit avec joie, comptant y faire de riches récoltes entomologiques ; il fut envoyé successivement à Bone, à Philippeville, à Constantine, etc. Partout, même en campagne, il ne cessait ses actives recherches : c'est malheureusement ce zèle trop ardent pour la science qui causa sa perte ; car il ne prenait aucune des précautions qui sont indispensables quand on s'expose, comme il le faisait, aux ardeurs d'un soleil brûlant. Frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante à son retour d'une de ses excursions dans les environs de Constantine, il mourut à peine âgé de quarante-neuf ans, au moment où il allait rentrer en France pour se livrer tout entier à l'étude des sciences naturelles. Parmi les nombreuses espèces de Lépidoptères que M. Charlon avait envoyées à M. Dardoin, on doit citer l'*Anthocharis charlo-*

(1) La Société, considérant que M. Charlon n'a pas fait partie de notre association, décide que cette notice ne sera pas imprimée dans les *Annales*, mais qu'un extrait en sera inséré dans le *Bulletin*.

E. D.

nia et le *Bombyx philopalus*, que M. Donzel décrit dans ce volume, quelques Zygènes, quelques Sésies, une Mélitée, un Argé, une Bryophile, une Agrophile, etc.

— M. Pierret fait connaître un mémoire ayant pour titre : *Description de deux Lépidoptères nouveaux* (ANTHOCHARIS CHARLONIA *et* BOMBYX PHILOPALUS), *recueillis en Barbarie par M. le capitaine Charlon, et décrits par M. Donzel.*

— M. Dardoin lit une notice intitulée : *Description d'une nouvelle espèce de Lépidoptères* (NUMERIA AGARITHARIA).

(Séance du 1er juin 1841.)

Présidence de M. le docteur AUBÉ.

M. Westwood, membre étranger, assiste à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, 1er semestre de 1842, tom. XIV, nos XV à XXI, br. in-4°, Paris, 1842 ; offert par l'Académie.

— Séance publique annuelle de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, 1840-1841, br. in-8°, Aix, 1841 ; offert par l'Académie.

— Histoire naturelle générale et particulière des Névroptères, par M. F.-J. Pictet. Monographie des Perlides ; livraisons V, VI et VII, br. in-8° avec fig. col., Genève, 1842 ; offert par l'auteur.

— Monographie de quelques genres de coléoptères hétéromères, appartenant à la tribu des Blapsides, par M. le marquis de Brême, br. in-8° avec fig., Paris, 1842 ; offert par l'auteur.

— Réflexions sur la classification des insectes selon la méthode naturelle, par M. le marquis de Brême (Extrait du n°

de février 1842 de la *Revue zoologique,* par la Société cuviérienne), br. in-8°, Paris, 1842; offert par l'auteur.

— M. le Trésorier-adjoint dépose sur le bureau deux exemplaires du premier numéro des *Annales de la Société entomologique* pour l'année 1842.

Lectures. M. Léon Fairmaire lit la traduction qu'il a faite, d'après la demande de la Société, de deux mémoires de M. le docteur Graëlls. Le premier mémoire est intitulé : *Notice sur divers faits qui confirment la propriété venimeuse du* LATRODECTUS MALMIGNATUS Walck.; et le second a pour titre : *Description d'une nouvelle espèce de* DASYTES (D. CILIATUS).

— M. le docteur Aubé donne lecture d'un mémoire ayant pour titre : *Notes sur quelques coléoptères nouveaux.*

— M. le Secrétaire lit la notice de M. L. Dufour, qui a été déposée sur le bureau à la dernière séance, et qui a pour titre : *Histoire des métamorphoses du* TRIPLAX NIGRIPENNIS.

Après cette lecture, M. Westwood fait observer qu'il y a déjà longtemps que, dans son ouvrage intitulé *An introduction to the modern classification of insects* (tome I, page 393, fig. 49, n°s 3, 4, 5 et 6), il a fait connaître d'une manière complète les métamorphoses du TRIPLAX NIGRIPENNIS. — Le même membre annonce également que, dans l'ouvrage cité plus haut, t. I, p. 305, fig. 35, n° 8, il a donné l'histoire des métamorphoses d'une espèce du genre OEDEMERA (l'OE. VIRIDISSIMA Marsham), sujet qui a été repris depuis par M. Léon Dufour (*Annales de la Soc. entom. de France*, tom. X, p. 5).

Membres reçus. M. Boisgiraud, doyen de la Faculté des sciences de Toulouse; présenté par M. Léon Dufour.

— M. Bonnard, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Calais; présenté par M. Reiche.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1842.

TROISIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 6 juillet 1842.)

Présidence de M. GOUREAU, vice-président.

Ouvrages offerts. Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels, tom. XIV (1er semestre de 1842), n° 22 à 26, br. in-4° : offert par l'Académie.

— Actes de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, 2e année, 1er et 2e trimestres, 2 vol. in-8° ; Bordeaux, 1840 : offert par l'Académie.

— Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon ; séance publique du 21 juillet 1841, 1 vol. in-8° ; Dijon, 1841 : offert par l'Académie.

— Bulletin de la Société agricole et industrielle du département du Lot, n^{os} de mai, juin et juillet 1841, br. in-8° : offert par la Société.

— Mémoires de la Société royale d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise, 40e année, 1 vol. in-8°; Versailles, 1840 : offert par la Société.

— Journal d'agriculture, sciences, lettres et arts, rédigé par les membres de la Société royale d'émulation de l'Ain, 1 vol. in-8°; Bourges, 1840 : offert par la Société.

— Séance publique de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, tenue à Châlons, le 30 août 1839, 1 vol. in-8°; Châlons, 1839 : offert par la Société.

— Recherches anatomiques et physiologiques sur les Orthoptères, les Hyménoptères et les Névroptères, par M. Léon Dufour (Extrait des Mémoires des savants étrangers, de l'Académie des sciences de l'Institut de France), 1 vol. in-4°, avec des planches; Paris, 1841 : offert par l'auteur.

— Explications, notes, errata et addenda, concernant les recherches anatomiques et physiologiques sur les Orthoptères, les Hyménoptères et les Névroptères, par M. Léon Dufour, br. in-4° ; Saint-Sever, 1841 : offert par l'auteur.

— Nomenclator zoologicus continens nomina systematica generum animalium tam viventium quam fossilium, auctore Agassiz. Fasciculus primus, continens Mammalia, Echinodermata et Acalephas; 1 vol. in-4°; Soluduri, 1842 : offert par l'auteur.

— Des insectes nuisibles à l'agriculture, observés pendant l'année 1840, et particulièrement des insectes dévastateurs des céréales, par M. Dagonet, br. in-8° ; Châlons, 1841 : offert par l'auteur.

— Notice sur les Hémerodes de la Belgique, par M. Wes-

maël (Extrait des Mémoires de l'Académie royale des sciences de Bruxelles, tom. viii, nº 4), br. in-8º : offert par l'auteur.

— Note sur les caractères des Eucero Grav, sous-genre des Ichneumonides, par M. Wesmaël (Extrait des Mémoires de l'Académie royale des sciences de Bruxelles, t. viii, nº 5), br. in-8º : offert par l'auteur.

— L'Iris, 1841, 10e partie, contenant un mémoire sur les Ptérophorides, famille des Noctuelles, par M. Seller; br. in-4º : offert par l'auteur.

Correspondance. M. le docteur Doumerc, membre fondateur, écrit que ses occupations actuelles l'éloignant fréquemment de Paris, et ne lui permettant plus de se livrer à l'étude de l'entomologie, il prie la Société de recevoir sa démission. — Cette démission est acceptée.

— Il est donné lecture d'une lettre de M. Domergue de Saint-Florent, dans laquelle cet entomologiste manifeste de nouveau son intention de ne plus faire partie de la Société. — La démission de M. Domergue de Saint-Florent est acceptée.

Communication. M. Lucien Buquet montre aux membres de la Société un Longicorne du genre *Distenia*, d'un vert très-brillant, et remarquable, tant par la longueur extraordinaire des palpes, que par leur forme singulière. M. Buquet annonce qu'il publiera bientôt, dans le Magasin de zoologie, la description et la figure de cet insecte, vraiment curieux, découvert récemment à Cayenne.

Lecture. M. le Secrétaire donne lecture du rapport de la commission de publication, en date du 6 juin dernier, dans lequel est réglée la composition du deuxième numéro des Annales pour 1842. — La Société adopte ce rapport sans aucune modification.

(Séance du 3 août 1842.)

Présidence de M. GOUREAU, vice-président.

M. Busch, secrétaire du Musée britannique, assiste à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels, tom. XV (1842, 2e semestre), nos 1 et 2, br. in-4° : offert par l'Académie.

— Mémoires de la Société royale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, 1839, 2e partie. Lille, 1840, 1 vol. in-8° : offert par la Société.

— Memorie della reale Accademia delle scienze di Torino, serie secunda, tom. III, 1 vol. in-4°; Turin, 1840 : offert par l'Académie.

— Bulletin de l'Académie des aspirants naturalistes de Naples, première année (5e depuis sa formation), séances de février et mars 1842, br. in-8°; Naples, 1842 : offert par M. Achille Costa.

— Mémoire sur un insecte et un champignon qui ravagent les caféiers aux Antilles, par MM. Guérin-Méneville et Perrotet, br. in-8°; Paris, 1842 : offert par M. Guérin-Méneville.

— Description du genre Eupholus (espèces *Eupholus Schonherrhi, Petitii, Chevrolatii, Geoffroyi, Tupinieri* et *Cuvieri*), par M. Guérin-Méneville (Extrait du Magasin de zoologie), br. in-8°, avec fig. col.; Paris, 1842 : offert par l'auteur.

— Tournées en avril, mai et juin 1842, dans les vignobles du Beaujolais et du Mâconnais, pour observer la Pyrale, et faire quelques recherches locales, par A. B....., br. in-8°; Lyon, 1841 : offert par l'auteur.

— Description of some Hemipterous insects, by W. White; br. in-8°, Londres, 1842 : offert par l'auteur.

Correspondance. Il est donné lecture de la lettre suivante, de M. Maximilien Spinola :

Les entomologistes se plaignent, avec raison, de ce que le même insecte est reproduit sous différents noms, dans divers ouvrages et dans différents catalogues. Cet inconvénient est, en partie, sans remède. Quand même on pourrait compiler une concordance synonymique complète, ce que je suis bien éloigné de croire, le lendemain du jour où ce travail serait achevé, l'arrivée d'un nouveau nom démontrerait la nécessité d'un nouveau supplément; mais on a quelquefois des palliatifs, là où on n'a pas de spécifiques. Un de ceux qui me semblent ici le plus convenable, c'est que chaque auteur d'un nouveau nom se fît conscience d'en publier la synonymie, à mesure qu'il en aurait acquis les données, soit par de meilleures études, soit par de nouvelles communications. Le but de cette note est de remplir, en ce qui me concerne, cette espèce de devoir. Je m'empresse de faire participer la Société aux faibles renseignements que j'ai obtenus postérieurement, sur quelques-uns des Hyménoptères que j'ai décrits dans ses Annales. Des vingt-quatre espèces dont j'aurai à parler, vingt-une proviennent des chasses de M. Fischer, en Égypte, et trois seulement de celles de M. Leprieur, à Cayenne.

1. *Evania dimidiata, M. Ann. Soc. ent.,* VII, 439, I. — M. Westwood l'a reproduite sous le nom d'*Evania abyssinica, Westw.*

2 *Pyria stilboides, M., loc. cit.,* 446, III, 3. — Rapporter ici le *Stilbum sexdentatum,* Guérin, *Rev. Cuv.* 1842, p. 145, n° 2. Il me semble que M. Guérin n'a pas tenu compte, pour la détermination du genre, des caractères auxquels j'avais attaché le plus d'importance.

3. *Chrysis singularis, M. loc. cit.,* 452, X. — Type, en effet, d'un genre très-distinct, et que M. Klug a nommé *Spintharis.* M. Drege m'en a envoyé une espèce du Cap, qui diffère visiblement de la mienne, *Spintharis chrysonota, Klug.*

4. *Lyrops rufiventris, M. loc. cit.*, 479, XXVII. 15. — *Lyrops hæmmorrhoa, Mus. Berol.* J'en dois un exemplaire à l'obligeance de M. Klug, et je le prie d'en accepter mes remerciements. Le cabinet royal, dont il est le directeur, renferme des richesses immenses en insectes de tous les ordres. Toutes les espèces y sont classées et nommées; mais tant qu'elles ne seront pas publiées, ces noms de catalogue seront des énigmes pour ceux qui seront placés à une grande distance de Berlin et qui n'auront pas été éclairés par la correspondance du savant directeur.

5. *Oxybelus Savignyi, M. loc. cit.*, 483, XXXI. — *Oxybelus lamellatus, Mus. Berol.*

6. *Philanthus variegatus, M. loc. cit.*, 484, XXXIII. — *Philanthus mystacinus, Mus. Berol.*

7. *Philanthus coarctatus, M. loc. cit.*, 486, XXXIV. — *Philanthus concinnus, Mus. Berol.* M. Klug m'a communiqué une autre espèce distincte, mais très-voisine, *Philanthus pulchellus, Mus. Berol.* Elle a été rapportée d'Espagne par M. Rambur, et de Portugal par M. Deyrolles. Elle a, comme le *Ph. coarctatus*, le premier anneau de l'abdomen étroit et globuleux. Ces deux exemples prouvent suffisamment que la forme de cette pièce ne donne pas de caractère certain pour distinguer les *Philanthes* des *Cerceris*.

8. *Philanthus rutilus, M. loc. cit.*, 488, XXXV. — *Philanthus byssinus, Mus. Berol.*

9. *Cerceris Fischeri, M. loc. cit.*, 493, XL. — *Cerceris lepida, Mus. Berol.*

10. *Cerceris flaviventris, M. loc. cit.*, 495, XLI. — *Cerceris vitellina, Mus. Berol.*

11. *Cerceris chloratica, M. loc. cit.*, 496, XLIII. — *Cerceris citrina, Mus. Berol.* Quoique le nom du Musée de Berlin n'ait pas été accompagné d'une description de l'espèce, je n'hésiterais pas à le préférer au mien, parce qu'il exprime bien mieux la véritable teinte de cette *Cerceris*. M. Waltt m'a fourni postérieurement une autre espèce congénère, et également d'Égypte. Elle m'a paru nouvelle, et je l'ai nommée *Cerceris nodosa, M.*

12. *Adynerus chloroticus*, *M. loc. cit.*, 500, XLV. — Les couleurs et d'autres traits rapportent cette espèce au genre *Rhygchium*, qu'il aurait mieux valu nommer *Rhynchium;* mais plus on observe, plus on se persuade que le passage des *Odynères* aux *Rhygchies* est insensible, et que ce dernier genre doit être supprimé.

13. *Colletes pilosa*, *M. loc. cit.*, 507, LI. — *Colletes hirta*, *Encycl. méthod.*, *Insect.*

14. *Panurgus nasutus*, *M. loc. cit.*, 516, LXIII. — Je possède actuellement les deux sexes de cette espèce intéressante. Elle doit nécessairement former un genre à part, voisin du *G. Panurgus*, dans la famille des *Apiaires* et non des *Andrénètes*. M. Erichson a remarqué que cet insecte est le *Prosopis frontalis*, *syst. Piez.* 295, XIV. Je n'en doute pas; mais à moins d'être éclairé par les excellentes traditions du Musée de Berlin, on n'aurait jamais cru trouver cette *Apiaire* dans le genre *Prosopis*.

15. *Megachile flavipes*, *M. loc. cit.*, 527, LXIX. — *Anthophora rorida*, *Mus. Berol.*

16. *Megachile nigripes*, *M. loc. cit.*, 529, LXX. — *Anthophora mucorea*, *Mus. Berol.*

17. *Megachile patellimana*, *M. loc. cit.*, 529, LXXI. — *Anthophora pulverulenta*, *Mus. Berol.* M. Klug m'a envoyé les deux sexes de cet insecte. Le nom du Musée de Berlin vaut mieux que le mien, parce que celui-ci ne convient qu'au mâle.

18. *Cœlioxys rufiventris*, *M. loc. cit.*, 531, LXXIII. — *Cœlioxys philæmata*, *Mus. Berol.*

19. *Tetralonia atricornis*, *M. loc. cit.*, 539, LXXX. — M. Erichson trouve ce nom mal choisi, parce qu'il peut faire confusion avec l'*Eucera atricornis*, *Fab.* On pourrait alors employer celui de *subvillosa*, *Lepell;* mais il faudrait prouver auparavant que celle-ci est réellement la femelle de l'autre.

20. *Tetralonia tarsata*, *M. loc. cit.*, LXXX. 21. — Bien certainement de ce genre. La femelle que j'ai acquise postérieurement dissipa tous les doutes.

21. *Anthophora scopipes, M. loc. cit.*, 545. LXXXIV. — *Anthophora ventilabris, Lepell. de St.-Farg.*

22. *Seminola Leprieurii, M., Ann. Soc. ent.*, IX, 198, 44.— Je me suis déjà empressé de rendre ailleurs l'espèce au genre *Trigonalys,* et le genre à son véritable auteur, M. le docteur Westwood. Mais quelle est la véritable place du genre *Trigonalys?* La question ne sera décidée que lorsqu'on en connaîtra la femelle.

23. *Philanthus petiolatus, M., Ann. Soc. ent.*, X, 121, 75. — *Trachypus Gomezii,* Klug.

24. *Brachygastra dorsolineata, M. loc. cit.*, 123, 76. — M. de Saint-Fargeau, qui a connu quelques espèces de ce genre, les a placées dans le genre *Epipone*, et n'a pas songé au travail du docteur Perty. Cependant il est impossible de réunir rationnellement les vrais *Brachygastres* aux *Vespa nidulans* et *morio, Fab.,* que Latreille a désignées comme les types de son genre *Epipone;* et si ce nom doit être réservé au groupe formé par le fondateur du genre, je ne vois pas pourquoi le nom proposé par M. le docteur Perty ne ncoviendrait pas au groupe également distinct que ce savant a été le premier à isoler et à nommer.

Signé, Maximilien SPINOLA.

Gênes, 15 juillet 1842.

Communications. M. Pierret demande la parole pour faire la communication suivante. On sait, dit-il, que les variations de la température exercent une très-grande influence sur l'organisation des êtres, surtout sur celle des animaux articulés, et, en particulier, sur les larves des Lépidoptères. Il suffirait de citer ici l'exemple de la chenille du *Bombyx mori* (vulgairement dit Ver à soie), dont nous voyons journellement dans nos éducations domestiques périr un si grand nombre à la suite des orages; mais, à ma connaissance, on n'a pas encore mentionné parmi nos espèces indigènes d'aussi terribles résultats que ceux que je vais signaler à la Société, et dont mon père n'a été que trop malheureusement le témoin.

Il s'agit, cette fois, de la chenille du Sphinx qui a été découvert par Dahl, en Sardaigne, et retrouvé depuis dans l'île de Corse, par M. Rambur. Voici ce que mon père m'écrivait à la date du 24 juin dernier.

« J'avais ramassé une quantité tellement prodigieuse de « chenilles du *Sphinx Dahlii,* que ne pouvant suffire à leur « nourriture, je m'étais vu dans la nécessité d'employer deux « enfants qui m'en apportaient chaque jour à peu près le vo- « lume d'une grosse botte de foin. Toutes les transformations « premières de ces chenilles se sont accomplies admirablement; « j'avais soin de les nettoyer chaque jour et d'enlever leurs « crottes nauséabondes; elles grossissaient à vue d'œil; et plus « de trente personnes sont venues visiter mes grandes caisses, « bien aérées, disposées dans une chambre au nord, d'une « grande dimension, où le soleil ne paraît qu'à quatre heures « du matin, pendant quelques minutes.

« Le 23 juin, après une chaleur étouffante, il survint à « midi un orage accompagné d'une pluie très-abondante et « fort chaude.

« En allant le soir même chercher de l'Euphorbe au bord « de la mer, je remarquai que les feuilles de cette plante « étaient recouvertes de petits points blancs agglomérés et « ressemblant à des œufs imperceptibles, et creux vers leur « milieu.

« Le lendemain et le surlendemain, le vent nommé le « *Libeccio* ayant soufflé avec une violence extrême, il fut « difficile de se procurer de l'Euphorbe bien frais; mais comme « j'en avais constamment une grande provision dans ma « chambre, exposée au nord, très-près de la mer, j'en donnai « à mes chenilles, dont la voracité ne s'était pas ralentie jus- « qu'alors, et je trouvai en état de parfaite conservation plus « de cinq cents chrysalides que j'avais eu le soin de mettre « séparément dans l'un des compartiments des grandes boites

«que j'avais fait faire, et qui étaient recouvertes d'un canevas «très-grossier.

«Quand le vent s'apaisa, je m'occupai de faire ramasser «une grande quantité d'Euphorbe frais; mais, quel fut mon «étonnement, lorsque je trouvai l'ancienne plante, les che-«nilles et les chrysalides toutes couvertes de vermisseaux «presque imperceptibles! Il y en avait par milliers; et j'em-«ployai beaucoup de temps à jeter tout l'Euphorbe, à enlever «les chenilles attaquées par le ver, et à débarrasser de ce pa-«rasite parasite les chrysalides, qui paraissaient encore dans «le même état qu'avant l'ouragan.

«Toutes ces précautions furent sans résultat; car toutes les «chenilles moururent en vingt-quatre heures; les chrysalides «se putréfièrent, et répandirent dans ma chambre une odeur «si détestable, que je fus obligé d'y jeter un rouleau d'eau «de Cologne.

«Je remarquai avec étonnement que toutes les chenilles «qui avaient de l'air étaient mortes, tandis que celles que «j'avais enfermées dans une malle bien close se trouvaient «beaucoup moins attaquées par les vermisseaux. Quelques-«unes de ces dernières se transformèrent avec peine; je ne «pus en obtenir que 3 ou 4 Sphinx décolorés et malades; et «je dois ajouter que dans ce nombre il y en avait deux qui «avaient le corps presque entièrement mangé par les vermis-«seaux.

«Voilà tout ce que je pus obtenir dans les mois de juin et «juillet 1842, de plus de 2,500 chenilles qui avaient été éle-«vées au large dans plusieurs grandes boîtes, et dans des «conditions de température et d'exposition qui semblaient «présager les plus heureux résultats.

«Je dois dire encore, pour l'instruction des personnes qui «voudraient s'occuper de l'événement que je viens de décrire, «que deux de mes amis de Bastia, qui n'élevaient en même

« temps que moi, que 7 à 8 chenilles, dans des boîtes aussi « grandes que les miennes, en ont vu périr la presque totalité « le lendemain de l'ouragan; et que les plaines du Fiu-Morbo, « qui étaient à la même époque dévorées par une multitude « de chenilles de toute espèce, ont été affranchies de ce fléau « destructeur, dès le lendemain du jour où le *Libeccio* est venu « souffler avec violence dans l'île. »

— Après cette communication, M. Pierret fait savoir à la Société qu'il a retrouvé, au mois de mai de cette année, dans la forêt de Bondy, deux variétés à ailes jaunes de la *Zygæna achilleæ,* semblables à celle que M. Duponchel avait présentée l'an dernier à l'une des séances de la Société, au nom de M. Joanny Bruyat, qui l'avait découverte le premier dans cette localité.

L'une de ces variétés, dit M. Pierret, a été prise par moi, le 25 mai dernier; et l'autre, le 27 du même mois, par un de mes amis, M. Bagriot, excellent observateur, qui a bien voulu m'en faire présent.

Lecture. M. le Secrétaire lit une notice de M. Achille Costa, ayant pour titre : *Note sur les Callimorpha dominula et donna.*

(Séance du 7 septembre 1842.)

Présidence de M. GOUREAU, vice-président.

M. Fischer de Waldheim, membre étranger de la Société, assiste à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. Tables du tome XII (2e se-

mestre 1841), et tome XV (2e semestre 1842), n° 3 à 8, br. in-4°; Paris 1842 : offert par l'Académie.

— Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, tome IX, partie 2e, 1 vol. in-4°, avec figures noires; Genève, 1841-1842 : offert par la Société.

— Genera et species Curculionidum cum synonymia hujus familiæ a C.-J. Schonherr, tomus sextus, pars secunda. Supplementum continens, 1 vol. in-8°; Paris, 1842 : offert par l'auteur.

— Histoire naturelle générale et particulière des insectes névroptères, par M. F.-J. Pictet. Monographie des Perlides, livraison 8e, br. in-8°, avec fig. col.; Genève, 1842 : offert par l'auteur.

Communications. M. Duponchel donne lecture du passage d'une lettre qu'il a reçue de M. Donzel, et dans lequel cet entomologiste lui rend compte que pendant son séjour aux eaux de Saint-Alban, dans le Forez, il a trouvé deux espèces de Lépidoptères qu'il ne s'attendait guère à rencontrer dans un pays granitique, et dont la végétation n'a rien de méridionale. Ces deux espèces sont la *Melitæa deione,* qui habite particulièrement la Provence, et la *Zygæna sarpedon,* dont la chenille vit sur le *Dorycnium suffruticòsum,* plante qui croît dans les garrigues du midi de la France, et dont il n'existe pas la moindre trace dans les environs de Saint-Alban (1).

(1) M. le docteur Boisduval fait observer à la Société, dans sa séance du 5 octobre 1842, qu'il ne lui semble pas étonnant que M. Donzel ait trouvé la *Zygæna sarpedon* aux environs de Saint-Alban; car la chenille de ce lépidoptère ne vit pas seulement sur le *Dorycnium suffruticosum,* ainsi que l'indique M. Donzel, mais elle se nourrit aussi des feuilles de plantes du genre *Eryngium* (*E. campestre, maritimum,* etc.) qui se trouvent à Saint-Alban, tandis que le *Dorycnium suffruticosum* n'y végète pas. E. D.

Mais une capture qui lui a paru encore plus extraordinaire, c'est celle de la *Cloantha radiosa*, espèce crue jusqu'à présent propre à la Hongrie, et dont il a pris deux individus sur trois qu'il a vus voler, butinant en plein midi, en compagnie de l'*Heliothis dipsacea*, sur la *Jasione montana* et la *Scabiosa columbaria*.

Cette capture, ajoute M. Duponchel, est une nouvelle preuve de la vérité de son assertion, lorsqu'il disait, il y a dix ans, dans le prospectus qui accompagnait la première livraison de son supplément aux Lépidoptères de Godart, qu'on était loin de connaître tous les Lépidoptères que produit la France; et qu'en raison de son étendue, de la variété de son climat et de sa flore, on finirait par y trouver presque toutes les espèces d'Europe. En effet, depuis cette époque, une multitude d'espèces qu'on croyait étrangères à notre pays, y ont été découvertes; et le nombre de celles publiées par Godart est presque doublé.

— M. Pierret annonce à la Société que M. Janvier, amateur très-zélé de Lépidoptères, a retrouvé cette année, au bois de Boulogne, près du rond Mortemart, la *Plusia modesta*, que M. Audinet-Serville avait prise, il y a quelques années, dans le parc de Madrid (1).

Cet exemple, ajoute M. Pierret, confirme le fait annoncé par M. Duponchel, à savoir, que des investigations plus suivies feront découvrir en France, et même dans les environs de Paris, un grand nombre de Lépidoptères, qu'on avait regardés jusqu'alors comme exclusivement propres à l'Allemagne et à la Hongrie.

— M. Fischer de Waldheim donne à la Société quelques

(1) Dans la séance du 5 octobre, M. le docteur Boisduval dit qu'il a trouvé la *Plusia modesta* dans presque tous les bois des environs de Paris, et que sa chenille vit sur l'*Arum maculatum*. E. D.

détails sur le genre *Callisthenes.* Ce genre, qu'il a fondé sur une seule espèce (Entomographie de la Russie, t. I, p. 84, 1820), et dont il a présenté de nouveau les caractères, comparativement avec ceux des genres *Carabus* et *Calosoma* (ouvrage déjà cité, t. III, p. 137 et 234, 1825), lui semble actuellement devoir être adopté, quoique M. Dejean l'ait joint aux Calosomes. La découverte récente de deux autres espèces, offrant les mêmes caractères génériques, vient encore à l'appui de cette opinion, que M. Fischer de Waldheim, avait ainsi formulée dans son Entomographie de la Russie. « Jusqu'à présent nous avons pensé que le ca- « ractère naturel des Calosomes consiste dans la présence des « ailes. M le comte Dejean a changé ce caractère important « pour faire entrer les Callisthènes dans les Calosomes. Il est « vrai que les parties de la bouche du genre *Callisthenes* sont « peu différentes de celles des *Calosoma;* mais ceci se ren- « contre de même dans la comparaison des genres *Calosoma* « et *Carabus.* Le Callisthène s'éloigne également, par sa « forme générale, des Carabes et des Calosomes, desquels il « approche davantage; mais le défaut d'ailes doit nécessaire- « ment l'éloigner du genre Calosome. »

Les trois espèces de Callisthènes actuellement connues sont, ajoute M. Fischer de Waldheim :

1. *Callisthenes Panderi,* Fischer, Entom. de la Russie, t. I, p. 84, pl. VII, et t. III, p. 235.

2. *Callisthenes Motschoulskii.* Fischer, *Carabus orbiculatus.* Motschoulski, Bull. de la Soc. imp. des nat. de Moscou, 1839, p. 21, pl. VI.

3. *Callisthenes Fischeri,* Ménétriés.

— M. Guérin-Méneville fait connaître une quatrième espèce de Callisthene, trouvée en Perse, et qui fait partie de

la collection de M. Reiche. Ce *Callisthenes*, qui a reçu de M. Guérin-Méneville le nom de *C. Reichei*, ressemble beaucoup au *Carabus orbiculatus* de M. Motschoulski (*Callisthenes Motschoulskii*, Fischer de Waldheim); mais il doit cependant en être distingué. M. Guérin-Méneville caractérise ainsi son *Callisthenes Reichei : niger, sub-orbiculatus, supra lævigatus, lateribus thoracis et elytrorum sub squamoso-rugosis*. Longueur, 18 millimètres; largeur, 8 millimètres.

Les principales différences que l'on remarque entre le *Carabus orbiculatus* et le *Callisthenes Reichei* sont les suivantes : la tête du *Carabus orbiculatus*, d'après la bonne description qu'en a donné le savant M. Motschoulski, est entièrement ponctuée, tandis que celle du *Callisthenes Reichei* est lisse et à peine sub-réticulée par de très-faibles lignes irrégulières, entre-croisées et visibles seulement à l'aide d'une forte loupe; les élytres du *Carabus orbiculatus* paraissent lisses et luisantes, ainsi que le corselet, vues à une forte loupe; mais chez le Callisthène de Reiche, le corselet et les élytres sont réellement lisses et luisantes en dessus, et l'on n'y aperçoit même pas ces traces de faibles réticulations que l'on trouve sur la tête du *Carabus orbiculatus;* les bords, un peu au delà du milieu de la longueur des élytres et du corselet, sont couverts de petites granulations de forme un peu écailleuse, d'autant plus fortes qu'on approche plus des bords. Du reste, tous les autres caractères du Callisthène décrit par M. Guérin-Méneville sont conformes à ceux que M. Motschoulski assigne à son *Carabus orbiculatus*, et peut-être reconnaîtra-t-on plus tard, quand on pourra observer un plus grand nombre d'individus des deux espèces, que ce sont des variétés locales d'une même espèce.

— M. Paul Gervais communique une quinzaine d'espèces

d'insectes aptères qui doivent presque toutes former des genres particuliers. Voici l'indication de ces espèces :

1. *Chelifer Bravaisii.* Abdomen large, coupé presque carrément en arrière, marqué d'un sillon médio-dorsal ; fauve, pattes et palpes plus pâles, ceux-ci lavés de roussâtre surtout aux doigts, plus longs que le corps, grêles, à doigts un peu courbés en dedans. Corps 0,004 ; palpes 0,007. Il a été trouvé en Algérie.

2. *Holothyrus.* Nouveau genre d'Acariens de la famille des Oribates. Corps bombé en dessus, cassidiforme, aplati en dessous ; bordé latéralement ; bouclier supérieur ou thoraco-gastre d'une seule pièce, sans yeux ; palpes de quatre articles assez longs, mobiles, non onguiculés ; pattes longues onguiculées. L'espèce type prend le nom de *Holothyrus coccinella.* Patrie ?

3. *Dermanyssus coriaceus.* Corps subvilleux, à peau coriace et sans lignes courbes, comparables à celle de la pulpe des doigts humains, comme on en voit sur les autres espèces de même genre ; extrémité postérieure plus élargie que l'antérieure (qui est un peu en pointe), subéchancrée ; un petit point de couleur brune de chaque côté du dos, à la hauteur de la première paire de pattes ; couleur fauve ; mâchoires en deux stylets, susceptibles de prendre plus de longueur que les palpes. Vit sur les ailes du *Vespertilio noctula.*

4. Un autre Dermanysse parasite des serpents (Pythons et autres), de la ménagerie du Muséum, et que MM. Lucas, Blanchard, etc., ont également étudié. Cet Acarien, dont on ignore au juste l'origine, et qui pourrait bien provenir de la Couleuvre à collier (*Coluber natrix*) de notre pays, se multiplie avec une grande rapidité. Il se fixe sous les écailles des serpents mais pas à demeure, et à peu près semblable

aux punaises des lits, il se retire lorsqu'il s'est repu. Alors c'est dans les couvertures dont on enveloppe les serpents qu'il va de préférence, et on l'y trouve en abondance. Sa taille varie suivant la quantité de nourriture qu'il a prise. Le corps est assez velu, noir, sanguin, marqué en dessus et en dessous d'une tâche blanche à peu près lyriforme et un peu variable, suivant les contractions de l'estomac. La plaque thoracique est variée de couleur blonde. Les jeunes ont six pattes; ils ne sont pas colorés. Les œufs sont ovoïdes et lisses.

5. *Ixodes Walckenaerii.* Espèce parasite du Rhinocéros.

6. *Ixodes Bibronii.* Espèce parasite de Boas, nouvellement reçue à la ménagerie du Muséum.

7. *Ixodes coxalis.* Espèce parasite d'un grand Scinque de la Nouvelle-Hollande.

8. *Scolopendrella notacantha.* Nouveau genre de Myriapodes à une paire d'ocelles : l'espèce type a 0,005 de long. Vit dans les jardins de Paris.

9. *Docophorus struthionis.* Parasite de l'autruche d'Afrique.

10. *Anoura.* Nouveau genre dont l'*Achorutes tuberculatus* de M. Nicolet sera le type.

Anoura rosea. Nouvelle espèce de ce genre, trouvée dans la tannée des serres du Muséum et dans les jardins de Paris. Longueur 0,001.

11 et 12. *Nicoletia.* Nouveau genre de Lepismes. Corps allongé, subaplati, sans écailles; thorax à peine plus large que l'abdomen, ses trois segments subégaux; antennes longues; sétacéo-moniliformes; trois filets moyennement longs, à l'extrémité de l'abdomen; fausses pattes branchiales de l'abdomen très-apparentes. Ce genre comprend deux espèces

(*Nicoletia geophila* et *phytophila*), toutes deux comme étiolées. L'une est des serres du Muséum, l'autre des bois des environs de Paris. Elles vivent cachées.

13. Un autre genre nouveau voisin du précédent, mais à deux filets seulement, ce qui le rapproche de la famille des Perlides, dont il paraît être une espèce aptère. Le corps n'a point d'écailles. L'espèce est également très-pâle. Elle est commune dans les jardins, etc. (1).

14. *Trichobius*. Genre nouveau de Mallophages. L'espèce type (*Trichobius parasiticus*) vit sur le *Desmodus rufus*, cheiroptère de la Guyane; elle a été figurée dans l'atlas supplémentaire du Dictionnaire des sciences naturelles, livraison première.

15. *Nicteribia senegalensis*. Trouvée sur un *Rhinolophus tridentatus* du Sénégal. Elle est représentée sur la même planche que la précédente.

Lectures. M. Reiche lit cinq mémoires de M. le professeur Waga, de Varsovie. Ces mémoires, qui sont accompagnés de figures coloriées, ont pour titres : 1° *Description d'une nouvelle espèce du genre des Branchipes, Branchipus torvicornis*, Waga. 2° *Description d'un insecte aptère qui se*

(1) M. Gervais, dans sa communication originale, avait donné un nom à ce nouveau genre; mais il l'a fait supprimer depuis, sur l'épreuve de cette feuille, M. Westwood l'ayant nommé *Camponea* (*Ann. and Mag. of nat. hist.; Sept.*, 1842), depuis la communication que M. Gervais lui avait faite à Londres, et ensuite à Paris, de ses recherches au sujet de l'espèce type. M. Westwood avait pris jusqu'alors l'animal dont il s'agit pour un jeune myriapode, et il savait d'ailleurs que M. Gervais, qui en avait fait graver une figure pour l'ouvrage de M. Walckenaer, sur les aptères (suites à Buffon), devait en publier la description.

trouve en quantité aux environs de Varsovie, Achorutes bielanensis, Waga. 3° *Note sur un insecte coléoptère indigène de la Chine, trouvé dans le thé du commerce, Anisoplia theicola*, Waga. 4° *Diraphia novum insectorum genus Liviæ proximum : typus Diraphia limbata*, Waga. Et 5° *Description du genre Adapsilia, nouveau genre de Diptères, appartenant à la sous-tribu des Dolichocères de Macquart, et voisin des Sepedons et des Tetanocères : type Adapsilia coarctata*, Waga.

— M. le Secrétaire donne lecture d'une notice de M. Guenée, de Châteaudun, intitulée : *Note sur l'Ennomos illunaria.*

— M. Reiche communique un mémoire de M. le marquis de La Ferté-Sénectère, *sur plusieurs espèces nouvelles d'Anthicus trouvées aux environs de Perpignan*. Dans ce travail, qui est accompagné d'une planche coloriée, l'auteur décrit non-seulement les espèces nouvelles qu'il a découvertes, mais encore il fait connaître plusieurs des espèces indiquées dans le catalogue des Coléoptères de la collection de M. le comte Dejean.

Membres reçus. MM. Williams Wilson Saunders, de Wandsworth ; Surry, membre des Sociétés linnéenne et entomologique de Londres, etc., à Londres : présentés par M. Reiche.

— M. Édouard-Dominique Topard, docteur en médecine, membre de la Société linnéenne du nord de la France, etc., au Mesnil, près Péronne : présenté par M. l'abbé Bourlet.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1842.

QUATRIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 5 octobre 1842.)

Présidence de M. GOUREAU, vice-président.

Ouvrages offerts. Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels, tome XV (2e semestre de 1842), nos 9 à 13, br. in-4° : livre offert par l'Académie.

— Monographie des Érotyliens, famille de l'ordre des Coléoptères, par M. Th. Lacordaire, 1 vol. in-8°; Paris, 1842 : offert par l'auteur.

— Révision de la famille des Cicindélides, de l'ordre des Coléoptères, par M. Th. Lacordaire, br. in-8°; Liége, 1842 : offert par l'auteur.

— Annales de la Société entomologique de France, tom. XI (1842), 2e trimestre (2 exemplaires).

Communications. M. Pierret annonce à la Société que l'entomologie vient de faire une perte sensible dans la personne du capitaine Magagnosc, qui vient d'être tué dans un de nos derniers combats contre les Arabes. Ce militaire, aussi zélé que brave, se livrait avec autant d'ardeur que de succès à la recherche des insectes dans l'Algérie. On lui doit la découverte d'une nouvelle espèce de Mélolonthide qui a été décrite et publiée par M. Guérin-Méneville, dans un des numéros de la *Revue zoologique*, sous le nom de *Rhizotrogus Magagnosci*.

— Le même membre fait savoir que dans un lot de Lépidoptères de Sicile, provenant du voyage de MM. Henri et Anatole Broussais, il lui est échu en partage un individu d'un lépidoptère du genre *Vanessa*, qu'il a reconnu après un examen attentif comme devant être rapporté à la *Vanessa ichnusa* de Bonelli. Les deux points noirs des ailes supérieures, qui manquent d'ordinaire chez les *ichnusa*, sont, au contraire, bien prononcés dans l'individu en question; ils sont même plus saillants que dans les variétés que M. Rambur avait obtenues en élevant une grande quantité de chenilles de l'*ichnusa*, lors de son voyage dans l'île de Corse, en 1829, de sorte que la Vanesse rapportée par MM. Broussais se confond presque au premier abord avec la *Vanessa urticæ*, mais la teinte générale des ailes inférieures ne doit laisser aucun doute sur son identité avec l'*ichnusa*. La découverte de cette Vanesse en Sicile paraît être, à M. Pierret, un fait très-intéressant au point de vue géographique; car toutes les observations faites jusqu'aujourd'hui par les voyageurs semblaient prouver qu'il n'existe que très-peu de rapports entre les pro-

ductions entomologiques de la Sicile et celles de la Corse et de la Sardaigne.

— Sur la demande de M. Th. Lacordaire, la Société décide qu'elle entrera en rapports scientifiques avec la Société entomologique de Stettin; en conséquence elle charge son secrétaire d'écrire au président de cette association.

Lectures. M. L. Buquet donne communication d'une note accompagnée d'une figure coloriée, et contenant la description d'une nouvelle espèce de coléoptères du genre *Dorcus* (*D. Lessonii,* Buq.), qui provient du Chili.

— M. le Secrétaire donne lecture du rapport de la commission de publication, réglant la composition du troisième numéro des Annales pour 1842. — Les conclusions de ce rapport sont adoptées par la Société.

Membre reçu. M. Melchior Neuwyler, de Dissenhofen, docteur ès sciences, professeur d'histoire naturelle et de mathématiques spéciales au collége cantonnal de Glarus, etc.: présenté par M. Léon Fairmaire.

(Séance du 2 novembre 1842.)

Présidence de M. GOUREAU, vice-président.

Ouvrages offerts. Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels, t. XIV (1er semestre de 1842), titres et tables, et t. XV (2e semestre de 1842), nos 14 à 17, br. in-4° : offert par l'Académie.

— Mémoires et comptes rendus de la Société d'émulation du Doubs, t. II, 1re et 2e livraisons trimestrielles, juillet 1842; 1 vol. in-8° avec pl.; Besançon, 1842 : offert par M. Th. Bruand.

— Nomenclator zoologicus continens nomina systematica generum animalium tam viventium quam fossilium, secundum ordinem alphabeticum disposita, adjectis auctoribus, libris in quibus reperiuntur, anno editionis, etymologia et familiis ad quas pertinent, in variis classibus; auctore L. Agassiz. Fasciculus II continens. AVES Br. in-4° : offert par l'auteur.

Communications. M. Duponchel fait connaître, d'après une lettre de M. Maximilien Spinola, quelques détails sur les travaux zoologiques et anatomiques du congrès scientifique de Padoue. Peu de travaux entomologiques ont été présentés au congrès, et nous nous bornerons à citer deux mémoires de M. Spinola sur les Hyménoptères.

— M. Pierret met sous les yeux de la Société un *Sphinx convolvuli*, qui présente un fait d'organisation fort remarquable, bien que d'ailleurs on ait eu déjà l'occasion d'en constater de semblables chez les animaux invertébrés, particulièrement chez les lépidoptères. Les ailes de ce sphinx offrent du côté gauche tous les caractères du mâle, tandis que sur le côté droit on observe le dessin ordinaire de la femelle : les antennes et l'abdomen participent également de l'hermaphrodisme. M. Pierret doit ce sphinx à l'obligeance d'un de nos collègues, M. Abicot, notaire à Gien.

—Le même membre annonce qu'il a reçu dernièrement, des Alpes de la Savoie, la *Chrysoptera deaurata*, qu'on avait regardée pendant longtemps comme exclusivement propre à la Hongrie et à la partie de la vallée du Rhône qui touche au Simplon.

Lecture. M. le comte Dejean donne lecture d'une notice ayant pour titre : *Observations sur la Monographie des Erotyliens de M. Th. Lacordaire.*

(Séance du 16 novembre 1842.)

Présidence de M. GOUREAU, vice-président.

Ouvrages offerts. Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels, t. XV (2e semestre de 1842), nos 18 et 19, br. in-4o : livre offert par l'Académie.

— Abhanlungen der Königlichen Academie der Wissenschaften zur Berlin. Aus dem Jahre 1840. — Bericht über die zur bekanatmachung geeigneten verhandlungen der könial: preuts Academie der Wissenschaften zur Berlin; den Monat vom Juli 1841 bis Juni 1842. 2 vol. in-4o et in-8o : offerts par l'Académie de Berlin.

— Aperçu des espèces nouvelles d'insectes qui se trouvent dans les possessions françaises du nord de l'Afrique, par M. H. Lucas. Coléoptères, deuxième décade, famille des Longicornes (extrait des Annales des sciences naturelles, septembre 1842). Br. gr. in-8o : offert par l'auteur.

Communications. M. Guénée, de Châteaudun, demande la parole et s'exprime en ces termes :

L'indulgence avec laquelle vous avez accueilli mon *Essai sur la classification des Noctuélides* m'a engagé à entreprendre un travail analogue sur les tribus qu'on est convenu de désigner par l'expression de MICROLÉPIDOPTÈRES ; c'est-à-dire les genres *Tortrix, Tinea* et *Alucita* des anciens auteurs. Mais si un travail de plus de quatre années m'a été nécessaire pour réunir en un seul corps les divers matériaux de l'histoire des Noctuélides, un temps égal ne suffirait plus ici. Ce n'est pas, messieurs, que la tâche soit plus difficile en elle-même. J'ai avancé dans le temps, et je pense encore aujourd'hui

que les *Noctua* sont de tous les lépidoptères les plus difficiles à distribuer méthodiquement, et l'expérience m'a appris, depuis que je m'occupe spécialement des microlépidoptères, que leur classification présente beaucoup moins de difficultés; mais d'autres circonstances rendent cette tâche impossible à remplir du premier coup d'œil.

Au nombre de ces circonstances, il faut mettre d'abord la quantité numérique des espèces à classer. Or, cette quantité est d'environ $^2/_5$ plus grande, puisque les microlépidoptères qui me sont connus ne s'élèvent pas à moins de 1250 espèces, nombre qui s'augmentera encore notablement par la suite.

En second lieu, il faut prendre en considération le peu de travaux méthodiques qui existent sur cette partie de l'entomologie. Un assez grand nombre d'auteurs a donné des descriptions des microlépidoptères, mais la plupart ont passé rapidement sur ces tribus; d'autres (et ce ne sont pas les moins utiles) n'ont consigné que des faits isolés; enfin, parmi les iconographes et les auteurs spéciaux, beaucoup ont décrit les espèces sans les rapporter à aucun genre, ou se sont contentés de les classer dans les genres linnéens, ce qui revient à peu près au même. Les ressources, quant à la distribution méthodique, sont donc des plus bornées.

Si le nombre des auteurs est petit, celui des amateurs ou entomologistes qui pourraient fournir de bons renseignements l'est encore proportionnellement davantage, et j'affirmerais presque que sur 100 lépidoptéristes il s'en trouve au plus une douzaine qui s'occupent des tribus inférieures. Les autres ramassent bien çà et là quelques individus des plus grands et des plus brillants, mais c'est pour les entasser pêle-mêle dans quelque boîte qu'ils visitent rarement, et qui n'offre aucune ressource pour l'étude.

Enfin, l'exiguïté des objets, et la difficulté de les saisir et de

les préparer sans altérer leurs caractères, entre aussi pour quelque chose dans la longueur du travail.

Vous vous attendez sûrement, messieurs, qu'à tous ces inconvénients je vais ajouter l'ignorance des premiers états ; mais ceux d'entre vous qui ne s'occupent pas de ces tribus, seront fort étonnés d'apprendre que nos connaissances dans cette partie de l'histoire des lépidoptères sont à peu près au même niveau que dans les tribus supérieures. Réaumur, Degeer, Lyonnet, Resœl, Hubner, parmi les anciens ; Treitschke, Freyer, Fischer de Roslerstamse, parmi les modernes, ont, en effet, donné de très-nombreuses descriptions de ces chenilles, et si l'on réfléchit à la facilité de se procurer la plupart de ces larves, que trahissent toujours leurs ouvrages extérieurs, on est bien vite convaincu que la science des microlépidoptères ne restera pas longtemps en arrière, quand les entomologistes y auront sérieusement mis la main.

Mais, j'ai honte de l'avouer à une société qui a consacré dans sa devise l'admiration due à la nature en proportion inverse de la petitesse de ses œuvres, la taille de ces lépidoptères, si brillants, si gracieux dans leurs formes, si intéressants par leurs mœurs, est une cause de proscription chez les entomologistes français, et nos naturalistes les plus instruits restent à leur égard dans la plus complète indifférence; c'est à ce point que tel amateur des plus *oculés* qui saura aller découvrir au fond de leurs retraites les plus rares chenilles d'Agrotides ou des Nonagries, ou à qui la patience ne manquera pas pour déplier une à une toutes les feuille sèches de son jardin, ne sait que par ouï-dire que c'est par une espèce de *Carpocapsa* que la pomme qu'on sert sur sa table est dévorée.

C'est à ce point que les châtaignes véreuses qui nous tombent par centaine sous les mains sont minées par une chenille qui est inconnue (au moins je ne sache pas que personne ait écrit jusqu'ici que cette chenille est celle de la *Carp. splen-*

dana, espèce même assez rare dans les collections, quoiqu'il suffise pour se la procurer de jeter pêle-mêle dans un poudrier une douzaine de fruits attaqués).

Une des causes de cette injuste négligence est bien certainement l'absence d'un ouvrage méthodique, ne fût il qu'un catalogue ou une sorte d'inventaire des espèces connues. Les amateurs d'entomologie, gens positifs à leur manière, tiennent à se rendre compte de leurs richesses; et, comme les avares, ils n'amassent point sans compter. Ce n'est pas pour eux une petite joie que de marquer d'une croix chaque nouvelle acquisition, et si cette satisfaction leur est refusée, ils dédaignent des espèces qu'ils ne savent où placer dans leur collection, et la science reste privée de la part d'observations que chacun d'eux y aurait apportée.

Je ne prétends pas dire que nous manquions absolument d'ouvrages méthodiques sur les microlépidoptères, les œuvres de MM. Treitschke, Duponchel, Frælich, et le catalogue de M. Stephens, seraient là pour me démentir. Mais sans que j'aie besoin d'entrer dans aucune considération critique sur ces divers ouvrages, les deux premiers sont d'un prix trop élevé pour se trouver dans toutes les mains. Le troisième ne traite que d'une partie du sujet qui nous occupe, et a été tiré à un trop petit nombre d'exemplaires pour être répandu en France, et le quatrième est d'un usage impossible pour nous, par la raison qu'il renferme une foule d'espèces que j'appellerai *exclusivement anglaises*, et dont personne ne peut vérifier l'authenticité. Le besoin d'un ouvrage semblable est donc réel, et m'a été, en effet, signalé par toutes les personnes à qui j'ai reproché leur indifférence pour les petites espèces de lépidoptères.

Je vous ai dit quelles sont les circonstances qui s'opposent à ce que je puisse donner dès à présent un travail analogue à celui que j'ai publié dans nos Annales sur les Noctuélides,

c'est-à-dire un tableau de tous les groupes naturels des microlépidoptères, avec leurs divisions, leurs caractères génériques, et un exposé des faits saillants ou nouveaux de leur histoire, j'ai besoin pour cela de réunir une masse de matériaux beaucoup plus considérable que celle que je possède, et d'un long temps pour les mettre en œuvre. Mais une sorte de prodrome de ce travail ne m'a pas paru au-dessus de mes forces, et depuis deux ans j'y travaille presque exclusivement. Aujourd'hui ce travail est terminé, et mon voyage à Paris n'a d'autre but que de le vérifier une dernière fois, sur les collections que plusieurs de vous veulent bien m'ouvrir, et sur les ouvrages que je ne puis rencontrer que dans les bibliothèques publiques de la capitale. J'aurai donc l'honneur de vous l'offrir incessamment; et comme il ne sera précédé d'aucune préface, et qu'il sera d'ailleurs rédigé en langue latine, je vous demande la permission de vous exposer ici les bases sur lesquelles il est établi, tandis que je suis encore en merure de profiter des observations que vous voudrez bien me faire à ce sujet.

J'ai divisé tous les microlépidoptères en 28 tribus, qui comprennent 125 genres, et ce nombre, tout énorme qu'il peut vous paraître, est peut-être encore insuffisant. J'aurais pu les multiplier beaucoup plus, puisqu'il en est dans lesquels j'établis six à huit divisions, comme les genres *Tortrix, Teras, Phycis, Hæmilis, Elachista,* etc. Sur ces 125 genres, plus de la moitié ne m'appartiennent pas, car je me suis toujours fait une loi d'adopter les noms de ceux déjà établis, même quand ils ne correspondaient pas exactement avec le genre tel que je le concevais, ce qui est arrivé fréquemment.

J'y ai rassemblé tous les microlépidoptères publiés par les auteurs, même ceux qui ne sont connus que par les figures d'Hubner. C'est assez dire que je n'ai pas vu tout en nature. Aussi suis-je loin de me flatter que toutes les espèces soient à

leur véritable place, surtout celles créés nouvellement par différents entomologistes allemands, et que je n'ai pu voir qu'en passant, ou que je ne connais que par des indications ou des correspondances. Peut-être eussé-je mieux fait d'omettre toutes celles que je n'ai pu étudier par moi-même; mais j'ai pensé qu'un catalogue bien complet serait plus utile, même avec ses erreurs impossibles à éviter, et qui appelleront d'ailleurs les observations des entomologistes qui voudront bien me mettre à même de les rectifier dans mon travail définitif. Quelque défectueuse que puisse paraître cette manière de procéder aux personnes qui ne veulent pas admettre le *provisoire* en entomologie, j'ai la conviction qu'elle est la meilleure, et peut-être la seule à suivre dans l'état actuel de la science des microlépidoptères. Je puis seulement affirmer que toutes les espèces que je possède (et c'est la grande majorité) ont été déterminées avec un soin minutieux, et que tous les auteurs que je cite dans leur synonymie ont été attentivement médités. J'ai toujours indiqué le numéro des figures d'Hubner, qui paraît destiné à rester longtemps notre meilleur iconographe, et qui sera toujours universellement consulté. Quant aux espèces nouvelles que j'ai créées, j'en ai donné une courte description, persuadé que je suis qu'un nom publié seul est plus qu'inutile, et ne sert qu'à embrouiller la science.

Maintenant, si l'on me demande si j'ai appliqué à la classification des microlépidoptères la méthode naturelle, je répondrai oui sans hésiter. Là, comme ailleurs, le peu que je connais sur les premiers états est presque toujours venu confirmer les caractères des insectes parfaits. Je sais que cette méthode a été l'objet de bien des attaques récentes, soit directement, soit par allusion, et ces attaques ont quelquefois été l'œuvre d'entomologistes que j'estime fort d'ailleurs; mais ce n'est pas ici la place de les réfuter, quoique beaucoup d'entre elles

puissent l'être très-facilement. Qu'il me suffise de dire qu'elles n'ont pas ébranlé ma foi dans la méthode naturelle, et que je suis plus que jamais convaincu que tous les matériaux doivent être employés pour caractériser les groupes que la nature a créés, quoi qu'on en dise, et que ces groupes une fois trouvés, leur histoire et l'étude de leurs caractères génériques doivent marcher de front.

Tel est, messieurs, le travail que j'aurai l'honneur de vous offrir. Je n'ose me flatter qu'il soit utile en raison du temps qu'il m'a coûté, mais j'espère cependant qu'il contribuera, du moins pour une petite part, à faire revenir les lépidoptéristes de leur indifférence pour les tribus inférieures. Je répète, en finissant, que je recevrai avec la plus grande reconnaissance les communications et les observations de toute nature que chacun de vous voudra bien me faire, et que j'emploierai tous mes efforts à les faire tourner au profit de la science que nous chérissons tous ici.

— M. Amyot soumet à la Société la question suivante, qui se rattache à l'ouvrage auquel il travaille en collaboration avec M. Audinet-Serville, sur l'ordre des Hémiptères.

Doit-il être permis à un auteur de prendre le nom d'une espèce pour en faire celui d'un genre dans lequel rentre cette espèce, en donnant à cette dernière un nouveau nom spécifique? Spécialement, Latreille (*Règne animal,* 1817) a décrit et figuré une espèce sous le nom de *Coreus phyllomorphus.* M. de Laporte, comte de Castelnau (*Essai d'une classification sur les Hémiptères*) est venu ensuite et a créé le genre *Phyllomorphus,* dans lequel rentre cette espèce. Plus tard, M. Guérin-Méneville (*Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle*) a donné à cette dernière le nom de *Phyllomorphus Latreillei.* Faut-il garder ce dernier nom, ou rendre à l'espèce son nom primitif de

Phyllomorphus Latr., en changeant le nom générique de M. de Laporte, comme a fait M. le docteur Rambur (Faune de l'Andalousie), qui a donné à ce genre le nom de *Craspedum*, et qui appelle l'espèce *Craspedum phyllomorphus* Latr. ?

La Société est d'avis unanime qu'un nom spécifique primitivement imposé ne doit être changé sous aucun prétexte : en conséquence, elle approuve ce qu'a fait M. le docteur Rambur.

Lecture. M. le Secrétaire lit une note de M. H. Lucas, ayant pour titre : *Observations sur un nouveau genre de la tribu des Nymphalites* (*Godartia madagascariensis*). Cette note est accompagnée d'une figure coloriée.

(Séance du 7 décembre 1842.)

Présidence de M. le docteur AUBÉ.

Ouvrages offerts. Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels, tome XV (2e semestre de 1842), nos 20 à 22, broch. in-4° : offert par l'Académie.

— Kongl. vetenskaps Academiens handlingar, för an 1839. — Arsberättelse om framstegen i Fisik och Kemi afgifnen den 31 mars 1839; of Jos. Berzelius, K. V. A. secret. — Arsberättelse om Technologiens framsteg. Till kongl. vetenskaps Academiens afgifnen den 31 mars 1839; of G. E. Pach — Tal of academiens præses, grefne M. Rosenbland, etc., 3 vol. in-8° : offert par l'Académie de Stockholm.

— Proceedings of the Academy of natural sciences of

Philadelphia, volume I, n°s 9 à 14 (décembre 1841 à mai 1842), br. in-8° : offert par l'Académie.

— Histoire naturelle, générale et particulière des insectes Névroptères, par M. F. J. Pictet. Monographie des Perlides, livraison 9e, br. in-8° avec fig. col.; Genève, 1842 : offert par l'auteur.

— Essai monographique et iconographique de la tribu des Cossyphides, par M. le marquis de Brême, 1 vol. in-8° avec pl. col.; Paris, 1842 : offert par l'auteur.

— Genera et species Curculionidum cum synonymia hujus familiæ, a C. J. Schoenherr, tomus septimus, pars prima, 1 vol. in-8°; Paris, 1843 : offert par l'auteur.

Correspondance. M. E. Desmarest lit une lettre de M. Dohrn, secrétaire de la Société entomologique de Stettin. Dans cette lettre, M. Dohrn, au nom de la Société de cette ville, remercie la Société entomologique de France de ce qu'elle a bien voulu proposer d'échanger réciproquement les publications des deux associations scientifiques, et il annonce que l'on recevra bientôt à Paris les trois années de la Gazette entomologique que publie la Société de Stettin.

— M. Duponchel fait connaître une lettre qu'il a reçue de M. Donzel. Notre collègue annonce dans cette lettre qu'il travaille à une Faune des Lépidoptères des Basses-Alpes, et qu'il destine ce travail aux Annales de la Société.

— Il est donné lecture de la lettre suivante adressée à la Société par M. Pitois.

Messieurs,

La Société entomologique m'a fait l'honneur de me confier, il y a deux ans, les fonctions de Trésorier : elle a jugé alors que mon intervention pourrait être de quelque utilité pour le rétablissement

de l'équilibre désirable entre les recettes et les dépenses de la Société. Dès la fin de l'an dernier, les comptes ont démontré que les mesures prescrites par la Société amenaient une amélioration sensible dans son état financier, et je puis annoncer aujourd'hui que les comptes de l'exercice courant présenteront un résultat décisif et satisfaisant, car le montant des cotisations perçues s'élève déjà à près de 3,500 fr., somme suffisante pour couvrir entièrement l'arriéré et une forte partie des dépenses courantes. Dans cet état de choses, je crois pouvoir demander à la Société de vouloir bien, au prochain renouvellement de son bureau, me décharger de la mission qu'elle avait eu la bonté de me confier, et de me faire remplacer dans les fonctions de Trésorier. Je la prie aussi de recevoir ici l'expression de ma respectueuse reconnaissance pour la constante bienveillance dont j'ai été l'objet dans mes rapports avec elle.

Je suis avec respect, etc.

Signé, PITOIS.

Paris, le 21 novembre 1842.

La Société décide que des remercîments seront adressés à M. Pitois pour les soins qu'il a donnés aux affaires de la Société, depuis sa nomination aux fonctions de Trésorier.

Communications. M. Pierret met sous les yeux de la Société une chenille encore vivante du *Deilephila Dahlii* qu'il vient de recevoir de Bastia, en compagnie de 149 autres de la même espèce. Toutes ces chenilles, qui étaient arrivées à Toulon, en apparence pleines de vie et de santé, bien que le navire qui les portait fût resté quatre jours en mer par suite de la violence des ouragans, ont malheureusement péri dans le voyage de Toulon à Paris. M. Pierret, en ouvrant la boîte qui les renfermait, n'a trouvé, pour la plupart, que des cadavres putréfiés, dont quelques-uns, que l'œil même d'un

entomologiste aurait méconnu, présentaient une véritable décomposition organique.

M. Pierret attribue cette catastrophe à la réunion de cinq causes différentes :

1° Le séjour trop prolongé sur la mer, qui a pu amener le typhus, bien qu'à l'arrivée des chenilles à Toulon, les symptômes n'en eussent pas été sensibles aux yeux du correspondant de M. Pierret, qui n'est pas naturaliste.

2° La différence du climat de Bastia avec celui de Paris, laquelle est de 15 à 18 degrés au moins à cette époque.

3° Le changement dans la nourriture, le correspondant à Toulon ayant remplacé l'*Euphorbia esula* Thuillier (*E. Gerardiana* Merat), dont l'expéditeur de Bastia avait garni la boîte d'envoi, par l'*Euphorbia helioscopia* (vulgairement *Réveille-matin*), tithymale reconnu pour être d'une nature beaucoup moins caustique et moins astringente que le premier.

4° Les secousses que la boîte a dû éprouver pendant le voyage, et qui n'ont pu nécessairement qu'exercer une influence fatale sur les chenilles qui étaient près de se métamorphoser.

5° La trop grande agglomération d'individus dans une même boîte, bien que celle-ci fût d'une assez grande dimension.

On ne saurait attribuer, ajoute M. Pierret, la mort de toutes ces chenilles à l'une des causes précitées prise isolément, si l'on en excepte peut-être la troisième et la cinquième, attendu que l'expérience a démontré mainte et mainte fois que l'on peut faire voyager impunément les chenilles d'une contrée à l'autre, pourvu que la boîte qui les renferme soit garnie d'une nourriture fraîche et abondante : témoins deux chenilles du même *Sphinx* que M. Pierret reçut au mois de juillet dernier, de son père, alors à Bastia, et qui, arrivées saines et sauves, ont parfaitement accompli toutes leurs mé-

tamorphoses, et lui ont donné leur papillon au mois d'août. Quant à ce qui concerne le changement de la température, M. Pierret fait observer que son ami, M. Meissonnier, lui a envoyé plusieurs fois déjà un certain nombre de chenilles du *Jasius*, qui ont fait le trajet d'Hyères à Paris, dans le commencement du mois de mars, par un temps froid et neigeux, et cependant l'insecte parfait est éclos dans tout l'éclat de sa beauté. Or, l'on ne peut douter que la chenille du *Jasius*, espèce d'origine exotique, et qui semble être venue expirer sur les bords de notre Méditerranée où elle ne se nourrit que des feuilles de l'*Arbutus unedo*, plante exclusivement méridionale, ne soit beaucoup plus sensible aux intempéries de la saison que celle du *Sphinx Dahlii*, qui offre une si grande analogie avec notre *Sphinx euphorbiæ*, et qui vit des mêmes tithymales.

Lectures. M. Duponchel donne lecture de deux mémoires de M. Graslin. Ces mémoires, qui sont accompagnés de figures coloriées, ont pour titres, le premier : *Notice sur la Stilbia stagnicola et description de cette espèce sous ses différents états ;* et le second : *Histoire des mœurs et description de la chenille de la Dianthœsia luteago*.

(Séance du 21 décembre 1842.)

Présidence de M. le docteur AUBÉ.

Ouvrages offerts. Comptes rendus hebdomadaires des seances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, tome XV (2e semestre de 1842), nos 23 et 24, br. in-4° : livre offert par l'Académie.

Nominations. Il est donné lecture des articles 14 et 15 du

règlement, qui ordonnent le renouvellement des membres du bureau à la deuxième séance du mois de décembre. En conséquence, la Société procède, par la voie du scrutin, à l'élection des membres de son bureau. Ont été nommés pour l'année 1843 :

Président : M. MILNE-EDWARDS.
Vice-Président : M. le Marquis de BRÊME.
Secrétaire : M. EUGÈNE DESMAREST.
Secrétaire-adjoint : M. PIERRET.
Trésorier : M. LUCIEN BUQUET.
Trésorier-adjoint : M. LÉON FAIRMAIRE.
Archiviste : M. DUPONCHEL.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

PENDANT L'ANNÉE 1842.

Académie des naturalistes de Breslau. Mémoires pour 1841 (en latin).

Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix. Séance publique de 1840.

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. Relation de la séance publique du 31 juillet 1841.

Académie des sciences de Vienne. Tom. IX, 1841 (en allemand).

Académie des sciences de Stockholm. Mémoires pour 1839, 3 vol. in-8° (en suédois).

Académie des sciences naturelles de Philadelphie. Bulletins des séances (en anglais).

Académie impériale des naturalistes de Moscou. Recueil des actes de la séance publique du 29 décembre 1840.

Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. Actes pour 1840 (1er et 2e trimestres).

Académie royale des sciences de Berlin. Mémoires pour 1840 (en allemand).

Académie royale des sciences de Berlin. Résumé des travaux de juillet 1841 à juin 1842 (en allemand).

Académie royale des sciences de l'Institut de France.

Comptes rendus hebdomadaires des séances, tom. XIII (2e semestre de 1841), nos 22 à 26 et tables; tom. XIV (1er semestre de 1842), no 1 à 26 et tables, et tom. XV (2e semestre de 1842), nos 1 à 24.

Académie royale des sciences de Turin. Mémoires, tom. III, 2e série, 1840 (en italien).

Agassiz. Nomenclator zoologicus continens nomina systematica generum animalium tam viventium quam fossilium, etc. Fasciculus primus, continens Mammalia, Echinodermata, et Acalephas, et fasciculus secundus, continens Aves.

Anonyme. Examen critique sur la première livraison de l'ouvrage de M. Audouin, intitulé : Histoire naturelle des insectes nuisibles à la Vigne, et en particulier de la Pyrale.

Anonyme. Tournées en avril, mai et juin 1842, dans les vignobles du Beaujolais et du Mâconnais, pour observer la Pyrale et faire quelques recherches locales, par M. A. B....

Brême (Marquis de). Essai monographique et iconographique sur la tribu des Cossyphides.

Brême (Marquis de). Monographie de quelques genres de Coléoptères Hétéromères appartenant à la tribu des Blapsides.

Brême (Marquis de). Réflexions sur la classification des insectes selon la méthode naturelle (Extrait de la Revue zoologique, numéro de février 1842).

Bruand. Mémoires et Comptes rendus de la Société d'émulation du Doubs, tom. I, mai à décembre 1841, tom. II, 1er et 2e trimestre de 1842.

Brullé. Histoire naturelle des îles Canaries. Partie entomologique : 1° Histoire naturelle des Insectes.

Burmeister. Observations sur les affinités naturelles de la famille des Paussidæ (Extrait de la Revue zoologique).

Costa (Achille). Histoire de l'Académie des Aspirants naturalistes de Naples, de mai 1841 à janvier 1842.

Costa (*Achille*). Bulletin de l'Académie des Aspirants naturalistes de Naples. Année 1842 : séances de janvier, février et mars.

Dagonet. Des insectes nuisibles à l'Agriculture, observés pendant l'année 1840, et particulièrement des insectes dévastateurs des céréales.

Dufour (*Léon*). Études anatomiques et physiologiques sur une mouche, dans le but d'éclairer l'histoire des métamorphoses et de la prétendue circulation des insectes.

Dufour (*Léon*). Histoire des métamorphoses de l'Elater rhombeus.

Dufour (*Léon*). Histoire des métamorphoses et de l'anatomie des Mordelles.

Dufour (*Léon*). Mémoires sur les métamorphoses et l'anatomie de la Pyrochroa coccinea.

Dufour (*Léon*). Observations sur les métamorphoses du Cerceris bupresticida et sur l'industrie et l'instinct entomologique de cet hyménoptère.

Dufour (*Léon*). Recherches sur les métamorphoses du genre Phora, et description de deux nouvelles espèces de ces diptères.

Dufour (*Léon*). Recherches anatomiques et physiologiques sur les Orthoptères, les Hyménoptères et les Névroptères (Extrait des mémoires des savants étrangers de l'Académie des sciences, de l'Institut de France).

Dufour (*Léon*). Explications, notes, errata et addenda à l'ouvrage précédent.

Gory. Histoire naturelle et iconographie des Insectes Coléoptères, liv. LI et LII, contenant la fin du supplément aux Buprestides.

Guérin-Méneville. Description du genre Eupholus (Extrait du Magasin de zoologie).

Guérin-Méneville. Mémoire sur un insecte et un champignon qui ravagent les caféiers aux Antilles, par MM. Guérin-Méneville et Perrotet.

Lacordaire. Monographie des Érotyliens, famille de Coléoptères.

Lacordaire. Révision de la famille des Cicindélides de l'ordre des Coléoptères.

Lefebvre. Communication verbale sur la ptérologie des Lépidoptères (Extrait de la Revue zoologique par la Société Cuviérienne, numéro de février 1842).

Lefebvre. Description de l'Ascalaphe Napoléon, Ascalaphus Napoleo (Extrait du Magasin de zoologie).

Lucas. Aperçu des espèces nouvelles d'insectes qui se trouvent dans les possessions françaises du nord de l'Afrique, 2e décade, ordre des Coléoptères, famille des Longicornes.

Pictet. Histoire naturelle, générale et particulière des insectes Névroptères. Monographie de la famille des Perlides, liv. 5e, 6e, 7e, 8e et 9e.

Romand (de). Description du genre Ospryncbotus, nouveau genre d'Hyménoptères, tribu des Térébrants, famille des Ophonides (Extrait du Magasin de zoologie).

Schoenherr. Genera et Species Curculionidum cum synonymia hujus familiæ, tom. VI, pars secunda, et tom. VII, pars prima; supplementum continens.

Société agricole et industrielle du département du Lot. Bulletin, nos de mai, juin et juillet 1841.

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. Séance publique tenue à Châlons le 30 août 1839.

Société de physique et d'histoire naturelle de Genève. Mémoires, tom. IX, partie II.

Société entomologique de France. Tome X (4e trimestre) et tom. XI (1er et 2e trimestres) deux exemplaires.

Société entomologique de Londres. Mémoires, tom. III (en anglais).

Société royale d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise. Mémoires pour 1840 (40e année).

Société royale d'émulation de l'Ain (Journal d'agriculture, sciences, lettres et arts de la), année 1840.

Société royale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. Mémoires pour 1839 (2e partie).

Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy. Mémoires pour 1840.

Vesmaël. Note sur les caractères des Euceros Grav, sous-genre des Ichneumonides (Extrait des mémoires de l'Académie royale des sciences de Bruxelles, tom. VIII, nº 5).

Vesmaël. Notice sur les Hémérodes de la Belgique (Extrait des mémoires de l'Académie de Bruxelles, tom. VIII, nº 4).

White. Description d'une nouvelle espèce de l'ordre des Hémiptères (en anglais).

White. Description d'une nouvelle espèce d'insecte (en anglais).

Zeller. L'Isis, 1841, 10e partie, contenant un mémoire sur les Ptérophorides (en allemand).

MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1842. — ONZIÈME DE SA FONDATION.

Nota. * indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1841. ABICOT, notaire, à Gien (Loiret).
1834. AMYOT, avocat, rue Neuve-Saint-Roch, 24.
1835 ASMUSS, docteur en philosophie et professeur-adjoint à l'Université de Dorpat (Livonie).
* AUBÉ, docteur en médecine, etc., rue de Tournon, 8, et au Parc-aux-Dames, près Crépy (Oise).
1833. BASSI (le chevalier), à Milan (Lombardie).
1835. BECKER, naturaliste, à Wiesbaden (duché de Nassau).
1835. BERCE, graveur, place de Laborde, 10.
1835. BERNARD-DESCHAMPS, à Auxerre (Yonne).
1832. BLAINVILLE (DUCROTAY DE), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté des sciences de Paris, etc., au Muséum.
1837. BLANCHARD, aide naturaliste d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris, rue Saint-Jacques, 161.

1838. Blisson, professeur d'histoire naturelle, etc.; au Mans (Sarthe).
1841. Blondeau (l'abbé), rue du Temple, 101.
1833. Blutel, directeur des douanes, à La Rochelle (Charente-Inférieure).
1832. Bohemann, professeur et conservateur du Musée entomologique de l'Académie royale des sciences de Suède, etc.; à Stockholm.
* Boisduval, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.; rue de la Vieille-Estrapade, 15.
1842. Boisgiraud, doyen de la Faculté des sciences de Toulouse, etc.; à Toulouse (Haute-Garonne).
1842. Bonard, chirurgien en chef de l'hôpital de Calais, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Calais (Pas-de-Calais).
1839. Boulard (Désiré), employé au laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris; rue Saint-Victor, 20.
1835. Bourassé, professeur d'histoire naturelle au petit séminaire de Tours (Indre-et-Loire).
1840. Bourlet (l'abbé), membre correspondant de la Société royale d'agriculture de Lille, de la Société royale et centrale d'agiculture de Douai, etc.; à Douai (Nord).
1838. Brême (le marquis de), membre de l'Académie des sciences de Turin, membre de la Société entomologique de Londres, etc.; rue de Poitiers, 8.
1832. BRONGNIART (Alexandre), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, directeur de la manufacture de porcelaines de Sèvres, etc.; rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, 71.
1841. Broussais (Anatole), à Passy, rue Basse, 24 *bis*.
1841. Bruand (Théophile), membre de la Société d'émulation du Doubs, du conseil municipal de Besançon, etc.; à Besançon (Doubs).
* Brullé, professeur de zoologie à la Faculté des sciences de

Dijon, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre grec du Sauveur, etc.; à Dijon (Côte-d'Or).

1832. BUGNION, membre de la Société helvétique des sciences naturelles, etc.; à Lausanne (Suisse).

1833. BUQUET (Lucien), naturaliste, attaché au ministère de la marine, etc.; rue Dauphine, 35.

1841. BURMEISTER, professeur de zoologie à l'Université de Halle, etc.; à Halle (Saxe).

1838. CAILLOIT, pharmacien, à Châteaudun (Eure-et-Loir).

1833. CARTIER (Ali), propriétaire, à Morteau (Doubs).

1834. CHAUDOIR (le baron Maximilien de), candidat en droit et conseiller honoraire au service de Russie, à Kiew (Russie).

* CHEVROLAT, rédacteur à l'administration de l'octroi de Paris, membre de plusieurs sociétés savantes; rue Fontaine-Saint-Georges, 25.

1833. CHILDREN (J.-G.), esq., secrétaire de la Société royale et membre de la Société entomologique de Londres; à Londres.

1839. COLIN, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle d'Arras, etc.; à Arras (Pas-de-Calais).

1840. COPPIER, professeur d'histoire naturelle au collége de Bonneville, etc.; à Bonneville (Savoie).

1842. COQUEREL, étudiant en médecine, rue du Faubourg-Poissonnière, 21.

1842. CORDIER, employé au ministère de la guerre, etc.; quai d'Orsay, 65.

1841. COSTA (Achille), membre de l'Académie des aspirants naturalistes de Naples, etc.; à Naples.

1839. CRÉPU, docteur en médecine, professeur de botanique à la Faculté des sciences de Grenoble, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de cette ville, etc.; à Grenoble (Isère).

1833. DAHLBOM, docteur en philosophie et conservateur du Musée entomologique de l'Université de Lund, etc.; à Lund (Suède).

1836. DARDOUIN, peseur du commerce, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1832. DAUBE, propriétaire, à Montpellier (Hérault).

1837. DEJEAN (le comte), lieutenant général, pair de France, grand officier de la Légion d'honneur, etc.; rue de l'Université, 17.

1839. DELACOUR, juge d'instruction, à Beauvais (Oise).

1837. DÉMARY, docteur en médecine, etc.; rue Rumfort, 13.

1838. DESMAREST (Eugène), employé au laboratoire d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle de Paris; rue de la Harpe, 45.

1842. DEYROLLE, naturaliste, rue de l'Odéon, 38.

1833. DONZEL (Hugues), propriétaire, à Lyon (Rhône).

1834. DOUBLEDAY, membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.

1833. DOUÉ, chevalier de la Légion d'honneur, chef de bureau au ministère de la guerre, etc.; rue des Beaux-Arts, 8.

1838. DREER (le chevalier), docteur en médecine, à Trieste (Illyrie).

1834. DREWSEN, fabricant de papiers, à Strendsmollen, près Copenhague (Danemark).

1832. DUFOUR (Léon), docteur en médecine, correspondant de l'Académie des sciences et de l'Académie royale de médecine, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Saint-Sever (Landes).

1832. DUMÉRIL, membre de l'Institut. officier de la Légion d'honneur, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté de médecine de Paris, etc.; au Muséum.

* DUPONCHEL, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la Société des Georgofili de Florence, etc.; rue d'Assas, 2.

1832. DUPONT, naturaliste, quai Saint-Michel, 25.

1836. ELIZALDE, docteur en médecine, à Cadix (Espagne).

1832. EMY, ancien capitaine d'artillerie, officier de la Légion d'honneur; à Rouvray (Côte-d'Or).

1842. FAIRMAIRE (Léon), rue de Grenelle-Saint-Honoré, 37.

1833. FARHOEUS, membre du conseil d'État et chef du département de l'intérieur en Suède, grand'croix de l'Étoile polaire; à Stockholm.

* FEISTHAMEL (le baron), maréchal de camp, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, membre cor-

respondant de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc.; à Amiens (Somme).

1836. FISCHER DE WALDHEIM, vice-président de la Société impériale des naturalistes de Moscou, conseiller d'État actuel, grand'croix des ordres de Sainte-Anne et de Saint-Stanislas, chevalier de Saint-Wladimir, etc.; à Moscou (Russie).

1837. FOL, négociant, rue de Cléry, 15.

1840. FOL, docteur en médecine, à Vandœuvre, près Genève (Suisse).

1832. FONSCOLOMBE (BOYER DE), propriétaire, à Aix (Bouches-du-Rhône).

1838. FRIDWALDJSKY, docteur en médecine, à Pesth (Hongrie).

1839. GARNIER, bibliothécaire et conservateur du Muséum d'histoire naturelle d'Amiens, etc.; à Amiens (Somme).

1833. GAY, rue Saint-Victor, 27.

1842. GEHIN, pharmacien, à Metz (Moselle), place Saint-Louis, 8.

1833. GÉNÉ, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Turin, etc.; à Turin (Piémont).

1832. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE (Étienne), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, professeur à la Faculté des sciences de Paris, etc.; au Muséum.

1840. GÉRARD, adjudant auxiliaire du service des hôpitaux à Alger.

1833. GERMAR, professeur d'histoire naturelle, à Halle (Prusse).

* GORY, chevalier de l'ordre royal de Saint-Ferdinand, capitaine de cavalerie; rue Castellane, 15.

1835. GOUREAU, membre de la Légion d'honneur, lieutenant-colonel du génie, etc.; à la Maison-Blanche, 7.

1833. GRAELLS, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de Madrid, etc.; à Madrid.

1832. GRASLIN, propriétaire, à Château-du-Loir (Sarthe).

1833. GRAVENHORST, docteur en philosophie, conseiller privé de la cour de Prusse, professeur de zoologie et directeur du Musée zoologique de Breslau, etc.; à Breslau (Silésie).

1837. GRÉVILLE, botaniste, à Édimbourg.

1833. GREY, attaché au Jardin d'horticulture de l'empereur de Russie; à Ropska, près de Saint-Pétersbourg.

1836. GUÉNEAU D'AUMONT, officier au 9e régiment d'infanterie.

1832. GUÉNÉE, avocat, à Châteaudun (Eure-et-Loir).

* GUÉRIN-MÉNEVILLE, membre de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, directeur-fondateur de la Société cuviérienne, etc.; rue de Seine, 13.

1835. GUTCH, docteur en médecine, à Londres.

1833. HAAN (de), docteur en philosophie, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Leyde (Hollande).

1840. HAEFELI, docteur en médecine, à Baltimore (États-Unis).

1833. HANSON, esq., à Londres.

1835. HEEGER, à Mœdling, près de Vienne.

1834. HÉRÉTIEU, contrôleur des contributions directes, membre du conseil général du département du Lot; à Cahors (Lot).

1839. HOMBRES-FIRMAS (le baron d'), correspondant de l'Institut, etc.; à Alais (Gard).

1833. HOPE, membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.

1838. HOREAU, docteur en médecine et pharmacien principal, à Alger.

1832. HUMBOLDT (le baron DE), membre des Académies des sciences de Paris et de Berlin, grand'croix de la Légion d'honneur, etc.; à Berlin.

1834. JURINE, à Genève (Suisse).

1838. KAY (James), à Redwales (Angleterre).

1832. KIRBY, président honoraire de la Société entomologique et membre de la Société linnéenne de Londres, recteur de Barham, etc.; à Barham (Angleterre).

1832. KLUG, docteur en médecine, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Berlin, etc.; à Berlin.

1835. KOLLAR, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Vienne, etc.; à Vienne.

1836. KUNZE, professeur de botanique à l'Université de Leipsig; à Leipsig.

1832. LACORDAIRE, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Liége, etc.; à Liége (Belgique).

1837. LAFERTÉ-SÉNECTÈRE (le marquis de), propriétaire, à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire).

1839. LAMOTTE-BARACÉ (le vicomte de), au château du Coudray, près Chinon (Indre-et-Loire).

1833. LEFEBURE DE CERISY, ingénieur de la marine, ancien amiral de la flotte égyptienne, officier de la Légion d'honneur, etc.; à Toulon (Var).

* LEFEBVRE (Alexandre), ancien correspondant du Muséum d'histoire naturelle de Paris, des Académies et Sociétés savantes de Lille, Catane, Moscou, Barcelone, Madrid; membre honoraire de la Société entomologique de Londres, etc.; au presbytère de Bouchevilliers, et à Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, 30.

1841. LE GUILLOU, médecin de la marine royale, etc ; rue Bourbon-le-Château, 6.

1842. LENOIR, rue Notre-Dame-des-Champs, 20.

* LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU (le comte), membre des Académies de Moscou et de Dijon, etc.; à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1837. LEPRIEUR jeune, chirurgien aide-major à Gigelles (Algérie).

1836. LOCHES (le comte DE), membre des Académies royales des sciences et des beaux-arts de Savoie, président de la Société académique de Savoie; à Chambéry (Savoie).

1832. LUCAS, membre de la commission scientifique de l'Algérie, employé au Laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, etc.; au Muséum.

1837. LUCCIANI, pharmacien, à Castel-Nuovo (Toscane).

1832. MACQUART, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Lille (Nord).

1833. MANNERHEIM (le comte), président de la haute cour de justice de Wibourg, grand'croix de l'ordre de Saint-Stanislas, chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir, etc.; à Wibourg (Finlande).

1835. MARC, négociant, au Havre (Seine-Inférieure).

1832. MARCHAND, propriétaire, à Chartres (Eure-et-Loir).

1835. MARSEUL (DE), professeur d'histoire naturelle, à Sainte-Croix-lez-Le-Mans (Sarthe).
1841. MAYMAC, capitaine au 2e de hussards.
1832. MELLY, esq., négociant, à Liverpool (Angleterre).
1832. MERCK, membre de la Société Linnéenne du département du Rhône, etc.; à Lyon (Rhône).
1834. MICHEL, capitaine en retraite, à Toulon (Var).
* MILNE-EDWARDS, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, docteur en médecine, professeur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris, etc.; rue Neuve-Saint-Étienne, 19.
1838. MONTANDON, secrétaire du conseil de l'administration des postes, membre de la Légion d'honneur, etc., rue des Fossés-Saint-Victor, 19.
1833. MONTET DE LAROCHE, percepteur et receveur des contributions à Crucheray-la-Vendôme (Loir-et-Cher).
1835. MORISSE, membre de la Société géologique de France, etc.; à Graville, près le Havre (Seine-Inférieure).
1842. NEUWYLER (DE DISSENHOFEN), docteur ès sciences et professeur d'histoire naturelle et de mathématiques spéciales au collége cantonnal de Glaris, etc.; à Glaris (Suisse).
1833. NEWMANN, esq., à Londres.
1833. NODIER (Charles), membre de l'Académie française, bibliothécaire de l'Arsenal, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à l'Arsenal.
1835. OCSKAY (baron de OCSKO), chambellan de l'empereur d'Autriche, membre de l'Académie des naturalistes de Bonn, de la Société impériale des naturalistes de Moscou, de la Société entomologique de Londres, etc.; à OEdembourg (Hongrie).
1837. OLNHAUSEN, professeur de chimie, à Augsbourg (Bavière).
1834. PARIS, avoué, à Épernay (Marne).
1833. PASSERINI, agrégé du professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de Florence, etc., à Florence (Toscane).
1837. PECCHIOLI, à Pise (Toscane).

1833. PEIROLERI (le baron), maître auditeur à la cour des comptes de Turin, etc., à Turin (Piémont).

1838. PERRIS, chef de division à la préfecture de Mont-de-Marsan, etc., à Mont-de-Marsan (Landes).

1837. PERROCHEL (le comte DE), propriétaire, au château de Saint-Aubin (Sarthe), ou à Paris, quai Voltaire, 15.

1833. PICTET, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Genève, etc.; à Genève (Suisse).

1833. PIERRET, rue Corneille, 3.

1840. PITOIS (Charles), éditeur, membre de la Société géologique de France, etc.; rue de l'Odéon, 35.

* POEY, avocat à la cour royale de la Havane, directeur du Musée de la Société patriotique, etc.; à la Havane (Cuba).

* RAMBUR, docteur en médecine, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

1834. RAMON DE LA SAGRA, à Madrid.

1841. RASCH, docteur en médecine, conservateur du Muséum de Christiana; à Christiana (Norvège).

1835. REICH, docteur en médecine, professeur à l'Université et à l'Académie militaire de Berlin, chevalier des ordres de la Croix-de-fer, de Saint-Wladimir et de la Légion d'honneur, etc.; à Berlin.

* REICHE, négociant, rue du Marché-Saint-Honoré, 4.

1835. REICHENBACH, professeur et directeur du Muséum d'histoire naturelle du roi de Saxe, docteur en philosophie et en médecine, etc.; à Dresde (Saxe).

1833. ROBINEAU-DESVOIDY, docteur en médecine, etc.; à Saint-Sauveur (Yonne).

1833. ROBYNS, à Bruxelles.

* ROMAND (DE), chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Vouvray (Indre-et-Loire).

1840. RONDANI (Camillo), négociant, à Parme.

1841. ROUGET, à Dijon (Côte-d'Or).

1833. SAHLBERG, docteur en médecine, professeur de l'Académie impériale d'Alexandre, chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir, etc.; à Helsingfors (Suède).

1834. SANS (Mariano DE), secrétaire de la section d'histoire naturelle de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc.; à Barcelone.

1842. SAUNDERS DE VANDSWORTH (Williams Wilson), membre des Sociétés linnéenne et entomologique de Londres, etc.; à Londres.

1835. SAUNDERS (Sydney-Smith), à Londres.

1832. SAVIGNY, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, etc.; à la ferme de Galy, près de Versailles (Seine-et-Oise).

1841. SCHMID (le chevalier Louis DE), à Florence (Toscane).

1837. SCHMIDT, docteur en médecine, à Brême.

1835. SCHOEFFER, docteur en médecine et en chirurgie, à Ratisbonne (Bavière).

1832. SCHOENHERR, conseiller du commerce, chevalier de l'Étoile polaire, etc.; à Skara et Sparresœter (Suède).

1834. SELYS-LONGCHAMPS (DE), membre de la Société des sciences naturelles de Liége, etc.; à Liége (Belgique).

* SERVILLE (AUDINET), membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc.; avenue Trudaine, 4.

1832. SILBERMANN, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Strasbourg, etc.; à Strasbourg (Bas-Rhin).

1834. SOMMER, membre de plusieurs sociétés savantes, à Altona, près de Hambourg.

1833. SPENCE (Williams), ancien secrétaire pour l'étranger de la Société entomologique de Londres, etc.; à Florence (Toscane).

1834. SPENCE fils (Henry), membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Florence (Toscane).

1835. SPINOLA (le marquis Maximilien DE), à Gênes (Piémont).

1842. TEISSEIRE, à Nice.

* THEIS (le baron DE), consul de France à Varsovie, membre de la Société des sciences et arts de Saint-Quentin, etc.; à Varsovie.

1842. TORART, docteur en médecine, membre de la Société lin-

néenne du nord de la France, etc.; au Mesnil-en-Arronaise, près Péronne (Somme).

1838. TROBERT, docteur en médecine, chirurgien de première classe de la marine royale, membre correspondant de la Société anatomique et du Cercle médical de Montpellier, etc.; à Brest (Finistère).

1834. VILLA (Antonio), à Milan (Lombardie).

1832. VILLIERS (DE), chef de bataillon au 4e de ligne, etc.; à Vannes (Morbihan).

1840. VUILLEFROY (Léon DE), employé au ministère de l'intérieur, etc., rue Chauveau-Lagarde, 5.

1836. WAGA (DE), professeur d'histoire naturelle, etc.; à Varsovie.

* WALCKENAER (le baron), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; membre de la Légion d'honneur, etc.; rue Laffitte, 45.

1838. WEIDENBACH (Charles DE), docteur en médecine, etc.; à Augsbourg (Bavière).

1838. WELLENBERG, docteur en médecine, à Leyde (Hollande).

1834. WESTERMANN, à Copenhague (Danemark).

1840. WESTRING, employé des douanes, à Gottenbourg (Suède).

1833. WESTWOOD, membre des Sociétés linnéenne et entomologique de Londres, etc.; à Londres.

1841. WHITE (Adam), aide-naturaliste au Musée britannique de Londres, membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.

1834. WILSON, esq.; à Édimbourg.

1834. ZANELLA, à Milan.

1833. ZETTERSTEDT, professeur de zoologie; à Lund (Suède).

MEMBRES REÇUS

Depuis le 4 janvier 1843 *jusqu'au* 19 *avril.*

1843. Bouvin (Charles), ancien employé du laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris; rue Montmartre, 105.
1843. Bruyat (Joanny), à Rouen (Seine-Inférieure).
1843. Courtiliolles d'Angleville (Madame de), rue Basse-du-Rempart, passage Sandrié, 2.
1843. Dumontier, ex-chirurgien de la marine royale, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue Saintonge, 38.
1843. Jekel (Henri), rue du Hasard-Richelieu, 9.
1843. Le Couteux, employé au ministère de la guerre, etc.; rue des Acacias, 6.
1843. Léséleuc (Augustin-Joseph de), chirurgien de la marine royale, etc.; à Brest (Finistère).
1843. Loss (Pierre-Joseph), libraire-éditeur, rue Hautefeuille, 20.
1843. Saint-Martin (Paul de), employé au laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris; rue Neuve-Guillemin, 5.
1843. Signoret (Victor), étudiant en médecine, rue de Seine, 49.

MEMBRES DÉCÉDÉS

Pendant l'année 1842.

1837. Carré, major du génie, etc.; mort à Dijon.
1841. Carreno, professeur à l'Université de Barcelone, etc.; mort à Paris.
1832. GYLLENHALL, membre de l'Académie des sciences de Stockholm, etc.; mort à Hœberg, près Shara (Suède).
1842. Langeland (Émile), mort à Paris.

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES

Pendant l'année 1842.

* CASTELNAU (LAPORTE, comte DE), membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.
* DOUMERC, docteur en médecine, à Paris.
1838. LANGLOIS-LONGUEVILLE, chef d'escadron de gendarmerie ; à Bordeaux (Gironde).
1834. LEPAIGE, ancien député, à Darney (Vosges).
1838. PAYER, maître de conférences de botanique à l'école normale ; à Paris.
1833. SAINT-FLORENT (DOMERGUE DE), propriétaire à Vandœuvre (Meurthe).
1839. UNCHER, à Paris.

ERRATA ET ADDENDA

DES TOMES VIII, IX, X ET XI.

TOME HUITIÈME.

Voyez tome VIII, page LXXXIX et suivantes.

Page 91, ligne 5, *au lieu de* 1829, *lisez :* 1839.
— 92, — 32, *au lieu de* E. Prévost, *lisez :* Florent Prévost.
— 93, — 16, *au lieu de* nimiatisque, *lisez :* miniatisque.
— 93, — 28, *au lieu de* d'un rouge carmin, situés, *lisez :* d'un rouge carmin, situées.
— 117, — 3, *au lieu de* Aracnida, *lisez :* Arachnida.
— 119, — 13, *au lieu de* est, *lisez :* est le.
— 119, — 24, *au lieu de* Hypoplœtea, *lisez :* Hypoplatea.
— 119, — 29, *au lieu de* Cœcalus, *lisez :* Cæcalus.
— 119, — 30, *au lieu de* Cryptostenrma, *lisez :* Cryptostemma.
— 120, — 11, *au lieu de* Hypoplætea, *lisez :* Hypoplatea.
— 120, — 15 et 16, *au lieu de* comme nous pensons que ce caractère a trop de valeur, *lisez :* comme nous pensons que ce caractère a trop peu de valeur.
— 120, — 16, *au lieu de* Hypoplœtea, *lisez :* Hypoplatea.
— 121, — 13, *au lieu de* les Myrmarachnes, *lisez :* les Mymarachnes.
— 122, — 6, *au lieu de* Palpimanes, *lisez :* Palpimanus.
— 122, — 27, *au lieu de* Hemarochne, *lisez :* Hemarachne.
— 123, — 4 et 5, *au lieu de* Hypoplœtea, *lisez :* Hypoplatea.
— 569, — 22, *au lieu de* Camer, *lisez :* Cancer.
— 572, — 21, *au lieu de* donné, *lisez :* donnée.
— 577, — 19, *au lieu de* trianguli formis, *lisez :* trianguliformis.
— 577, — 24, *au lieu de* elongatissimè, tenues, *lisez :* elongatissimi, tenues.

Page 580, ligne 13, *au lieu de* épineux, prononcé, *lisez :* épineux, peu prononcé.
— 580, — 25, *au lieu de* l'angle, *lisez :* l'ongle.

TOME NEUVIÈME.

Voyez tome IX, page LXIII.
Page 57, ligne 19, *au lieu de* orné, *lisez :* armé.

TOME DIXIÈME.

Page 280, lignes 25 et 26, *au lieu de* Maximiliana, *lisez :* Maximiliano.
— 280, — 26, *au lieu de* correspondenza, *lisez :* corrispondenza.
— 281, — 2, *au lieu de* HOTRICHUS, *lisez :* HOLOTRICHUS.
— 283, — 25, *au lieu de* impressa, *lisez :* impresso.
— 283, — 25, *au lieu de* auctam, *lisez :* acutam.
— 283, — 26, *au lieu de* evectam, *lisez :* erectam.
— 285, — 17, *au lieu de* ÆTNEUS, *lisez :* ÆTNAEUS.
— 286, — 5, *après ces mots* les deux autres, *ajoutez :* extrémités.
— 286, — 27, *au lieu de* à sommet obtus, *lisez :* à sommet arqué.
— 290, — 27, *au lieu de* retenue, *lisez :* rétrécie.
— 292, — 18, *au lieu de* evasioribus, *lisez :* evapioribus.
— 292, — 20, *au lieu de* armatis, *lisez :* arcuatis.
— 294, — 4, *au lieu de* LYACITES, *lisez :* LYGÉITES.
— 295, — 4, *au lieu de* nigropiseus, *lisez :* nigropiceus.
— 296, — 11 et 13, etc., *au lieu de* Lygacites, *lisez :* Lygéites.
— 297, — 23, *au lieu de* extrême, *lisez :* externe.
— 299, — 9, *au lieu de* isola sientibus, *lisez :* violascentibus.
— 301, — 2, *au lieu de* bruneo, *lisez :* brunneo.
— 301, — 4, *au lieu de* antico, *lisez :* antica.
— 301, — 5, *au lieu de* profunde aura, *lisez :* profunde.
— 301, — 14, *au lieu de* Janger, *lisez :* Tanger.
— 301, — 29, *au lieu de* Scutellecites, *lisez :* Scutellerites.
— 302, — 28, *au lieu de* Bagguaglio, *lisez :* Ragguaglio.
— 302, — 28, *au lieu de* pici, *lisez :* piu.
— 303, — 16 et 17, *au lieu de* Hyerometra, *lisez :* Hydrometra.
— 303, — 17, *au lieu de* Riebie, *lisez :* Bubu.
— 307, — 7, *au lieu de* CÆLOGLOSSA LYNCEA, Ach. Costa, *lisez :* CÆLOGLOSSA LYNCEA, Fabricius.
— 307, — 8, *au lieu de* Cimex lanatus, *lisez :* Cimex lynceus.

TOME ONZIÈME.

Page 45, ligne 11, *au lieu de* glacis, *lisez :* glaciers.
— 66, — 4, *au lieu de* fustiforme, *lisez :* fusiforme.
— 95, — 20, *au lieu de* tel fut le sort de celui dont nous avons à nous entretenir, *lisez :* tel fut le sort de celui dont nous avons à vous entretenir.
— 99, — 25, *au lieu de* aussi son cours eut le plus grand succès, et dès lors il fut jugé digne, etc., *lisez :* aussi eut-il le plus grand succès dans son cours, et dès lors fut-il jugé digne, etc.
— 100, — 28, *au lieu de* en 1861, *lisez :* en 1816.
— 101, — 9, *au lieu de* quatre livraisons, *lisez :* six livraisons.
— 121, — 22, *au lieu de* ils ont décrit et défiguré, *lisez :* ils ont décrit et figuré.
— 149, — 20, *au lieu de* la chenille du Nopal, *lisez :* la cochenille du Nopal.
— XVI, — 30, *au lieu de* Lefebvre de Cerisy, *lisez :* Lefebure de Cerisy.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Abræus atomarius, *parvulus* et *punctum*. Nouvelles espèces décrites par M. Aubé. 231.

Acanthogenius scapularis. Espèce nouvelle, décrite par M. Reiche. 343.

Achorutes bielanensis. Description de cet insecte aptère qui se trouve en quantité aux environs de Varsovie, par M. Waga. 264.

Adapsilia. Genre de Diptères appartenant à la sous-tribu des Dolichocères de Macquart, etc.; espèce nouvelle *A. coarctata*, décrite par M. Waga. 279.

Anisoplia theicola. Description de ce coléoptère indigène de la Chine, trouvé dans le thé du commerce; par M. Waga. 273.

Antennes (lettre sur l'usage des), par M. Robineau-Desvoidy. XXIII.

Anthicus recueillis aux environs de Perpignan, et descriptions de quelques espèces nouvelles (*A. Antoniæ*, *Bremei*, *brunneus*, *melanophthalmus*, *minutus*, etc.; par M. le marquis de la Ferté-Sénectère. 247.

Anthocharis charlonia. Description de ce nouveau lépidoptère, par M. Hugues Donzel. 197.

Aptères. Note sur une quinzaine d'espèces nouvelles d'insectes de cet ordre, par M. P. Gervais. XLV.

Ascalaphus (communication sur la larve d'une espèce d'), par M. Al. Lefebvre. XVII.

Ateuchus. Note sur le caractère sexuel apparent des espèces de ce genre, par M. Reiche. X.

Bombyx philopalus. Description de ce lépidoptère nouveau. 198.

Bombyx pini (communication sur le); par M. Pierret. XXVII.

Branchipus torvicornis. Nouvelle espèce de Crustacés, décrite par M. Waga. 261.

Bulletin entomologique. Année 1842. 1er trimestre, I. 2e trimestre, XV; 3e trimestre, XXXI, et 4e trimestre, LI.

Bureau (membre du) pour l'année 1842. I. *Idem* pour l'année 1843. LXVI et LXVII.

Callimorpha dominula et *donna* (Note sur les variétés des), par M. Achille Costa. 239.

Callisthenes. Note sur ce genre de la famille des Carabiques, par M. Fischer de Waldheim. XLIII.

Callisthenes Reichei. Description de cette espèce nouvelle, par M. Guérin-Méneville. XLIV.

Cebrio gigas (Note sur une femelle du), par M. Al. Lefebvre, d'après M. de Cerisy. XVI.

Ceractis (Communication sur les mœurs des), par M. de Villiers. XI.

Ceratitis. Note sur ce genre de l'ordre des Diptères, par M. le marquis de Brême. 183.

Chrysoptera deaurata (Note sur la), par M. Pierret. LIV.

Cloantha radiosa (Note sur la), par M. Duponchel, d'après M. Hugues Donzel. XLIII.

Coléoptères nouveaux (Notes sur quelques), par M. Aubé. 225.

Communications. II, III, IV, X, XVI, XX, XXVII, XXXIII, XXXVIII, XLII à XLVIII, LII, LIV, LV à LXII et LXIV à LXVI.

Comptes de la Société pour l'année 1842 (Rapport sur les). VI.

Congrès scientifique de Padoue (Quelques détails sur le), par M. Duponchel, d'après M. Spinola. LIV.

Coprophages (Essai d'une classification méthodique de la tribu des), par M. Reiche. 59.

Coreus phyllomorphus. Note sur cet insecte, par M. Amyot. LXI.

Correspondance. III, XXIII, XXXIII, XXXV, LXIII et suiv.

Dasytes ciliatus. Description de cette nouvelle espèce de coléoptères par M. Graells; traduite en français par M. L. Fairmaire. 221.

Deilophila Dahlii. Voyez *Sphinx Dahlii*.

Derobrachus Levoiturieri. Description de cette nouvelle espèce de Prionien, par M. L. Buquet. 203.

Description de deux lépidoptères recueillis en Barbarie par M. le capitaine Charlon, décrits et publiés par M. Hugues Donzel. 197.

Description d'une nouvelle espèce de lépidoptères, par M. Dardouin. 201.

Dianthœcia luteago. Histoire des mœurs et description de la chenille de cette espèce, par M. Graslin. 313.

Diraphia novum insectorum genus Liviæ proximum. Sp. nov. D. limbata a Dom. Waga. 275.

Distenia (Note sur une espèce de), par M. L. Buquet. XXXIII.

Dorcus Lessonii. Nouvelle espèce de coléoptères, par M. L. Buquet. 283.

Dynastes Jupiter. Voyez *Scarabæus Jupiter*.

Elachista coffella. Communication sur cet insecte nuisible à l'agriculture, par M. Guérin-Méneville. II.

Ennomæs illunaria (Note sur l'), par M. Guenée. 243.

Entomologie de l'Amérique du Nord (Note sur l'), par M. de Castelnau. XII.

Eriopus pteridis (Description de la chenille de l'), par M. Bruand. 37.

Errata et addenda des tomes VIII, IX, X et XI, p. LXXXIX et suiv.

Exochostoma. Description de ce nouveau genre de Diptères, par M. Macquart. 41.

Godartia. Observations sur ce nouveau genre de la tribu des Nymphalites, par M. Lucas. 295.

Helluomorpha melanaria. Description de cette nouvelle espèce, par M. Reiche. 343.

Helluonides (Recherches sur les), ou révision du genre *Helluo* Bonelli et Dejean; par M. Reiche. 323.

Hexaphyllum æquinoctiale (Note sur l'), par M. L. Buquet. V.

Hexaphyllum Westwoodi, Hope (Note sur l'). V.

Hydroporus polonicus et *Schaumei*. Description de ces deux nouvelles espèces par M. Aubé. 229 et 345.

Hyménoptères (Lettre sur la synonymie de diverses espèces d'), par M. Maximilien Spinola. XXXV.

Langelandia anophthalma. Description de cette nouvelle espèce de coléoptères, par M. Aubé. 227.

Latrodectus malmignatus. Notice sur divers faits qui confirment la propriété venimeuse de cet insecte, par M. Graells; traduite en français par M. L. Fairmaire. 205.

Lectures. II, III, V, XIV, XIX, XXII, XXVII, XXX, XXXIII, XLI, XLVIII, LIII, LIV, LXII et LXVI.

Liste des membres de la Société entomologique pendant l'année 1842. LXXV. Membres reçus en 1843, LXXXVI. Membres décédés en 1842, LXXXVI. Membres démissionnaires en 1842, LXXXVII.

Lucanus cervus (Note sur les premiers états du), par M. de Villiers, d'après M. Marchand. XI.

Melitæa deione (Note sur la), par M. Duponchel, d'après M. Hugues Donzel. XLII.

Membracides (Système ptérologique des), par M. Al. Lefebvre. XX.

Membres reçus, 1842. II, IV, XX, XXII, XXX, XLIX et LIII, 1843, LXXXVI.

Microlépidoptères (Note sur les), par M. Guenée. LV.

Musca pumilionis (Note sur la larve de la), par M. Guérin-Méneville. II.

Nécrologie. MM. Ahrens, II; Audouin, 95; Boisduval (Adolphe), X; Careno, X; Charlon (Augustin), XXXVIII; Langle (Auguste), XXVII, et Magagrosc. LII.

Nominations IV, XIV, XX LXVI et suiv.

Note pour servir à l'histoire des métamorphoses des coléoptères, par M. Goureau. 173.

Notice sur la vie et les travaux de Jean-Victor Audouin, par M. Duponchel. 95.

Notice sur un insecte de la famille des Longicornes *Purpuricenus Loreyi*, Dup.), par M. E. Blanchard. 49.

Numeria agaritharia. Description de cette nouvelle espèce, par M. Dardouin. 201.

Observations sur la monographie des *Érotyliens* de M. Th. Lacordaire, par M. le comte Dejean. 285.

Observations sur une notice publiée sur les *Podurelles*, dans le n° 64 de la Bibliothèque de Genève, par M. l'abbé Bourlet. 45.

Observations sur un mémoire et une notice de M. Robineau-Desvoidy, insérés dans les Annales de la Société entomologique de France, 1841, 4e trimestre; par M. Macquart. 165.

Ocypus planipennis et *siculus*. Nouvelles espèces décrites par M. Aubé. 234.

OEdemera viridissima (Note sur l'), par M. Westwood. XXX.

Omphra complanata. Description de cette nouvelle espèce, par M. Reiche. 342.

Orthosia (Note sur les mœurs des), par M. de Villiers. XI.

Ouvrages offerts, I, III, IV, IX, X, XV, XX, XXII, XXIX, XXXI, XXXIV, XLI, LI, LIII, LV, LXII, LXVI et LXIX.

Pissodes pini (Note pour servir à l'histoire du), par M. Goureau. 53.

Planches (Explication des). Pl. I, p. 27; pl. II, *id.;* pl. III, p. 30; pl. IV, p. 38 et 44; pl. V et VI, p. 68; pl. VII, p. 190 et 196; pl. VIII, p. 197, 198 et 201; pl. IX, p 203, 237 et 241; pl. X, p. 219, 223, 259 et 260; pl. XI, p. 282; pl. XII, p. 283 et 301; et pl. XIII, p. 311 et 321.

Plusia modesta (Communication sur la), par M. Pierret. XLIII.

Pœderus lusitanicus. Nouvelle espèce décrite par M. Aubé. 236.

Ptérologie des lépidoptères (Communication verbale sur la), par M. Al. Lefebvre. 5.

Ptérologie des Lépidoptères (Note sur la), par M. Al. Lefebvre. XVI.

Rapports. VI, XIV et XXXIII.

Reduvius serratus (Communication sur le), par M. de Castelnau. XIII.

Scarabæus Jupiter (Communication sur le), par M. L. Buquet. IV.

Scotophila tragopogonis (Note sur la), par M. de Villiers. XII.

Scydmenus laticollis et *munitissimus*. Nouvelles espèces décrites par M. Aubé. 233.

Séances de l'année 1842, 1re (5 janvier), p. I. — 2e (19 janvier), p. III. — 3e (2 février), p. III. — 4e (16 février), p. IV. — 5e (2 mars), p. IX. — 6e (16 mars), p. X. — 7e (6 avril), p. XV. — 8e (20 avril), p. XX. – 9e (4 mai), p. XXII. — 10e (1er juin), p. XXIX. — 11e (6 juillet), p. XXXI. — 12e (3 août), p. XXXIV. — 13e (7 septembre), p. XLI. — 14e (5 octobre), p. LI. — 15e (2 novembre), p. LIII. — 16e (16 novembre), p. LV. — 17e (7 décembre), p. LXII. — 18e (21 décembre), p. LXVI.

Société entomologique de Stettin (Relations avec la), LIII et LXIII.

Sphinx convolvuli. Annonce d'un cas d'hermaphrodisme observé sur cette espèce par M. Pierret. LIV.

Sphinx Dahlii (Communication sur le), par M. Pierret, XXXVIII et LXIV.

Stilbia stagnicola. Notice et description de cette espèce sous ses différents états, par M. Graslin. 303.

Triplax nigripennis (Histoire des métamorphoses du), par M. Léon Dufour. 191.

Triplax nigripennis (Note sur le), par M. Westwood. XXX.

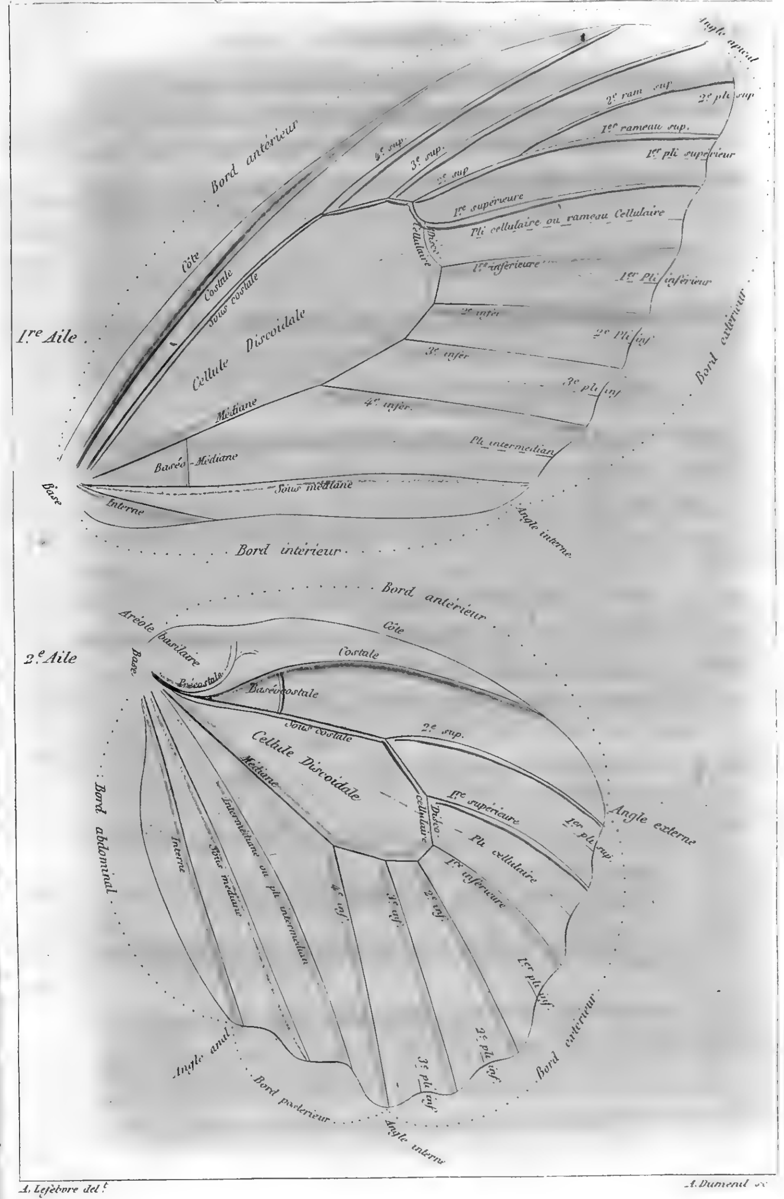
Vanessa ichnusa (Description d'une variété de cette espèce), par M. Pierret. LII.

Zygæna achilleæ (Communication sur une variété de la), par par M. Pierret. XLI.

Zygæna sarpedon (Communication sur la), par M. Duponchel, d'après M. Hugues Donzel. XLII.

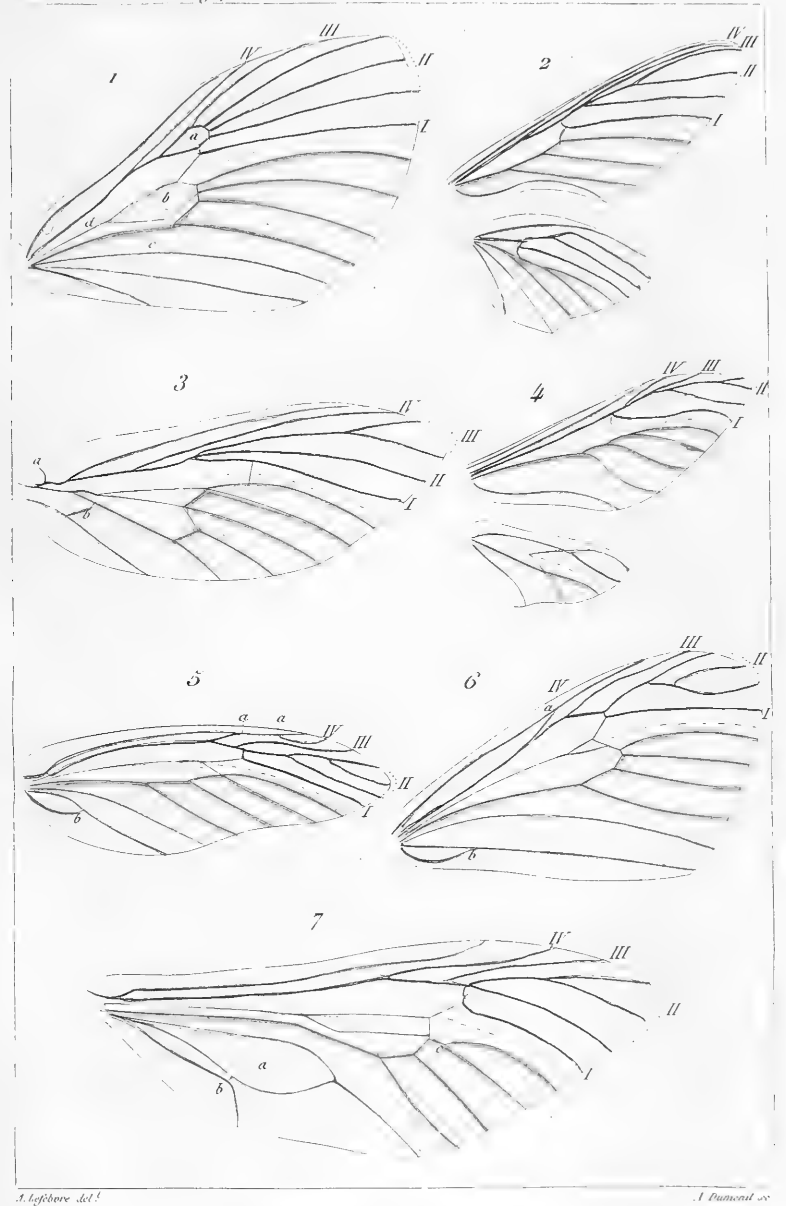
Zygæna sarpedon (Observations sur la), par M. Boisduval. XLII.

Paris.— Imprimerie et Fonderie de RIGNOUX, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.



A. Lefèbvre del.t A. Dumenil sc.

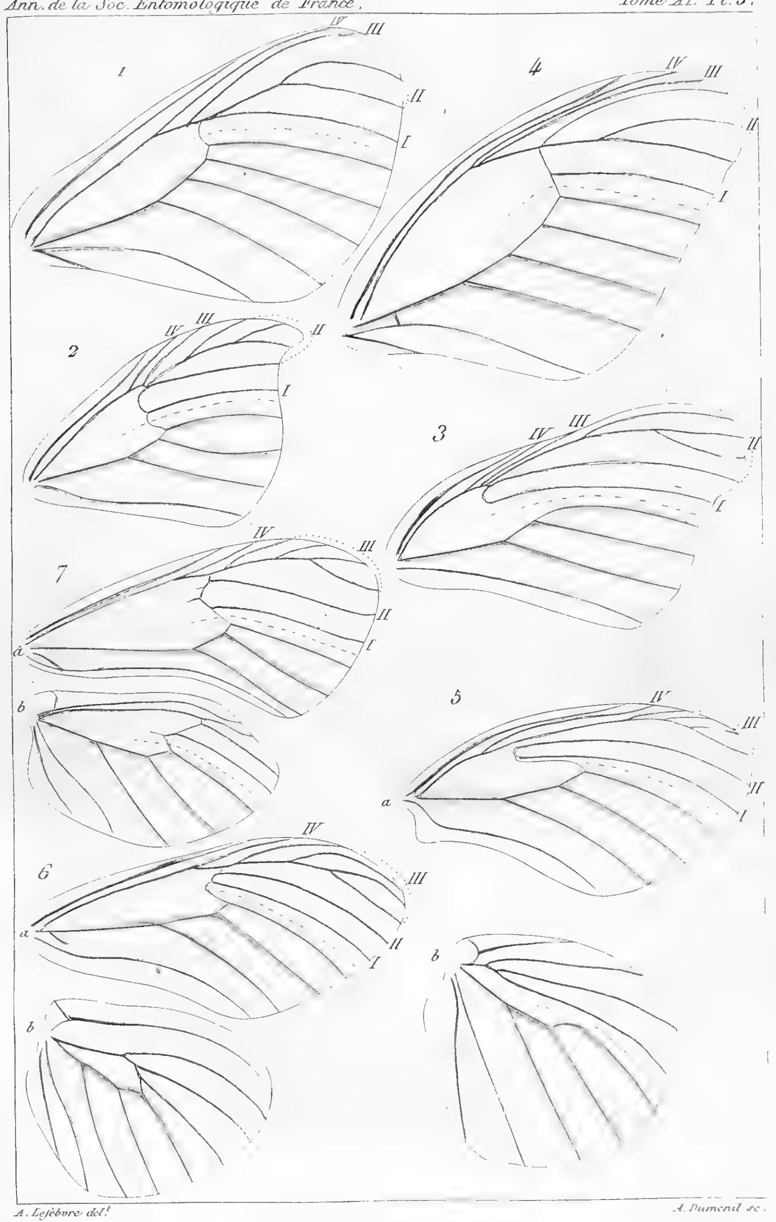
Ptérographie des Lépidoptères.



A. Lefèbvre del.[t] A. Dumenil sc.

Ptérographie des Lépidoptères.

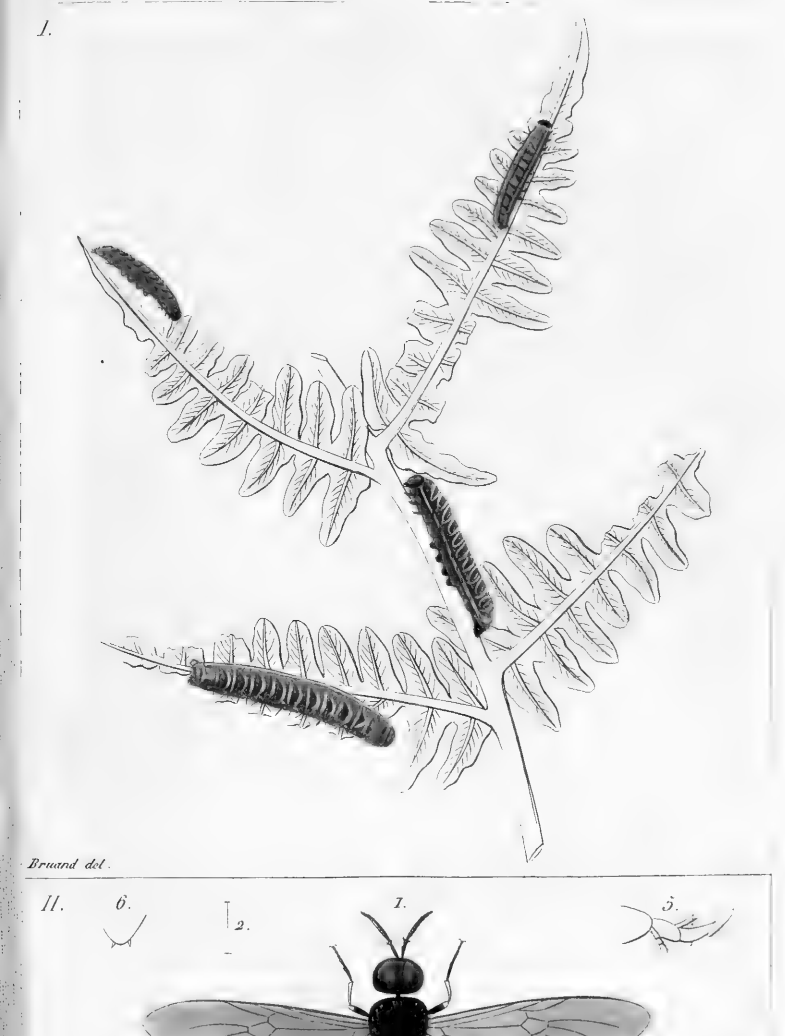
1. G. Castnia. (........) 2. G. Macroglossa. (Picus.)
3. G. Hepialus. (Humuli.) 4. G. Glaucopis. (Polymena.)
5. G. Gynautocera. (Rhotope.) 6. G. Heleona. (Papilionaris.)
7. G. Oeketikus. fe.



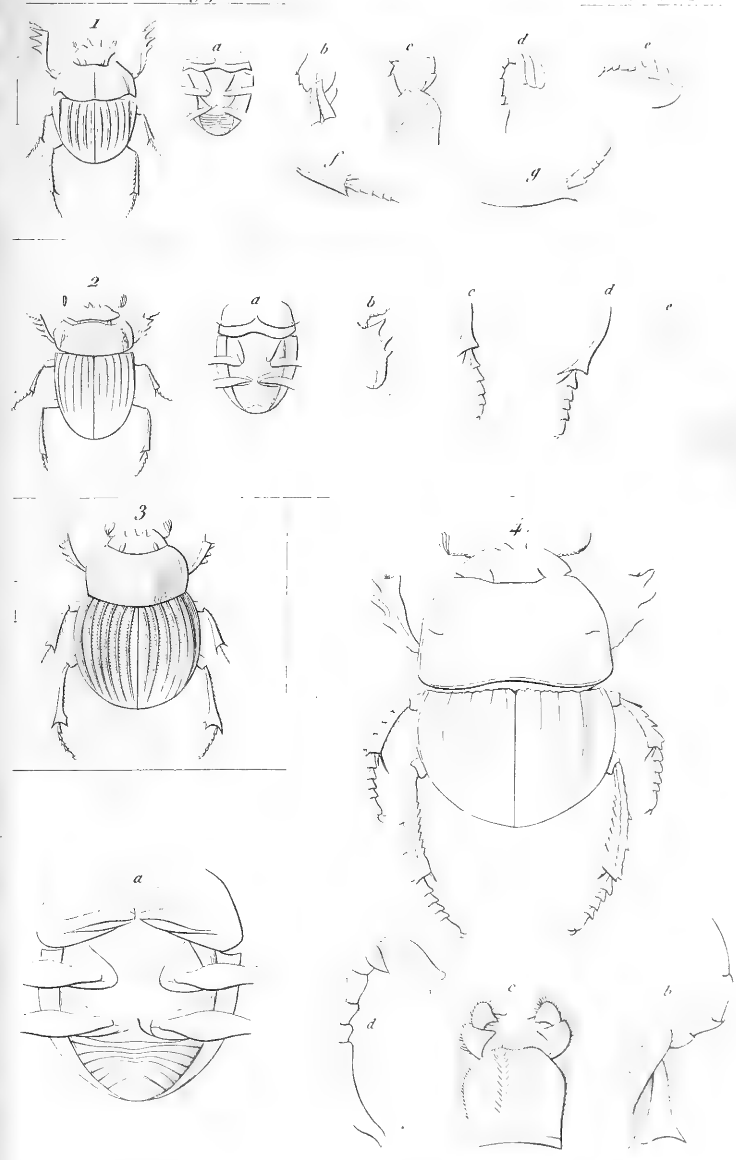
A. Lefèbvre del.t A. Dumenil sc.

Ptérographie des Lépidoptères.

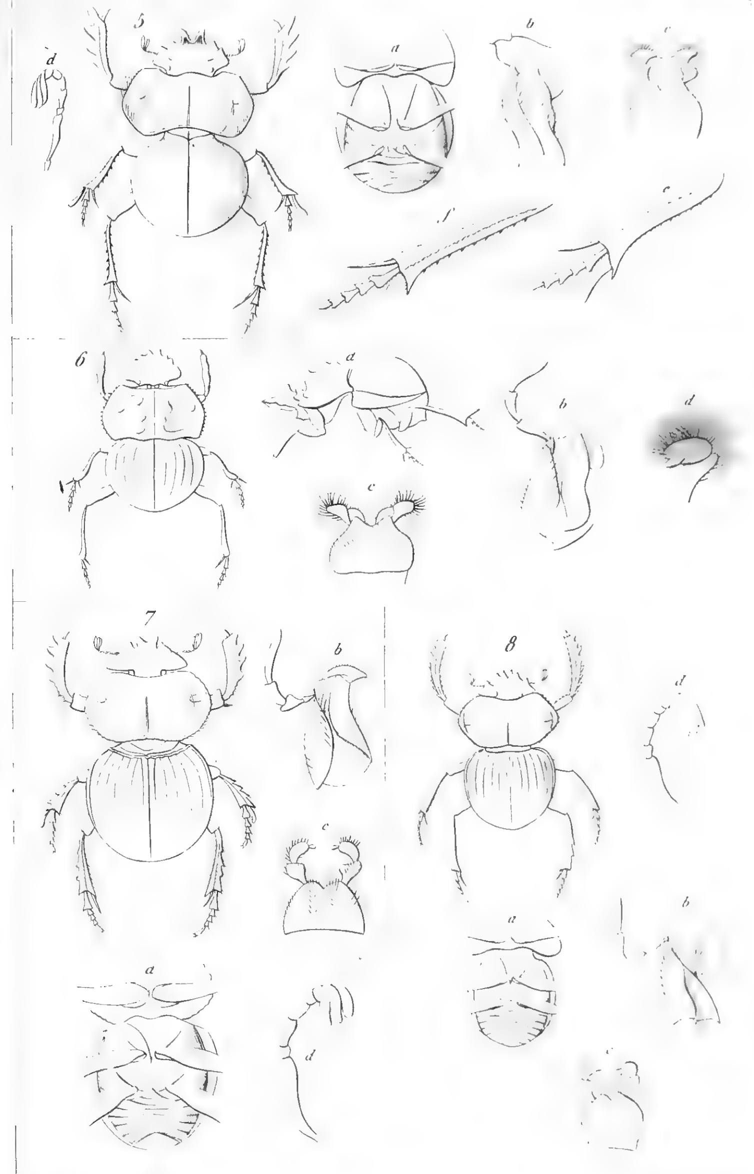
1. G. Parnassius. (Apollo.) 2. G. Eurybia. (..............)
3. G. Vanessa. (Larinia.) 4. G. Papilio. (..............)
5. G. Hyades. (Jairus.) 6. G. Heliconia. (Melpomene.)
7. G. Heliconia? (Selene.)
(a) 1.re aile. (b) 2.e aile.



I. Chenille de l'Eriopus pteridis à différents âges.
II. Exochostoma nitida Macquart

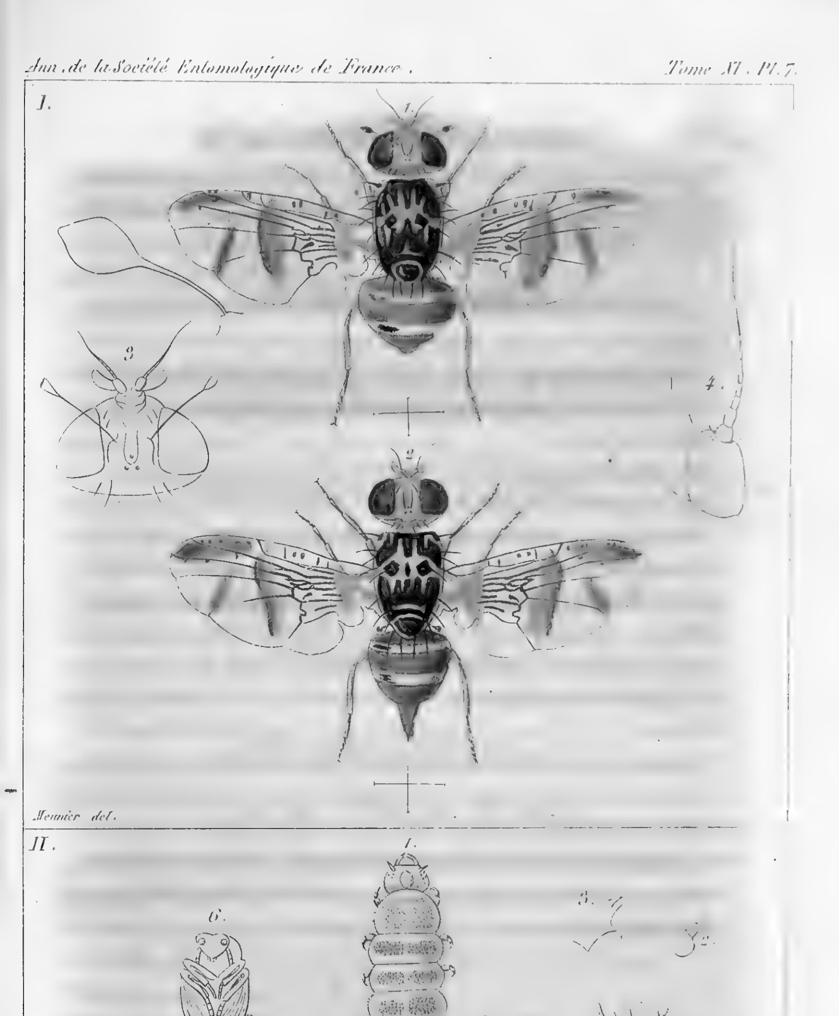


1. Aulacium carinatum. 2. Copræcus hemisphæricus
3. Tessarodon hollandiæ. 4. Circellium bacchus.



Eulalie de Brulieu del. A. Dumenil sc.

5. Eucranium arachnoides. 6. Glyphiderus sterquilinus.
7. Pachysoma æsculapius. 8. Mnematium Ritchii.

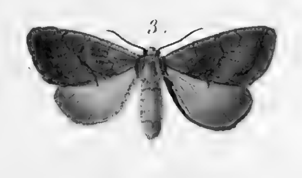


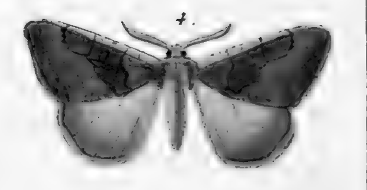
Léon Dufour del. A. Poirard sculp.

I. 1. *Ceratitis hispanica* ♂ de Brême. 2. *id.* ♀ 3. Tête du *C. citripeda* ♂ Mac Leay
4. Antenne du *C. hispanica*. 5. Lamelle rhomboïdale du *C. hispanica* ♂

II. 1. Larve du *Triplax nigripennis*. 2. Antenne. 3. Mandibule. 4. Lèvre, mâchoire et palpes maxillaires. 5. Extrémité postérieure de l'abdomen. 6. Nymphe.







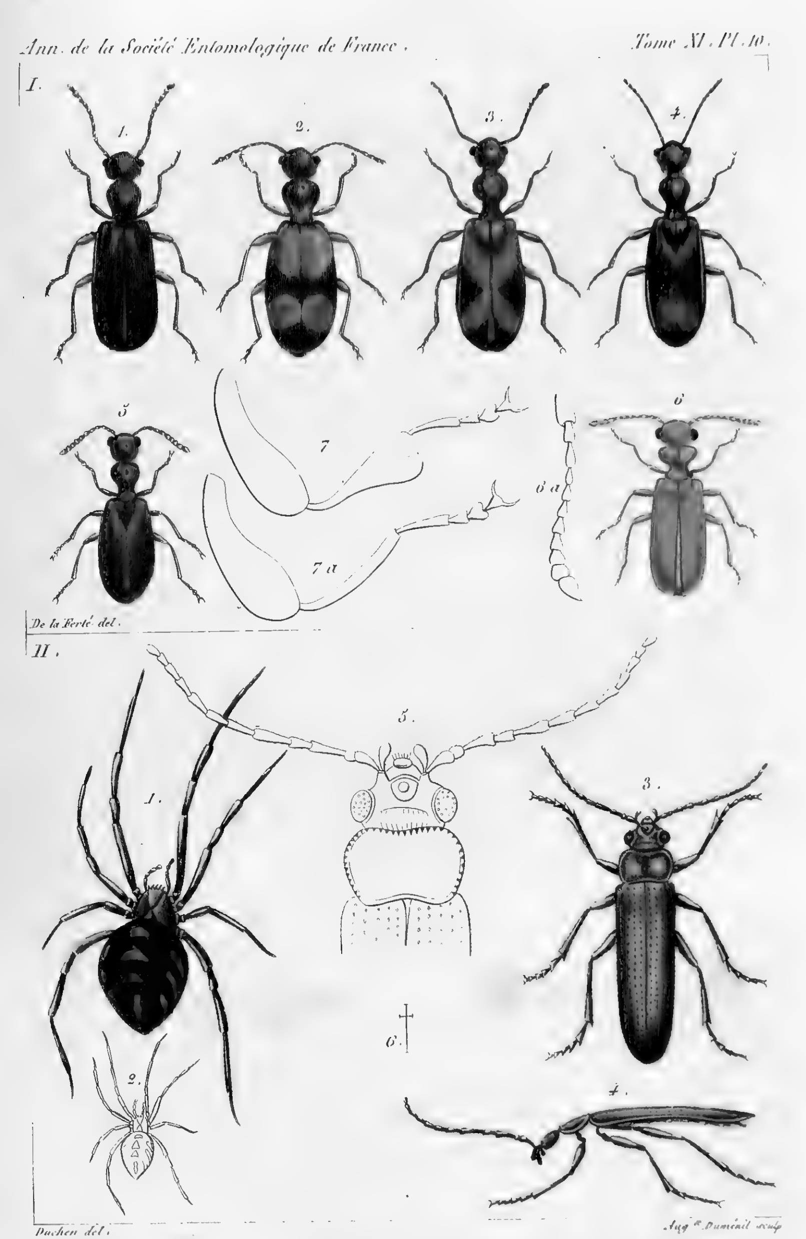
1. *Anthocharis charlonia* Donzel.
2. *Bombyx philopalus* Donzel.
3. *Numeria agarillaria* ♀ Bartema
4. id .... id ... ♂.

[illegible]



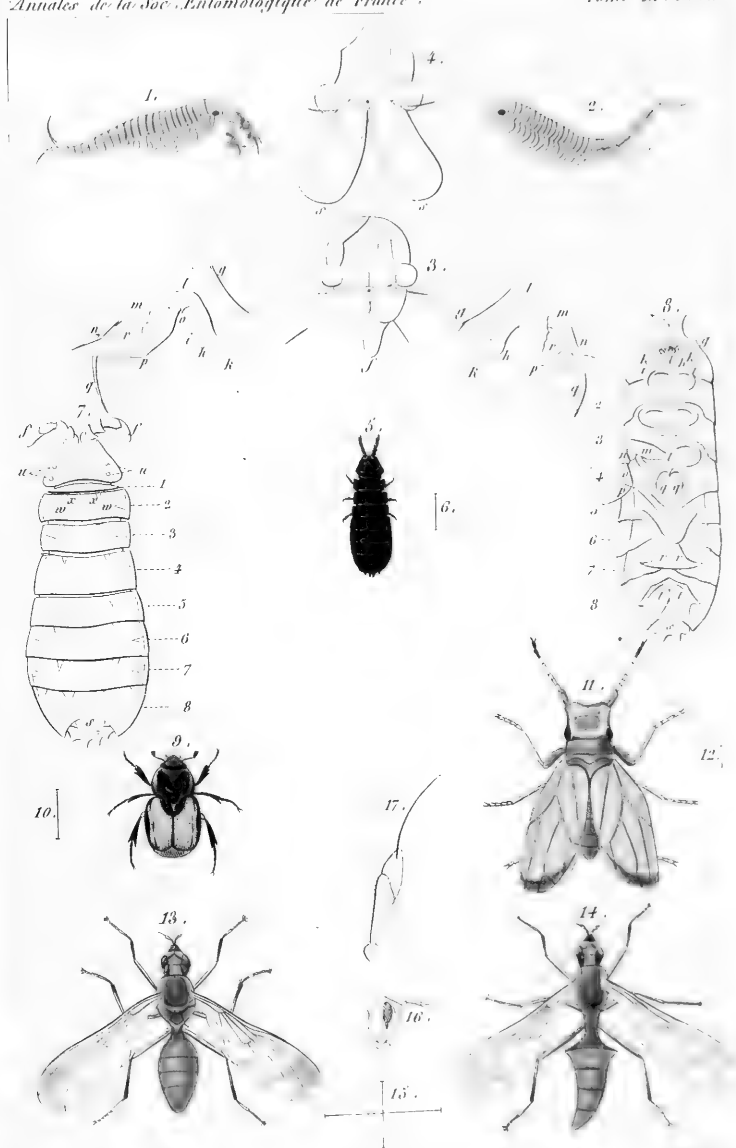
1. *Dérobrachus Levoiturieri* ♀. *Buquet*
2 à 6. *Langelandia anophthalma*. *Aubé*.
7 et 8. *Callimorpha donna*. (*variétés de la*)





I. 1. *Anthicus brunneus*. 2. *A. Antoniæ*. 3. *A. Bremei* (♀?) Var. A. 4. *A. Bremei* (♂?) Var. B. *variabilis* Chev. 5. *A. minutus*. 6. *A. melanophthalmus*. 6 a. id. antenne grossie. 7. *A. instabilis* Dej. (♂?) patte post. grossie. 7 a. id. (♀?) patte post. grossie.

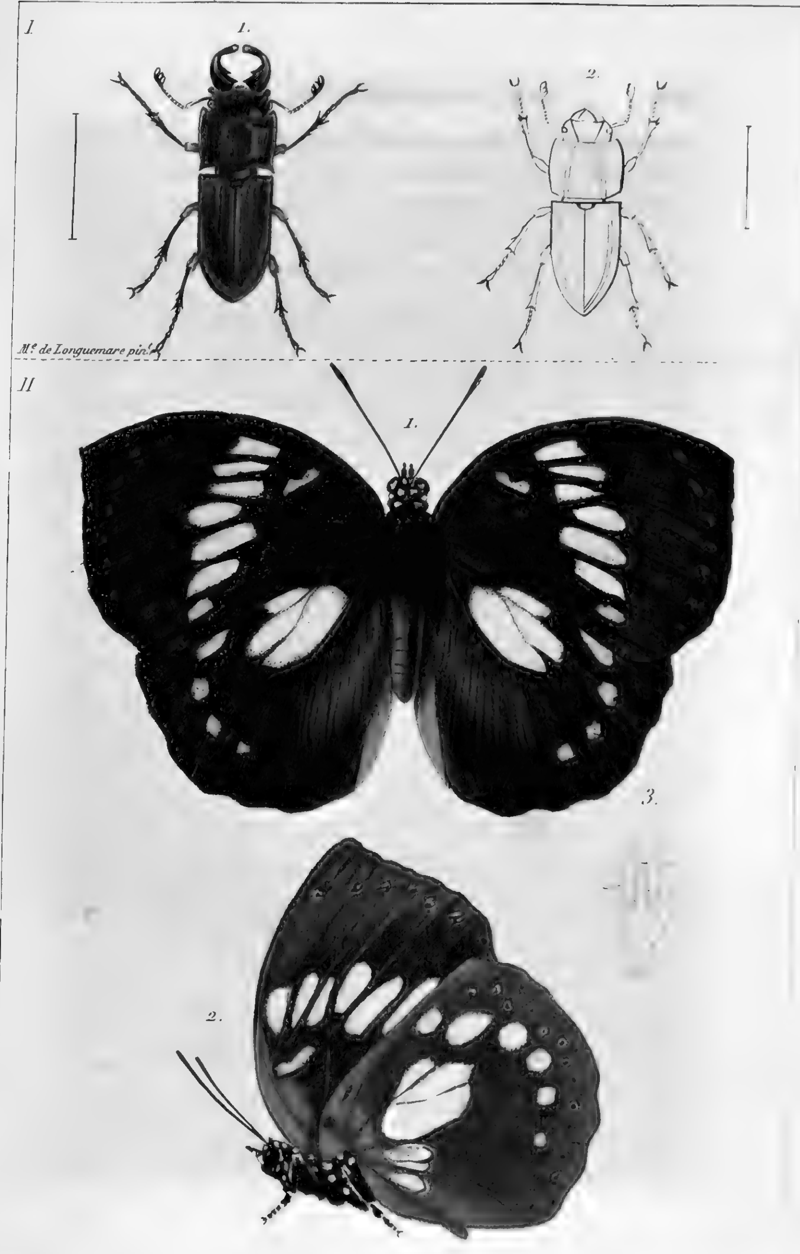
II. 1. *Latrodectus malmignatus* Walck. grossi. 2. id. grandeur naturelle. 3. *Dasytes ciliatus* Graëlls très grossi. 4. id. vu de profil. 5. id. tête très grossie. 6. id. grandeur naturelle.



Levilleux del. et pinx.   A. Dumenil sculp.

1 à 4. *Branchipus torvicornis*. Waga.
5 à 8. *Achorutes bielanensis*. Waga.
9 et 10. *Anisoplia theicola*. Waga.
11 et 12. *Diraphia limbata*. Waga.
13 à 17. *Adapsilia coarctata*. Waga.

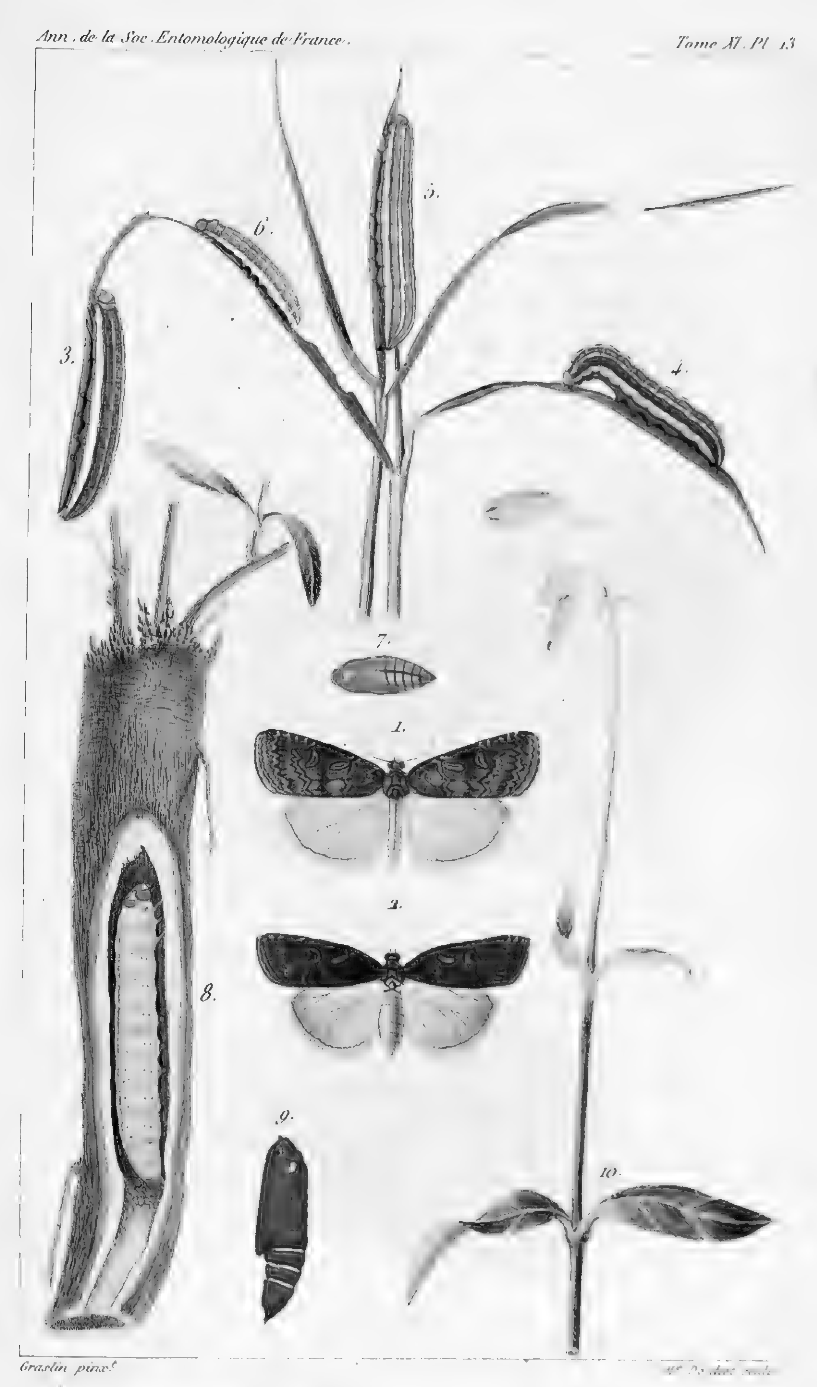




Vaillant del et pinx. Mr Douliot sculp.

I. Dorcus Lessonii. Buq. 1.♂. 2.♀

II. Godartia Madagascariensis. 1. vu en dessus. 2. vu en dessous. 3 Tête vue de face



Graslin pinx.t

1 à 7. *Stilbia stagnicola*. 1 et 2. ♂ et ♀. 3, 4 et 5. Diverses variétés de la Chenille. 6 Chenille jeune 7. la Chrysalide. 8 à 10. *Dianthæcia luteago*. 8 Chenille. 9. Chrysalide. 10. Œuf collé sur une feuille et tige du *Silene inflata*

